



## DISPARITION

La mort de James Coburn p. 14

## ALLEMAGNE

Schröder alourdit la fiscalité p. 3

## BUDGET FRANÇAIS

Déficit à 2,8 % en 2002 p. 8

## DÉCENTRALISATION

Entretien avec Edouard Balladur. Débat parmi les maires p. 7 et 15

## JOSÉ BOVÉ

Quel projet pour l'agriculture ? Points de vue. Et son procès p. 8 et 18

## JUSTICE DE PROXIMITÉ

Tollé dans la magistrature p. 10

## JUIFS DE FRANCE

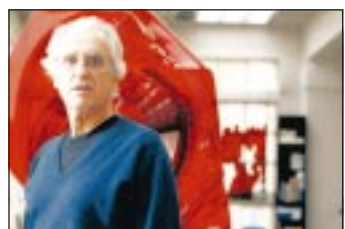
Inquiétude et affirmation identitaire p. 12

## PORTRAIT

Jo Bialot, les vies après Auschwitz p. 16

## GOÛTS

Nos pratiques culinaires p. 31



## ART

Gérard Fromanger, portrait p. 37

International.....	2	Entreprises.....	22
France.....	6	Communication.....	25
Société.....	10	Marchés.....	26
Carnet.....	14	Aujourd'hui.....	28
Abonnements.....	14	Météorologie-Jeux.....	32
Régions.....	15	Culture.....	33
Horizons.....	16	Radio-Télévision.....	38

**1<sup>ère</sup> RADIO DE FRANCE**  
(voir page centrale)  
\*Médiamètre 75000+ - Sept-Oct 2002, Lun-Ven, 5h-24h, Audience Cumulée 13 ans et +

## CINÉMA

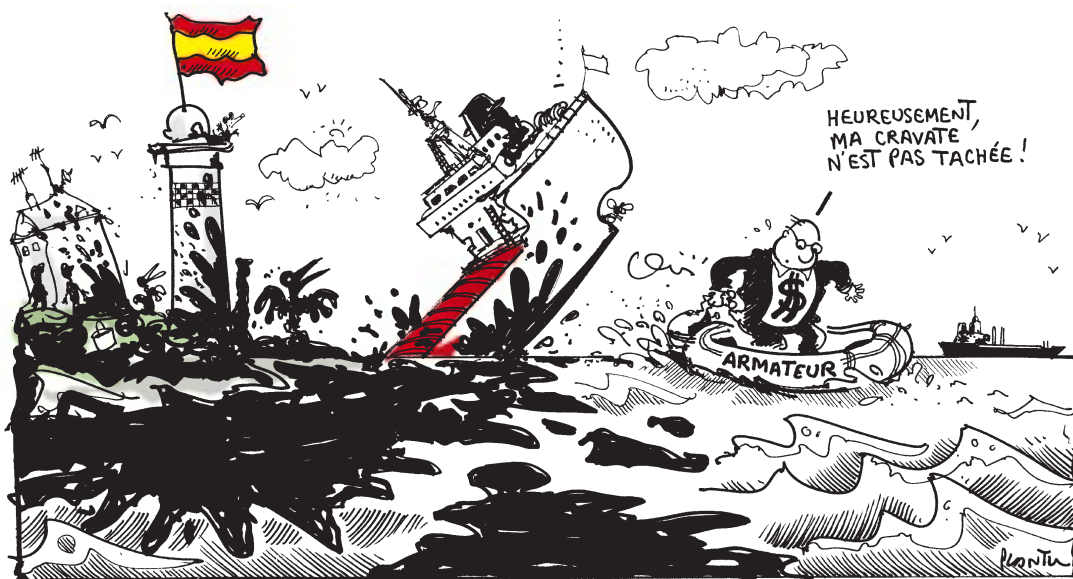
### Paroles de citoyens



LE JEUNE, le policier, l'avocat, héros de leur propre vie : un film d'Eric Pittard, tourné à Toulouse, rythmé par Zebda. Lire pages 33 à 36

# Brisé, le « Prestige » sombre avec 70 000 tonnes de fioul

LE PÉTROLIER *Prestige* s'est brisé en deux, mardi matin 19 novembre, au large des côtes espagnoles de Galice. « Le navire, frappé par une violente tempête, mercredi dernier, transporte encore environ 70 000 tonnes de fioul. Il se trouve à une centaine de milles des côtes espagnoles, a déclaré un porte-parole du gouvernement régional. Quelque 5 000 tonnes se sont déversées en mer et ont déjà souillé plusieurs dizaines de kilomètres de littoral rocheux. » Il a précisé que le *Prestige* se trouvait « dans la zone de compétence des services de sauvetage maritime portugais », distincte des eaux territoriales, lorsque la coque a cédé. Le pétrolier était alors remorqué par un bâtiment chinois affrété par Smit Salvage, l'entreprise néerlandaise qui l'avait pris en charge. Selon un responsable de cette société, Lars Walder, le naufrage « pourrait durer des heures, voire plusieurs jours, et une large partie de la cargaison de fioul pourrait rester enfermée dans les cuves et couler



au fond de l'océan avec le bateau ». Cinq autres remorqueurs étaient sur les lieux en milieu de matinée. Ils avaient pour mission de tirer les deux moitiés du navire le plus loin

possible des côtes. Selon les spécialistes, l'opération est compliquée par le mauvais temps qui règne dans le secteur. Une dizaine de pays européens, dont la France,

ont proposé leur aide pour tenter de récupérer le fioul du *Prestige*.

Lire page 2, notre éditorial page 19 et Pierre Georges page 39

## L'outre-mer en crise

► Les raisons du malaise dans les DOM

► La Guadeloupe conteste son image de « poudrière sociale »

► La Réunion se mobilise pour sauver ses emplois-jeunes

► A la Martinique, l'Etat et l'Europe au secours de la filière banane

► Le groupe Accor assouplit sa position

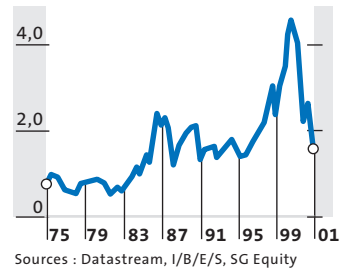
Lire pages 6 et 7

## La Bourse est-elle à son vrai niveau ?

LA BOURSE de Paris affiche encore une chute de 30 % environ depuis janvier 2002. Les experts s'interrogent : assiste-t-on à une « bulle spéculative à l'envers », ou bien le niveau très bas des indices traduit-il de mauvaises perspectives réelles pour les sociétés et l'économie ? Après l'explosion de la bulle Internet, en 2000, et la révélation des multiples scandales qui s'en sont suivis (Enron, WorldCom...), les stratèges boursiers n'ont plus vraiment confiance dans la fiabilité des prévisions des

### ATTERRISSAGE

Ratio capitalisation boursière sur actif net des sociétés françaises



Lire page 22

sociétés. Les indicateurs traditionnels, comme la comparaison de la valeur « à la casse » des sociétés (actif net) et de leur valorisation boursière, sont de moins en moins pertinents face aux critères qui prennent en compte le contexte international. La possibilité d'une guerre en Irak, une éventuelle rechute de l'économie mondiale, le risque de déflation, rendent les investisseurs encore plus exigeants en termes de rentabilité.

## La leçon magistrale des Chinois sur la gestion d'entreprise

### HONGKONG

de notre envoyée spéciale

« Dans l'économie de marché moderne, les standards et l'éthique professionnelle des experts-comptables sont extrêmement importants. L'honnêteté et la confiance ne sont pas seulement les pierres angulaires de l'économie de marché, mais aussi celles de la profession comptable. » Prononcées à l'occasion du 16<sup>e</sup> congrès mondial des experts-comptables, organisé à Hongkong du 18 au 21 novembre, ces phrases n'auraient rien d'étonnant si leur auteur n'était... Zhu Rongji, premier ministre de la République populaire de Chine, en poste jusqu'en mars 2003.

Ironie de l'histoire, « Premier Zhu » a pu se poser en donneur de leçons en matière comptable. Qu'importe si la Chine ne s'est convertie que récemment à l'économie de marché – ou plutôt à l'économie socialiste de marché – et n'est pas un modèle de transparence, les scandales Enron et WorldCom lui offraient une trop belle occasion. « Les incidents comptables frauduleux rapportés dans certains pays ces dernières années ont provoqué une crise de crédibilité des activités comptables. La profession doit relever le défi en se renforçant à travers une plus grande indépendance », a-t-il recommandé aux 5 000 experts-comptables

réunis dans le centre de convention de Hongkong, sous haute protection militaire.

Lui succédant à la tribune, Paul Volker, ancien président de la Réserve fédérale américaine, a tenté une habile transition : « Après avoir écouté Zhu Rongji, je pourrais dire qu'il a déjà fait mon discours », avant d'esquisser des lignes de réflexion pour la profession. Mais les Chinois ont vite repris la vedette. A la surprise de l'auditoire, le ministre des finances, Xiang Huaicheng, a lancé cinq pistes pour réformer les pratiques comptables. Regrettant qu'Enron et WorldCom aient eu un « impact grave sur les marchés de capitaux globaux », il demande un renforcement de la coopération internationale, une harmonisation des normes, plus d'indépendance des experts-comptables et commissaires aux comptes, une amélioration du contrôle et un renforcement du gouvernement d'entreprise et des comités d'audit ! Avant de rappeler la devise que Zhu Rongji a donnée aux élèves des trois instituts de formation professionnelle comptable récemment créés en Chine : « Soyez de bonne foi et intègre, suivez le code d'éthique professionnelle, ne faites pas de faux comptes. »

Sophie Fay

## ANALYSE

### Liberté surveillée

IL Y A EU une époque lointaine où la formule « La France s'ennuie » annonçait des événements révolutionnaires. Une autre formule, beaucoup plus tard, « la France moisie », a provoqué, elle, un scandale. Que n'a-t-on pas reproché à l'auteur, en falsifiant d'ailleurs son propos ! Il ne pouvait être qu'un nouveau réactionnaire, un néofasciste embusqué méprisant le peuple, une sorte de Rebatet déguisé en élite mondialisée, un traître à la nation, à la patrie, à la République. L'auteur en question a fini par ne plus être abordé que par cette phrase agressive : « Ah, c'est vous la France moisie ? » Il se sent devenu depuis le

mauvais Français par excellence, ce qui, à vrai dire, n'est pas dépourvu d'un charme noir. Enfin, jamais deux sans trois, nous avons maintenant « la France d'en bas », mais, cette fois, c'est le pouvoir qui parle. En bas, donc, et au travail. Une fois la gauche sonnée et explosée par ce qu'il faut appeler un coup d'Etat dû à ses propres erreurs, la droite (qui, comme le dit un ministre, n'a plus peur de se revendiquer de droite puisqu'elle n'est pas d'extrême droite) a enfin entendu le message d'une population exaspérée. Le mot qui résume tout est ici « sécurité ». On ne polémiquera pas sur le désir de

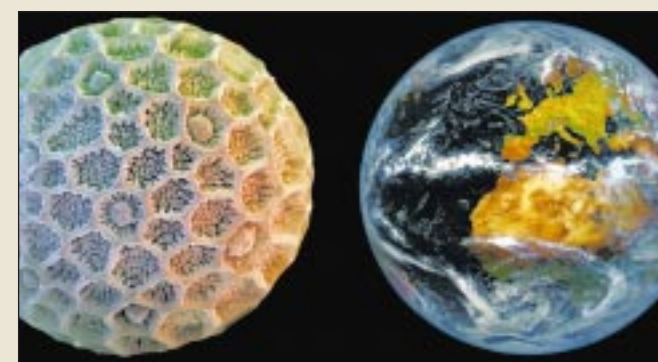
sécurité, bien entendu légitime, surtout pour les plus défavorisés qui sont les principales victimes de la délinquance et de la violence. Le problème est ailleurs : dans la montée, de plus en plus perceptible, de la confusion et du conformisme intellectuels. Voyons ça, transversalement, de plus près. Plus de trente ans après, un spectre continuerait donc de hanter les cerveaux d'en haut, celui de Mai 68. Mais est-ce bien de cela qu'il s'agit ?

Philippe Sollers pour Le Monde

Lire la suite page 19

## SCIENCES

### Ces images qui révèlent les merveilles de l'invisible



GRÂCE aux progrès de la technologie, qui s'appuie sur un vaste spectre de rayonnements, de particules et d'ondes, les scientifiques explorent les profondeurs de la matière comme les confins de l'espace. Deux ouvrages proposent un voyage fantastique dans notre univers grâce à une sélection de photographies fascinantes.

Lire pages 28 et 29

LOUIS ROEDERER  
CHAMPAGNE  
DE L'EXCEPTION LA RÈGLE

LES FILMS DE CICI

M 00147 - 1120 - F - 1,20 €

# INTERNATIONAL

## CATASTROPHE

Le pétrolier *Prestige*, dont les cales recèlent quelque **73 000 TONNES DE FIOUL**, s'est brisé en deux, mardi 19 novembre, vers 8 heures locales, au large des côtes de la Galice (nord-ouest de l'Espagne), a annon-

cé la délégation du gouvernement central espagnol en **GALICE**. Le pétrolier se trouvait à 137 milles nautiques (253 km) au large de Corrubedo et à 133 milles du cap Finisterre, remorqué par un bâtiment chinois

affrété par l'entreprise néerlandaise de sauvetage en mer qui l'a pris en charge, lorsqu'il s'est brisé. La **LÉGISLATION EUROPÉENNE** tarde à s'attaquer à la menace que font peser sur les rivages de l'UE quelque

4 000 navires à risques. Loyola de Palacio, commissaire européen aux transports, souligne la nécessité d'une exigence accrue pour réformer un **DROIT DE LA MER** qui date pour l'essentiel des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

## Le pétrolier « Prestige » s'est brisé en deux au large de l'Espagne

Quelque 73 000 tonnes de fioul menacent les côtes de la Galice et du Portugal. L'administration espagnole considère que le navire se trouvait dans la zone de compétence des services de sauvetage maritime portugais alors que Lisbonne était décidé à ne pas l'accueillir

### LA COROGNE

de notre envoyée spéciale

Les côtes espagnoles de la région de Galice sont menacées d'une marée noire de très grande ampleur. Le pétrolier *Prestige* s'est en effet brisé en deux, mardi 19 novembre au matin, à environ 250 kilomètres au large des côtes. Il était alors remorqué par un navire chinois affrété par une entreprise néerlandaise chargée de son sauvetage. Selon un délégué du gouvernement régional de Galice, Arsenio Fernandez de Mesa, cité par l'agence Europa Press, le *Prestige* se trouvait en « eaux portugaises » lorsque sa coque a cédé.

Depuis mercredi 6 novembre, date de la première avarie de pétrolier, plusieurs navires s'étaient portés à son secours. Construit en 1976, l'un des plus vieux tankers encore en service, le *Prestige* est un pétrolier à coque unique, et non à double coque comme les nouvelles réglementations l'exigent, et naviguait sous pavillon de complaisance. Mardi matin, avant qu'il ne se casse en deux, il avait perdu environ 5 000 tonnes de fioul venant souiller plusieurs dizaines de kilomètres de côtes espagnoles.

Après sa dislocation, un véritable désastre écologique menace désor-

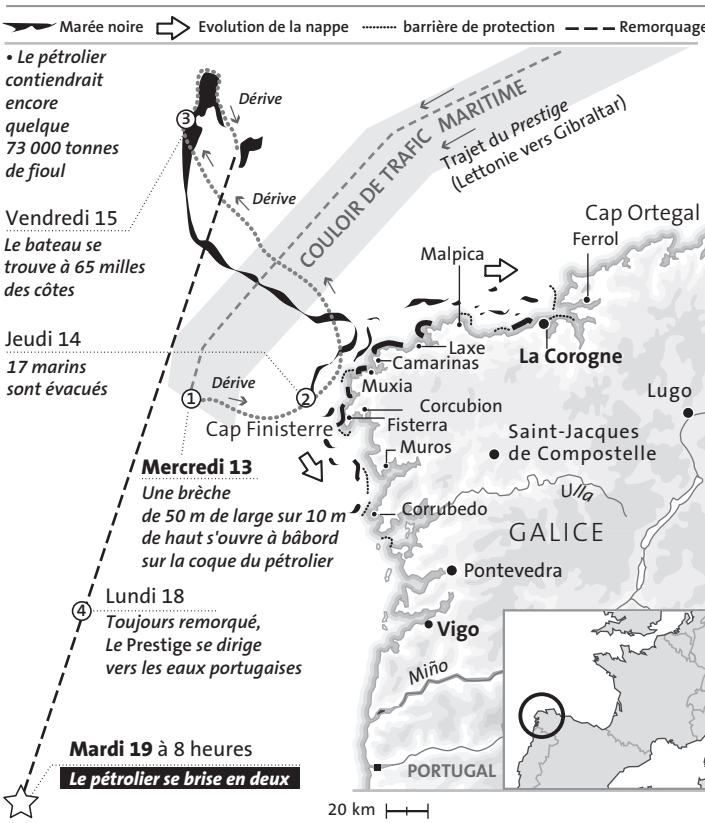
mais. Quelque 73 000 tonnes de fioul, plus de deux fois la cargaison du pétrolier *Erika*, qui avait sombré en 1999 au large de la Bretagne, étaient encore dans les réservoirs du *Prestige*.

Des moyens exceptionnels de sauvetage étaient engagés mardi matin. Les deux parties du navire fracturé étaient tirées vers le large par cinq remorqueurs. Les autorités régionales, ne disposant que d'informations éparses provenant de la zone de sauvetage, voulaient croire que ces deux morceaux pourraient être maintenus à flots, malgré le mauvais temps qui compliquait les opérations.

En revanche, un responsable de la société néerlandaise de sauvetage, interrogé à Rotterdam par l'agence Reuters, estimait que le pétrolier allait sombrer dans les heures suivantes. « Nous avons quitté le navire, il ne va pas tarder à couler », déclarait Lars Walder.

Aucune information précise n'était disponible sur l'état des réservoirs du pétrolier et sur le fait de savoir si la cargaison de fioul se répandait en mer. Selon certains spécialistes, le fioul lourd pourrait se répandre en nappes mais aussi couler et se déposer sur les fonds marins de la zone avant d'atteindre les côtes.

### DEUX FOIS ET DEMIE LA CARGAISON DE L'« ERIKA »



### TROIS QUESTIONS À ... LOYOLA DE PALACIO

**1 La Commission européenne affirmait récemment vouloir être à l'avant-garde de la sécurité maritime et a défini de nouvelles mesures de contrôle et de protection. En tant que commissaire européen aux transports, le naufrage du Prestige ne vous décourage-t-il pas ?**

Je ne peux pas me décourager, je dois être plus exigeante encore. Tout ce que nous subissons démontre la nécessité de réformer en profondeur le droit maritime, qui date des III<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, quand les mouvements de navires étaient bien plus limités et les cargaisons sans risque. Aujourd'hui, nous devons continuer à nous soucier des vies humaines tout en nous préoccupant davantage de la qualité et de la quantité des produits transportés. L'Espagne et le Portugal vont être confrontés, après la Bretagne et d'autres, à des situa-

tions dramatiques qui nous obligent à aller plus loin que décisions prises. La catastrophe de la Galice est, une fois encore, liée au transport de fuel mais nous devons nous soucier déjà d'autres types de cargaisons dangereuses.

**2 Des Etats membres de l'Union préfèrent négocier au niveau international plutôt qu'au niveau européen uniquement, ce qui a ralenti, par exemple, la création d'un Fonds de compensation complémentaire pour les victimes de pollution. Vous regrettez cet attentisme ?**

Je suis en train d'évaluer l'action à mener pour accélérer les choses. L'idée du Fonds n'a pas été rejetée mais mise de côté. Au moins avon-nous obtenu que son plafond soit porté à 380 millions de dollars, comme fixé par l'Organisation maritime internationale, pour 180 mil-

lions antérieurement. La Commission propose toutefois bien plus : un milliard d'euros d'indemnisation, comme le prévoit notre « paquet Erika II » de mesures complémentaires à « Erika I », qui apportait des réponses urgentes à la catastrophe survenue en Bretagne et entrera en vigueur dans moins de 12 mois.

**3 Pourquoi les contrôles des bateaux rendus obligatoires ne sont pas effectués, puisqu'ils ne concernent qu'un quart des navires ?**

Je vais demander aux ministres d'accélérer la mise en œuvre des plans Erika. Je souligne toutefois que nos décisions sur, notamment, l'élimination à terme des navires à coque unique sont en voie de réalisation. Selon nos nouvelles règles, le *Prestige* aurait été interdit de navigation à partir de 2005 et il aurait dû être soumis annuellement à une révision approfondie à partir de 2003.

Propos recueillis par Jean-Pierre Stroobants

### Le fioul mâchuré déjà la Côte de la mort

#### MALPICA (Galice)

de l'envoyé spécial de l'AFP

Une couche de pâte noire gluante, épaisse de 3 centimètres, recouvre la plage de Malpica, à 50 kilomètres au sud de La Corogne (Galice, nord-ouest de l'Espagne), au large de laquelle le pétrolier *Prestige* éventré avait déjà répandu 4 000 tonnes de fioul depuis le soir de lundi 18 novembre. « On n'a jamais rien vu de pareil », dit Eliseo, un retraité de Malpica, qui observe 50 militaires de la marine s'affairant pour nettoyer la plage à la pelle. « Au total, 150 marins travaillent par groupes de 50 sur les plages de Maion, Camelle et Malpica », expliquait lundi à l'AFP le capitaine de frégate Bartolome Canovas, qui coordonne les travaux de décontamination menés par la marine en concertation avec les services de protection civile.

La même scène se répète sur d'autres plages de la côte nord-ouest de la Galice. Des volontaires et des techniciens du département de l'environnement du gouvernement régional se sont joints aux militaires pour aider au nettoyage. Les autorités galiciennes ont interdit la pêche et le ramassage de coquillages entre le Cap Finisterre (à un peu plus de 100 km au sud-ouest de La Corogne), et Seixo Branco, au nord. « Un millier de personnes sont affectées par cette interdiction », a évalué le ministre de la pêche du gouvernement régional, Enrique Lopez

Veiga, au cours d'une conférence de presse conjointe avec le délégué du gouvernement central, Arsenio Fernandez de Mesa.

Les autorités régionales ont déjà prévu des aides pour les pêcheurs et mareyeurs privés d'activité, de l'ordre de 30 euros par jour de chômage, tandis que les armateurs toucheront 21 euros par jour plus 4,75 euros par unité de tonnage, selon M. Lopez Veiga. Mais « ces aides ne viendront pas jusqu'à nous, les femmes qui travaillons dans le port » dans le secteur de l'économie informelle, prêche Josefina, une veuve dont le mari est mort en mer il y a quatre ans. « C'est horrible », dit-elle à propos de cette marée noire, qui lui rappelle le souvenir de l'*Agean Sea*, le pétrolier qui s'était brisé en deux il y a dix ans face à la côte de Galice, vers laquelle il avait déversé 79 000 tonnes de pétrole qui avait pris feu.

Le cas était différent, souligne le capitaine Canovas, car la fuite de l'*Agean Sea* « était plus concentrée ». Le *Prestige* n'avait contaminé, lundi soir, que des points isolés – 40 kilomètres au total, si on les met bout à bout, sur une étendue de quelque 150 kilomètres – de ce littoral, connu sous le nom de Costa da morte (Côte de la mort, en galicien), en raison de son climat difficile, cause d'innombrables naufrages.

Gabriel Rubio

## L'Europe face à quatre mille navires jugés « à risques »

Le pétrolier n'aurait été examiné que superficiellement depuis son dernier contrôle, en 1999

### BRUXELLES

de notre bureau européen

Une dizaine de pays européens ont offert une aide à l'Espagne, quand elle espérait encore pouvoir récupérer les quelque 70 000 tonnes de fioul lourd qui restaient dans les cuves du *Prestige*. Madrid demandait des équipements et des bateaux pour pomper les soutes et, déjà, l'aider à combattre une pollution qui s'annonçait dramatique.

La Galice pourrait désormais être confrontée à l'une des pires marées noires de l'histoire, deux fois plus importante que celle de l'*Exxon-Valdez* au large de l'Alaska en 1989, affirme le Fonds mondial pour la nature (WWF). Un expert français du Centre de documentation, de recherche et d'expérimentation (Cedre), à Brest, estime que la cargaison du tanker est comparable à deux fois et demie celle de l'*Erika*, le pétrolier maltais qui s'était échoué en 1999 au large de la Bretagne. Ce fioul, sans doute destiné à des centrales électriques ou des cargos lourds, était transporté de Riga, en Lettonie, vers Singapour pour le compte de Crown Resources AG, un consortium membre d'Alpha Group et basé à Gibraltar.

Ni la Lettonie ni Gibraltar ne sont membres de l'organisme international chargé du contrôle des navires

marchands.

Dès lundi 18 novembre, le problème avait pris une dimension européenne : le Portugal avait indiqué qu'il refuserait tout accostage dans un de ses ports et que, s'il était prêt à rechercher une solution, c'était « uniquement dans le cadre de l'Union européenne ». Désormais, il risque, lui aussi, de voir ses côtes souillées par le pétrole et de subir d'importants dommages écologiques. Toujours démunie face à des catastrophes de ce type, l'Europe pare, en fait, au plus pressé.

La Commission a indiqué que l'Espagne pourrait, en cas de nécessité, réorienter des fonds structurels d'aide aux régions défavorisées en fonction des conséquences de la marée noire qui, déjà, affecte le secteur de la pêche en Galice, à une époque de l'année où l'on récolte notamment de nombreux coquillages. Le nouveau Fonds européen de solidarité pour les catastrophes pourrait servir à dédommager les victimes, mais après qu'aura fonctionné le principe « pollueur payeur » et que le dommage aura été chiffré. Mariano Rajoy, le vice-premier ministre espagnol, a annoncé le dépôt d'une première plainte concernant l'état du bateau.

Le ministre grec de la marine, interrogé par la Commission sur le

passage du tanker dans le port de Kalamata, en juin, a indiqué qu'il n'avait pas été inspecté à cette occasion, puisqu'il n'effectuait qu'un transit et non une mission commerciale. Selon la Grèce, le *Prestige*, vieux de vingt-six ans, appartient à Mare Shipping Inc., une société libérienne, et serait exploité par Universe Marine Ltd, autre société libérienne mais possédant un bureau à Athènes. L'équipage aurait été essentiellement philippin. Toujours selon le ministre grec, le pétrolier aurait été contrôlé pour la dernière fois, aux Pays-Bas, en 1999. Une société russe aurait, en octobre, effectué une vérification superficielle.

#### CRITÈRES DE SURVEILLANCE

En principe, les Etats membres de l'UE doivent inspecter chaque année 25 % des bateaux qui accostent dans leurs ports. « Nous n'en sommes pas là », admet Dominique Bussereau, le secrétaire d'Etat français aux transports et à la mer. Les critères de surveillance ne seraient en fait respectés nulle part dans l'Union. Les inspecteurs montent sur quelque 12 000 navires chaque année, mais 700 seulement sont contrôlés en profondeur. Les décisions communautaires « Erika I », qui entreront en vigueur à la fin de 2003, prévoient un renforcement

des contrôles dans les ports et l'établissement d'une liste noire de bateaux dangereux. Tous les navires jugés « à risque » (4 000 environ) seront soumis à une inspection annuelle obligatoire. Les sociétés de classification devraient, elles aussi, être mieux surveillées et soumises à un audit, promet la Commission. Enfin les pétroliers à simple coque (comme l'*Erika* et le *Prestige*) seront bannis en 2015 « au plus tard ».

Bruxelles suggère des mesures complémentaires, dont certaines se heurtent aux résistances des Etats membres, telle la création d'un Fonds de compensation des dommages de la pollution, qui compléterait, à hauteur de 1 milliard d'euros, l'indemnisation des victimes. Une Agence européenne de la sécurité maritime sera créée en 2003 pour rapprocher les procédures d'inspection et évaluer les mesures de sécurité mises en place.

Les Etats préfèrent toutefois poursuivre la discussion au sein de l'Organisation maritime internationale plutôt qu'au plan européen. Bruxelles les « exhorte » d'accélérer les débats et les derniers événements devraient aider la Commission dans son combat « pour les droits des citoyens ».

J.-P. S.

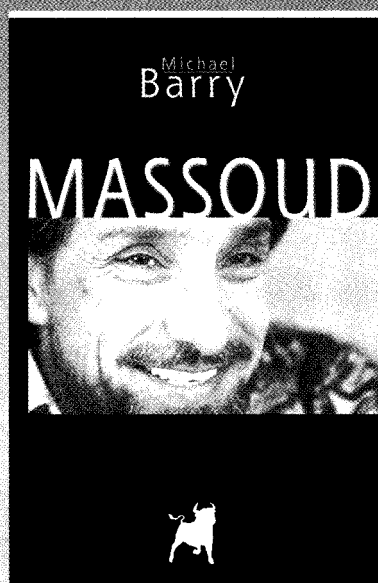
## PRIX FEMINA

Essai

"Une époustouflante biographie."  
Patrice de Beer, *Le Monde*.

"Ce livre passionnera les admirateurs de Massoud. Il donnera aussi des armes à tous ceux qui savent que la démarcation de deux islams, leur combat sans merci seront la grande affaire du siècle qui commence."  
Bernard-Henri Lévy, *Le Point*.

"Shakespeareien." *Liberation*.



Louis Audibert

## Recep Erdogan, en visite à Athènes, affirme la nécessité d'une solution négociée sur Chypre

« Nous ne devons plus confronter la Grèce comme une adversaire » a déclaré le nouvel homme fort de Turquie.

Le chef de l'AKP effectue une tournée européenne pour plaider la cause de l'adhésion de son pays à l'UE

### ATHENES

de notre envoyé spécial

Une garde d'honneur était alignée sur le tarmac de l'aéroport d'Athènes pour accueillir, lundi 18 novembre, le dirigeant du Parti de la justice et du développement (AKP), Recep Tayyip Erdogan, qui effectue une longue tournée des capitales européennes : une réception digne d'un chef d'Etat plus que d'un dirigeant de parti pour le vainqueur incontesté des élections turques du 3 novembre. S'il n'est pas actuellement en mesure d'assumer la fonction de premier ministre, son influence en tant que chef du parti qui contrôle 363 des 550 sièges au Parlement est considérable.

Les Grecs voulaient clairement faire bonne impression, car des signaux positifs ont été échangés de part et d'autre de la mer Egée ces dernières semaines. L'arrivée au pouvoir de Recep Erdogan, considéré comme un homme du peuple, capable de briser le statu quo, a soulevé de grands espoirs. Une conclusion positive au problème, jusqu'ici insoluble, de Chypre apparaît désormais concevable, même si de nombreuses difficultés subsistent. « Il y avait une atmosphère très chaleureuse. Les deux côtés veulent développer une amitié pour résoudre le problème de Chypre », commente Omer Celik, député de l'AKP qui participait à la rencontre entre le nouvel homme fort de Turquie et les dirigeants grecs.

« Nous ne devons plus confronter la Grèce comme une adversaire. Nous voulons renforcer les liens entre la Turquie et la Grèce », a déclaré M. Erdogan à l'issue de ses entretiens avec le premier ministre

grec, Costas Simitis. Ce dernier a réaffirmé que son pays, qui prendra la présidence de l'Union européenne au début de 2003, était prêt à appuyer, lors du sommet européen de Copenhague de la mi-décembre, la demande de la Turquie de se voir donner une date pour le début des négociations

### Une visite historique

A Nicosie, le Conseil national de Chypre, rassemblant les grands partis chypriotes grecs a accordé, lundi 18 novembre, son feu vert au président Cléridès pour accepter le plan de Fofi Annan comme texte de discussions. Le secrétaire de l'ONU avait demandé aux deux parties une première réponse pour savoir si elles acceptaient ou non le document comme base de négociations. A Athènes samedi, M. Cléridès s'était longuement entretenu avec le premier ministre grec, Costas Simitis, sur la conduite à tenir face au plan de l'ONU. « Nous aspirerons à obtenir un accord sans retard, cela dépend bien sûr de la volonté de l'autre partie », avait souligné M. Simitis ajoutant : « nous nous battons, il y a des points sur lesquels nous devons nous battre ». Artisan du rapprochement gréco-turc amorcé en juin 1999, le chef de la diplomatie grecque, Georges Papandréou, a qualifié la visite de M. Erdogan lundi à Athènes d'« historique ». Il n'a cessé de répéter ces derniers jours qu'une « solution satisfaisante » sur Chypre entraînera « l'amélioration rapide et spectaculaire des relations » entre Athènes et Ankara. — (Corresp.)

d'adhésion à l'UE. Mais il a rappelé que la Turquie doit encore « clarifier certaines questions » et il a souligné qu'Ankara devrait prendre note du fait qu'« une solution au problème chypriote aiderait à résoudre toutes les questions concernant les relations Union européenne-Turquie ».

Le plan soumis récemment par le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, qui envisage un seul pays composé de deux entités égales unies par une structure fédérale, a été officiellement accepté lundi à Nicosie par les Chypriotes grecs comme cadre de discus-

sion. Le côté turc, malgré les commentaires positifs de membres de l'AKP, n'a pas encore rendu son verdict officiel. M. Erdogan affirme que son gouvernement a la volonté politique de résoudre ce problème, mais ses commentaires sont devenus plus prudents. Il a exclu la possibilité d'arriver à une solution

### PORTÉ À PORTÉ

« M. Erdogan est absolument convaincu que la Turquie doit résoudre ce problème. L'opinion publique turque veut une solution », affirme néanmoins Nazli Ilıcak, ancienne députée du Parti de la Vertu, depuis l'an dernier par la cour constitutionnelle, et éditorialiste au quo-

tidien *Yeni Safak*. « Le ministère des affaires étrangères tente de l'attirer vers la ligne officielle, mais il va démontrer sa volonté. » La résistance de la bureaucratie pourrait ralentir la poursuite du processus, mais elle ne devrait pas décourager l'AKP, qui a fait de l'entrée à l'UE sa priorité.

« C'est un problème compliqué, qui a de nombreux aspects techniques », explique Husamettin Kavi, président de la chambre de l'industrie d'Istanbul, qui faisait partie de la délégation officielle. « Mais nous pensons tous que le plan de l'ONU est une bonne base de discussion. » M. Erdogan a entamé en Europe une démarche qui a contribué à la victoire électorale de son parti en Turquie : il fait du porte à porte. Après sa visite à Athènes, le dirigeant du AKP s'est rendu à Madrid pour y rencontrer José Maria Aznar, le premier ministre espagnol. « Obtenir une date pour les négociations d'adhésion permettrait d'accélérer le processus de réforme », a déclaré M. Erdogan à Madrid. « 70-75 % du peuple turc soutient la candidature à l'Union. Une réponse positive pousserait ce taux jusqu'à 75-80 %. Mais une décision négative apporterait de l'eau au moulin de ceux qui veulent saboter le processus. »

Il faudra attendre le 12 décembre pour savoir si les efforts du dirigeant turc, qui devait être reçu mardi soir à Berlin par le chancelier Schröder, porteront leurs fruits. M. Erdogan s'efforce de modifier l'image de la Turquie. Son attitude décontractée, son énergie et son ouverture au dialogue présentent un contraste marquant avec le gouvernement précédent. Mais l'AKP doit encore faire ses preuves.

Nicole Pope

## Les dix pays candidats à l'adhésion entreront dans l'UE le 1<sup>er</sup> mai 2004

Les Quinze restent inflexibles sur les conditions

### BRUXELLES

de notre bureau européen

Les pays candidats à l'Union européenne se sont livrés à un baroud d'honneur, lundi 18 novembre, à la fois à propos de la date de leur entrée dans l'UE, et afin d'obtenir des conditions financières plus avantageuses, notamment s'agissant du volet agricole. Les Quinze et la Commission européenne se sont montrés inflexibles sur le cadre financier, et ont confirmé que c'est le 1<sup>er</sup> mai 2004 que les Dix (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Lettonie, Lituanie, Estonie, Chypre et Malte), rejoindront la Communauté, et non dès le 1<sup>er</sup> janvier de la même année, comme le souhaitait notamment Varsovie.

La raison de ce délai, a expliqué le ministre danois des affaires étrangères, Per Stig Moller, dont le pays préside l'Union jusqu'à fin décembre, est purement « technique » : il fallait laisser un laps de temps suffisant entre la signature des traités d'adhésion et leur ratification par les Parlements des vingt-cinq Etats membres de l'Union élargie. Le précédent irlandais a incité les Quinze à la prudence, d'autant que certains pays (les candidats) ont d'ores et déjà annoncé leur intention d'organiser un référendum de ratification.

Le calendrier européen est ainsi clarifié : la fin des négociations d'adhésion (qui butent encore sur les questions financières et agricoles) aura lieu lors du sommet européen de Copenhague du 12 au 14 décembre. La signature des traités d'adhésion aura lieu sous présidence grecque, le 16 avril 2003 à Athènes, et les Dix feront leur entrée le 1<sup>er</sup> mai 2004. De son côté, la Convention sur l'avenir de l'Europe devrait terminer ses travaux à l'été 2003. Reste à fixer la date de la Conférence intergouvernementale (CIG)

qui devra se prononcer sur la réforme des institutions européennes sur la base des travaux de la Convention.

### DIFFICULTÉS À LA CIG

Les Quinze ont souligné lundi que les pays-candidats qui auront achevé leurs négociations participeront « à part entière » à la CIG. Cette précision allait de soi depuis le sommet européen de Nice, mais cela va mieux en le disant : plusieurs capitales de pays-candidats s'étaient émues de la volonté de certains des Quinze de leur accorder un simple « strapontin » à la CIG. Il va d'ailleurs se créer une situation curieuse : ces mêmes pays qui ne disposent que d'un statut d'observateur à la Convention, participeront de plein droit aux délibérations de la CIG, chargée de se prononcer sur les recommandations de la Convention... La dernière CIG ayant montré la complexité du jeu des alliances entre les Quinze, on imagine le surcroît de difficultés que va représenter la recherche de consensus à 25. Concernant les dernières négociations, les Quinze vont très vite faire des propositions définitives, et il est exclu d'accepter de nouvelles demandes.

Ayant longuement et vainement plaidé pour obtenir des conditions plus avantageuses, les Dix espèrent, dans le domaine agricole, un peu de flexibilité de la part des Quinze sur les quotas laitiers, lesquels, il est vrai, ont été fixés à un moment où la consommation de lait au sein de l'Union était nettement inférieure. Ceux des Dix qui sont de grands producteurs laitiers, ne veulent pas se retrouver dans la situation paradoxale d'avoir à importer du lait pour faire face à leur demande domestique.

Laurent Zecchini

### TROIS QUESTIONS À ... RECEP TAYYIP ERDOGAN

**1 En tant que chef de file de l'AKP, le parti qui a remporté les législatives du 3 novembre, vous effectuez, depuis mercredi 13 novembre, une tournée européenne. Quelle a été l'attitude des dirigeants que vous avez rencontrés sur la candidature de la Turquie à l'Union européenne (UE) ?**

Les réactions des trois chefs de gouvernement (italien, Silvio Berlusconi, grec, Costas Simitis, et espagnol, José Maria Aznar) ont été très favorables. Mes collègues et moi-même déployons actuellement tous nos efforts pour atteindre notre but. Les premiers ministres européens connaissent la situation et ils savent ce que nous voulons accomplir.

Nous avons maintenant un Parlement à deux partis et un gouvernement fort. Avec ce pouvoir fort, nous devrions réussir à finaliser le processus d'adhésion à l'Europe.

Le 12 décembre [au sommet de Copenhague], nous devons obtenir une date. L'Union européenne ne fera pas une erreur en nous l'accordant, car la Turquie n'est pas différente des pays qui sont en train de négocier ou de compléter leur adhésion. Au cours de la période

écoulée, le gouvernement et l'opposition ont démontré qu'ils étaient unis dans leur désir d'être membre de l'UE. Cette unité va continuer.

**2 Craignez-vous que les dirigeants européens vous fassent des promesses qu'ils ne vont pas tenir ?**

Bien sûr, il y a eu des exemples de ce genre dans le passé. Mais si vous faites attention, vous constaterez que toutes les déclarations ont été faites devant les médias, devant le monde. Nous soutenons les efforts de la Turquie en vue d'obtenir une date pour le début des négociations d'adhésion, ont-ils unanimement affirmé.

De plus, l'UE ne va rien perdre. Les négociations vont prendre cinq ans, six ans, sept ans. Durant cette période, nous aurons l'occasion de pallier nos lacunes. Les autres pays candidats ont également dû résoudre leurs problèmes. Mais si le résultat est négatif le 12 décembre, ce sera une honte face au reste du monde.

**3 Vous tentez en ce moment de créer un climat de détente avec**

la Grèce et de résoudre le problème de Chypre. Quelle sera la prochaine étape en ce qui concerne Chypre ?

Du point de vue du timing, c'est une période difficile. Rauf Denktaş (le leader de la partie turque de l'île) est malade. En Turquie, il y a eu une absence de gouvernement et au milieu de tout cela, le plan des Nations unies est sur la table. Le cabinet (turc) a maintenant été formé et nos collègues vont commencer les discussions préliminaires. Nous allons demander l'opinion de toutes les parties concernées, nous allons aussi parler à M. Denktaş. Ensuite, la situation sera plus claire.

Le plan de l'ONU a des aspects positifs et des aspects négatifs. Mais notre position est entièrement en faveur de négociations. Nous ne pouvons résoudre ces questions qu'en négociant. Nous sommes déterminés à confronter ces problèmes de façon directe et avec bonne volonté. Ni la Turquie et la Grèce, ni Chypre ne peuvent se permettre le luxe de continuer sans solution.

Propos recueillis par N. P.

## Un gouvernement resserré est formé à Ankara

### ISTANBUL

de notre correspondante

Le président Ahmet Necdet Sezer, après l'avoir examinée de près et suggéré des changements aux postes-clés, a approuvé lundi 18 novembre à Ankara la liste des ministres du nouveau gouvernement turc soumise par le premier ministre Abdullah Gül. Dominé par le parti de la justice et du développement de M. Erdogan, il comprend des personnalités d'autres sensibilités politiques.

Le 58<sup>e</sup> gouvernement, qui est désormais officiellement entré en fonction, est composé de trois vice-premier ministres et vingt et un ministres, soit environ dix ministres de moins que les gouvernements précédents.

Le ministère des Affaires étrangères a été confié à Yasar Yakis, un diplomate de carrière désormais à la retraite, qui a participé à la fondation du parti AKP. C'est un arabisant, spécialiste du Moyen-Orient, qui parle également anglais et français. Le poste de la Défense revient à Vecdi Gönül,

ancien président de la Cour des comptes et ami du chef de l'Etat.

Un choix particulièrement bien accueilli a été celui de Ali Babacan, un conseiller financier de 35 ans, éduqué aux Etats-Unis, qui devient ministre d'Etat en charge de l'économie. M. Babacan, qui a la confiance des marchés financiers, va avoir la tâche difficile de poursuivre le redressement d'une économie turque encore loin d'être tirée de la crise. Il est un des architectes du programme économique du Parti de la justice et du développement et il a déjà annoncé qu'il entendait poursuivre la coopération avec le Fonds monétaire international.

Plusieurs anciens membres du parti centriste de la Mère Patrie (ANAP), dirigé dans les années 1980 par Turgut Ozal, font leur retour au gouvernement. Abdulkadir Aksu, un député de Diyarbakir, ancien préfet et ministre de l'Intérieur à l'époque d'Ozal, reprend le portefeuille de l'Intérieur, alors que son collègue Cemil Cicek dirigera le ministère de la Justice. Ali

Coskun, ancien membre de l'équipe économique de Turgut Ozal, qui avait été considéré comme l'un des candidats potentiels pour prendre en main le portefeuille de l'économie, se voit confier le ministère du commerce et de l'industrie.

Le ministre de l'éducation nationale, Erkan Mumcu, est une recrue récente du AKP. Il avait occupé le poste de ministre du tourisme au sein du gouvernement précédent, avant de démissionner à la suite d'un différend avec son chef de parti Mesut Yilmaz.

Abdullatif Sener, un des trois vice-premier ministres au sein du gouvernement, avait assumé la fonction de ministre des finances au sein de la coalition formée en 1996 par le premier ministre islamiste Necmettin Erbakan.

La seule femme au sein du cabinet, Güldal Aksit, une avocate d'Istanbul, sera responsable du tourisme, qui est une source de revenus importante pour la Turquie.

N. P.



Breguet. La passion l'heure des Français.

Boutiques et Musée Breguet 20, Place Vendôme, 75001 Paris, tél. 01 47 03 65 00

Boutique Breguet, 25, Lu. Grauballe, 06400 Cannes, tél. 04 93 38 10 22

Boutique Taubert Hor., 6, Rue Royale, 75006 Paris, tél. 01 55 35 01 59

www.breguet.com

# Hans Blix fait état de « progrès » sur les modalités d'inspection en Irak

Au cours de sa première journée dans la capitale irakienne, le chef des experts en armement des Nations unies a récusé des procès d'intention et ouvert les négociations pour la reprise effective des vérifications, quatre ans après l'expulsion d'une précédente équipe d'inspecteurs de l'ONU

**BAGDAD**  
correspondance

Hans Blix, le chef de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection de l'ONU en Irak (Cocovinu), affichait une certaine satisfaction, lundi soir 18 novembre, après ses premiers entretiens avec des responsables irakiens. Il a fait état de « progrès » dans les discussions sur « les modalités de la reprise des inspections » de l'arme-

## Washington sonde Téhéran

L'administration américaine s'emploie, par tierces parties interposées, à obtenir de l'Irak qu'il décourage les chiïtes irakiens – 60 % de la population irakienne – de s'engager dans des actes terroristes ou d'avoir des velléités sécessionnistes en cas de guerre contre l'Irak, a rapporté, mardi 19 novembre, le *New York Times*. Les canaux de contacts incluent l'ambassade de Suisse à Téhéran, qui représente les intérêts américains en République islamique, plusieurs organismes d'aide humanitaire, les Nations unies et un groupe d'opposants chiïtes irakiens basé à Téhéran, le Conseil suprême de la révolution islamique en Irak. En échange, indique le journal, Téhéran demande la restitution de milliards de dollars gelés aux Etats-Unis depuis la révolution de 1979 et la garantie qu'une aide pour venir en aide aux réfugiés irakiens qui afflueront sur son territoire en cas de guerre.

ment irakien. M. Blix, qui est accompagné du directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Mohammed El-Baradei, devait avoir une nouvelle séance de travail, mardi, en principe avec les mêmes interlocuteurs : le général Hossam Amin, chef du département chargé des relations avec les inspecteurs de l'ONU, et le général Amer Al-Saadi, conseiller du président Saddam Hussein, avec lequel MM. Blix et El-Baradei avaient examiné, en octobre, à Vienne, la question du retour en Irak des experts du désarmement.

MM. Blix et El-Baradei étaient arrivés à la mi-journée dans la capitale irakienne, accompagnés de vingt-quatre techniciens de la logistique et des communications. L'aéroport Saddam, qui ne voit plus passer que quelques avions par jour, du fait de l'embargo imposé depuis douze ans par l'ONU, n'avait pas connu pareille animation depuis longtemps. Plus d'une centaine de journalistes, principalement arabes et américains, guettaient l'arrivée de l'Hercules C-130 blanc frappé du sigle « UN », en provenance de Chypre. MM. Blix et El-Baradei ont été accueillis sur le tarmac par le général Amin et par un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères. Leur entrée dans le hall de l'aéroport a provoqué un mouvement de foule, et une rangée entière de fauteuils en plastique a été brisée par la cohue des journalistes. En



Le chef de la mission des inspecteurs de l'ONU, Hans Blix (à droite sur la photo), et le directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Mohammed El-Baradei, ont eu leurs premiers entretiens, lundi 18 novembre au soir, avec les responsables irakiens. Une nouvelle séance de travail était prévue mardi.

NICHOLAS KAMM/AFP

face du panneau mural annonçant les arrivées, vide et cassé, ils ont improvisé une première conférence de presse. Campés dans le guichet d'informations de la compagnie Iraqui Airways, ils se sont vus rassurants.

« Nous sommes ici pour accomplir une tâche, et nous l'accomplirons avec professionnalisme et de façon compétente », a déclaré M. Blix. « Nous sommes ici pour une seule raison : le monde souhaite obtenir la garantie qu'il n'y a aucune arme de destruction massive en Irak », a-t-il ajouté. Répondant aux craintes irakiennes, relayées par la presse, de voir les inspec-

tions se transformer en un moyen de provoquer un incident conduisant à une guerre, M. Blix a expliqué que l'objectif était, au contraire, de permettre à l'Irak de réintégrer la communauté internationale. « Il s'agit d'une nouvelle opportunité, et nous espérons que cette occasion sera bien exploitée, afin que nous puissions sortir du régime de sanctions », a-t-il dit.

Il est également revenu sur les critiques formulées par l'Irak à propos de la précédente équipe d'inspecteurs. « La situation est tendue en ce moment, mais il s'agit d'une nouvelle opportunité, et nous sommes ici pour mener des inspections

crédibles. (...) Nous espérons que nous allons tous ensemble saisir cette occasion. »

## SOUS HAUTE PROTECTION

Les membres de la mission d'inspection se sont ensuite engouffrés dans une colonne de véhicules, des Mercedes aux vitres teintées pour les responsables, un bus des Nations unies pour le reste de l'équipe. Le convoi n'a bénéficié d'aucune escorte ni de motards, et les voitures ont été de leur klaxon pour dégager la voie dans les rues de Bagdad, jusqu'à l'Hôtel Rachid, en centre-ville. A l'arrivée, Hans Blix s'est précipité dans l'hôtel

sans prêter attention à la fameuse mosaïque de l'entrée représentant George Bush père, qui porte en arabe et en anglais la mention : « Bush est un criminel. »

A la question de savoir si les déclarations réitérées ces derniers jours par des officiels irakiens, selon lesquels le pays ne dispose plus d'armes de destruction massive, peuvent être retenues à charge et constituer une « violation substantielle » de la résolution 1441 du Conseil de sécurité de l'ONU, le porte-parole de la Cocovinu, Erwen Buchanan, a expliqué : « Nous n'avons pas à dire cela. Ce n'est pas à nous mais au Conseil de sécurité de décider ce qui constitue des violations. »

MM. Blix et El-Baradei sont à Bagdad pour préparer l'arrivée des inspecteurs du désarmement, qui doivent être à pied d'œuvre le 27 novembre. Ceux-ci habiteront à l'Hôtel Rachid, même s'ils passeront la plus grande partie de leur temps au siège des Nations unies dans la capitale irakienne. C'est dans ce bâtiment sous haute protection, route du Canal, dans les faubourgs de Bagdad, que se trouvent les bureaux de la Cocovinu, qui devront, dans un premier temps, être remis en état.

M. Blix doit revenir à Chypre, mercredi, en compagnie de dix membres de l'équipe qui l'accompagne. Les autres resteront à Bagdad.

Nicolas Héin

## Saddam Hussein a renforcé sa défense antiaérienne

**SELON LES SERVICES** américains de renseignement militaire, la défense antiaérienne en Irak s'est notablement développée et modernisée dans la partie centrale du pays, et moins dans le sud et le nord qui sont des zones dites d'exclusion de tout mouvement aérien irakien. Ces zones, créées en 1991 de façon unilatérale par Washington et Londres, sont de plus en plus fréquemment bombardées par les avions américains et britanniques depuis septembre 2001.

A l'heure actuelle, les Irakiens ont déployé dans la partie centrale de leur pays les deux tiers, en armement antiaérien, de ce qu'ils avaient installé, fin 1990, avant la guerre du Golfe. Ce secteur d'opérations couvre notamment les régions de Bagdad, Taji, Kirkouk, Tallil et de Tikrit, là même d'où est originaire Saddam Hussein. Il s'agit, pour l'essentiel, de batteries de missiles sol-air SA-2, SA-3 et SA-6 de conception ancienne ex-soviétique, d'un réseau de radars et de quelque 7 500 tubes d'artillerie antiaérienne de 23, 57 et 100 millimètres. Le dispositif est très centralisé par des commandements qui coordonnent les tirs depuis des PC régionaux basés à Kirkouk, Kut Al-Havy et Al-Ramadia.

Il semble que l'Irak dispose, grâce à des trafics avec des fournisseurs internationaux au marché noir, de

stocks suffisants de rechanges pour le maintien en état opérationnel des missiles SA-2 et SA-3. Les Chinois ont, d'autre part, livré – même s'ils s'en défendent – des fibres optiques qui permettent à ces systèmes d'armes d'être plus réactifs et d'éviter d'être neutralisés par des moyens de guerre électronique.

## TIRS D'INTIMIDATION

En revanche, le dispositif antiaérien dans le nord et dans le sud de l'Irak, régulièrement attaqué par les avions de la coalition anglo-saxonne, relève d'un commandement moins centralisé. Son état est plus rudimentaire. Il s'agit de quelques batteries de missiles sol-air SA-16 et SA-18 et, surtout, de missiles mobiles SA-7 et SA-14. Ces matériels, avec leurs radars qui se déplacent eux aussi, proviennent souvent de la région de Bagdad. Ils restent sur place deux ou trois jours, puis ils se retirent pour regagner leur point de départ ou ils s'évanouissent dans la nature. Leurs performances, évaluées en termes de précision, de portée et d'altitude, sont moindres que celles des équipements déployés dans le centre de l'Irak.

Entraînés autrefois par les Serbes, les servants de ces pièces manquent, à en croire les services américains, de savoir-faire. Ce qui expliquerait que les avions alliés aient

pu évoluer, jusqu'à présent, en toute impunité dans l'espace irakien.

La défense aérienne irakienne ne disposerait, selon les analystes américains, que de 20 à 30 intercepteurs Mig-25 et Mig-29, aux mains de pilotes qui volent entre 20 et 60 heures par an, quand leurs homologues de l'OTAN s'instruisent à raison de 180 à 220 heures par an.

Depuis le début de 2002, le Pentagone dit avoir comptabilisé, contre les avions américains et britanniques, 107 tirs d'intimidation de la défense antiaérienne irakienne dans le nord du pays et 259 dans le sud, sans atteindre leurs objectifs. Aujourd'hui, la fréquence, qui s'est accrue après le 16 septembre, date à laquelle Bagdad s'est dit prêt au retour des inspecteurs, de ces tirs dans les zones d'exclusion aérienne fait débat aux Etats-Unis. Scott McClellan, le porte-parole adjoint de la Maison Blanche, considère que ces attaques sont « une violation patente » de la résolution 1441 de l'ONU sur le désarmement de l'Irak. Mais Donald Rumsfeld, le secrétaire à la défense, s'est contenté d'indiquer, lundi 18 novembre, qu'il faudra juger ces attaques « sur une certaine période, raisonnable » et que « les affirmations selon lesquelles c'est quelque chose qui déclencherait une action sont incorrectes ».

Jacques Isnard

## A Bagdad : « Nous sommes prêts à nous sacrifier »

**BAGDAD**  
correspondance

« Avez-vous déjà vécu un raid de B52 ? Il y a d'abord les sirènes de la défense passive, puis on entend le

## REPORTAGE

### « Depuis “George Bush I<sup>er</sup>”, nous vivons toujours sous sa menace »

grondement des réacteurs. On se réfugie où l'on peut. Les bombes commencent à tomber. Il faut parfois un quart d'heure avant que le déluge de feu ne se tarisse. Quand on ressort, on découvre qu'une bombe a explosé juste à côté de votre maison... » Amr garde les portes d'une école. Les longues heures de solitude, assis sur une chaise sur le trottoir, l'ont rendu philosophe. Comme tous les Irakiens, il garde un souvenir effrayé de la guerre du Golfe. « Vous, les Occidentaux, vous ne vivez plus de guerre, vous ne pouvez pas savoir ce que c'est. » Il tâche de ne plus trop y penser. « C'est vous, les journalistes, qui en parlez tout le temps. A force d'en parler, vous allez voir, elle va finir par arriver. » Quand ?

« D'abord, il y a la fin du ramadan, puis les fêtes de fin d'année. Ce sera pour janvier. Oui, les Américains attaqueront en janvier ! »

Maki est pharmacien. Proche de la retraite, il a fait une partie de ses études en Angleterre et appartient à cette génération qui a connu un Irak libéral et très ouvert sur le monde. Il se refuse à pronostiquer un conflit mais essaie de raisonner de façon pragmatique. Il y a quelques semaines, il a fait creuser un puits dans son jardin afin de pouvoir continuer à disposer d'eau potable si sa distribution venait à être interrompue, comme en 1991. Une pompe manuelle lui permettra de ne pas avoir à compter sur l'électricité. « On ne sait jamais. Mais je ne suis pas inquiet : je ne stocke pas de nourriture. Pas encore. » De toute façon, le pharmacien affirme que l'on peut « très bien vivre trois mois sans nourriture, juste avec de l'eau ».

## « PAS D'ESPOIR, PAS D'AVENIR »

Ce n'est pas le cas de Mohammed. A 65 ans, des guerres, il en a vu d'autres. « Nous sommes tous préparés à la guerre psychologique, matériellement et de toute notre conviction religieuse. La guerre, nous l'avons suffisamment faite pour bien la connaître, et depuis “George Bush I<sup>er</sup>”, nous vivons toujours sous sa menace »,

dit-il. Prudent, il a commencé le rationnement. « Je stocke chaque mois la nourriture distribuée par le gouvernement, et un peu de celle que j'achète. » Depuis trois mois, les colis alimentaires distribués par l'Etat en marge du programme « Pétrole contre nourriture » ont même été doublés pour permettre à la population de constituer des réserves. Farine, sucre et huile, les rations demeurent toutefois largement insuffisantes pour vivre. Elles sont pauvres en protéines et ne comprennent pas de viande.

Pour Mohammed, la supériorité technique des armées occidentales importe peu. « Nos parents ont combattu les Anglais avec des armes antiques. Nous avons la conviction pour nous. Un réseau seul casse facilement, un fagot de roseaux liés ensemble ne cède pas. » Ahmed, un marchand de thé ambulancier, joue lui aussi les fiers-à-bras. « Les Irakiens n'ont pas peur des Américains ni de la guerre. Les Etats-Unis veulent nous occuper pour notre pétrole. Nous combattrons tous, femmes, enfants, vieillards, et Dieu nous aidera. »

Les officiels partagent unanimement cette position. « Nous sommes prêts à nous défendre », indique Majid Al-Barwary, député de Duhuk, au Kurdistan. Les armes américaines ne nous feront jamais peur, même si elles sont plus modernes que les nôtres. Nous sommes prêts à nous sacrifier pour cette guerre. »

Ali, lui, est désespéré. « Dans ce pays, nous n'avons pas d'espoir, pas d'avenir. Je ne vois pas ce qui pourrait nous venir en aide. Bien sûr, je pense qu'il y aura une guerre, mais la guerre, c'est un feu qui tombe d'abord sur les pauvres gens. Le gouvernement nous opprime et j'aimerais pouvoir penser que la vie sera meilleure après la guerre, mais on n'est jamais sûr de rien et je crains le pire. Un proverbe arabe dit : “Le mal que tu connais est toujours mieux que le bien que tu ne connais pas.” Un homme sage ne peut espérer autre chose que la paix. »

« Comment s'appellera-t-elle, cette guerre-là ? se demande Nadia. Désert quelque chose ? Après “Bouclier du désert”, “Tempête du désert”, “Renard du désert”, on sait comment les Américains considèrent l'Irak. Comment un peuple qui a 300 ans d'histoire peut-il nous mépriser à ce point, nous dont la civilisation remonte à 7 000 ans ? » s'indigne-t-elle.

Jean-Pierre Tuquoi

N. Hé.

## La grande mosquée de Casablanca est frappée de vieillissement précoce

**FACE À L'ATLANTIQUE**, dressée sur un terrain en partie gagné sur la mer, la grande mosquée de Casablanca, ce « mirage posé sur l'eau », est frappée de vieillissement précoce. Révélée par la presse marocaine, l'affaire aurait pu se résumer à une banale histoire de gros sous entre une poignée de compagnies d'assurances et d'entreprises du bâtiment. Mais le fait qu'elle concerne un édifice prestigieux, imprimé sur les billets de banque du royaume, lui donne un parfum de scandale. En pleine période de ramadan, la polémique se développe.

## « DES PILIERS MENACENT DE TOMBER »

Dix ans après son achèvement, la mosquée accuse déjà le poids des années. S'appuyant sur le rapport d'un expert adressé à la communauté urbaine de Casablanca et transmis au palais royal, l'hebdomadaire *Maroc Hebdo* a dénoncé un édifice « en danger d'effondrement ». Et le journal d'évoquer « des piliers qui menacent de tomber, du béton fissuré, de l'acier éclaté ». Pour éviter ce scénario-catastrophe, 400 millions de dirhams de travaux (40 millions d'euros environ) sont indispensables, écrit *Maroc Hebdo*.

Les autorités de Casablanca se sont empres-

sées de démentir, la semaine dernière, ces informations qualifiées d'« alarmistes ». Selon elles, les usures observées ne concernent qu'« une partie de l'esplanade surplombant la mer », et les piliers, qui supportent le monument principal, sont « intacts et résistants ».

Même son de cloche auprès de Bouygues, qui a construit le gros œuvre. « Le problème est cantonné au parvis, dont une partie du béton s'est décollée. D'ici trois semaines nous proposerons des solutions à notre client et la mosquée sera très bien rénovée. Le coût du sinistre ne devrait pas dépasser 6 millions d'euros », affirme-t-on à Paris.

Cependant, l'affaire est plus complexe. Derrière la querelle sur l'étendue des dégâts et le montant du préjudice se cache un contentieux entre Bouygues et les sociétés qui ont assuré le chantier. Qui doit payer pour des problèmes apparus, alors que la durée exacte de la traditionnelle garantie décennale fait partie du contentieux ? Les dégâts de l'édifice résultent-ils d'une usure naturelle ou de malfaçons ? Le tribunal de commerce de Casablanca a été saisi, et des experts ont été appelés à se prononcer. En attendant que la justice tranche, la mosquée Hassan II

reste ouverte au public. Cet ouvrage exceptionnel, dont le minaret culmine à 200 mètres, est le site religieux le plus haut du monde. Il peut accueillir plus de 100 000 personnes, dont 25 000 dans la salle de prière, luxueuse avec ses dalles de marbre blanc à l'infini, ses dizaines de lustres en verre de Murano, ses centaines de fontaines et de vasques, ses coupoles de bois précieux...

## « C'EST NOTRE TOUR EIFFEL »

Conçue par un architecte français, Michel Pinseau, décédé depuis, le bâtiment a été décoré par des dizaines de milliers d'artisans marocains.

Invités dans les années 1980 à financer l'édifice par le biais de contributions « volontaires », qui ne l'étaient pas toujours, les Marocains ne se bousculent pas pour aller y prier. La mosquée fait davantage recette auprès des touristes étrangers, autorisés à la visiter, que parmi les habitants de Casablanca restés fidèles à leur mosquée de quartier. Pour autant, les Marocains sont fiers du grand chantier d'Hassan II. « C'est notre tour Eiffel », résume un journaliste du royaume..

**Gérard Zriji**  
préface de Denis Clair

**l'avenir  
du travail  
protégé**

et intégration

ENSP

AFPUD SODIS  
ISBN 2-85952-715-X 120 p., 19,82 €

**Centres d'aide par le travail**  
Un état des lieux documenté  
et critique, assorti de propositions  
concrètes pour l'avenir.

Disponible en librairie ou auprès des Editions ENSP

EDITIONS  
ENSP

École nationale de la santé publique  
CS 74312 - 35043 Rennes cedex  
Tél. 02 99 54 90 98  
editions@ensp.fr - www.editions.ensp.fr

## Amram Mitzna est favori pour l'investiture des travaillistes israéliens lors du scrutin du 28 janvier

L'actuel maire de Haïfa, challenger de Benyamin Ben Eliezer, veut repositionner le parti à gauche. Il exclut une participation à un gouvernement d'union nationale

### JÉRUSALEM

de notre correspondante

Le nouveau chef du Parti travailliste israélien, qui devait être élu mardi 19 novembre par les 110 000 militants du pays, n'a que peu de chances de devenir le premier ministre d'Israël lors des élections générales qui l'opposent au Likoud (droite) d'Ariel Sharon le 28 janvier. L'issue des primaires travaillistes, qui, ces derniers mois, ont vu s'affronter trois candidats, n'en demeure pas moins un enjeu important pour la future configuration politique du pays.

Si, comme tous les derniers sondages l'indiquent avec constance, le maire de Haïfa, Amram Mitzna, l'emporte face à son plus sérieux adversaire, l'actuel chef du parti, Benyamin Ben Eliezer, et sur l'ancien syndicaliste Haïm Ramon, le camp travailliste devrait se réinstaller clairement dans l'opposition. M. Mitzna, présenté comme le plus à gauche des trois postulants, a d'ores et déjà annoncé qu'il refuserait de participer à un gouvernement d'Union nationale dominé par les partis de droite et d'extrême droite. Une rupture fondamentale par rapport à son rival, M. Ben Eliezer, qui fut pendant vingt mois le ministre de la défense d'Ariel Sharon et qui n'a pas exclu de réitérer l'expérience au lendemain des prochaines élec-

tions. Pour les détracteurs de M. Ben Eliezer, le choix de demeurer dans le gouvernement d'Union nationale en dépit de la politique suivie par M. Sharon a brouillé l'image du Parti travailliste, transformé en « Likoud bis » aux yeux de bon nombre d'électeurs de gauche. « Pour exister à nouveau, nous

veau » constituent, selon les observateurs politiques, les seules chances pour le Parti travailliste de « sauver les meubles » lors des prochaines élections. « La désignation de Mitzna à la tête du parti est l'unique moyen de lui redonner une dynamique ; il pourrait alors se produire le même phénomène que lors-

de cinq aujourd'hui), le parti historique de la gauche israélienne a tout intérêt à se démarquer de ses adversaires.

En annonçant clairement qu'il était prêt à négocier sans condition avec les Palestiniens, voire à discuter avec Yasser Arafat, traité en pestiféré par l'ensemble de la classe politique israélienne, M. Mitzna est allé à l'encontre des positions actuelles des responsables de la droite, qui prônent « l'arrêt total des violences » avant toute reprise des discussions et l'éviction ou l'expulsion de M. Arafat.

Mais le maire de Haïfa a aussi largement débordé M. Ben Eliezer sur sa gauche. A l'instar de la droite, ce dernier pose des conditions à la reprise des négociations avec les Palestiniens et s'engage moins clairement que M. Mitzna sur le démantèlement de la plupart des colonies. Les engagements du maire de Haïfa comportent toutefois des revers. En empiétant ainsi sur le territoire du parti de gauche Meretz, le Parti travailliste pourrait compromettre des alliances futures. Par ailleurs, ce nouvel ancrage risque de lui faire perdre en chemin la partie la plus centriste de son électorat.

M. Ben Eliezer ne s'y est pas trompé : lors des débats avec M. Mitzna, il s'est prévalu d'être le seul candidat à pouvoir glaner des voix de droite. « Chaque attentat apporte un démenti aux partisans du camp de la paix qui croient encore qu'il y a chez les Palestiniens des partenaires à qui parler », rappelle aussi un pacifiste déabusé. Si la campagne électorale est ponctuée d'attentats, l'aile gauche des travaillistes aura bien du mal à imposer ses vues à un électorat tétanisé par les actes de terrorisme.

Outre ce contexte défavorable aux discours jugés trop conciliants envers les Palestiniens, le Parti travailliste, s'il se lance dans la bataille avec M. Mitzna, devra faire face à un déficit d'image. Contrairement à tous ses adversaires à l'intérieur ou à l'extérieur de son parti, l'homme ne dispose pas d'une stature nationale, et ses quelques prestations médiatiques n'ont pas suffi à l'imposer. « Il aurait fallu à Amram six mois de plus pour se faire connaître et faire connaître ses idées », reconnaît l'un de ses proches.

S. L. B.

Stéphanie Le Bars

### Washington : la colonisation doit cesser

Washington désapprouve le projet israélien de construction de couloirs pour les colons juifs autour d'Hébron et a pris contact avec Israël à ce sujet, a révélé, lundi 18 novembre, le département d'Etat. « Nous pensons que conformément aux recommandations de la commission Mitchell, les activités israéliennes de colonisation doivent cesser, a déclaré un porte-parole. Nous comprenons le droit des Israéliens à se défendre (...), mais nous continuons d'exhorter les deux parties à s'abstenir d'initiatives unilatérales qui aggravent une situation déjà dangereuse. »

Par ailleurs, l'Agence de l'ONU pour l'aide aux réfugiés palestiniens (Unrwa) a annoncé qu'elle lancerait, mardi, un appel de fonds global pour 2003 de près de 200 millions de dollars, pour le plus grand programme d'aide alimentaire jamais organisé dans les territoires palestiniens. Quelque 222 000 familles en ont besoin, contre 11 000 avant la seconde Intifada. « Je doute qu'il y ait jamais eu dans l'histoire le cas d'une société qui ait perdu la moitié de ses revenus en deux ans », a commenté Peter Hansen. - (AFP.)

avons besoin d'une cure d'opposition », défend une militante de Tel-Aviv. Dès l'annonce de sa candidature à la tête du parti, mi-août, M. Mitzna s'est donc proposé de « reconstruire une force politique alternative » au Likoud.

Ce repositionnement à gauche et l'émergence d'un « homme nou-

que la gauche a fait revenir Itzhak Rabin, ambassadeur aux Etats-Unis, en 1973, après la guerre de Kippour [un an plus tard, M. Rabin devenait premier ministre] », insiste un spécialiste de la gauche israélienne.

Crédité d'à peine vingt sièges dans les sondages (contre vingt-

### PROFIL LE SUCCESSEUR NATUREL D'ITZHAK RABIN

Ses trente ans de carrière dans l'armée israélienne, son grade de général et son inexpérience sur la scène politique nationale ont conduit certains commentateurs à le comparer à Ehoud Barak, l'ancien premier ministre. Ses positions marquées à gauche sur le règlement du conflit avec les Palestiniens ont amené les autres à en faire un nouveau Yossi Beilin, le chef de file des « colombes » au Parti travailliste. Ses proches lui prêtent une filiation plus prestigieuse et le présentent comme le successeur naturel d'Itzhak Rabin, le père du processus de paix. S'il est élu, mardi 19 novembre, à la tête du Parti travailliste israélien, Amram Mitzna, le maire de Haïfa, devra faire rapidement la preuve de ses qualités personnelles.

Il a, sur le papier, les atouts pour incarner l'homme providentiel dont a désespérément besoin la gauche, assommée par l'échec de

M. Barak en 2001 et déboussolée par vingt mois de participation au gouvernement d'union d'Ariel Sharon. Après dix ans passés aux commandes de l'une des plus grandes villes du pays, il dégage une image de « sérieux », de « simplicité », de « intégrité ». Ses partisans le disent à mille lieues des manœuvres d'appareil qui rythment la vie du parti. Il a lui-même érigé son provincialisme et son manque d'expérience politique en argument.

Une stratégie qui frise parfois la naïveté. « S'il mène les travaillistes aux élections, son slogan de campagne pourrait être : "Gouverner Israël comme j'ai géré Haïfa" », confie fièrement l'un de ses proches. Or, si nul ne conteste la réussite du maire dans la gestion de la ville, notamment en termes de coexistence judéo-arabe ou d'intégration des immigrés, personne n'imagine que la méthode puisse s'appliquer au pays tout entier.

Avant tout désireux de s'en remettre à un homme nouveau, les travaillistes ont choisi d'occulter les maladroites ou les insuffisances de leur poulain. Sa barbe grise, son style décontracté et modeste, ses origines kibboutzniks et ses promenades solitaires sur le front de mer à Haïfa ont, depuis trois mois, autant marqué les esprits que son programme.

L'ancien général, âgé de 57 ans, qui a servi en Cisjordanie durant la première Intifada, peut compter sur le soutien des Arabes israéliens, des retraités et des habitants des kibboutz. Plus partisans « social-démocrate » que « socialiste », soucieux de rassurer les troupes centristes de son parti, il tente de se poser en rassembleur et recuse le qualificatif de « gauchiste », préférant se définir comme « patriote ».

S. L. B.

Stéphanie Le Bars

## Après la tuerie du kibboutz Metzger : pas de vengeance, seulement la justice

### KIBBOUTZ METZGER

de notre envoyé spécial

Odette plaisante un instant avec les petites filles qui jouent devant la cantine du kibboutz avant de repren-

### REPORTAGE

« La coexistence, ici, c'est un mode de vie, pas un slogan. Il faut que l'on s'y accroche »

dre son travail de comptable dans l'usine attenante qui fabrique du matériel d'irrigation. Un peu plus loin, les vaches laitières avalent leur ration d'ensilage en faisant tintinna-

buler les ferrures de leurs crèches. Faire comme si rien n'avait changé, malgré les patrouilles inhabituelles de jeeps militaires, malgré les grondements de l'engin de terrassement qui s'active le long de la clôture du village collectif en passe d'être dégagée des roseaux et des bougainvilliers qui y avaient pris leurs aises.

C'est ici, dans ce havre champêtre, que trois adultes et deux enfants ont été abattus par un assaillant palestinien, dans la nuit du 10 au 11 novembre. L'homme qui avait pénétré facilement dans l'enceinte du kibboutz avait tout d'abord assassiné une femme à proximité de la cantine. Il avait ensuite tué le secrétaire du village collectif en charge de la sécurité ce soir-là et accouru dès les premiers coups de feu. Puis il avait pénétré à l'intérieur d'une mai-

son et exécuté une mère de famille et ses deux enfants âgés de quatre et cinq ans avant de prendre la fuite. Le kibboutz Metzger venait à son tour de subir une violence devenue banale à force d'être répétée.

### BONNES RELATIONS

« Après le drame, j'ai reçu beaucoup d'appels de condoléances d'amis arabes israéliens et palestiniens, assure Amichai Milberg, qui a délaissé ses serres le temps du repas. Le kibboutz a toujours voté à gauche, à gauche des travaillistes, disons à 97 % pour le Meretz. Aujourd'hui, j'espère que les gens vont rester fidèles à leurs convictions mais je crains que certains ne se posent des questions. Je peux le comprendre. La voix de l'émotion risque de couvrir celle de la raison. »

Fondé en 1953, le kibboutz a toujours eu de bonnes relations avec les habitants des villages arabes israéliens voisins comme avec ceux situés en Cisjordanie, de l'autre côté de la « ligne verte », quasiment au bout de ses champs. Les Palestiniens de Qafin s'étaient d'ailleurs adressés aux responsables du village collectif lorsqu'ils avaient pris connaissance du tracé du futur mur censé protéger Israël d'incursions en provenance des territoires palestiniens. Au vu des dommages considérables que les constructions risquaient de causer à l'économie de cette localité, le kibboutz avait plaidé pour des modifications auprès de l'armée, mais en vain.

« Pour nous, il s'agissait d'une démarche normale, pas du paternalisme, précise Dov Avital, responsable des études économiques au sein du

mouvement des kibboutz et résident de Metzger. La coexistence, ici, c'est un mode de vie, pas un slogan. Il faut que l'on s'y accroche. Si nous changions d'avis, nous entrerais dans le jeu de ceux qui sont venus pour tuer. Ce serait un succès encore plus grand pour eux. »

« Nous, nous voulions que ce mur passe sur la "ligne verte", sur la frontière car cela en est une. C'était la seule formule acceptable », assure Amichai, qui poursuit, désabusé : « Quand je vois tous ces oliviers arrachés, dont je sais, en plus, que les entrepreneurs tireront de l'argent en les revendant... »

Aussitôt après l'attaque, le candidat travailliste Amram Mitzna, proche du milieu kibboutznik, est venu à Metzger. L'homme est apprécié, même si personne ne se fait d'illusions sur ses chances de devenir premier ministre. Plus tard dans la même journée, Ariel Sharon a lui aussi fait la visite et assuré que les crimes ne resteraient pas impunis. « Je ne demande pas la vengeance, estime Dov, je veux simplement que celui qui a fait cela soit capturé et jugé. Je ne suis pas convaincu par le déploiement de force à Tulkarem et à Naplouse » qui a suivi le raid meurtrier.

Amichai, qui a effectué son service militaire à Gaza pendant la première Intifada, a gardé en souvenir « les visages des enfants quand nous faisons irruption chez eux au milieu de la nuit pour arrêter leur père ». Il secoue la tête. « Cela ne peut qu'entretenir la haine, la solution n'est pas la force. »

Gilles Paris

## Nouveaux heurts à l'université de Téhéran



HASAN SARBAKHSHIAN/AP

TÉHÉRAN. De nouvelles échauffourées ont opposé, lundi 18 novembre à l'université de Téhéran, des étudiants réformateurs à des miliciens islamistes. Selon des témoins, quelque trois cents miliciens ont pénétré dans le hall de l'université où se tenait un rassemblement de plus de 3 000 étudiants, en solidarité avec l'intellectuel Hachem Aghajari, condamné à mort

pour pensée dissidente. Plusieurs étudiants auraient été blessés.

Pourtant, la veille, l'ayatollah Ali Khamenei, le Guide de la République islamique, avait ordonné la révision du procès de M. Aghajari dont l'affaire doit également être examinée par le Conseil suprême de la sécurité nationale dirigé par le président réformateur, Mohammad Khatami. Cet organisme, qui comprend les plus hautes autorités du pays, ne peut intervenir dans la procédure judiciaire. En revanche, il peut formuler des suggestions, dont celle de proposer au Guide la remise en liberté de M. Aghajari, incarcéré depuis le mois d'août et condamné à la peine capitale le 6 novembre. - (AFP, Reuters.)

## Soudan : prolongation de la trêve jusqu'au 31 mars 2003

NAIROBI. Le gouvernement soudanais et les rebelles de l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA), en guerre depuis 1983, ont décidé, lundi 18 novembre, dans un accord conclu à Nairobi, de prolonger jusqu'au 31 mars 2003 le « protocole d'accord sur la cessation des hostilités » signé le 15 octobre. Par ailleurs, un second document, portant sur le partage du pouvoir, a également été paraphé. Selon ce document, les parties « sont parvenues à un accord sur le partage du pouvoir, l'appareil judiciaire et les droits de l'homme ». Dans ce texte, Khartoum et la SPLA s'accordent à « organiser des élections libres et justes » pendant une période intérimaire de six ans. Les négociations pour mettre fin à cette guerre civile, qui a fait près d'un million et demi de morts et déplacé quatre millions de personnes, doivent reprendre en janvier 2003. - (AFP, Reuters.)

## Prise d'otages, par un ancien élève, dans une école à Barcelone

BARCELONE. Un adolescent masqué a pris en otage, lundi 18 novembre, pendant trois heures et demi, 25 élèves d'une école de la périphérie de Barcelone avant d'être maîtrisé par un policier déguisé en livreur de pizzas. Les élèves retenus, ainsi que leur institutrice, sont sortis sains et saufs de l'aventure (photo). Le ravisseur, âgé de 17 ans, est un ancien élève de l'établissement, en échec scolaire. Il a expliqué son geste en avançant les « besoins économiques » de sa famille. Il exigeait une rançon d'un million d'euros pour libérer les enfants, âgés de 8 à 10 ans. Le jeune homme, dont l'identité n'a pas été révélée, est entré dans l'école sans éveiller de soupçon, parce que sa sœur y est élève - et a figuré parmi les otages. Armé d'un couteau, il a fait irruption dans la salle de classe. Des négociations se sont engagées peu après et un premier groupe de seize enfants a été libéré au bout de deux heures. Vers 19 h 30, la police a maîtrisé le jeune homme qui, à ce moment-là, détenait encore quatre enfants. L'individu a dû être retenu pendant quelque temps dans l'école, sous la protection de la police, alors que des parents et des habitants exprimaient leur colère dans la rue.



TONI ALBRI/AP

Il a expliqué son geste en avançant les « besoins économiques » de sa famille. Il exigeait une rançon d'un million d'euros pour libérer les enfants, âgés de 8 à 10 ans. Le jeune homme, dont l'identité n'a pas été révélée, est entré dans l'école sans éveiller de soupçon, parce que sa sœur y est élève - et a figuré parmi les otages. Armé d'un couteau, il a fait irruption dans la salle de classe. Des négociations se sont engagées peu après et un premier groupe de seize enfants a été libéré au bout de deux heures. Vers 19 h 30, la police a maîtrisé le jeune homme qui, à ce moment-là, détenait encore quatre enfants. L'individu a dû être retenu pendant quelque temps dans l'école, sous la protection de la police, alors que des parents et des habitants exprimaient leur colère dans la rue.

## Nouvelles interpellations dans l'enquête sur l'attentat de Djerba

PARIS. Trois ressortissants tunisiens ont été arrêtés à Paris, lundi 18 novembre, dans le cadre de l'enquête ouverte en France après l'attentat-suicide contre une synagogue de Djerba (Tunisie) qui a fait 21 morts, le 11 avril. Deux hommes et une femme ont été interpellés à Belleville, dans le 19<sup>e</sup> arrondissement, puis placés en garde à vue dans les locaux de la direction de surveillance du territoire (DST). L'une d'entre elles, au moins, est suspectée d'avoir apporté une assistance logistique à Oualid Naouar, le frère du kamikaze Nizar Naouar, notamment pour l'achat d'un téléphone satellite dont ce dernier se serait servi pour appeler Khaled Cheikh Mohammed, le chef des opérations extérieures d'Al-Qaïda au Pakistan. Oualid Naouar a été mis en examen, le 12 novembre, par les juges antiterroristes Jean-Louis Bruguière et Jean-François Ricard pour « complicité d'assassinat et de tentative d'assassinat ». - (AFP.)

## Arrestation d'un Australien, militant soupçonné d'Al-Qaïda

CANBERRA. Un homme soupçonné d'avoir voulu détruire l'ambassade d'Israël à Canberra et le consulat d'Israël à Sydney, Jack Roche, a été arrêté par la police fédérale australienne dans la nuit du mardi 19 novembre à son domicile de la banlieue de Perth, dans l'Etat d'Australie-Occidentale. Ce militant de 49 ans, né en Grande-Bretagne et converti à l'islam il y a dix ans, avait reconnu il y a deux semaines dans le quotidien *The Australian* avoir appris en Afghanistan à utiliser des explosifs. Il aurait également reconnu s'être rendu dans la ville de Banting, en Malaisie, où un des représentants d'Oussama Ben Laden en Asie du Sud-Est, connu sous le nom de Hambali, lui aurait demandé de recruter en Australie « trois ou quatre Caucasiens » afin de former une cellule d'Al-Qaïda. L'avocat de M. Roche, M<sup>r</sup> Robert Mazza, a affirmé que son client plaiderait non coupable face aux accusations portées contre lui par la police fédérale. - (Corresp.)



ventes des domaines

47, rue Louis Blanc - 92984 La Défense Cedex  
Tél. 01 49 04 01 82 - Fax. 01 49 04 01 80



DOMAINES

Départ des ventes : 01 49 04 01 82 - 17, rue Scribe, 75436 Paris cedex 09

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES  
Jeudi 05 décembre 2002 à 13H30 à Paris

Salle des Ventes des Domaines - 17, rue Scribe

APPARTEMENTS

sur PARIS 9<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup>, 15<sup>ème</sup>, 17<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup>

Mises à Prix : de 10 500 € à 71 000 €

Renseignements et consultation des cahiers des charges :  
du LUNDI au VENDREDI de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h

VENTES IMMOBILIERES - BUREAU 107

17, rue Scribe 75436 PARIS CEDEX 09

Tél : 01.44.94.78.19 ou 01.44.94.78.22

FRANCE  
DOM

La décision du groupe hôtelier Accor et celle de la compagnie pétrolière Texaco de se désengager progressivement de la Guadeloupe révèle la **CRISE ENDÉMIQUE** des départements d'outre-mer. Les

Guadeloupéens éprouvent un sentiment d'injustice et contestent l'image de « *poudrière sociale* » de leur département, les partenaires sociaux se veulent positifs. Reste la question du **CHÔMAGE DES JEUNES**,

particulièrement préoccupante, et, aussi, un malaise diffus dans une société marquée par son **HISTOIRE**. Les DOM n'en sont pas moins confrontés à des problèmes économiques et sociaux réels. La Réunion

lutte pour le maintien de ses **6 800 EMPLOIS-JEUNES**. Aux Antilles, les producteurs de banane, touchés par une grave crise de trésorerie, vont recevoir des aides de l'Etat et de l'Union européenne.

## La crise de la Guadeloupe révèle le malaise de l'outre-mer

Chômage, emplois précaires, dépendance vis-à-vis de la métropole : les départements d'outre-mer connaissent des difficultés endémiques. Toutefois, les élus domiens s'étonnent de la soudaine inquiétude manifestée ces derniers jours en métropole

**LES ÉLUS** de Guadeloupe sont furieux. « *Pour la première fois* », assurent-ils, l'image de leur île n'est plus associée à la Route du rhum, la célèbre course à la voile en solitaire. Alors que la crise sociale aux Antilles suscite un intérêt inhabituel en métropole, cet « oubli » de la Guadeloupe, dans la promotion de la traversée de l'Atlantique, est ressenti comme une nouvelle vexation, qui vient s'ajouter à l'annonce d'un possible désengagement du groupe Accor aux Antilles (*Le Monde* du 16 novembre).

En prélude au 85<sup>e</sup> congrès de l'Association des maires de France (AMF), ouvert, mardi 19 novembre, à Paris, les élus de Guadeloupe ont convaincu l'ensemble de leurs collègues d'outre-mer de la nécessité de réagir. Le congrès des maires de communes de l'outre mer a ainsi dénoncé, dans une

motion adoptée samedi 16 novembre, « *la campagne de déstabilisation de l'industrie touristique aux Antilles orchestrée par le groupe Accor* » et « *son chantage au départ* ». Solidaires des professionnels du tourisme, les élus n'ont pas admis la mise en cause par la direction du groupe hôtelier des conditions d'accueil en Guadeloupe. « *Il est vrai qu'il y a chez nous un climat social agité, beaucoup de chômage et de la délinquance, mais on a un peu diabolisé la situation* », minimise Julien Chovino, maire communiste de Morne-à-l'Eau et président de l'association des maires de Guadeloupe.

L'ancien député (RPR) Philippe Chaulet, maire de Bouillante, est plus direct. « *La vérité, c'est qu'après avoir bien sucé la poire, Accor menace de se retirer pour faire monter les enchères* », dit-il. Evoquant la concurrence, sur le

marché du tourisme, de Cuba ou de Saint-Domingue avec les Antilles françaises, M. Chaulet assure même que « *certaines investisseurs anticipent sur la mort de Fidel Castro* ».

Si plusieurs conflits sociaux – marins pêcheurs, entrepreneurs de transports de matériaux de construction, artisans taxis – sont venus émailler l'actualité ces derniers mois en Martinique, le climat social y est bien moins tendu qu'en Guadeloupe, où le syndicat indépendantiste UGTG – en conflit aujourd'hui avec Texaco – a profité des nombreux emplois créés par les communes.

En Martinique, le nombre de jours de grève a diminué de 91 % en quatre ans. Mise en place voici trois ans par les employeurs, les centrales syndicales et l'Etat, avec l'aide logistique de l'Institut national du travail de Lyon, pour moder-

niser le dialogue social en Martinique, l'Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail a contribué à cet apaisement. Les pouvoirs publics envisa-

### La dépendance vis-à-vis de l'extérieur est d'autant plus perceptible que les filières de production sont mal en point

gent d'ailleurs de créer une structure du même type en Guadeloupe.

En Guyane, une grève paralyse actuellement la grande distribution : à l'appel de l'Union des tra-

vailleurs guyanais (UTG), elle aussi indépendantiste, le personnel de trois supermarchés s'est mis en grève le 12 novembre, suite au licenciement d'un employé pour vol de marchandise, ce que le syndicat dément. Trois jours plus tard, le mouvement s'est étendu aux autres enseignes du groupe Cora, qui détient le quasi-monopole de la grande distribution en Guyane.

S'il est très variable d'un département à l'autre, le climat social dans les DOM est l'une des traductions de difficultés structurelles persistantes. Le quasi-monopole d'Air France dans la desserte aérienne a occupé, lundi 18 novembre, une grande partie de la réunion des maires de l'outre-mer. Unanimes, ceux-ci se plaignent des coûts élevés engendrés par l'insuffisance des liaisons aériennes.

La Guyane subit, en outre, un décalage entre sa forte croissance

démographique et un retard en équipements, notamment de logements et d'écoles. « *Nous courons après la démographie. Nous devons construire au moins un collège par an, mais nous ne recevons pas de l'Etat des dotations suffisantes pour y faire face* », explique Alain Tien Liong, conseiller général (divers) chargé des affaires scolaires. Selon le recensement, environ 1 000 enfants – beaucoup plus selon les syndicats d'enseignants – n'étaient pas scolarisés à la rentrée.

La dépendance vis-à-vis de l'extérieur est une autre source de difficultés, d'autant plus perceptible que les filières de production sont mal en point. En Martinique, le tourisme et la banane sont touchés, de même que le bâtiment : malgré les besoins en infrastructures et en équipements, les collectivités publiques n'investissent quasiment plus depuis deux ans. Résultat : les quelque 4 000 salariés officiels du secteur sont dans l'incertitude, avec des faillites en cascade.

Extrêmement dépendante du secteur spatial, qui représente un quart de l'emploi dans le département, 26 % du PIB et 65 % des importations, la Guyane voit ses productions locales accusées de baisses régulières : c'est le cas du bois guyanais, durement concurrencé sur le marché antillais par le bois brésilien, et de l'une de ses principales recettes à l'exportation, la pêche à la crevette, qui est tombée de 4 000 tonnes à un peu plus de 3 000 tonnes en moyenne annuelle.

En réponse aux inquiétudes exprimées par les élus sur la continuité territoriale, la ministre de l'outre-mer, Brigitte Girardin, est venue qu'il y a « *depuis le début de 2001, une dégradation de l'offre aérienne* ». « *Le passeport mobilité institué depuis l'été pour les jeunes constitue un premier pas vers la continuité territoriale* », a-t-elle affirmé, en ajoutant que le gouvernement prendrait de nouvelles mesures en ce sens dans le projet de loi programme.

Ce texte, qui devrait être examiné par le Parlement début 2003, proposera notamment un nouveau système d'exonération des charges sociales lié à la création d'emplois, ainsi qu'une extension des mécanismes de défiscalisation. M<sup>me</sup> Girardin a également rappelé qu'elle travaille, depuis septembre, avec le secrétaire d'Etat au tourisme, Léon Bertrand – ancien député de la Guyane –, à un plan de relance du tourisme outre-mer.

Jean-Baptiste de Montvalon  
et Jean-Louis Saux  
(avec nos correspondants)

## Les Guadeloupéens contestent l'image de « poudrière sociale » de leur île

POINTE-À-PITRE

de notre envoyé spécial

Qu'arrive-t-il à la Guadeloupe ? Elle-même n'en sait trop rien, et se demande pourquoi la métropole s'interroge à ce point sur sa santé économique, mais aussi morale. Bien sûr, il y a eu le 9 novembre et l'annonce, par le groupe hôtelier Accor, de son retrait progressif des Antilles françaises en raison, notamment, de l'attitude « *inamicale, voire agressive* » d'une partie du personnel à l'égard de la clientèle. Mais cette accusation, si elle a piqué au vif les 422 000 Guadeloupéens, n'a fait que renforcer un sentiment d'injustice. Voilà en effet des années que l'archipel conteste l'image de « *poudrière sociale* » minée par l'assistanat, un chômage endémique (24,2 % de la population active) et un nombre alarmant de RMistes (25 492). De fait, la situation est plus complexe, et les Antillais n'ont pas totalement tort de reprocher à la métropole – certains disent « *la France* » – d'avoir une vision déformée des réalités locales. A les entendre, la Guadeloupe – certains disent « *ce pays* » – n'est pas au bord de la révolution. Pas davantage, en tout cas, que lors des précédentes périodes de tension...

La mouvance indépendantiste reste ultraminoritaire (moins de 5 % de l'électorat) et bien moins active que dans les années 1980. Quant à l'agitation sociale, elle se limite pour l'essentiel à un conflit – certes très dur – entre le syndicat indépendantiste UGTG et la compagnie pétrolière Texaco. C'est précisément la radicalisation de l'UGTG qui suscite le



Raymond Gauthier, principal dirigeant de l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG), devant le dépôt des camions-citernes de la compagnie Texaco, bloqué par des chauffeurs à l'appel du syndicat indépendantiste.

plus d'inquiétudes (*Le Monde* du 12 novembre). Ainsi, mardi matin 19 novembre, alors qu'un militant de cette organisation devait comparaître devant le tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre, la police redoutait des incidents.

Peut-on pour autant parler de « *poudrière sociale* » ? Une majorité de Guadeloupéens s'y refusent. Quant aux décideurs, ils invitent à la nuance. « *Le pays n'est pas à feu et à sang, il y a juste un effet de loupe, car nous sommes dans un espace insulaire* », assurait récemment le préfet de région, Dominique Vian, avant d'énoncer des motifs de satisfaction : un relatif recul du chômage (-3 % en trois ans) ; 4 000 créations d'entreprises en 2001 ; un double-

ment en dix ans du nombre de touristes (de 300 000 à 600 000).

Les partenaires sociaux s'évertuent aussi à être positifs, à l'image de Ferdinand Quillin, secrétaire général de Force ouvrière : « *La Guadeloupe ne sombre pas dans le pessimisme. Les gens s'en sortent à peu près avec les allocations, le RMI et surtout le travail au noir. Maintenant, il faut se pencher sur l'avenir des jeunes. Est-ce normal que 20 % des diplômés se tourment les pouces ?* »

« **LES JEUNES SONT MAL** »

A l'évidence, il s'agit là du dossier le plus délicat. Laïla Cassubie, responsable de Contact rue, une association d'aide aux personnes en difficulté, avoue son impuissance :

« *Les jeunes sont mal. On ne sait plus quoi leur dire pour les aider. Quelquefois, j'ai le sentiment d'être sur un volcan* ». La crise, même si elle n'a pas la gravité que lui prête la métropole, est indéniable. Trois causes principales sont invoquées pour l'expliquer. D'abord, la conjoncture : les Antilles ne sauraient échapper aux turbulences mondiales. Ensuite, la mentalité d'une partie du patronat, qui a tardé à accepter toutes les règles du jeu social et l'a payé, ces dernières années, de grèves très dures. Enfin, les blocages provoqués par l'UGTG, de moins en moins populaire et qui apparaît comme un frein au dialogue, donc au développement. Patrick Vial-Collet, chef de file des patrons locaux (Medef), l'estime en

perte de vitesse : « *Le point culminant du mal-être guadeloupéen a été atteint en juin 2001. Depuis, la population a pris conscience des dérives de l'UGTG. Il convient maintenant d'établir les règles du dialogue. L'UGTG sera la bienvenue, si elle le souhaite* ».

Il reste à savoir si le malaise n'a pas des causes plus profondes. Ne faut-il pas y voir une crise identitaire ? Une déprime qui n'oserait dire son nom ? Ou la marque d'une fracture entre la Guadeloupe dynamique des entrepreneurs et celle des RMistes ? Comme toujours dans cette société complexe et multiraciale, de telles interrogations débouchent sur des débats plus vastes, sur l'histoire de la communauté noire, la place des jeunes, les insuffisances de la classe politique locale, ou encore les relations avec une métropole dont l'archipel paraît plus dépendant que jamais. « *La Guadeloupe demeure un pays qui a un peu peur de lui-même* », résume un haut fonctionnaire.

« *Nous sommes à un tournant de notre histoire* », constate pour sa part Ary Ancelade, président de la puissante Fédération du bâtiment. Indépendantiste dans les années 1980, il assure que l'heure n'est plus à ce type de combat. « *Le contexte n'est pas le même, la France a évolué dans le bon sens. De notre côté aussi, il faut changer les mentalités, arrêter de tuer l'économie comme le fait l'UGTG. Cette population est remplie des séquelles du passé colonial, de l'esclavage. Aujourd'hui, elle doit regarder vers l'avant* ».

Philippe Broussard

## Le projet de loi sur la décentralisation vise à contrer les velléités indépendantistes

**POUR** le garde des sceaux, Dominique Perben, le projet de loi constitutionnelle sur l'organisation décentralisée de la République doit permettre de renforcer l'« *appartenance à la République* » de chacune des collectivités d'outre-mer : « *Elle aura pour effet d'empêcher toute sortie de la communauté nationale sans révision préalable de la Constitution* ». La mesure la plus symbolique consiste à inscrire

nominativement chacune des collectivités d'outre-mer dans la Constitution, y compris Mayotte, qui ne s'est constituée qu'en 1976 en collectivité territoriale. Ces verrous supplémentaires destinés à prévenir des visées autonomistes n'ont toutefois pas suffi à rassurer certains élus domiens, au premier rang desquels la droite réunionnaise. Objets de leurs foudres, la modification de l'article 73 de la Constitution autorisant dans certaines conditions les assemblées locales à adapter des lois nationales et la possibilité, sous réserve d'approbation par un référendum, de passer du statut de département d'outre-mer à celui de collectivité d'outre-mer.

A l'issue du débat au Palais de Luxembourg, le sénateur Jean-Paul Virapoullé (UC, Réunion) a réussi à faire adopter un amendement excluant la Réunion de ces dispositions. Il y a toutefois toutes les raisons de penser que cette mesure d'exception ne franchira pas l'obstacle de l'Assemblée nationale, dont la commission des lois a mani-

festé le souhait de rétablir le texte initial. La ministre de l'outre-mer elle-même, Dominique Girardin, n'avait pas caché ses réserves, tout en préférant s'en remettre « *à la sagesse du Parlement* ». Du coup, mardi 19 novembre, dix-neuf mairies de droite de la Réunion ont décidé de fermer leurs services administratifs afin de « *défendre le statut départemental* ».

Mais, au-delà du texte sur la décentralisation, c'est d'ores et déjà la loi-programme, qui devrait être examinée au printemps 2003, qui fait l'objet de toutes les attentions. M<sup>me</sup> Girardin entend, notamment, assouplir largement le système de défiscalisation déjà en vigueur, estimant que « *la loi Pons de 1986 a été vidée de son contenu* », ainsi qu'elle le déclarait dans *Les Echos* du 18 novembre. L'instrument privilégié de ces incitations fiscales devrait être le Fonds d'investissement des départements d'outre-mer (Fidom), qui devrait toutefois être sérieusement remanié.

Patrick Roger

## Le groupe Accor moins ferme sur son retrait

Il se dit prêt à contribuer à la mise en valeur du patrimoine antillais

**ACCOR**, qui avait annoncé une réduction progressive de ses activités aux Antilles, semble assouplir sa position. Il n'y a pas aujourd'hui de « *plan arrêté ni de calendrier précis pour un désengagement aux Antilles* », précise le groupe hôtelier. Il explique qu'il a réalisé de nombreux investissements financiers et humains, et que la lettre adressée au secrétariat général de l'Elysée n'avait qu'un objectif :

« *informer les pouvoirs publics en expliquant les raisons des difficultés de l'exploitation hôtelière touristique aux Antilles* ».

**SEPT HÔTELS SUR LES DEUX ÎLES**

Accor, qui exploite sept hôtels sur les deux îles, se dit prêt à participer, avec tous les partenaires concernés, à l'étude de solutions permettant d'« *améliorer la mise en valeur du patrimoine touristique* ».

## Texaco suspend ses livraisons de carburants

La compagnie pétrolière américaine Texaco a annoncé, lundi 18 novembre, qu'elle avait décidé de ne pas reprendre la livraison de carburants à ses stations guadeloupéennes et qu'elle envisageait un retrait du département. Cette décision a été prise « *dans l'intérêt [des] locataires-gérants et de leurs employés et dans celui du personnel de la compagnie, car la sécurité est essentielle* », a déclaré Garry Desamours, son principal dirigeant local, sur Radio Caraïbes international. « *Nos actionnaires ont ras-le-bol et nous ne pouvons pas continuer à opérer dans cet environnement* », a ajouté M. Desamours. La Société antillaise des pétroles Texaco possède 14 stations-service en Guadeloupe. Lundi matin, de longues files d'attente ont continué à se former devant celles-ci, pour la plupart en rupture de stocks.

Le syndicat indépendantiste UGTG, qui « *exige* » que Texaco attribue à trois de ses adhérents la location-gérance d'une de ses stations-service, a bloqué son parc de camions-citernes, dont un seul est en service, sous escorte policière, depuis trois semaines. – (AFP.)

aux Antilles ». Il reprend ainsi l'idée, lancée par le secrétaire d'Etat au tourisme, Léon Bertrand, de la signature d'une charte par l'ensemble des acteurs de la filière touristique – voyageurs, hôteliers, transporteurs, syndicalistes – afin de promouvoir cette destination. Pour l'heure, tous les établissements du groupe sont ouverts – et même pratiquement complets – en raison de l'arrivée prochaine de la Route du rhum.

En faisant ces déclarations apaisantes, les responsables du groupe Accor répondent aux inquiétudes exprimées par M. Bertrand et par la ministre de l'outre-mer, Brigitte Girardin, sur la pérennité de l'activité d'un groupe implanté depuis plus de trente ans en Guadeloupe et en Martinique. Ces menaces de retrait intervenaient au moment même où l'Union générale des travailleurs guadeloupéens (UGTG) lançait un appel à la « *mobilisation générale* » pour soutenir des pompiers en conflit avec Texaco.

François Bostnavaron

**BACHELIERS 2002**  
 ➤ **PRÉPAREZ SCIENCES PO EN 1 SEMESTRE (JANVIER-MAI)**  
 ➤ **ET INTÉGREZ LA 2<sup>ÈME</sup> ANNÉE**  
**ISTH**  
 01 42 24 10 72  
 www.isth-es.com

## FRANCE

Edouard Balladur, député (UMP) de Paris et ancien premier ministre

## « L'empilement des structures administratives conduit à la confusion et au gaspillage »

Le débat sur le projet de loi de décentralisation reprend mardi 19 novembre à l'Assemblée nationale

## QUATRE DÉPARTEMENTS TOUCHÉS PAR LE CHÔMAGE

Guadeloupe		Martinique	
Population	422 496 hab.	Population	381 427 hab.
Chômage	31 %	Chômage	26,3 %
Bénéficiaires du RMI	16,1 %	Bénéficiaires du RMI	17,8 %
Emplois-jeunes	1 890	Emplois-jeunes	4 000
Guyane		Réunion	
Population	157 274 hab.	Population	741 300 hab.
Chômage	20 %	Chômage	33,4 %
Bénéficiaires du RMI	22,6 %	Bénéficiaires du RMI	21,7 %
Emplois-jeunes	1 500	Emplois-jeunes	6 800

Sources : Insee, Le Monde, ministère de l'Outre-Mer

## A la Réunion, partis et syndicats veulent sauver les emplois-jeunes

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION  
de notre correspondant

En visite à la Réunion en septembre, Brigitte Girardin avait assuré, à propos des emplois-jeunes et des contrats aidés en général, que « personne ne restera au bord du chemin ». Prenant au mot la ministre de l'outre-mer, les intéressés sont descendus à plusieurs reprises, le mois dernier, pour défendre un dispositif que le gouvernement veut remettre en cause.

Dans le département, 6 800 personnes bénéficient actuellement d'un contrat emploi-jeune. Près de 2 000 travaillent dans l'éducation nationale, principalement comme aides éducateurs ; plusieurs dizaines officient dans d'autres administrations et dans la police. Mais c'est dans les collectivités territoriales et dans quelque 800 associations que sont employés les deux tiers d'entre eux. Ce qui fait dire à Jean-Hugues Ratenon, porte-parole du collectif « *Emploi en danger* », que la suppression du dispositif est « une insulte à l'action citoyenne ».

## « TÂCHES INGRATES »

Les emplois-jeunes ne cessent de clamer leur « utilité ». Le collectif souligne, notamment, que « les activités mises en place grâce à ces jeunes sont devenues une nécessité quotidienne pour la population des cités et des quartiers ». « C'est nous qui faisons toutes ces tâches ingrates. C'est injuste qu'on nous jette comme ça », lance Nathalie, 30 ans, employée depuis trois ans par une mairie comme agent de développement associatif. Le collectif a rapidement boudé la « cellule de reclassement » constituée sous la présidence du préfet. Dès la première réunion de son comité de pilotage, le 10 octobre, ses représentants ont quitté la salle en exigeant « un diagnostic complet des emplois créés à la Réunion » par le gouvernement Jospin et la prolongation des contrats en cours.

Reconnaissant la gravité de la situation, l'ensemble des partis

politiques et des syndicats ont apporté leur soutien aux emplois-jeunes. Jean-Luc Poudroux (UMP), le président du conseil général, souhaite que le dispositif soit « maintenu au moins sur les trois prochaines années », le temps de trouver une solution d'insertion ou de formation pour les jeunes. Christophe Payet, le député socialiste, propose d'affecter au financement des contrats les sommes dégagées par la suppression de la prime d'éloignement des fonctionnaires. Le groupe La Relève (UDF) plaide pour l'intégration des emplois-jeunes dans les collectivités qui les emploient. Soulignant que le secteur marchand ne peut déjà pas accueillir le flux des jeunes arrivant chaque année sur le marché du travail, le Medef et l'Organisation réunionnaise des petites et moyennes entreprises (ORPME) ont averti que les entreprises ne pourraient pas embaucher tous les emplois-jeunes.

Le président (PCR) du conseil régional, Paul Vergès, a organisé, le 4 novembre, une réunion extraordinaire associant l'ensemble des acteurs. La droite a dénoncé une « récupération » politique. Mais personne n'a contesté les propositions formulées à cette occasion : prolongation d'un an des contrats arrivant à échéance en 2002 et 2003 ; réalisation, dans un délai de trois mois, d'une évaluation du dispositif ; constitution de commissions pour étudier les conditions d'intégration des emplois-jeunes dans le service public et les collectivités locales, ainsi que les sources de financement des associations.

« L'emploi des jeunes dans une zone fortement touchée par le chômage doit faire l'objet d'un consensus », plaide le collectif Emploi en danger. « L'emploi n'a pas de couleur politique. Si les politiques et les collectivités optent pour une position commune, le gouvernement ne pourra que suivre. »

Hervé Schulz

## Aux Antilles, les planteurs de banane subissent une crise de trésorerie

FORT-DE-FRANCE

de notre correspondant

Dix ans après le spectaculaire occupation des pistes des aéroports de Pointe-à-Pitre et de Fort-de-France par les planteurs, l'incertitude sur l'avenir de la filière bananière – première production antillaise – est à nouveau pesante.

En novembre 1992, la fronde avait été menée par les plus grands propriétaires, et tolérée ou soutenue par la plupart des responsables politiques locaux. Les agriculteurs protestaient contre l'inertie des instances communautaires européennes devant l'agressivité de leurs concurrents d'Amérique centrale et du Cameroun. La chute sévère des cours de la banane cultivée en Guadeloupe et en Martinique avait été si brutale que la plupart des exploitations se trouvèrent virtuellement en faillite.

Le gouvernement avait alors arraché de Bruxelles la mise en place du système protecteur de l'organisation commune de marché. Entré en vigueur en juillet 1993, ce dispositif permet le versement d'une aide financière compensatoire destinée à combler les écarts entre le prix de revient et un prix de référence calculé sur le cours moyen. Ces données sont réactualisées chaque semestre.

Durant les cinq premières années, ce système a puissamment aidé à la modernisation de la filière, qui représente 6 % des emplois, directs ou indirects, dans les deux

îles. Mais les planteurs de banane subissent aujourd'hui une nouvelle crise structurelle, que traduit une trésorerie tendue des exploitations. La réforme du mécanisme de l'aide compensatoire est au centre de leurs préoccupations. Versée tous les six mois, elle ne permet pas aux plus petits exploitants ou aux plus endettés de faire face à leurs échéances. « Ces jours-ci, le prix de revient moyen d'un kilo de banane tourne autour de 58 centimes, alors que le prix de vente moyen en Europe oscille de 23 à 38 centimes », souligne Christian Dachir, administrateur de la FDSEA-Martinique. Résultat : un décalage croissant entre les recettes et les dépenses. Les prêts relais négociés avec les banques ne suffisent plus à assumer les charges, d'autant que la gestion de nombreuses petites plantations est assurée par les groupements professionnels.

Des mesures d'urgence ont été prises, le 6 novembre, à Bruxelles. Les planteurs antillais ont obtenu une revalorisation de l'aide compensatoire de 28,4 centimes par kilo, loin des 50 centimes réclamés. En Martinique, une enveloppe globale de 2,3 millions d'euros est financée par la région, le département et l'Etat, afin de passer le cap de la fin d'année. Ces aides ponctuelles permettent de différer la survenue de la crise. Jusqu'à quand ?

Jean-Marc Party

LE TEXTE de cet entretien a été relu et amendé par M. Balladur.

Le projet de loi constitutionnel qui va être débattu à l'Assemblée nationale vous satisfait-il ?

Pour l'essentiel, oui. Son inspiration me paraît excellente. Je n'ai pas d'inquiétude : il ne remet nullement en cause l'unité de la République. La centralisation correspondait à une idéologie fondée sur l'idée que l'homme, quel que soit son lieu de résidence, devait être soumis aux mêmes règles, aux mêmes lois, que l'uniformité assurait le maintien de l'unité. Aujourd'hui, pour assurer le dynamisme, la création, on a besoin d'avoir des entités territoriales plus autonomes. C'est d'ailleurs l'exemple que nous donnent nos voisins européens. Sans décentralisation, il n'y aura pas de réforme de l'Etat. C'est l'idée de liberté, de souplesse et de contrat qu'il faut mettre en œuvre.

Si j'avais une réserve à faire, j'aurais souhaité qu'on aille un peu plus loin sur la question de l'expérimentation : au terme de l'expérience, faut-il nécessairement la généraliser dans toutes les régions ? Faut-il que toutes les régions aient les mêmes compétences dans tous

les domaines ? Je ne le crois pas : on peut conclure de l'expérimentation que les régions – ou les départements – peuvent exercer des attributions différentes.

En multipliant les expérimentations, ne risque-t-on pas de renforcer les inégalités ?

Il faut voir la réalité. Les moyens dont disposent les collectivités pour accomplir leurs tâches sont aujourd'hui déjà inégaux. Il faut donc des mécanismes de péréquation, c'est là que l'Etat doit intervenir. Il faut assurer un minimum de justice dans la répartition des recettes collectives.

Tout est dans la notion de diversité. Est-ce que la République s'accommode de la diversité ? La diversité, c'est pour nous, Français, une sorte de révolution idéologique. L'expérimentation, c'est la possibilité de l'exception par rapport à la règle. Il ne faut pas assimiler gaullisme et centralisation. Combien de fois faudra-t-il répéter que c'est sur la décentralisation et la régionalisation que le général de Gaulle a décidé de quitter le pouvoir ? Qui a déclaré qu'il fallait mettre fin à l'effort multiséculaire de centralisation, sinon de Gaulle ?

Vous êtes partisan d'affirmer clairement le rôle des régions.

Il n'y a que quelques régions d'importance et de poids économique comparables aux grandes régions étrangères. Il faudra probablement procéder à des regroupements. On peut s'interroger sur la nécessité de maintenir séparées Basse et Haute-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire.



« Qui a déclaré qu'il fallait mettre fin à l'effort multiséculaire de centralisation, sinon de Gaulle ? »  
ÉDOUARD BALLADUR

De même en ce qui concerne l'avenir des départements. Soyons clairs, je ne propose pas de supprimer le département. Mais il est évident que l'empilement des structures administratives conduit à la confusion et au gaspillage. A terme, le département devrait prendre la forme d'une circonscription subordonnée à la région. C'est ce que j'ai appelé l'« évaporation progressive » des départements.

Beaucoup d'élus se montrent

pour le moins réticents à l'égard d'une telle évolution.

Là aussi, il s'agit de s'appuyer sur l'expérimentation, pas de prendre une mesure générale. Ne pourrait-on pas tenter une expérience dans des régions qui n'ont que deux départements ? Une des façons de faire accepter cette proposition pourrait être que les conseillers généraux soient en même temps conseillers régionaux.

Pensez-vous qu'une telle évolution soit vraiment dans l'esprit de la loi constitutionnelle ?

Pas nécessairement encore. Mais le grand mérite d'une réforme fondée sur l'expérience est qu'elle est évolutive. L'idée d'uniformité qui est le cœur de la pensée politique classique est une idée qu'il faut adapter aux circonstances. Il faut à la fois un minimum d'égalité – il n'est pas question d'avoir un droit du mariage différent selon les régions – et en même temps une diversité, essentiellement dans le champ économique et fiscal.

Propos recueillis par  
Patrick Roger  
et Laetitia Van Eckhout



BOUCHERON

Paris Cannes Saint Tropez www.boucheron.com

# Les amis de José Bové sont prêts à se mobiliser pour obtenir une grâce présidentielle

La Cour de cassation devait statuer, mardi, sur sa condamnation en appel à 14 mois de prison ferme

CETTE fois, la Confédération paysanne se prépare au pire. C'est à 14 heures, mardi 19 novembre, que la Cour de cassation doit rendre son arrêt sur le verdict de la cour d'appel de Montpellier, qui avait condamné José Bové à quatorze mois de prison ferme, pour une opération de destruction de plants de riz transgénique en juin 1999. Alors qu'en première instance, le tribunal correctionnel de Montpellier avait prononcé une peine de dix mois avec sursis, la juridiction d'appel a conclu à six mois d'emprisonnement ferme, auxquels s'ajoute la révocation d'un sursis de huit mois prononcé pour une autre affaire de destruction d'OGM à Agen.

« Vu le réquisitoire de l'avocat général, qui a conclu au rejet du pourvoi, on est plutôt inquiet », indique Jean-Emile Sanchez, l'un des porte-parole du syndicat paysan. « Le signal envoyé par ce réquisitoire n'est clairement pas bon », confirme Me François Roux, avocat de José Bové, mais aussi de René Riesel et Dominique Soulier, également condamnés dans cette affaire. Dès lors, plus question de se « faire avoir » comme en juin, résume M. Sanchez. La « Conf » et ses soutiens avaient, en effet, été pris de court par l'incarcération de 44 jours de M. Bové pour le démontage du chantier de McDonald's de Millau. « On pensait que ces faits seraient amnistiés », soupire M. Sanchez.

Cette fois, d'Attac au groupe des dix (union syndicale qui regroupe notamment les SUD), tous les « amis » ont été réquisitionnés.



José Bové, le 9 novembre, à Florence, en Italie, lors du défilé antimondialisation qui a rassemblé quelque 500 000 personnes. La Confédération paysanne a déjà récolté la signature de 850 maires s'opposant à son incarcération et prêts à « former une délégation qui demanderait à être reçue par Jacques Chirac ».

Une grande campagne de cartepétition demandant au président de la République d'exercer son droit de grâce est prête à démarrer. Chaque section départementale de la Confédération paysanne doit tenir une conférence de presse dès la tombée de l'arrêt. Et le syndicat a déjà récolté la signature de 850 maires – ruraux pour la plupart – s'opposant à l'incarcération de M. Bové. « Ils sont d'accord pour former une délégation qui demanderait à être reçu par

Chirac », indique M. Sanchez. La liste complète de ces élus devrait être publiée par *Le Monde diplomatique* dans son numéro de décembre. Par ailleurs, la Confédération va appeler l'ensemble des organisations politiques et syndicales à appuyer la demande de grâce.

Et Me Roux entend retourner devant la cour d'appel de Montpellier pour y déposer une requête en non-révocation du sursis. Pour l'avocat de José Bové, la justice a amené le leader paysan « à payer

de sa personne au-delà du convenable ». Il souligne que « la désobéissance civile telle qu'il la pratique est de l'ordre du symbolique. Or la justice ne répond pas au symbole par le symbole. Quatorze mois de prison ferme pour un dirigeant syndical agissant dans le cadre d'une action collective, cela ne s'est pas vu depuis la guerre ». Dès lors, estime Me Roux, « José doit se préserver. Ce n'est pas la peine qu'il accumule sur lui des mois de prison. Il peut continuer son combat par d'autres moyens. Mais sur le type d'actions qu'il a menées, il faut, comme cela était le cas avec le mouvement des objecteurs de conscience, que d'autres militants prennent désormais le relais ».

## TOURNANT TACTIQUE

Ce constat est partagé à la Confédération paysanne depuis plusieurs mois. Certains responsables s'en étaient ouverts, avant l'été, à M. Bové, jugeant excessive la polarisation sur sa personne et « casse-gueule » sa décision de ne pas accepter les aménagements de peine proposés pour l'affaire du McDo de Millau.

« En face de nous, nous avons des gens qui sont dans l'optique de casser les leaders. C'est vrai que des militants comme Bové ou moi, qui ont des sursis, ne doivent plus être en première ligne. Il faut élargir. De toute façon, le mouvement ne se résume pas à une dizaine de personnes », indique Jean-Emile Sanchez, confirmant ainsi le tournant tactique du syndicat paysan.

Caroline Monnot

# En 2002, les déficits publics atteindront 2,8 % du PIB

Ce dérapage est dû à une dégradation des comptes de l'Etat de 2,4 milliards d'euros

JEAN-PIERRE RAFFARIN a finalement décidé de laisser filer le déficit. La situation économique est effectivement plus mauvaise que prévu : la croissance ne devrait être que de 1 % en 2002 alors que le gouvernement attendait 1,2 %. Qui plus est, à Bruxelles, le mal est fait : la Commission européenne doit en effet lancer, mardi 19 novembre, une procédure dite d'« alerte précoce » contre la France, en raison de la dérive de ses finances publiques. Le projet de loi de finances rectificatives pour 2002 qui sera adopté en conseil des ministres, mercredi, fait donc apparaître une nouvelle dégradation du déficit budgétaire.

Le quotidien *La Tribune* de lundi indique que ce dernier approcherait les 47 milliards d'euros alors que le gouvernement tablait sur 44,6 milliards d'euros. Selon nos informations, ceci devrait faire monter à 2,8 % la part des déficits publics (Etat, Sécurité sociale, collectivités locales) dans le produit intérieur brut (PIB), qui s'approcherait ainsi de la barre symbolique des 3 % inscrite dans le Traité de Maastricht. Le gouvernement prévoyait jusqu'ici que les déficits représenteraient 2,6 % du PIB en 2002. Sur ces 0,2 point de PIB de hausse, la moitié est imputable au régime de l'Unedic et l'autre moitié au budget de l'Etat.

Au ministère de l'économie, on confirme ces chiffres. Les comptes de l'Etat se sont effectivement encore dégradés par rapport à ce qui était inscrit dans le collectif de cet été, sous l'effet du ralentissement économique. Dans le nouveau projet de loi de finances recti-

ficative, les recettes fiscales sont amputées de 1,6 milliard d'euros, en raison notamment de l'effondrement des marchés boursiers et des plus-values mobilières. De plus, la mise en place de la Direction des grandes entreprises, chargée du calcul et du recouvrement des impôts des grandes sociétés, s'est accompagnée de l'accélération de remboursements de TVA et d'impôt sur les sociétés. La mauvaise conjoncture s'est aussi traduite par une revalorisation proche de 1 milliard d'euros des transferts de l'Etat aux administrations de Sécurité sociale.

## EXASPÉRATION

Le gouvernement ne pourra dès lors plus expliquer la dérive des finances publiques françaises par la seule mauvaise gestion socialiste. Il lui faudra assumer qu'il y a, lui aussi, participé, notamment en allégeant de 2,5 milliards d'euros dès 2002 l'impôt sur le revenu. Il lui faudra aussi affronter une certaine exaspération des députés qui doivent voter, mardi, la deuxième partie du projet de loi de finances pour 2003.

Ce budget est d'ores et déjà obsolète puisqu'il est construit à partir de chiffres 2002 dépassés. Certains élus de droite avaient déjà modérément apprécié qu'Alain Lambert leur annonce, en plein débat budgétaire, que le gouvernement procéderait dès janvier à des annulations de crédit. La Commission européenne ne devrait pas non plus cacher sa désapprobation.

Virginie Malingre

## Longtemps bienveillante à l'égard des manifestants de la FNSEA, la justice commence à sanctionner leurs débordements

LE PORTE-PAROLE de la Confédération paysanne, qui a déjà connu la prison, risque de passer quatorze mois derrière les barreaux pour la destruction de riz OGM. Or plusieurs actions menées par d'autres syndicats n'ont eu aucune conséquence pour leurs auteurs. L'incendie du Parlement de Bretagne, dans la nuit du 4 au 5 février 1994, impliquait des pêcheurs : au cours de leur manifestation, ils avaient tiré les fusées de détresse responsables de l'incendie. Les enquêtes dans les ports bretons n'ont rien donné.

Le procès du saccage du bureau de Dominique Voynet, en février 1999, par des militants de la FNSEA, n'a rien donné : le tribunal a conclu que les prévenus n'étaient pas les auteurs des destructions. Plus récemment, des membres de la FDSEA de Mayenne ont détruit de la marchandise chez Vivindus, une usine de transformation de viande, en plein conflit sur les importations. L'Etat a payé la facture : 10 millions d'euros. « L'Etat était notoirement informé et n'a pas employé la force pour maintenir l'ordre », constate Jean-Pierre Breteau, directeur de l'entreprise.

La Confédération paysanne voit dans ces affaires les preuves de la bienveillance des pouvoirs publics et des tribunaux envers les auteurs de ces actes, en particulier la FNSEA, syndicat longtemps hégémonique et associé à la politique agricole nationale par le biais de la cogestion, et proche du gouvernement actuel. Georges Apap, procureur proche de José Bové, en poste à Vannes de 1978 à 1982, confirme. « Il ne se passait pas trois mois sans que du lisier soit déversé dans la

cour de la préfecture ou que des bureaux soient sacagés. Je téléphonais au préfet pour lui demander si je devais poursuivre. Il répondait "non" », affirme M. Apap.

Ces faits sont anciens. Les procureurs confrontés aujourd'hui à des affaires comparables affirment ne recevoir aucune directive. Leur appartenance, disent-ils, de juger de l'opportunité des poursuites. Et d'apprécier si elles seront plus utiles que nuisibles, socialement et politiquement. Dans une région agricole, assigner des agriculteurs en justice en pleine crise bovine, par exemple, peut faire des dégâts.

## « UNE CENTAINE DE PLAINTES PAR AN »

Mais, depuis les années 1990, la FNSEA est, elle aussi, concernée par les poursuites judiciaires. Trente-neuf légumiers bretons ont été condamnés à trois mois de prison avec sursis, en 1997, pour la séquestration du fils du sous-préfet de Morlaix (Finistère). Le 10 août 2000, la cour d'appel de Rouen a condamné à huit mois de prison, dont quatre ferme, Jean-Pierre Cappelle, membre de la FNSEA, qui avait tiré avec un pistolet à pétard en direction des CRS au cours d'une manifestation. Pascal Coste, président de la FRSEA Massif central et ancien président du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), compte « une centaine de plaintes par an » contre des membres de la FNSEA. « Je ne crois pas au deux poids, deux mesures. Nous menons des actions moins médiatiques et plus nombreuses », affirme-t-il.

Selon Nathalie Duclos, auteur d'un texte consacré aux agriculteurs dans l'ouvrage collectif *La France rebelle* (Michalon), « la logique de judiciarisation générale vaut aussi pour la FNSEA. A partir de la mise en place de la cogestion, dans les années 1960, il y a eu une complaisance. Tout se négociait. Tant que la limite n'était pas franchie, il n'y avait pas de suites. La baisse du poids des agriculteurs dans la population et l'intolérance croissante de la société envers la violence ont entraîné une plus grande tendance à poursuivre, même si les agriculteurs sont souvent moins violents », explique-t-elle.

Confédération paysanne et FNSEA ne mènent pas le même combat. Le syndicat majoritaire, pour défendre le revenu des agriculteurs, s'attaque désormais aux grandes surfaces, qui craignent la mauvaise publicité. Carrefour affirme « ne jamais porter plainte » contre des manifestants. Pour faire progresser ses idées, la Confédération s'en prend à des entreprises qui, elles, sont décidées à porter plainte pour contrer les arguments des « anti-OGM ». Devant les tribunaux, les deux syndicats n'adoptent pas la même stratégie : quand la FNSEA plaide, de bonne ou de mauvaise foi, le débordement, la Confédération paysanne revendique la légitimité de ses actes et prend le tribunal à témoin. C'est ce que lui reprochent les juges. José Bové assume personnellement les risques liés à ce qu'il appelle, dans l'un de ses livres, son « art de désobéir ».

Gaëlle Dupont

## Pour sa rentrée politique, Bertrand Delanoë fait face aux polémiques

Au Conseil de Paris, Claude Goasguen (UMP) a accusé le maire de « répandre la calomnie » sur l'affaire des « frais de bouche »

C'EST avec un « grand plaisir » et une vraie pugnacité que Bertrand Delanoë a effectué sa rentrée politique, lundi 18 novembre, devant le Conseil de Paris. Après six semaines d'absence due à l'agression dont il a été victime, le 5 octobre, le maire de Paris a tenu à saluer, en ouvrant la séance, « le comportement collectif » des élus parisiens et de « toute son équipe ».

« Je veux vous dire très brièvement et sobrement le plaisir de vous retrouver », a-t-il déclaré, se disant « touché par ces messages de sympathie qui valent tous les médicaments ». Ce fut donc bref et sobre. D'autant plus sobre que la veille, devant les caméras de Michel Drucker, sur France 2, M. Delanoë s'était longuement expliqué sur son « état d'esprit » après cette agression.

La politique a ensuite rapidement repris ses droits, lundi, au Conseil de Paris. C'est le député de

Paris Claude Goasguen qui a ouvert le feu en revenant sur l'affaire dite des « frais de bouche » imputés aux époux Chirac. Le président du nouveau groupe UMP a demandé – sous l'œil amusé de M. Delanoë, qui le lui a accordé – une suspension de séance, destinée, a-t-il expliqué, à rappeler à l'assemblée parisienne « sa vocation, qui est de s'occuper de la vie quotidienne des Parisiens et non de se transformer en tribunal révolutionnaire du passé ». « Au nom de la transparence, il n'est pas possible, a estimé le chef de l'opposition parisienne, de répandre la calomnie et la suspicion. »

## « ÉPURATION MÉTHODIQUE »

A l'origine du coup de sang de M. Goasguen, un rapport de l'inspection générale de la Ville, remis à M. Delanoë, qui attestait que, entre 1987 et 1995, quelque 14 millions de francs (2,14 millions

d'euros) avaient été affectés par la questure au règlement de « frais de réception » imputés à Jacques Chirac, alors maire de Paris, et à son épouse (*Le Monde* du 17 novembre). Le 3 juillet 2002, M. Delanoë avait transmis ce rapport au parquet de Paris, qui avait, le 10 octobre, refusé d'ouvrir une information judiciaire, au motif que les faits « apparaissent prescrits » ou exclus du champ pénal.

Le maire de Paris a réagi en annonçant à l'assemblée municipale, le 29 octobre, de sa retraite d'Anglet, au Pays basque, son intention de déposer une « plainte contre X... » (*Le Monde* du 31 octobre). Il a expliqué, lundi, qu'il avait rédigé lui-même, dans le train qui le ramenait à Paris, le 10 novembre, le texte de la plainte qu'il devrait déposer « ces jours-ci ».

« Je tiens absolument à ce qu'il s'agisse d'une plainte contre X... au service de la collectivité parisienne,

et contre personne en particulier », a-t-il précisé, sans prononcer le nom de M. Chirac. « Je n'ai ni à exonérer ni à accuser », a-t-il dit. Cette remarque visait l'élu Vert Alain Riou, qui, un peu plus tôt, dans les couloirs, avait revendiqué l'origine de la publication du rapport dans la presse et exigé « qu'au-delà des peines encourues les personnes mises en cause remboursent la Ville sur leurs biens propres ».

Les Verts, de plus en plus turbulents à l'approche du vote du budget 2003 de la Ville et de leur congrès de la mi-décembre, ont donc aussi, à leur manière, salué le retour du maire. Sur un autre dossier sensible, celui des sociétés d'économie mixte (SEM) parisiennes, c'est Jean-François Blet, démis par le maire, en juillet, de ses fonctions de président de la Siemp – une SEM chargée de l'éradication de l'habitat insalubre –, qui est monté au créneau pour

dénoncer « une épuration méthodique indigne de la gauche » et une politique de logement, selon lui, trop favorable aux SEM immobilières privées. M. Delanoë n'a pas souhaité répondre aux propos « excessifs » de M. Blet.

Le maire de Paris n'a, par ailleurs, pas oublié le débat sur la reconstruction du PS. M. Delanoë, qui souhaite pour son parti « un rassemblement tonique, innovant, courageux autour de François Hollande », sait que sa popularité peut lui donner une place de premier plan dans la reconstruction annoncée. Mais il joue, pour l'instant, la prudence. « Au PS, a-t-il déclaré, on a besoin de créativité, mais aussi de stabilité. Personne n'est de trop, on aura besoin de tout le monde. » Ce postulat, apparemment, vaut aussi, à Paris, pour sa propre majorité.

Claire Guélaud

Christine Garin

**DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS**  
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix  
**Rembourse la différence si vous trouvez moins cher 1 mois suivant l'achat**

**MIEUX QUE DES SOLDES**

**MATELAS • SOMMIERS**  
Vente par téléphone possible  
fixes ou relevables - toutes dimensions.  
**SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI  
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX**  
Garantie 5 et 10 ans

**CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC**  
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas

**MOBECO**  
247, rue de Belleville - Paris 19<sup>ème</sup>  
148, av. de Malakoff - Paris 16<sup>ème</sup>  
50, avenue d'Italie - Paris 13<sup>ème</sup>  
**01.42.08.71.00 - 7/17**  
5500 m2 d'exposition  
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE



## La direction de l'UMP reconnaît que le nombre d'adhérents a pu être surestimé

L'élection d'Alain Juppé à la tête du parti chiraquien n'a mobilisé que 30 % des votants. Les difficultés liées au vote électronique sont également invoquées pour expliquer cette forte abstention

**S'IL N'Y A PAS** de quoi gâcher la fête, c'est assez pour ternir un sacre. Alain Juppé a été élu, dimanche 17 novembre, à la tête de l'UMP, avec 79,42 % des suffrages exprimés. Le président de l'Union a obtenu 37 822 voix sur 47 621 votants pour 164 500 adhérents inscrits sur les listes électorales internes. Soit une participation inférieure à 29 %. En décembre 1999, lors de l'élection du président du RPR, organisée dans les mêmes conditions – un adhérent à jour de cotisation égale un droit de vote –, Michèle Alliot-Marie, qui avait dépassé la barre des 62 % des suffrages, avait été élue avec un taux de participation de près de 70 % (57 170 suffrages exprimés sur un total de 81 821 votants).

Au siège de l'UMP à Paris, l'explication est toute trouvée : « Le vote électronique est une expérience inédite en France, jamais réalisée à cette échelle. » « Cela a pu troubler quelques électeurs », dit-on dans l'entourage d'Alain Juppé. La même source indique que « le chiffre de 164 500 adhérents annoncé par la commission électorale paraît un peu gonflé. Il semble qu'on soit plus près de 120 000 », laissant

entendre qu'Antoine Rufenacht, maire du Havre et responsable de ladite commission, ne maîtriserait pas tout à fait ses chiffres. Un dirigeant de l'UMP révisé encore ce chiffre à la baisse : « En vérité, le nombre réel d'adhérents est actuellement plus près de 90 000. »

Si la réalité du nombre d'adhérents à l'UMP se rapprochait de ce dernier chiffre, cela ramènerait le taux de participation à plus de 50 %, ce qui reste malgré tout très en dessous des 70 % de participants aux élections du RPR en 1999.

### SURENCHÈRES

En fait, il semble que l'UMP ait été victime de ses propres surenchères. Mise sur orbite dans la fébrilité durant l'été 2002, la formation s'est développée en fédérant les structures et les fichiers des partis constituants. RPR, adhérents de l'UDF, DL, Parti radical ont rejoint la nouvelle formation, incluant quasiment de facto leurs adhérents respectifs, et souvent un peu davantage....

Ainsi, à l'UDF, où la bataille entre partisans de François Bayrou et de Philippe Douste-Blazy conti-

nue de faire rage. Utilisant un fichier vieux de trois ans et doté de 58 000 adresses piochées parmi des adhérents, les partisans du maire de Toulouse ont multiplié les mailings. Quelques semaines avant le congrès fondateur du Bourget, de nombreux militants ont reçu des demandes d'adhésion. « Chacun de nous a un rôle très important à jouer. C'est pour cette raison que nous n'hésitons pas à vous demander de nous rejoindre le plus vite possible », pouvait-on lire sur la missive cosignée notamment par Philippe Douste-Blazy, Jacques Barrot, Pierre Méhaignerie et Pierre-André Wiltzer.

Un bulletin d'adhésion joint à l'envoi permettait de s'inscrire au nouveau parti. Si quelques récalcitrants ont retourné ledit bulletin à l'envoyeur avec avis contraire – certains dénonçant l'usage abusif du fichier central de l'UDF –, la majorité s'est abstenue de répondre. Ceux-là ont-ils été comptabilisés comme adhérents ? Eric Azière, responsable administratif de l'UDF, n'est pas loin de le penser. « Parmi nos adhérents, ils sont tout au plus entre 2 000 et 3 000 à avoir quitté l'UDF pour l'UMP », affirme ce pro-

che de François Bayrou. « D'une fédération à l'autre, le nombre des transfuges varie selon le charisme du leader local, mais on ne constate aucune hémorragie parmi nos militants de base », soutient-il.

Le RPR a revendiqué plus de 80 000 adhérents. Vérifications faites, le nombre d'adhérents à jour de leurs cotisations en 2002 ne dépassait pas les 50 000. Pour FDL, Alain Madelin a transmis un fichier de 38 000 personnes, alors que son parti comptait moins de 20 000 adhérents... « Il nous aurait fallu trois ou quatre semaines de plus pour vérifier nos listings », concède un dirigeant de l'UMP. « Il a vidé ses fonds de tiroir avec des gens qui avaient été dans ses clubs. Même chose pour le RPR, qui est allé chercher des personnes qui n'avaient plus leur carte depuis deux ou parfois trois ans », déplore-t-il. Une situation qui n'a pas découragé Patrick Devedjian, ministre délégué aux libertés locales. S'exprimant mardi 19 novembre sur RTL, ce dernier a vu dans la faible mobilisation des électeurs le signe que « le vote a été démocratique ».

Yves Bordenave

## La blessure du rugbyman Thomas Castagnède retient l'attention de Jacques Chirac

Un Centre technique national inauguré dans l'Essonne

**ALORS**, ce tendon d'Achille ? La blessure, déjà ancienne, de Thomas Castagnède, le trois-quarts de l'équipe de France de rugby, a retenu toute l'attention de Jacques Chirac, venu inaugurer, lundi 18 novembre, le Centre technique national de rugby (CTNR) de Marcoussis (Essonne), où il a été accueilli par le ministre des sports, Jean-François Lamour, et Bernard Lapasset, le président de la Fédération française de rugby (FFR).

La visite a commencé cependant par les cuisiniers : « Vous avez tout ce qu'il vous faut ? », s'est enquis le chef de l'Etat. Ce « Clairefontaine du rugby » aux installations sophistiquées et à la décoration soignée a coûté quelque 50 millions d'euros. « Soignez-les bien, vous avez une lourde responsabilité », a rappelé M. Chirac en souhaitant une victoire des Bleus lors de la Coupe de monde 2003. Une visite à l'une des chambres « corréziennes » ornée de photos du CA Brive, un mot gentil à l'entraîneur Bernard Laporte, le président était fin prêt pour la présentation de l'équipe.

Le tendon, donc. « Vous ne sentez-vous rien ? », a-t-il demandé au numéro 13. « Plus

rien ! », a répondu Castagnède, qui a passé dix-huit mois hors des terrains après son opération par le professeur Daniel Saillant. « Ce Saillant, il est vraiment formidable ! On a tous été très heureux que ça ait bien marché », a lancé le chef de l'Etat. En revanche, il ne s'est pas attardé avec Fabien Galthié, le capitaine de l'équipe, qui avait soutenu Lionel Jospin à la présidentielle. M. Chirac passé, les deux joueurs plaisaient : « Il a dit à Fabien : "Mais oui, je vous reconnais, je vous ai vu sur la photo avec Jospin !" », pouffe Castagnède. « D'ailleurs, ça a drôlement bien marché », sourit Galthié.

Le président, affable avec le président de la région Ile-de-France, Jean Paul Huchon, a fait part de sa satisfaction devant les élus locaux : « Quand on voit le temps qu'il faut pour construire un collège ou un lycée, cinq ans ! Bravo d'avoir fait cela en dix-neuf mois. » Manuel Valls, l'ancien conseiller de Lionel Jospin à Matignon, et François Lamy, tous deux députés de l'Essonne, ne l'ont pas entendu. Ils n'avaient pas pu se libérer.

Béatrice Gurrey

### TROIS QUESTIONS À... NICOLAS DUPONT-AIGNAN

**1 Candidat à la présidence de l'UMP, vous avez recueilli 14,91 % des suffrages, dimanche 17 novembre. Ce résultat vous satisfait-il ?**

Si je me fie aux nombreux appels de militants et élus locaux que je reçois depuis dimanche, ce résultat est extraordinaire. Cela dit, je pense très sincèrement que les idées gaullistes et républicaines que je défends vont au-delà de ce score. D'après l'accueil que j'ai reçu tout au long de ma campagne, j'évalue ce courant à plus de 20 %. Le mode d'élection, exclusivement par ordinateur, a dû décourager plus d'un militant.

**2 Que comptez-vous faire à présent ?**

Je tiens tout de suite à préciser que je serai un serviteur loyal de l'UMP. Je ne veux pas être l'opposant permanent. Cela ne m'empêchera toutefois pas de dire ce qui me paraît indispensable en fonction de mes convictions et de contribuer au débat au sein de l'UMP. Je viens d'ailleurs de demander à Alain Juppé d'abandonner son idée d'instituer un vote régional aux élections européennes. Contrairement à ce qu'il a affirmé, le Conseil des fondateurs de l'UMP n'a pas pu se prononcer à l'unanimité en faveur de ce mode de scrutin puisque moi-même je me suis exprimé contre. Je m'y oppose car cela entraînerait le pays vers l'Eu-

rope des régions et amènerait les élus français à défendre des intérêts locaux au Parlement européen. Cela donnerait en outre l'impression de museler les autres formations de la majorité en empêchant un débat national.

Je vais organiser et structurer Debout la République. Créer des réseaux à travers toute la France. Notre courant est lancé, rien ne l'arrêtera. L'objectif est d'être majoritaire. Cela prendra du temps, mais on y arrivera car nous avons devant nous un parti sans ligne idéologique précise. Vous avez entendu le discours d'Alain Juppé dimanche ? On se serait cru à Sciences-Po. Tout ce qu'il veut, c'est réconcilier.

**3 Êtes-vous certain de pouvoir obtenir le soutien de dix parlementaires comme l'exigent les statuts ?**

Oui, mais l'important n'est pas là. Ce qu'il faut, c'est convaincre les militants, les élus locaux. Les parlementaires s'engageront ensuite. Certains m'ont appelé pour me dire que j'avais eu raison de me présenter. Beaucoup avaient peur de forcer le destin. Je m'inquiète plutôt de la volonté du parti de créer des courants. Il faudra qu'Alain Juppé se prononce clairement avant le mois de juin.

Propos recueillis par  
Christiane Chombeau

## Le Sénat révisé à la baisse les taxes sur le tabac

**LES SÉNATEURS**, qui ont entamé, lundi 18 novembre, l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2003, ont révisé à la baisse les hausses de taxes sur le tabac décidées par les députés. Mardi 29 octobre, l'Assemblée nationale avait, contre l'avis du gouvernement, porté le minimum de perception sur les cigarettes de 90 à 108 euros pour 1 000, là où le projet de loi en prévoyait 106. Le Sénat a finalement ramené le curseur à 106 euros. « A 108 euros, soit une hausse de 20 %, on pénaliserait essentiellement le fabricant national Altadis qui est le seul à avoir des usines en France et pas Philip Morris », a plaidé Michel Charasse (PS).

« Je suis déterminé à lutter contre le tabagisme, mais avant d'aller au-delà de 106 euros, il faut attendre de voir l'impact sur la consommation de cigarettes, c'est ce que j'avais défendu devant l'assemblée », a indiqué, de son côté, le ministre de la santé Jean-François Mattei. « On parle des bénéfices des fabricants. 106 euros, cela devrait leur permettre de ne pas voir les prix de vente bouger à la hausse. Mais en face il y a des malades qui meurent », a déploré Nicolas About, président de la commission des affaires sociales du sénat, qui, « à titre personnel », a voté contre ces amendements.

### DÉPÊCHES

■ **UDF : François Bayrou** s'apprête à appeler à un meeting commun des petites formations, hormis l'extrême gauche et l'extrême droite, pour protester contre le projet de régionalisation du mode de scrutin aux élections européennes de 2004. « Si l'on remplace la liste nationale par des listes régionales aux européennes, a déclaré le président de l'UDF dans *Le Figaro* du 19 novembre, (...) la vie politique française sera définitivement livrée au duopole UMP-PS. »

■ **PS : le maire d'Evry (Essonne) et député socialiste**, Manuel Valls, a présenté, lundi 18 novembre, sa démission du conseil régional d'Ile-de-France. M. Valls se met ainsi en conformité avec la loi sur le cumul des mandats.

**Le Monde.fr**

**Désormais c'est l'actualité qui vous suit en direct.**

Qu'a dit qu'il était difficile de mettre tout le monde dans sa poche ? Politique, affaires internationales, sport, culture ou société, vous serez le premier informé avec les services news i-monde™. Accessible depuis votre mobile, l'actualité de votre choix apparaît en image et en temps réel. Comme ça, vous ne pouvez plus dire qu'on ne vous avait pas prévenu à temps.

[www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)



Exemple d'écran avec téléphone compatible. Le remplissage de votre forfait 24h/24 plus conditions et tarifs en magasin.

**Bouygues Telecom**

QUAND ON CHOISIT BOUYGUES TELECOM, ON SAIT POURQUOI.

# SOCIÉTÉ

## JUSTICE

La création d'une **JUSTICE DE PROXIMITÉ**, composée de juges non professionnels chargés de trancher les petits litiges de la vie quotidienne, provoque un tollé. Les syndicats de magistrats dénoncent « un pro-

jet dangereux » qui n'apporte « **AUCUNE GARANTIE D'INDÉPENDANCE et d'impartialité** ». Le principe de cette réforme, proposée par Jacques Chirac pour « désengorger les tribunaux », a été voté avec la loi

Perben du 9 septembre. Les **JUGES D'INSTANCE**, qui règlent déjà les contentieux de la vie courante, voient dans ce projet une négation de leur action. Enfin, les juges de proximité pourraient remettre en

cause le travail des **1 850 CONCILIEURS** bénévoles qui ont pour tâche de trouver des solutions amiables et d'éviter le procès. Face à ces critiques, le ministère de la justice commence discrètement à reculer.

## Les juges de proximité suscitent l'inquiétude des magistrats

Ils estiment « dangereux » le projet de la chancellerie, qui prévoit le recrutement de 3 300 juges non professionnels pour trancher les litiges de la vie courante d'ici 2007. Cette réforme remet en cause, selon eux, le mouvement de déjudiciarisation des conflits et empiète sur le travail des juges d'instance

**PERSONNE** n'en voulait, la chancellerie l'a quand même fait. La création d'une justice de proximité, composée de juges non professionnels chargés de trancher les litiges de la vie quotidienne, fédère désormais contre elle la quasi-totalité de la magistrature. Qualifiée de « justice au rabais », rendue par des « sous-juges » ou « des juges approximatifs », la justice de proximité est dénoncée par les deux principaux syndicats de magistrats, et suscite la colère des juges d'instance, qui se sentent menacés. Mais les futurs juges de proximité n'agacent pas que les magistrats : à rebours des initiatives tendant à déjudiciariser les conflits, ils empiètent sur les compétences des conciliateurs de justice, des bénévoles qui rendent une justice de paix gratuite et de qualité.

Le concept de justice de proximité n'est pas nouveau. Il date de la fin des années 1980, avec l'émergence des modes alternatifs de règlement des conflits, comme la médiation civile ou les maisons de justice et du droit. L'idée a été reprise par Jacques Chirac, qui l'a habillée de neuf pour la campagne présidentielle : il a proposé l'instauration d'une « justice de proximité » pour « désengorger les tribunaux » et « sanctionner tous les actes de la petite délinquance ». Le ministre de la justice, Dominique Perben, a dû ensuite donner un contenu au slogan. Son cabinet a donc élaboré un projet de justice du quotidien dont le principe a été voté avec la loi Perben du 9 septembre.

Inspirés des anciens juges de paix, qui avaient été supprimés en 1958

au profit des juges d'instance, les juges de proximité pourront, au civil, trancher tous les litiges entre particuliers portant sur moins de 1 500 euros, compétence aujourd'hui dévolue aux juges d'instance. Ils pourront également siéger au tribunal de police pour juger, au pénal, des contraventions de 4<sup>e</sup> classe (de la sécurité routière aux tapages nocturnes). La fonction de juge de proximité pourra être exercée, sous forme de vacations, par des professionnels du droit (avocats, huissiers, notaires) ; la chancellerie prévoit d'en recruter 3 300 d'ici à 2007. Ils devraient être intégrés au statut de la magistrature, comme le prévoit un projet de loi adopté au Sénat, et qui sera soumis aux députés le 17 décembre.

### UN « PROJET DANGEREUX »

D'emblée, le projet a suscité l'hostilité des magistrats, sans que cette opposition ne faiblisse au fil des mois. Le 30 octobre, le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) et l'Association nationale des juges d'instance (ANJI) dénonçaient un « projet dangereux » qui n'apporte « aucune garantie d'indépendance et d'impartialité ». Cette position a trouvé un écho dans les tribunaux, comme à Paris, où magistrats du siège et du parquet ont adopté, le 15 novembre, une motion exigeant que la réforme soit différée. Les magistrats parisiens estiment en effet que « le tribunal d'instance incarne cette justice de proximité, facilement accessi-



ble et chargée de traiter les litiges de la vie quotidienne ». Ils craignent que « la création d'un troisième ordre de juridiction (...) ne soit source de confusion et de difficultés d'articulation avec le tribunal d'instance ».

Premiers concernés, les juges d'instance sont en effet particulièrement choqués par la réforme, dans laquelle ils lisent une négation de leur action. « Ce projet m'a profondément heurté », explique Valérie de Larmorat, juge à Rambouillet. Si, moi, je ne suis pas juge de proximité,

que suis-je ? » « Les juges de proximité, c'est nous, nous avons un contact direct avec le justiciable, enchérit Eric Commeignes, juge à Montpellier. C'est la raison pour laquelle, quatorze ans après avoir débuté dans le métier, je suis toujours juge d'instance. » Pour ces magistrats, la justice d'instance est en effet proche des justiciables – il existe 473 tribunaux d'instance, un par canton ou arrondissement –, accessible, puisqu'il suffit d'une simple déclaration au greffe pour les litiges de moins de

3 800 euros, et peu coûteuse, puisque la présence des avocats n'est pas obligatoire. Enfin, elle est relativement rapide : en 2001, les juges d'instance ont tranché 491 762 affaires en 5,3 mois en moyenne, contre 9,3 mois au tribunal de grande instance et 17,8 mois en appel.

La justice d'instance règle les contentieux de la vie courante, crédits à la consommation, litiges entre bailleurs et locataires, travaux mal effectués, contestations de funéraires, de frais de scolarité, d'élagage des arbres... Simples d'abord, ces affaires font en réalité appel à des notions juridiques complexes. Les juges d'instance ne comprennent pas « pourquoi un juge non professionnel serait plus compétent qu'un professionnel pour régler ces litiges ». Ils craignent au contraire que les juges de proximité n'aient la tentation de trancher avec bon sens, et non en droit. « Juger en équité n'est pas forcément la meilleure façon de régler les petits litiges », analyse Evelyne Sire-Marin, présidente du SM et ancienne juge d'instance. Pour contourner la complexité des affaires, le juge de proximité aura sûrement la tentation de couper la poire en deux. Or, la justice, ce n'est pas chacun à à moitié raison ou à moitié tort. »

### « MARCHÉ ARRIÈRE »

Plus grave, la création de la justice de proximité vient empiéter sur un mode de résolution des conflits aussi discret qu'efficace : la conciliation de justice. Les 1 850 conciliateurs bénévoles ont pour tâche de trouver des solutions amiables, en évitant le

procès. Les juges d'instance leur délèguent les petites affaires, et ils parviennent, une fois sur deux, à un accord entre les parties. Leurs dossiers recourent exactement ceux des futurs juges de proximité, et les conciliateurs, eux aussi, s'inquiètent. « La justice de proximité va affaiblir nos fonctions et nous conduire à disparaître », déplore Nelly Bonnard-Pontay, présidente de l'Association nationale des conciliateurs de justice. « Nous faisons un véritable travail de justice de paix. Les gens veulent se concilier et non se déchirer au tribunal. La justice leur fait peur. »

Devant le concert de critiques, le ministère de la justice commence discrètement à reculer. « Tout peut évoluer, le projet est encore en cours d'élaboration », explique-t-on place Vendôme. Le juge de proximité interviendra subsidiairement et la conciliation pourra continuer. Nous étudions également une piste, en concertation avec les professionnels, afin que le juge de proximité puisse travailler sous l'organisation du permanent qu'est le juge d'instance. » Reste que la chancellerie n'avait certainement pas pris la mesure du tollé. « La justice de proximité ressuscite le fantôme de l'ancien juge de paix, analyse Jacques Faget, chercheur au CNRS. Mais, à l'heure de la conciliation et de la médiation citoyenne, cette réforme prend le contre-pied des politiques de délestage de la justice. C'est comme si on faisait marche arrière en judiciarisant des conflits qui se régulaient progressivement par un autre biais. »

Cécile Prieur

## Dans le bureau d'une conciliatrice : « On va voir qui dit la vérité de nous deux ! »

**ILS ENTRENT** sans se regarder, s'assoient sur deux chaises opposées, et regardent fixement leur interlocutrice. Face à eux, Odile du Pavillon, conciliatrice de justice délé-

### REPORTAGE

« Je les laisse d'abord se disputer. L'orage passé, l'accord est plus facile à trouver »

guée par le juge d'instance du 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris, leur rappelle la règle du jeu : les deux hommes sont là pour tenter de trouver un accord mettant fin au litige qui les oppose depuis plusieurs mois. En cas de succès, la procédure en justice sera annulée. En cas d'échec, leur dossier repassera devant le juge d'instance, qui tranchera. Ils acquiescent tous deux, en silence. La tension est palpable.

La conciliatrice donne la parole

au demandeur. Le vieil homme se lance, en cherchant ses mots. Il y a quelques mois, il est allé voir un courtier en assurances – l'homme qui lui fait face aujourd'hui –, pour faire assurer un petit local commercial. Après transactions, une proposition de contrat lui a été faite, qui n'a jamais été honorée, explique-t-il. Son interlocuteur le coupe, en élevant la voix. « Tout ce que vous êtes en train de dire, avez-vous un seul papier de moi pour le prouver ? », tonne-t-il. L'autre fait mine de l'ignorer et murmure à la conciliatrice : « Ça s'appelle une escroquerie... » Excédé, le courtier se lève, tourne en rond dans la pièce minuscule, agite une liasse de paperasses, brandit son Palm-Pilot pour le ranger aussitôt... « On va voir qui dit la vérité de nous deux », gronde-t-il. Je vous ai pourtant renvoyé un chèque de 300 euros... » « Ah ça, je n'en sais rien, je n'ai rien reçu... », lui rétorque le monsieur les yeux dans les yeux.

La conciliatrice en profite pour reprendre la main. Malgré la confusion, elle a saisi l'enjeu du litige. « Donc, monsieur demande la restitu-

tion de ses 300 euros... Etes-vous prêt à les lui rendre ? », demande-t-elle au courtier. Contre toute attente, il cède. Il propose même de payer sur-le-champ, en espèces. La conciliatrice rédige aussitôt le procès-verbal d'accord : le demandeur s'engage à renoncer à son action en justice contre les 300 euros. Les signatures apposées, l'argent versé, l'ambiance change du tout au tout. La bulle d'énervement s'est dégonflée, les deux hommes badineraient presque. On se serre la main, avant de se quitter contents. Odile du Pavillon est satisfaite : « Je les laisse d'abord se disputer, pour qu'ils déchargent leur colère », explique-t-elle en aparté. Une fois l'orage passé, l'accord est plus facile à trouver. »

### LE TON VIRE À L'AIGRE

Seconde affaire de la matinée : un particulier qui s'est vu facturer deux fois la même réparation par un garagiste agréé. Le jeune homme, cheministe de son état, réclame la restitution de la seconde somme qu'il a payée, 204 euros. Face à lui, le représentant du concessionnaire porte

beau dans un costume flambant neuf. Sur un ton sentencieux, il refait l'histoire : « Pour la seconde facture, vous avez approuvé la réparation, vous avez signé, lance-t-il en agitant un bout de papier. A l'avenir, surtout, un conseil : ne signez rien ! » « Mais je n'avais pas le choix ! », s'exclame le cheministe. La conciliatrice intervient pour rappeler que s'il n'avait pas signé, il n'aurait pas récupéré sa voiture... Embarrassé, le concessionnaire finit par reculer. « Bon, cela peut paraître une réparation un peu répétitive, concède-t-il sans rire. Le mécanicien n'est pas blanc comme neige. Je vous propose de rembourser la somme, mais à titre commercial, non à titre fautif. » Le cheministe n'en a cure, heureux de récupérer son argent. Procès-verbal est aussitôt dressé.

Entrent alors un bailleur et sa locataire, en conflit depuis des mois sur des arriérés de loyer. Elle, grande femme élégante, un peu hautaine, a déménagé du 17<sup>e</sup> arrondissement pour s'installer à Neuilly. Lui, mal rasé et tassé sur sa chaise, représente le propriétaire, son cousin. Ces deux-là se connaissent bien, ils

ont déjà tenté de se concilier en septembre, sans succès. D'emblée, ils affichent leur désaccord. Elle est partie courant mars sans payer les trois mois de préavis, lui ne lui a pas restitué son dépôt de garantie. L'affaire est délicate : la conversation verse vite dans les calculs d'apothicaire.

Au bout d'une heure, calculée à la main, Odile du Pavillon parvient presque à dégager un accord. Mais il reste le règlement du mois d'avril, sur lequel l'ex-locataire ne veut pas céder. Le ton vire à l'aigre. Avec patience, Odile du Pavillon tente de lui faire comprendre qu'elle a plus intérêt à se concilier qu'à voir l'affaire tranchée par le juge d'instance, qui décidera en plus de dommages-intérêts. « Ah mais ! un juge est un juge, je me plierai à sa décision », lance-t-elle comme par défi. « Cette dame attend l'autorité du juge pour se voir imposer le droit, commente ensuite la conciliatrice. Dans ce cas, nous n'insistons pas. L'important, c'est que les gens sortent d'ici sans avoir l'impression d'avoir été lésés. »

C. Pr

## Tribunaux d'instance et conciliation

● **Les tribunaux d'instance.** Ils sont compétents pour toutes les affaires civiles dont l'enjeu financier est de 7 600 euros maximum (crédits à la consommation, litiges entre bailleurs et locataires, dettes impayées, livraisons non conformes, etc.). Si le litige est inférieur à 3 800 euros, le tribunal peut être saisi par simple déclaration écrite ou orale au greffe. Devant le juge d'instance, les parties peuvent se défendre elles-mêmes, l'avocat n'étant pas obligatoire.

● **La conciliation de justice.** Visant les petits litiges de la vie quotidienne, la conciliation présente l'avantage d'être simple, rapide, gratuite et confidentielle. Elle est mise en œuvre par des bénévoles, les conciliateurs de justice, qui interviennent soit directement, soit par délégation du juge d'instance. 1 850 conciliateurs assurent des permanences à destination du public dans les mairies et les tribunaux d'instance.

## La double vie de Bénédicte, universitaire et magistrate à titre temporaire

**LE MARDI** à l'audience, en robe de magistrat, le mercredi en tailleur, devant un amphithéâtre d'étudiants : Bénédicte Berry mène une double vie professionnelle, passant sans transition et plusieurs fois par semaine du métier de professeur d'université à celui de juge d'instance. A 43 ans, cette femme dynamique, un brin exubérante, est l'une des cinq magistrats à titre temporaire – un dispositif expérimental initié en 1995 – qui préfigurent les futurs juges de proximité. Maître de conférences en droit privé à l'université de Saint-Quentin-en-Yvelines, directrice du département d'administration économique et sociale (AES), Bénédicte Berry a un « profil typiquement universitaire ». Il y a trois ans, elle a cependant saisi l'opportunité que lui offrait la cour d'appel de Versailles pour réaliser un rêve de jeune fille : devenir magistrate et faire ainsi « la jointure entre la théorie du droit et la pratique ».

Son intégration à la magistrature, dont elle parle « comme un grand honneur », a été « une source d'épanouissement ». « J'étais attirée par le prestige du juge, le pouvoir et les responsabilités que la fonction confère », confesse-t-elle. Et elle n'est pas déçue : « Tout ce respect qu'on vous porte quand on est magistrat, cette déférence, cela m'a surpris, surtout en comparaison de

la fac, où ça gueule et ça tempête... » Elle découvre alors un monde qu'elle ignorait, « très formaliste », fait d'une myriade de codes et d'us et coutumes qui l'ont souvent fait « sourire ». Déjeunant le midi avec les greffières – « comme à l'université, où l'on mange avec tout le monde » –, elle brise sans le savoir les usages. « J'apporte un petit coup d'air frais, un vécu différent », résume-t-elle en riant, tout en appréciant « le respect, la politesse et la civilité » qu'elle rencontre dans le milieu judiciaire.

Affectée au tribunal d'instance de Rambouillet, où elle a été formée par la présidente Valérie de Larmorat, Bénédicte Berry a dû « apprendre un nouveau métier ». Si les questions de droit ne lui ont posé aucune difficulté, la tenue d'une audience s'est révélée être un total inconnu. « Au début, j'étais pétrifiée, je me suis dit que je n'y arriverais jamais. Il fallait tout apprendre : le jeu de rôle de chacun, le dialogue avec les avocats, les renvois, les désistements, les radiations, savoir à qui on donne la parole, à qui on ne la donne pas... » La procédure est ingrate, la débutante s'applique à éviter les chausse-trappes en préparant soigneusement ses dossiers. Le 27 novembre 2001, jour où elle siège seule pour la première fois, elle est « tétanisée » et se sent, ironie du sort, « comme un étudiant pas-

sant son premier oral ». Les avocats la regardent du coin de l'œil, mais tout se déroule au mieux. Depuis, elle en redemande et attend avec impatience sa première audience du tribunal de police, début décembre.

Apprendre à rédiger des jugements, gérer le « stress du délibéré », vivre avec ses dossiers en mémoire en se demandant si l'on a bien jugé... En quelques mois, Bénédicte Berry a vécu toute la palette de la fonction de magistrat. Ses dix vacations par mois, rémunérées 700 euros pour un quart temps théorique, lui mangent en réalité la moitié de son temps. Mais cette expérience, qu'elle juge « passionnante », enrichit aussi son métier d'universitaire, en y introduisant de la chair. Elle tire ainsi une grande satisfaction de la « dimension humaine » de ses nouvelles fonctions. A l'instance, elle voit défiler des personnes « dans des situations souvent dramatiques ». « J'aime l'approche sociale que peut avoir la magistrature : pour bien juger, le juge doit constamment être à l'écoute », explique-t-elle. Et sa double casquette ne lui pèse pas, au contraire : « C'est une manière de me confronter à une réalité dont, par hypothèse, je suis déconnectée quand je suis à l'université. »

C. Pr.

Parce que le cuir est comme une seconde peau, nous exposons le 1<sup>er</sup> choix.

Strées. Huez. Chavivier. Ruisseau. Darsacourt. Hag... seules les plus grandes marques siègent à l'espace TOPPER. Tappez sur 4 niveaux de position, la plus fine du mobilier contemporain. des fonctionnalités de relaxation et de bureau.

du 3 novembre au 20 novembre 2002, des conseils, des idées et des prix qui donneront matière à vos envies. réserver exceptionnellement les 110000€ de réduction sur les 10000€ de produits. du 11 au 20 novembre.

**TOPPER** LE PLUS GRAND ESPACE CONFORT À PARIS DEPUIS 1926

83 rue de la République - Paris 13<sup>e</sup>. Tél. : 01 43 77 88 60 M. Boulevard, dernière station.

## Roland Dumas rivalise d'humilité pour échapper à une condamnation en appel

L'ancien ministre, qui avait menacé en première instance de « s'occuper de certains juges » et avait été condamné à six mois ferme, s'est modestement essayé à déminer l'accusation



COUR D'APPEL  
DE PARIS  
6<sup>e</sup> jour  
d'audience

**ROLAND DUMAS**, vous vous souvenez ? Le ministre tout-puissant des années Mitterrand, le séducteur impénitent, l'amant ingrat, l'arrogant président du Conseil constitutionnel, l'homme de pouvoir qui menaçait de « s'occuper de certains juges », bref ce précipité contemporain de Talleyrand-Fouché-Casanova, c'est fini. Maintenant, Roland Dumas est devenu cet octogénaire réservé, modeste, qui répond avec une infinie courtoisie aux questions de « Madame la présidente, Monsieur, Madame la conseillère ».

Le premier a été condamné en première instance à deux ans et demi de prison dont six mois ferme, ainsi qu'à un million de francs d'amende (150 000 euros) pour recel d'abus de biens sociaux dans ce volet de l'affaire Elf auquel il a donné son nom. Le deuxième est bien décidé à obtenir la relaxe devant la cour d'appel de Paris dans un procès qu'il n'aura fait que traverser. Effacer l'homme qui a été condamné pour effacer la condamnation, c'est en effet tout le pari de Roland Dumas. Cela valait bien quelques petits arrangements avec son ego, qui a été prié de l'attendre dehors tandis qu'il déposait à la barre, lundi 18 novembre.

La présidente, Christiane Beauquis, lui rappelle les charges qui pèsent sur lui : les bottines à 11 000 francs, les statuettes pour un montant de 300 000 francs, son usage de l'appartement de la rue de Lille où vivait Christine Deviers-Joncour, et les frais de restaurant

acquittés par son ancienne maîtresse. « Acceptez-vous, Madame la présidente, que je prenne chacun de ces éléments dans l'ordre ? », demande d'une voix tranquille Roland Dumas. Dans l'ordre, il y a d'abord les statuettes repérées sur un catalogue, que le ministre, absent de Paris le jour de la vente aux enchères, avait demandé à Christine Deviers-Joncour d'acquiescer pour lui.

« J'en avais coché six, et je lui avais dit que je ne dépasserai pas 100 000 francs. A mon retour, stupé, elle en avait acheté treize. Elle m'a rassuré, en me disant que le reste était pour elle. Puis elle m'a dit : nous sommes à la veille de Noël, c'est mon cadeau. Jamais il n'a été question d'Elf », affirme Roland Dumas, en détachant ces derniers mots. Il insiste. Entre son ancienne maîtresse et lui, c'était alors « la période de l'exaltation et de l'échange de cadeaux. Elle a ajouté, d'une manière... euh, comment vais-je dire, charmante, j'espère qu'on les réunira un jour ». La présidente lui cite les déclarations contradictoires de Christine Deviers-Joncour selon lesquelles elle lui avait présenté ces statuettes comme étant un « cadeau d'Elf ». De la même voix calme, M. Dumas réplique : « Elle a raconté beaucoup de choses à l'audience qui ne sont pas tombées dans l'oreille d'un sourd. Les pressions qu'elle avait subies par exemple pour me "noircir"... »

Les bottines, à présent. « Je souffrais d'une infirmité », explique humblement l'ancien ministre pour justifier l'achat de chaussures sur mesure chez Berlutti, « un célèbre faiseur qui l'est devenu plus encore depuis cette affaire... ». Là encore, Christine Deviers-Joncour est chargée par le ministre d'aller les chercher et de les régler. Ce

qu'elle fait, avec la carte de crédit d'Elf. « Je l'ai remboursée en espèces. Je n'allais pas faire un chèque à une personne avec qui j'avais une relation. J'avais la somme sur moi. C'était encore la période, très pratique au demeurant, où les ministres disposaient d'argent en espèces. Il y a été mis fin depuis », observe dans un sourire Roland Dumas. A son banc, Christine Deviers-Joncour sourit, elle aussi. A la barre, elle avait déclaré ne pas avoir « le souvenir » de ce remboursement. Sur les notes de déjeuners ou de dîners acquittés par son ancienne maîtresse – dont 293 000 francs réglés au restaurant parisien Le

**« Je l'ai remboursée en espèces. Je n'allais pas faire un chèque à une personne avec qui j'avais une relation »**

Pichet – et qu'elle a toujours présentées comme étant des rendez-vous avec l'ancien ministre, Roland Dumas paraît encore plus à son aise. « Nous avons fait un petit travail avec mes avocats sur les dates de ces factures. Eh bien, la plupart du temps, ces jours-là, je n'étais pas en France. »

Reste l'appartement de la rue de Lille, acheté par Christine Deviers-Joncour avec l'argent des commissions versées par Elf, et dont Roland Dumas aurait eu un usage personnel régulier. Un point essentiel pour l'accusation, repris dans un attendu du jugement de première instance qui soulignait que « la connaissance toute particulière,

puisque liée à sa propre personne, du caractère illicite de la fortune acquise par Christine Deviers-Joncour grâce à son passage chez Elf aurait dû interdire [à M. Dumas] d'en tirer le moindre avantage ». « Je suis totalement étranger à cet appartement. Ce n'était pas du tout le lieu que je m'étais approprié pour y faire des caprices comme un empereur romain. Je n'ai jamais su comment il avait été payé. J'ai découvert le nom de Timor [l'une des sociétés par lesquelles a transité le paiement des commissions] à l'audience. Moi, je ne connaissais que le Timor occidental... », assure l'ancien ministre.

Pour éloigner la menace que la fréquentation régulière de cet appartement fait peser sur lui, il est prêt à aller beaucoup plus loin. Foin de l'orgueil du séducteur, voici Roland Dumas en amant délaissé par sa maîtresse, acceptant humblement de se retirer devant son rival devenu son voisin sur le banc des prévenus, Gilbert Miara. « J'ai surtout connu M<sup>me</sup> Deviers dans son précédent appartement. Puis j'ai appris au cours de notre liaison que quelqu'un d'autre était entré dans sa vie. » Il se fait encore plus précis, raconte ce jour où, de retour d'un voyage, il sonne à la porte de sa maîtresse, rue Robert-Estienne : « Elle m'a fait comprendre qu'elle n'y était pas seule. Je suis reparti. » Lorsqu'elle emménage rue de Lille, les relations entre les deux amants ne sont déjà plus les mêmes. Christine Deviers-Joncour, interrogée par la présidente, confirme : « Il passait, il prenait un café. Il venait souvent, mais pas très longtemps. » Roland Dumas cherche ses mots : « M<sup>me</sup> Deviers était alors... sortie de mon orbite affective. »

Pascale Robert-Diard

## L'avocat de Bernard Bonnet, M<sup>e</sup> Vergès, invite Lionel Jospin au « procès des paillotes »

La cour décidera au vu des débats

BASTIA

de notre envoyé spécial

Le procès en appel de l'« affaire des paillotes » a débuté, lundi 18 novembre, comme la reprise d'un grand succès du théâtre de boulevard. Sur le banc des prévenus de la cour d'appel de Bastia, les mêmes acteurs, avec, dans le rôle-titre, l'ancien préfet de Corse, Bernard Bonnet, qui semble s'être assagi depuis le procès de première instance, devant le tribunal correctionnel d'Ajaccio, un an plus tôt (Le Monde du 19 novembre). Il arbore toujours son sourire énigmatique, une sorte de marque de fabrique, mais intervient seulement quand le président Dominique Charvet lui donne la parole. Son nouvel avocat, M<sup>e</sup> Jacques Vergès, a pris la relève. A lui l'offensive, à lui les déclarations tonitruantes au nom des droits de la défense qui auraient été bafoués lors du premier procès.

Aux côtés du haut fonctionnaire, quatre des cinq gendarmes du groupe de pelotons de sécurité (GPS), accusés d'avoir participé à l'incendie de la paillote Chez Francis, le 19 avril 1999, arborent leurs décorations sur leurs uniformes. Le cinquième, qui a quitté la gendarmerie depuis les faits, est en civil. A l'extrémité du banc, le colonel Henri Mazères, ex-chef de la légion de gendarmerie de Corse, a préféré mettre un peu de distance avec ses anciens subordonnés. Un huitième prévenu, Gérard Pardini, ancien directeur de cabinet du préfet, semble presque perdu au milieu de cette vague bleu marine.

Si la presse est venue en masse, le public, lui, dont les bancs sont largement clairsemés, a un peu boudé cette « première ». M<sup>e</sup> Jacques Vergès aura pourtant essayé, dès le début de l'audience, de susciter l'intérêt en réclamant haut et fort la compara-

tion comme témoin de Lionel Jospin, premier ministre au moment des faits. « Il ne s'agit pas pour nous d'une stratégie, explique-t-il à la cour. Ses conseillers, Clotilde Valter et Alain Christnacht, vont venir témoigner et lui ne viendrait pas, alors que nous avons des questions précises à lui poser ? » Après une première suspension d'audience, le président Charvet annonce que la cour « décidera de la pertinence de la venue de M. Jospin au vu du déroulement des débats ».

« SÉRÉNITÉ »

M<sup>e</sup> Paul Lombard, l'un des trois avocats du colonel Mazères, prend à son tour la parole pour réclamer rien de moins que le renvoi du procès, au motif que de récents attentats sur l'île pourraient nuire à la « sérénité » des débats. Demande rejetée. Suivent d'autres interventions d'avocats resservant à la cour des argumentations procédurales déjà largement invoquées en première instance.

L'audience patine, puis M<sup>e</sup> Vergès reprend le combat, cette fois pour demander à la cour que l'une des pièces à conviction conservée dans les scellés soit écartée : l'enregistrement clandestin d'une conversation entre Bernard Bonnet et le lieutenant-colonel Bertrand Cavallier, dans lequel l'ancien préfet tient des propos qui, selon l'accusation, confirment son implication dans les faits qui lui sont reprochés. « M. Bonnet a été enregistré à son insu, cette pièce ne constitue pas une preuve loyalement obtenue, assure l'avocat. C'est un document malodorant, obtenu par un procédé de voyou et le tribunal correctionnel a eu tort de se servir de ce torchon puant. » Bernard Bonnet sourit, opine du chef. Il a l'air satisfait.

Acacio Pereira

## Tarifs Evasion 30.

The advertisement displays a grid of flight routes and prices for Air France's 'Evasion 30' tariff. The routes are organized into three columns, each representing a different destination: Paris/Toulouse, Paris/Orly, and Paris/Marseille. The prices are listed in French francs (FF) and include taxes and fees. The grid is set against a blue background with a white grid pattern.

**PARIS/TOULOUSE**

**PARIS/ORLY**

**PARIS/MARSEILLE**

**TTC ALLER SIMPLE\***

Les plus petits prix d'Air France en France Métropolitaine. Pour en bénéficier, achetez votre billet au moins 30 jours à l'avance.

AIR FRANCE

faire du ciel le plus bel endroit de la terre

\* Tarif soumis à conditions. Disponible en aller-retour uniquement. Contactez votre agence de voyages ou Air France au 0 820 820 820 (12 centimes/jour d'appel) ou à l'adresse ci-dessus.

# Une étude du FSJU révèle une communauté juive de France bien intégrée mais inquiète

Selon l'enquête réalisée à la demande du Fonds social juif unifié, l'affirmation identitaire « va en grandissant » mais il ne faut pas y voir « un signe de repli sur soi »

LA COMMUNAUTÉ juive est bien intégrée à la société française, mais elle est traversée par une inquiétude, par un malaise. C'est la conclusion d'une enquête exceptionnelle, commandée par le Fonds social juif unifié (FSJU) et menée sous la direction du sociologue franco-israélien Erik Cohen, qui avait déjà dirigé une enquête semblable – mais de moindre ampleur – en 1988. Le sondage a été réalisé en janvier 2002 auprès d'un échantillon représentatif de 1 132 chefs de famille, constitué à partir de la méthode des patronymes et réparti dans 30 départements français.

L'enquête révèle un portrait contrasté d'une communauté évaluée à 500 000 personnes, 575 000 en incluant les conjoints non-juifs des couples mixtes. « C'est une communauté qui est complètement en osmose avec la société dans laquelle elle vit », souligne Erik Cohen. Les valeurs qu'elle met en avant sont d'abord des valeurs universelles comme « Honorer ses parents », « Fonder une famille », « Apprendre », « Être soi », ou encore « Aider les autres ».

Les juifs de France vivent principalement en région parisienne : à Paris, pour 26 % d'entre eux, ou en banlieue, pour 30 % d'entre eux. Les 44 % restants habitent en province, autour des quatre pôles forts que constituent Marseille, Nice, Lyon et Strasbourg.

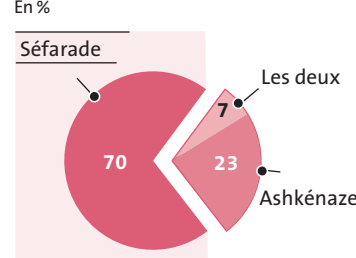
Politiquement, les juifs restent majoritairement à gauche, soit à 59 %. En 1988, la majorité des chefs de ménage juifs étaient nés à l'étranger. 2002 marque une période charnière, puisque la proportion de ceux nés en France et de ceux nés à l'étranger (Algérie, Maroc, Tunisie, autres) s'établit à 50 % de chaque côté. Les juifs de France ont un niveau d'études nettement supérieur à celui de la population globale : près de 48 % des chefs de ménage juifs ont fait des études supérieures. 60 % d'entre eux ont le baccalau-

## UNE COMMUNAUTÉ QUI SE SITUE MAJORITAIREMENT À GAUCHE

Avez-vous personnellement souffert de l'antisémitisme ces cinq dernières années ?

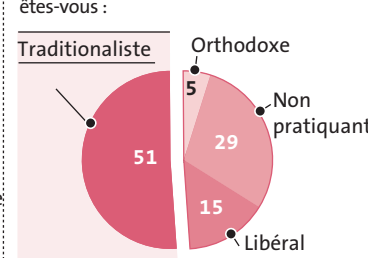
OUI 21% NON 79%

Vous définiriez-vous comme :

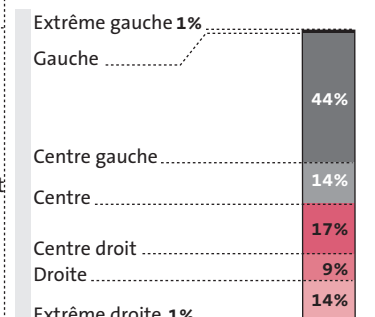


Source : FSJU

Par rapport aux pratiques religieuses, êtes-vous :



Sur le plan politique, vous définiriez-vous plutôt comme :



réat (contre 24 % sur l'ensemble de la population française en 2002 selon la Sofres).

L'enquête montre que les juifs sont très majoritairement heureux (91 %), mais inquiets (65 %). En tête des motifs d'inquiétude vient le terrorisme (cité par 77 % des sondés), suivi par l'antisémitisme (76 %), le racisme (70 %) et l'avenir d'Israël (64 %). « L'analyse des inquiétudes des juifs de France montre que ce sont les aspects directement liés à l'identité juive qui les inquiètent en premier lieu », souligne l'enquête.

### RÈGLES DE LA CASHEROUT

« L'affirmation juive en France va en grandissant », constate Erik Cohen. Du point de vue religieux, 51 % des personnes interrogées se définissent comme « traditionalistes », et 29 % seulement comme non-pratiquants. 42 % affirment toujours respecter chez elles les règles de la casherout (cuisine casher). Le succès de l'enseignement confessionnel juif est l'un des signes de cette affirmation communautaire : 26 % des élèves en âge scolaire fréquentent les écoles juives. Celles-ci scolariseraient 29 000 enfants, contre 15 000 en 1988, soit une hausse de 78 %. 90 % des écoles juives sont aujourd'hui sous contrat d'as-

sociation avec l'Etat. « Cependant, cette affirmation identitaire n'est pas un signe de repli sur soi », avance David Saada, directeur du FSJU.

On relève également que le terme « israélite » a pratiquement disparu. 67 % des juifs de France se définissent comme « juifs » (63 % en 1988), 5 % comme « israélites » et 28 % comme « juifs et israélites ». Près de 30 % des ménages juifs affirment fréquenter très souvent la communauté juive, contre 22 % en 1988. L'affirmation identitaire va de pair avec un renforcement du poids des Sépharades, originaires du bassin méditerranéen : ils représentent 70 % des juifs de France, tandis que les Ashkénazes, naguère majoritaires, ne sont plus que 24 %. L'avenir appartient aux Sépharades : l'enquête montre que la proportion d'Ashkénazes tombe à 12 % chez les jeunes.

Diversifiée, la communauté juive a pour principal ciment l'attitude à l'égard d'Israël. 48 % des personnes interrogées se disent très proches de l'Etat hébreu, et 38 % s'en disent proches. Les trois quarts sont allées au moins une fois en visite en Israël, et près de 30 % ont fait le voyage six fois et plus. 77 % des ménages juifs ont de la famille en Israël, à des degrés de parenté divers.

Par rapport à 1988, le nombre de juifs qui ne veulent pas faire l'alya, c'est-à-dire émigrer en Israël, a augmenté, passant de 40 % à 58 %. Mais, simultanément, le noyau dur de ceux qui affirment vouloir faire leur alya « très prochainement » a doublé, passant de 3 % à 6 %. Ceux qui envisagent de partir en Israël sont plutôt jeunes, bien intégrés dans la communauté et fréquentent les écoles juives.

La position des juifs français sur le conflit du Proche-Orient est plutôt contrastée : moins de la moitié des chefs de ménage (48 %) est favorable au principe de l'échange des territoires contre la paix, 39 % y sont hostiles et 13 % estiment qu'un juif vivant en France n'a pas à se prononcer.

Le renforcement de l'affirmation identitaire n'empêche pas l'augmentation du nombre des mariages mixtes : chez les moins de 30 ans, ceux-ci sont passés de 30 % des unions en 1988, à 40 % en 2002. Le FSJU s'inquiète d'une baisse du militantisme : « Le juif engagé dans la communauté a un profil de bon vivant, souligne David Saada. Il est intéressé par un retour à ses racines, mais plus sur le mode du consommateur. »

Xavier Ternisien

Elie Barnavi, ancien ambassadeur d'Israël en France

## « Un pôle de plus en plus dur vit son judaïsme de manière intégriste »

Dans votre livre intitulé *Lettre ouverte aux juifs de France* (Stock-Bayard), vous affirmez que la communauté juive est majoritairement de gauche en France et de droite à l'égard d'Israël. Pourquoi ce paradoxe ?

Les juifs de France vivent leur « israélité » par procuration. Ils ont tendance à voir la réalité en blanc et en noir : vous êtes avec nous ou contre nous. Ils sont plus sensibles aux slogans de la droite sioniste qu'à la vision de la gauche modérée. Plus faucons que colombes.

Vous êtes inquiet, dites-vous, d'une « dérive intégriste » qui menacerait la communauté juive. Comment se manifeste-t-elle ?

Le gros de la communauté ne verse pas dans l'intégrisme. Pour moi, cependant, la vérité des mouvements religieux ne se trouve pas au centre, mais dans les marges. Il existe un pôle de plus en plus dur, qui vit son judaïsme de manière intégriste. Dans mon livre, je cite le cas d'une communauté de banlieue dans laquelle les femmes sont parquées derrière un rideau : on ne les voit pas. Partout où je suis passé en France, j'ai vu des juifs de cette tendance ou j'en ai entendu parler. C'est un pôle qui exerce une force d'at-

traction, en particulier sur les jeunes. Il y a vingt ou trente ans, les mouvements de jeunesse représentaient toutes les tendances politiques. Aujourd'hui, il n'y a plus que le Betar. Et les jeunes de ce mouvement sioniste portent tous la kippa. Son fondateur, qui était un juif laïque, doit se retourner dans sa tombe !

Vous affirmez que la France n'est pas un pays antisémite, et vous en voulez pour preuve le succès du film *La Vérité si je mens*. Pouvez-vous nous expliquer cette interprétation ?

Ce film est tout de même extraordinaire : on y montre, de manière très explicite, toute une réalité juive, qui n'est pas toujours très flatteuse. Et, pourtant, cela passe de la manière la plus naturelle qui soit... J'imagine mal un tel film en France dans les années 1960 ou 1970. Dans *Rabbi Jacob*, les juifs étaient très gentils. Louis de Funès incarnait un goy méchant et caricatural. *Rabbi Jacob* est un film ashkénaze, un peu complexé. *La Vérité si je mens* est un film séfardite...

Vous évoquez néanmoins une « anxiété juive typiquement française », qui s'est

manifestée face aux actes antisémites.

Brusquement, les juifs ont ressenti une impression de solitude, comme si la République avait abandonné ses enfants. Ce sentiment ne s'était pas manifesté depuis la seconde guerre mondiale. Les centaines d'agressions antisémites auraient pu être gérées autrement. Or, on n'y a répondu que par le silence. La gauche s'est montrée trop timide face aux voyous de banlieue. A la décharge de la France, il faut admettre que sa culture jacobine la prédispose pas à faire face au communautarisme.

Vous plaidez pour « un nouveau sionisme ». Comment le définissez-vous ?

Pour la plupart des juifs de France, Israël est une utopie, un délire fantasmagorique auquel ils prêtent d'autant plus de vertus qu'ils ne peuvent pas y aller. On se resserre autour d'Israël. C'est un sionisme désespéré. Je préférerais un lien moins vassalisé. Un néo-sionisme qui ne serait plus l'exigence d'une communauté unique, mais un lien sans exclusive. Des gens qui feraient l'aller-retour, qui seraient à la fois d'ici et de là-bas.

Propos recueillis par X. T.

## Au Blanc-Mesnil, le souvenir d'Alexandre, 33 ans, tué à Hébron

Parti à sa majorité, cet ingénieur en informatique s'était installé dans la colonie de Kiryat Arba

ANCIENS VOISINS, cousins, camarades d'école, amis de la famille... Ils étaient plus de 250, dimanche 17 novembre, à la synagogue du Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis) pour un dernier hommage à Alexandre Dukhan. Dans la communauté juive de la ville, personne n'a oublié le visage souriant de cet adolescent discret, bon élève, qui avait choisi d'aller vivre en Israël dès sa majorité. Là-bas, le lycéen avait poursuivi ses études à l'école française de Jérusalem avant d'accomplir trois années de service militaire. Après son mariage, il s'était installé dans la colonie de Kiryat Arba, où il élevait ses quatre enfants âgés de 3 à 8 ans.

C'est là, en contrebas de cette colline qui jouxte la grande agglomération palestinienne d'Hébron, qu'il a trouvé la mort dans une embuscade, vendredi 15 novembre, alors qu'il venait secourir les

fidèles pris sous le feu d'un commando palestinien. « Dès qu'on a appris le drame, le téléphone s'est mis à sonner de partout, soupire Sammy Ghozlan, le porte-parole du conseil des communautés juives de Seine-Saint-Denis. L'émotion était immense. Ici, nous sommes comme une grande famille, tout le monde est en deuil. J'ai appelé ses parents. Nous vivons en osmose avec ceux qui sont sur place. » Alexandre avait 33 ans.

### « UNE FORME D'IDÉAL »

Descendant d'une grande famille de rabbins, cet ingénieur en informatique était volontaire dans l'unité chargée de la sécurité à Kiryat Arba. Il avait quitté la France pour rejoindre ses deux grands frères en Israël et accomplir « une forme d'idéal », commente M. Ghozlan. Toute sa famille l'avait suivi. « Nous, les juifs d'Afrique du Nord,

nous n'avons plus de racines, nous ne pouvons pas retourner dans notre pays d'origine pour les vacances, explique-t-il. La seule attache qu'il nous reste, c'est Israël, où certaines familles ont émigré après l'exode des Français d'Algérie. » A en croire M. Ghozlan, Alexandre Dukhan ne s'était pas établi à Kiryat Arba par conviction politique, mais plutôt parce que c'était « un secteur où il est plus facile de vivre et de se loger pour les gens qui ne sont pas très fortunés ». Son frère aîné s'était en revanche engagé dans le Betar, ce mouvement extrémiste affilié au Likoud (droite), le parti du premier ministre israélien, Ariel Sharon.

Sur la table de son salon, M. Ghozlan tourne les pages d'un vieux album photo, où Alexandre, encore imberbe, apparaît sur plusieurs clichés en tenue blanche de judoka, dans le club maccabi de la ville. La mort du colon a brusquement

ramené la communauté juive du Blanc-Mesnil quinze ans en arrière, sa nostalgie se mêlant à la tristesse, à la peur et à la colère. « Le gouvernement d'Ariel Sharon ne fait pas tout pour protéger ses ressortissants », enrage M. Ghozlan, ulcéré de voir que les Israéliens « laissent encore rentrer sur leur territoire des Palestiniens de l'extérieur ». Selon le président du CCJ 93, 20 % des familles juives de la ville ont une relation familiale et « charnelle » avec Israël. « Ceux qui sont partis là-bas se sentent complètement français, poursuit-il. Ils fêtent le 14 juillet, ils se retrouvent dans une association, ils ont leurs journaux, ils font des fêtes entre eux. Quand nous allons les voir, nous n'avons pas l'impression de visiter des Israéliens, mais des Français : ils regardent tous France 2 et TV5. »

Alexandre Garcia

## Jugé aux assises, Francis Heaulme réclame l'audition de Patrick Dils

NANCY (Meurthe-et-Moselle)  
de notre correspondante

Un procès en appel de Francis Heaulme devait débiter, mardi 19 novembre, devant la cour d'assises de Meurthe-et-Moselle. Le tueur en série est accusé du meurtre d'Annick Maurice, 26 ans, employée d'un supermarché, retrouvée morte le 28 avril 1987 à Ogy, près de Metz. La jeune femme avait disparu en décembre 1986 alors qu'elle partait à son travail. Aux côtés de Francis Heaulme, condamné pour ces faits à trente années de réclusion criminelle par la cour d'assises de la Moselle, devait comparaître Philippe Elivon, 52 ans, brancardier au chômage, à qui la cour a infligé quinze ans de réclusion. En première instance, les deux hommes avaient nié les faits.

Un témoin intattendu est appelé à déposer par M<sup>me</sup> Liliane Glock et Luc Girard, les avocats de Francis Heaulme. Il s'agit de Patrick Dils, acquitté en avril du meurtre de deux enfants par la cour d'assises des mineurs du Rhône. C'est la présence troublante du « routard du crime » à proximité du lieu où furent découverts les corps des deux enfants, en septembre 1986, à Montigny-lès-Metz, qui a amené la justice à enquêter sur le rôle qu'avait pu jouer Francis Heaulme dans cette tragédie. Entendu comme témoin au cours du procès de Patrick Dils à Lyon, Francis Heaulme s'était défendu d'avoir tué les enfants. « Comme M. Dils semble beaucoup s'intéresser à Francis Heaulme, nous avons pensé qu'il serait éclairant pour la cour d'en savoir un peu plus », a indiqué M<sup>me</sup> Glock. Pour sa part, M<sup>me</sup> Bertrand Becker, un des avocats de Patrick Dils, a indiqué qu'il considérait cette demande comme « un coup de pub de mauvais goût » tandis que son client affirmait qu'il ne bougerait pas de chez lui. Le meurtre d'Annick Maurice était resté longtemps non élucidé. En février 1991, le juge d'instruction avait même rendu une ordonnance de non-lieu. Jusqu'à ce que Francis Heaulme ne soit mis en cause dans plusieurs affaires d'homicides.

Monique Raux

## Le procès sacrificiel de Prince, lion de Vincennes, qui avait égorgé son soigneur

Le Muséum d'histoire naturelle, qui coiffe le zoo, est poursuivi pour « homicide involontaire par imprudence »

SA COMPAGNE s'appelait Sandra. L'autre mâle, Sambo. Lui, c'est Prince, un prénom qui, dans une jungle comme au zoo de Vincennes, vous pose un lion. « Prince », « le lion Prince », « le mâle Prince », a résonné, lundi 18 novembre, dans les murs de la 31<sup>e</sup> chambre correctionnelle de Paris. Car le 24 septembre 2001, Prince a tué son gardien, un jeune homme de 23 ans, en lui sautant à la gorge. Le Muséum d'histoire naturelle, établissement public qui coiffe plusieurs zoos en France, est poursuivi comme personne morale pour « homicide involontaire par imprudence ». Prince continue de rugir dans sa fosse, ce n'est pas sa faute, mais Philippe Bourlon est mort, et ce n'est pas forcément la sienne non plus.

Vincennes est un jardin extraordinaire, l'histoire de ce jeune homme aussi, hélas. Il y a des audiences qui sont aussi des cérémonies. A sa famille, qui, sur le banc, pleure « un fils, un frère, un petit-fils, un fiancé », M<sup>me</sup> Germaine Pons-Grand, leur avocate, doit « quelques mots pour mémoire ». Le deuil passe par les mots, et personne ne s'impatiente qu'ils soient si longs, car « chacun peut imaginer perdre un proche. Mais on a du mal à imaginer qu'un être très proche puisse être dévoré par un lion ».

### BROUETTE DE VIANDE

Quatre fois, entre rite, conte et thérapie, chacun rappelle la scène. Il était environ 17 heures, le 24 septembre 2001. Philippe Bourlon, « soigneur voltigeur », passait des reptiles – qu'il adorait – aux deux couples de lions et au tigre, auxquels il livrait trois fois par semaine une brouette de viande. Pour quoi ce jour-là la porte entre la cage de Sandra et de Prince était-elle restée ouverte ? Prince, qui n'avait pas mangé depuis deux jours, saute au cou de Philippe, et le traîne dans une cage. Christophe, qui surveille le couloir où donnent les portes et les sas, croit un moment à une de leurs traditionnelles blagues. Il n'a pas de talkie-walkie – le zoo n'en compte qu'un pour « trois à cinq employés » – les longues barres de fer ne sont

d'aucune défense. Touché à la carotide, le jeune homme est mort très rapidement après son transfert à l'hôpital.

L'avocat du Muséum, M<sup>me</sup> Jacques Buès, a demandé à l'huissier de lui préparer un chevrolet sur l'estrade. Il y place d'immenses planches. Tout le tribunal, dans un grand bruit de frou-frou, s'est massé derrière la présidente, Michelle Poirier d'Ange d'Orsay, pour suivre au bout de la longue baguette de bois de M<sup>me</sup> Buès le « schéma général de la fauverie » et ses « coupes transversales ».

Des deux côtés, il y eu « négligences ». M<sup>me</sup> Pons-Grand plaide les « conditions d'exercice particulièrement archaïques » d'un zoo vieux comme les colonies, la famille veut surtout « débattre du pourquoi, du comment, du deuil de Philippe ». Sans « gaité de cœur », la substitut du procureur, Marie-Christine Renaud-Varin, requiert une peine d'amende contre le Muséum, parce que « l'Etat n'a pas à passer au travers de ses obligations ».

M<sup>me</sup> Buès rappelle que la fauverie n'a connu aucun accident mortel depuis sa création, en 1934, alors qu'il y en a eu 28 dans le monde.

Mais le cérémonial reprend rapidement ses droits. « J'ai une prière : que cette tragédie nous réunisse plus qu'elle ne nous oppose », implore l'avocat. Si les parties civiles invoquent le « non-respect du code du travail », c'est qu'il manque, comment dire, un lion émissaire. « Ce drame est singulier parce que c'est un animal qui est en cause. Le droit positif a depuis longtemps choisi de ne responsabiliser que les personnes. Il ne s'agit donc pas de faire ici le procès du lion Prince. » Mais quand même. « Au XV<sup>e</sup> siècle, quand une truie, une ânesse, il ajoute dans un murmure : un lion – avaient fauté, ou tué, on les sacrifiait. »

M<sup>me</sup> Buès plisse les yeux, saisit un livre, renonce finalement au latin. « Comme l'a dit saint Augustin, selon l'autorité sacrée de la loi, on doit mettre à mort les animaux, mais ce n'est pas parce qu'ils ont eu la conscience du péché. C'est seulement parce qu'ils ravivent le souvenir du méfait. » Le recueillement est parfait. « Nous sommes aussi dans un de ces procès rituels, qui étaient alors conçus pour réconcilier. »

Ariane Chemin

## Risque de contamination par le VIH dans une clinique de Massy

926 PATIENTS de l'institut hospitalier Jacques-Cartier de Massy (Essonne) ont reçu ces derniers jours un courrier de l'hôpital leur recommandant un test de dépistage du virus du sida. Ces patients auraient tous été en contact avec un soignant séropositif au cours d'interventions chirurgicales effectuées entre le 1<sup>er</sup> août 1998 et le 13 septembre 2002. La séropositivité du soignant, ignorée de l'intéressé, a été découverte lors d'un dépistage généralisé des personnels, décidé après la contamination d'un patient opéré en chirurgie cardiaque en octobre 2001. Le patient est mort neuf mois plus tard des suites de complications cardiaques.

La direction de l'établissement a expliqué que son rappel était « une mesure de précaution maximale » : « Le risque de transmission du VIH d'un soignant à un soigné est exceptionnel », a-t-elle souligné. Cependant, « en application du principe de précaution, de responsabilité et de transparence », et « à sa demande », le soignant a immédiatement cessé ses activités au sein du bloc opératoire pour une mission interne sans contact avec les patients, a indiqué l'hôpital.

### DÉPÊCHES

■ **VOL** : un employé municipal a retrouvé, lundi 18 novembre, dans une rue de Lourdes et dans leur emballage d'origine, les six flacons de polytanol, un produit très toxique, qui avaient été dérobés dans la nuit de jeudi à vendredi dans une entreprise de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques). Le polytanol est utilisé dans l'agriculture comme taupicide ou comme mort-aux-rats.

■ **VIOLENCES** : des violences ont éclaté, lundi 18 novembre, dans le quartier sensible de l'Ousse-des-Bois, à Pau, au soir d'une journée marquée par l'interpellation d'une trentaine de personnes lors d'une importante opération du groupement d'intervention régional (GIR) rassemblant policiers, gendarmes et CRS contre des réseaux de trafiquants de drogue. Quelques dizaines de jeunes, qui protestaient contre cette opération, ont attaqué les CRS avec des cocktails Molotov et des cailloux.

■ **PAUVRETÉ** : le corps d'un sans-abri de 47 ans a été découvert lundi 18 novembre dans la cave d'un immeuble de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) par des ouvriers qui travaillaient sur place. L'homme a été retrouvé mort, allongé sur un matelas,

## Le gouvernement veut lutter contre la maltraitance des personnes âgées

C'EST DÉSORMAIS une « cause nationale ». Longtemps taboue, la maltraitance des personnes âgées est désormais symboliquement reconnue par l'Etat comme un problème majeur de santé publique : un Comité national de vigilance contre la maltraitance des personnes âgées devait être mis en place, mardi 19 novembre, et présidé par Hubert Falco, secrétaire d'Etat aux personnes âgées. Autour des responsables des services administratifs compétents, se réuniront régulièrement des experts ainsi que les responsables d'une vingtaine d'associations de personnes âgées et de professionnels qui travaillent auprès d'elles. Ils définiront le programme de prévention et de lutte contre les maltraitances.

Selon M. Falco, « 5 % des plus de 65 ans et 15 % des plus de 75 ans sont victimes de maltraitances, qu'elles soient physiques, psychologiques, financières, médicales... Cette situation n'est pas acceptable ! Il est temps d'avoir le courage de lever le tabou ». Contrairement aux Etats-Unis, aux pays scandinaves, à la Grande-Bretagne, où le sujet a émergé au début des années 1980, la maltraitance des personnes âgées n'a commencé à être évoquée en France que depuis le milieu des années 1990, grâce au travail de l'association Alma (Allô maltraitance France).

Créée en 1995, Alma a recueilli, via ses antennes d'écoute départementales (il en existe 33 aujourd'hui), quelque 13 000 signalements de maltraitance. Chaque année, leur nombre augmente : 2 118 cas ont été signalés en 1997, 5 796 en 2001. Pour le professeur Robert Hugonot, fondateur d'Alma, « il est extrêmement important que l'Etat s'implique lui-même, comme par le passé sur la maltraitance des enfants et les violences contre les femmes ». « C'est à par-

tir du moment où l'Etat s'est positionné qu'on a arrêté de dire aux enfants battus de se taire, ou de se moquer des femmes battues », complète Pascal Champvert, président de l'Association des directeurs d'établissements d'hébergement pour personnes âgées (Adehpa).

En janvier, Paulette Guinchard-Kunstler, qui a précédé M. Falco au secrétariat d'Etat aux personnes âgées, avait lancé un premier plan de lutte contre les maltraitances (Le Monde du 23 janvier). « Il n'a pas été suivi d'actions concrètes », juge son successeur. Hubert Falco entend faciliter les repérages de maltraitances en mobilisant travailleurs sociaux, personnels médicaux et associations. Il souhaite renforcer l'écoute des personnes âgées et de leur entourage en dépêchant des « médiateurs » sur le terrain, et renforcer le contrôle exercé sur les établissements pour personnes âgées.

« Une maison de retraite est contrôlée tous les cinq ans. Ce n'est pas suffisant, estime-t-il. Sur les 10 000 établissements existants, publics ou privés, 5 % mériteraient d'être fermés, selon les dires des directeurs d'établissements eux-mêmes. Il y a encore trop de mouloirs où l'on néglige les personnes âgées, où l'on profite d'elles. » Mais croire que l'on va régler le problème en trois mois est illusoire, aux yeux de Pascal Champvert, car « il y a trois fois moins de personnels dans les établissements pour personnes âgées français que dans les pays comparables », et car il s'agit de « changer de regard » : « Notre société doit travailler sur la place des personnes âgées. Prendre en compte le fait qu'il y aura de plus en plus de personnes âgées, dont beaucoup seront handicapées mais avec une espérance de vie importante. »

Pascale Krémer



## Entre un PC portable et un Tablet PC... choisissez les 2 !



Le nouvel ultra portable Portege 3500 de Toshiba va vous faire tourner la tête. Plus qu'un PC portable très performant, le Portege 3500 est très polyvalent. Min. d'un écran pivotant, en un tour de main, il se transforme en Tablet PC. Grâce au logiciel Microsoft Windows XP Edition Tablet PC, vous pourrez prendre vos notes de réunion, remplir vos formulaires de commandes, lire des dessins, à côté de la sixième. C'est pourquoi à seulement le Portege 3500 intègre en standard les technologies de communications sans fil : WiFi et Bluetooth\*. Dote du processeur mobile Intel Pentium M, le Portege 3500 est une fusion très ingénieuse qui vous offre efficacité et simplicité.

Pour plus d'informations, contactez Toshiba Infos au :

0892 69 29 49

Choose freedom.  
www.pc.toshiba.fr

\* Les prix recommandés Microsoft Windows XP Professionnel pour l'installation mobile.

**TOSHIBA**



# Les communes renâclent à partager leurs revenus

Le thème de l'égalité financière entre les collectivités est à l'ordre du jour du 85<sup>e</sup> congrès de l'Association des maires de France, réuni à Paris. Dans le nord du Cotentin, les ressources fiscales du nucléaire ne profitent pas de la même façon à Cherbourg et à la Hague

## CHERBOURG

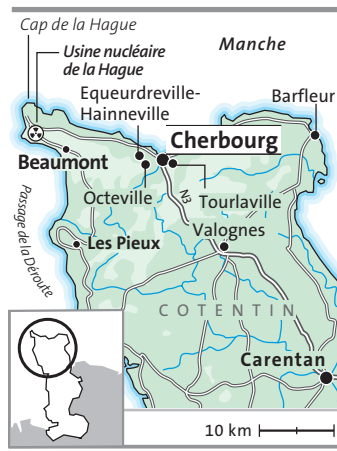
de notre correspondant

La presqu'île du Cotentin concentre près de la moitié de la population de la Manche et, grâce à ses industries nucléaires, la majorité de ses ressources fiscales.

Dans ce bassin de vie de 200 000 habitants, rien n'est simple. A commencer par les relations entre les élus des communautés de communes de la Hague et de la Communauté urbaine de Cherbourg (CUC). Composée de deux cantons, ceux de Beaumont-Hague et des Pieux, la Hague héberge l'usine de retraitement de la Cogema, le centre de stockage des déchets radioactifs de l'Andra et la centrale EDF de Flamanville. Les deux cantons, 22 000 habitants, perçoivent une taxe professionnelle quatre fois supérieure à celle encaissée par la Communauté urbaine (90 000 habitants), qui concentre tous les grands services collectifs et en supporte souvent seule les charges.

Cette distorsion est depuis plus de trente ans l'objet de querelles entre les deux cantons, à majorité rurale, et les citadins de l'agglomération. Parachuté sur Octeville, commune de l'agglomération cherbourgeoise, dans les années 1990, le socialiste Bernard Cazeneuve a imaginé réaliser l'union sacrée des trois entités. Il plaide alors l'efficacité d'un tel regroupement pour relancer l'essor économique d'une région en très net recul depuis l'arrêt des grands chantiers nucléaires.

L'opération devait se dérouler en deux temps. Première étape, fusionner les six communes de l'agglomération avant de proposer aux districts de la Hague la création d'une grande communauté d'agglomération et « un partage plus équitable des ressources fiscales ». Le jeune maire va très vite comprendre l'ampleur des résistances. Chez les siens tout d'abord. Les rivalités entre les maires socialistes sont vives sur fond de revenus communaux inégaux et d'animosités personnelles à peine voilées. Les plus riches, com-



me Equeurdreville-Hainneville et Tourlaville, refusent de partager leurs recettes avec Cherbourg, en difficulté, et Octeville, dont le potentiel fiscal est le plus faible de France.

## DEUX NOUVELLES STRATES

Ces deux communes (moins de 50 000 habitants à elles deux) vont être les seules à décider la fusion. Le « Grand Cherbourg » espéré par Bernard Cazeneuve et le sénateur socialiste Jean-Pierre Godefroy accouche d'une souris. Vu de la Hague, ces déboires font sourire. « Avant de vouloir nous dépouiller de nos sous, qu'ils nous démontrent qu'ils sont capables de s'entendre », raille un vice-président du district de Beaumont-Hague.

Aujourd'hui encore, l'agglomération cherbourgeoise peine à mettre en place une taxe professionnelle unique, alors que les deux districts, transformés en communauté de communes ont réalisé la leur sur leur territoire réciproque. Confrontée à de sérieuses difficultés, dont la baisse drastique du plan de charge de l'arsenal de la marine, la Communauté urbaine de Cherbourg s'efforce de diversifier son tissu économique, trop lié à la mono-industrie nucléaire. La Cité de la mer se veut le symbole de cette reconquête de l'espace maritime (*Le Monde*

du 29 juin). Pour la financer, Bernard Cauvin (PS), président de la CUC, a obtenu la participation de la Hague.

Les deux communautés de communes interviennent aussi pour combler le déficit de l'aéroport ou encore de l'abattoir. Elles épaulent également le site universitaire, mais toujours selon leur bon vouloir. Pour formaliser ces collaborations, les élus ont choisi de créer deux nouvelles strates d'organisation : le pays Cotentin et le syndicat mixte du Nord-Cotentin. « C'est une avancée, convient, diplomate, Jean Lagarde, vice-président aux finances de la CUC. Mais elle ne règle pas le poids du fonctionnement des équipements collectifs qui pèse sur l'agglomération ».

Sur cette évolution, Bernard Cazeneuve est plus tranché. Il déplore que l'on s'oriente vers l'élargissement des compétences « qui n'ont aucune légitimité politique et n'ont aucun compte à rendre aux citoyens ». Parmi les sujets qui fâchent, celui des piscines. Alors que la communauté de communes de Beaumont-Hague vient de s'offrir un centre nautique de 9 mil-

lions d'euros pour 11 000 habitants, que la ville d'Equeurdreville-Hainneville, membre de la CUC, engage en solo la construction de bassins ludiques, Cherbourg abandonne son projet faute d'argent.

bourgeois dit cependant vouloir continuer à se battre « pour pousser le plus possible la logique de transformation territoriale ».

Cette logique n'est pas tout à fait celle des élus de la Hague. Vice-

des petites communes », dit le premier magistrat d'Herqueville, village de 150 âmes. En votant la taxe professionnelle unique sur son canton, la communauté de communes de Beaumont-Hague s'est un peu plus barricadée face aux velléités de la CUC. Cette décision a aussi l'avantage de conserver le même niveau de ressources nucléaires pour le conseil général, présidé par Jean-François Le Grand (UMP), ami politique. Elle permet aussi de maintenir un taux très bas (2,3 %) et trois fois inférieur à celui de l'agglomération voisine. Cogema avait fait savoir, discrètement, qu'elle n'était pas en position d'accepter des tarifs plus élevés.

Cette différence de taxe professionnelle génère aussi une concurrence avec la CUC. Certaines sociétés, couvées dans sa pépinière d'entreprises, se sont ensuite installées dans la Hague, plus attrayante fiscalement.

Le conflit du Nord-Cotentin est aussi culturel. « Dans cette région, on réinvente tous les jours les communes et le département », estime Bernard Cazeneuve.

Jean-Pierre Buisson

## Des disparités uniques en Europe

Avec un rapport de 1 à 12 000 entre la commune la plus pauvre et celle qui dispose des ressources fiscales les plus importantes, la France bat des records d'inégalité en Europe : telle est la conclusion d'une étude du Commissariat général du Plan, publiée en janvier. Ces disparités proviennent de la différence des recettes issues des entreprises, qui varient de 1 à 908, et d'autre part des dépenses, liées au nombre et aux besoins des habitants.

Pour corriger ces inégalités, les pouvoirs publics se sont efforcés, depuis une trentaine d'années, d'instaurer un système de péréquation financière, par le biais des dotations. Entre 1994 et 1997, les transferts ainsi réalisés se sont élevés à 110 milliards de francs (16,77 milliards d'euros), sur les 280 milliards de francs (42,69 milliards d'euros) de concours de l'Etat aux collectivités, ce qui a permis de réduire les inégalités de 30 %. Cependant, les auteurs de ce rapport jugent que le dispositif, mis en place par « strates successives », « est devenu de ce fait toujours plus complexe et difficilement compréhensible ».

« En nous unissant, en menant une vraie politique d'aménagement de notre territoire, nous aurions pu doter notre région du bassin de 50 mètres qui fait cruellement défaut à nos sportifs », plaide Bernard Cazeneuve. Déçu, l'élu cher-

président aux finances de la communauté de communes de Beaumont-Hague, Dominique Avoine se satisfait pleinement des limites cantonales de sa collectivité. « Nous ne voulons pas d'une usine à gaz qui rendrait difficile l'expression

## Les maires redoutent les effets de la décentralisation

ALORS QUE le débat sur le projet de loi constitutionnelle sur la décentralisation doit s'ouvrir à l'Assemblée nationale, les maires devaient profiter du congrès de l'Association des maires de France (AMF), qui se tient du 19 au 21 novembre à la porte de Versailles, à Paris, pour exprimer leurs inquiétudes sur cette réforme.

Selon un sondage Ipsos réalisé du 10 au 18 octobre auprès de 400 édiles pour le mensuel *Courrier des maires*, 56 % d'entre eux pensent que « la décentralisation n'est pas forcément une bonne chose pour les communes ». Cet avis transcende les divisions gauche-droite et il domine chez les maires des petites communes, qui constituent la majorité, puisque 32 000 villages en France ont moins de 2 000 habitants.

94 % des maires estiment que leur travail quotidien est de plus en plus complexe. Qu'il s'agisse des fonctionnaires des directions des routes, des services sociaux ou du préfet, ces élus ressentent le besoin d'interlocuteurs pour guider leur travail. « Les maires se sentent orphelins de l'Etat », avait déclaré, en novembre 2001, Jean-Paul Delevoye, alors président de l'AMF, devenu depuis ministre de la fonction publique.

Si, demain, les départements ou les régions se substituent à l'Etat, les maires craignent de subir davantage encore le poids de l'arbitraire des grands féodaux. Ils redoutent aussi que les écarts de richesse entre communes ne s'accroissent et que certains services ne puissent plus être assurés.

Les maires des zones rurales ne veulent pas se substituer à l'Etat pour assurer le maintien des services publics, devait rappeler, mardi, Daniel Hoeffel, président de l'AMF et vice-président (UMP) du Sénat, qui a placé le congrès sous le signe de l'égalité des territoires.

Le premier ministre, qui a prévu de se rendre au congrès de l'AMF mardi 19 novembre, devait répon-

dre à une autre inquiétude des maires en écartant la perspective de l'élection au suffrage universel des représentants des structures intercommunales. En effet, selon le baromètre Ipsos, 68 % d'entre eux sont hostiles à une telle évolution, alors qu'ils n'étaient que 52 % en 2001. Le premier ministre, ancien maire de Chasseneuil-du-Poitou (3 845 habitants), est opposé au suffrage universel pour les intercommunalités. « Je préfère encourager les agglomérations à recourir au référendum local plutôt que de faire disparaître la commune », déclarait-il au *Monde*, le 31 octobre.

## « SOULAGER SA CONSCIENCE »

M. Raffarin devait consacrer une grande partie de sa journée de mardi à défendre son projet sur la décentralisation. « Nous sommes sur un catamaran. On tient, d'un côté, la décentralisation, de l'autre, les retraites, et, au milieu, il y a tout le reste », confiait, lundi, le cabinet de Jean-Pierre Raffarin.

En effet, le premier ministre comptait bien sonner personnellement le rappel de sa majorité autour de son projet. Avec d'autant plus d'âpreté qu'il a lui-même passé en revue les onze amendements qui seront présentés par Pascal Clément, président (UMP) de la commission des lois et rapporteur du texte au nom de l'UMP et de l'UDF.

Les risques d'une nouvelle incartade de Jean-Louis Debré (*Le Monde* du 2 novembre) ont été également écartés. Selon Matignon, lors d'un face-à-face avec M. Raffarin, le président (UMP) de l'Assemblée nationale, qui avait critiqué, le 31 octobre, « l'intégrisme décentralisateur » du projet, a expliqué « avoir ressenti la nécessité de soulager sa conscience de fils de Michel Debré [hostile aux lois Defferre de 1982], pour ne plus y revenir ensuite ».

Béatrice Jérôme

1927-2002  
STAVANÉ JUNEIRO ANSA 1927

### La première compagnie aérienne entre l'Europe et l'Amérique Latine.

Depuis 75 ans, notre société est dans les annales. C'est pour cela que nous sommes la première compagnie aérienne et passagers entre l'Europe et l'Amérique Latine. Plus de 150 destinations dans le monde entier depuis 1927, c'est une véritable histoire d'amour. Un amour plus de 20 millions de passagers et elle nous chérit. Le jour 21 lors de tout du monde. Une flotte des plus modernes, de nouveaux services de confort, des équipages et un service à la clientèle. Un bon travail et un bon travail.

Renseignez-vous sur [www.iberia.com](http://www.iberia.com) ou appelez le 08 00 075 075 (08 € min.) pour connaître votre itinéraire de voyage.

**V**IDER son sac. On ne saurait plus justement dire. En jetant sur le papier, « en quatre mois, d'un seul jet et dans un état second », son voyage au bout de l'enfer d'Auschwitz, pour en faire un livre, *C'est en hiver que les jours rallongent* (Le Seuil), Joseph Bialot a d'abord obéi à ce réflexe. Pour ce petit homme disert et jovial, dont le regard pétillant, à la Woody Allen, se voile fugacement de mélancolie et qui vous glisse entre deux boutades : « Je pète de vie mais à l'intérieur je suis mort », le sac en question était devenu trop lourd.

« Je me suis longtemps retenu, sans doute parce que les récits sur la déportation se sont accumulés, souvent en vain. Mais dans ma quatre-vingtième année je termine les prolongations et, avant d'entamer les arrêts de jeu, il fallait que je balance ce témoignage, comme un coup de poing dans la gueule. » Au-delà du fameux devoir de mémoire que cet autodidacte, prodigieusement « souvenant » et incollable sur l'histoire contemporaine, n'a eu aucune difficulté à accomplir, pointait aussi la volonté d'une mise en garde. « Parce que le fascisme n'est pas mort et qu'il reste la pire menace pour l'intelligence humaine. Un peu partout sur la planète, la connerie domine et impose sa loi aux individus. »

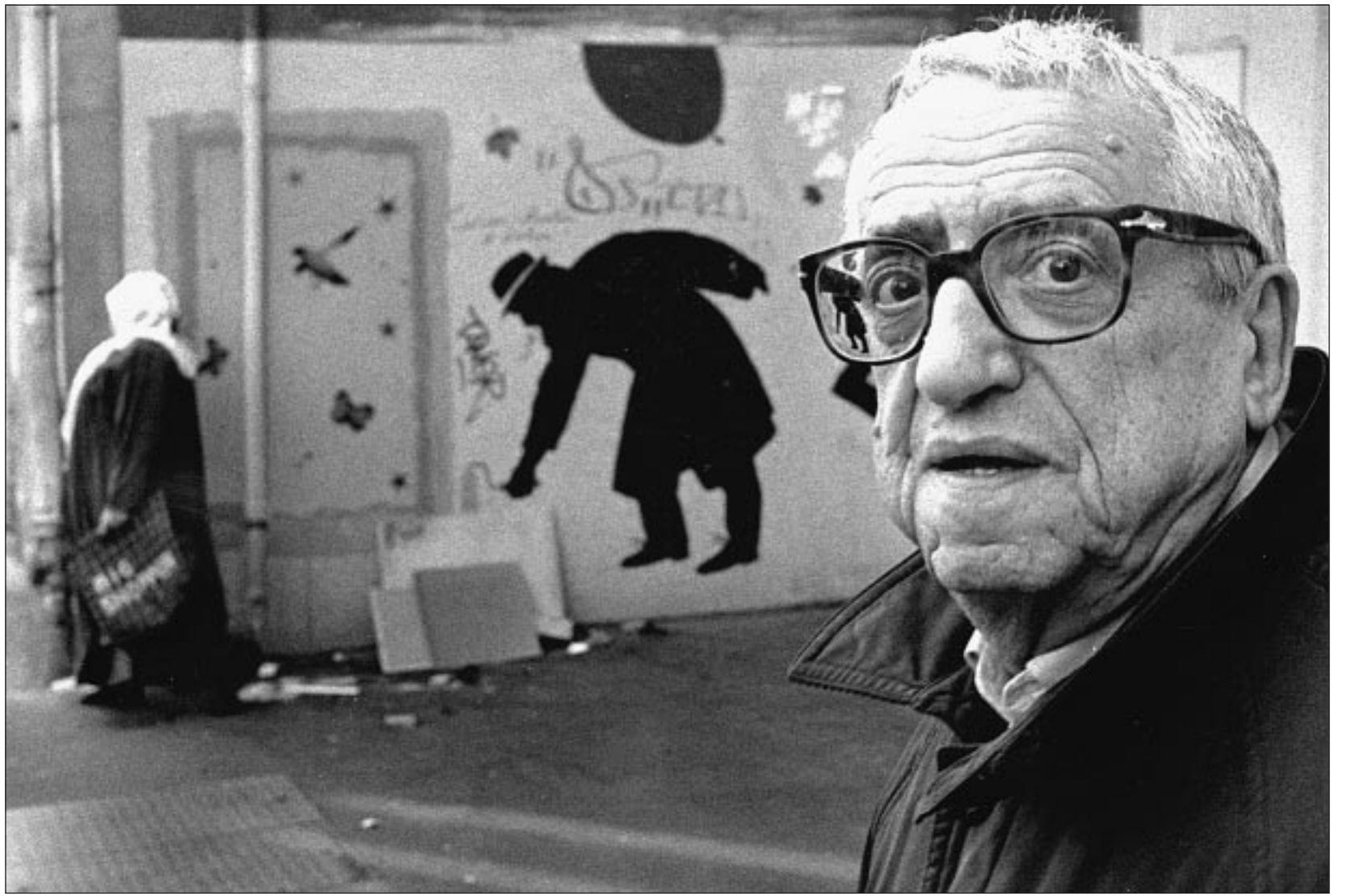
C'est en hiver ne relève pas de l'auto-exorcisme. Une psychanalyse de neuf ans l'avait en partie libéré des fantômes qui le hantent depuis soixante ans et le font encore se réveiller au milieu de la nuit en hurlant. « Grâce à elle, je me rêvais en dehors du Lager, mais depuis peu je cauchemarde de nouveau du mauvais côté des barbelés, confie Joseph Bialot, qui sait toujours faire la part de l'intime et de l'ironie du sort. En mai 1968, j'étais sur le divan de mon psy à me concentrer sur mon nombril tandis que sous ses fenêtres, donnant sur le boulevard Saint-Germain, montaient les cris des étudiants – "Fouché démission", "Libérez la Sorbonne !" – en plein psychodrame collectif. Moi, je devais alors surtout me guérir d'une névrose familiale due au "surcourage". Adolescent, ma mère me faisait dispenser de piscine pour que je ne me noie pas, m'empêchant d'aller chez les louveteaux dès qu'il pleuvait, et à dix-huit ans elle coupait encore ma viande. »

De sa petite enfance en Pologne – il est né en août 1923 à Varsovie – Joseph se souvient de bribes : les petits pains farinés aux myrtilles que confectionnait une de ses tantes, où l'apprentissage par sa mère de la lecture et de l'écriture en yiddish, une langue et une culture en voie de disparition.

Il a six ans lorsque son père, bonnetier sur un métier à main, part en éclaireur pour Paris, cette ville mythique où l'on danse dans les rues ; il avait débarqué un 14 juillet. « Moins pour fuir la misère que pour échapper à l'in vraisemblable antisémitisme qui sévissait depuis le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. » Un an plus tard, Joseph, sa mère et sa sœur cadette s'installent à leur tour à Paris-11<sup>e</sup>. Inscrit à l'école du boulevard de Belleville alors qu'il ne comprend pas un mot de français, il va apprendre « à une vitesse folle » pour éviter les heures de retenue. Sans effort, il devient un parfait môme de Ménilmuche, qui joue au Tour de France avec des capsules sur les trottoirs de Babel-Ville (titre d'un de ses polars, paru en 1979) et n'en finit pas de fureter dans tous les recoins de Paris. Parmi ses petits copains, Léon Goldberg, futur FTP-MOI, qui sera fusillé avec le groupe Manouchian...

En 1937, Joseph obtient le certifié avec mention, intègre le cours complémentaire mais doit s'arrêter à « bac - 4 » parce que le lycée est payant. Son père, qui a pu se relancer dans le tricot et « bosse comme un forcené », a réussi à sortir sa famille de la mouise. Les Bialobroda (Barbe blanche, en polonais) s'installent dans un appartement bourgeois à la porte Saint-Denis, sans salle de bains mais avec le téléphone, CEN 89-89.

La guerre éclate, et, en juin 1940, la famille est contrainte à l'exode. A Bordeaux puis à Pau. En 1942, après la promulgation des lois antijuives, les Bialot sont placés en résidence surveillée à Nay (Pyrénées-Atlantiques), et Joseph fait chaque jour 40 km à vélo afin de suivre des cours de dactylo à Pau. Pour éviter d'être incorporé dans une compagnie de travailleurs étrangers, il réussit à se faire embaucher comme apprenti chez un ébéniste de Coaraze (Pyrénées-Atlantiques), qui le traite comme l'un de ses fils. Bien plus que le maniement de la varlope et du rabot, les Souverbielle, « une famille béarnaise très catholique », vont lui apprendre le sens du mot fraternité. Alors que Joseph a reçu une convocation, fatale, pour le camp de Gurs, le fils aîné, Léonce, 21 ans, n'hésite pas à lui fournir des papiers et un certificat de baptême au nom de son frère cadet. Joseph Bialot devient ainsi Jules-Joseph Souverbielle, qu'on continue à appeler « Jo ». L'invasion de la zone libre par les nazis, en 1942, oblige Jo à fuir vers un département où les occupants italiens n'appliquent pas le statut des juifs. C'est à Grenoble, en mars 1943, qu'il adhère à l'Union de la jeunesse juive (UJJ), mouvement de masse du PCF créé par Annie Kriegel, 17 ans. « J'ai rencontré là des gens époustouflants, des saints dont les plus sportifs intégraient les francs-tireurs et partisans (FTP). Moi, je devais me contenter des petits boulots,



FRANCESCO GATTONI

Paris, novembre.  
Joseph Bialot, à Belleville.

# JO BIALOT,

Pour ce petit juif de Pologne arrivé en France à 6 ans, déporté à 21 ans, il a fallu plus d'un demi-siècle avant de mettre l'enfer en mots. Entre-temps, le rescapé a vécu plusieurs vies trempées dans l'encre des polars

# LES VIES APRÈS AUSCHWITZ

diffusion de tracts et de faux papiers, transmission de messages, etc. »

Novembre 1943, l'horreur rattrape la capitale du Dauphiné, qui connaît « une sorte de Saint-Barthélemy » : rafles, exécutions, déportations. Joseph gagne Roanne, travaille dans une blanchisserie, croit s'être fait oublier lorsque le STO lui tombe dessus. Il retourne à Grenoble et devient un petit fonctionnaire de Vichy, « agent Z, non diplômé, de la défense passive », chargé de vérifier les masques à gaz. Le 24 juillet 1944, en se rendant à un rendez-vous clandestin, Jo tombe dans le piège d'un contrôle d'identité ; on le déshabille, la machine à broyer se referme sur lui. Après un interminable voyage ferroviaire vers l'inconnu – « les juifs de l'Europe de l'Ouest, parfaitement intégrés, n'étaient absolument pas préparés à l'épouvante » –, les portes des wagons s'ouvrent sur l'indicible... que Joseph Bialot s'est, enfin, résolu à dire.

**S**ON livre est d'autant plus fort qu'il est écrit dans un style direct, dru, parfois brutal, ne répugnant ni à l'anecdote, ni à l'argot, ni à l'humour noir ponctué de calembours. « A l'arrière-garde, le kapo active le mouvement de sa matraque. Un vrai chef d'orchestre. Un, deux, trois, quatre... Il bat la mesure et le gummi retombe sur les derniers, heurte une épaule en la mineur, rebondit sur un crâne en laminoir, casse un bras, symphonie matinale pour os brisés. » Loin de l'analyse ou de la démonstration, c'est par le reportage qu'il entraîne le lecteur vers ce « temps de la mort vécue » où un « gouffre s'ouvre en chaque individu ». Parce qu'il n'a rien oublié des

lieux, des dates, des visages, des mots, des odeurs, des goûts et des dégoûts, Joseph Bialot parvient à restituer, comme en un journal haletant tenu avec un gros demi-siècle de recul, le quotidien du Lager où il a passé six mois. Réexplorant un univers dominé par le sadisme, la violence, la peur, la vermine, la saleté, le froid et la faim « dévoreuse », le mémorialiste n'omet rien de ce qui constituait les restes d'humanité des hommes en pyjama, triangle jaune ou rouge, soumis à l'ordre noir. Le troc, les poux, les planques, les clans, les classes, les crevards et les ordures, les petites combines et les grands sacrifices. L'émotion a aussi sa

ils ne sont jamais sortis. » Et entre deux tranches de survie crues ou cruelles, la respiration de pages lumineuses sur sa « croisière » à bord du *Bergensfjord*, qui, au printemps 1945, le rapatria d'Odessa à Marseille.

« Pour avoir vu ce qu'aucun humain ne devrait jamais voir, à l'âge où le rêve devrait dominer, étant mentalement en miettes, affectivement détruit, ne retrouvant plus les marques de mon éducation familiale, je me suis juré, en quittant le camp, de ne plus militer et de laisser aux idéalistes le soin de sauver le monde », écrit Joseph Bialot.

Il peut y avoir une vie après Auschwitz, et même plusieurs pour ceux qui, comme ce

« Je me suis juré, en quittant le camp, de ne plus militer et de laisser aux idéalistes le soin de sauver le monde »

part à travers quelques bouleversants portraits d'hommes et surtout de femmes ou l'évocation de minuscules gestes sublimes. « Jamais je n'oublierai que les seuls hommes qui soient restés pleinement des hommes au Lager étaient des communistes », écrit-il.

En guise de prologue, les neuf jours terribles passés dans la baraque de Bikernau avec ceux qui avaient eu la chance d'échapper à la première sélection. Grâce à sa fausse identité, Jo avait pu se prétendre demi-juif, ce qui sauva sa peau, du même coup deux fois tatouée : « 193143 et 9718. J'ai souvent joué ces deux numéros de matricule au Loto,

jeune homme de 22 ans, ont conservé une insatiable curiosité. Contrairement à tant d'autres, Joseph a la chance de retrouver ses parents, qui ont pu échapper à la déportation. « Sans métier », il va rejoindre l'entreprise de tricot créée par son père, pour y assurer « la compta, la gestion, la paperasse » et la développer. Un mariage d'amour, en 1952, puis la naissance de deux fils parachèvent sa « résurrection ». Il imagine de nouveaux modèles de pull, lance sa propre marque de prêt-à-porter, Sofirev, plutôt florissante, et devient ainsi l'un des petits rois du Sentier. Cette réussite ne l'empêche pas

de se passionner pour le théâtre, le cinéma, les livres, ni même, afin de « liquider un vieux complexe », de s'inscrire en psycho à l'université de Vincennes, qu'il fréquentera assidument de 1969 à 1973.

Mais, comme dit justement la chanson, « le bonheur, c'est du chagrin qui se repose... » A 39 ans, son épouse est emportée par un cancer, et Joseph Bialot, qui sort à peine d'une première grave alerte cardiaque, va devoir élever seul ses deux garçons, alors âgés de 9 et 12 ans. Ayant appris à tout surmonter, il ne se laissera terrasser ni par un cancer du côlon, opéré en 1988 mais qu'il surveille encore aujourd'hui, ni par le quadruple pontage qu'il devra subir en 1996. Après avoir tourné la page du prêt-à-porter, il va se tricoter une nouvelle vie. En 1978, alors qu'il déprime en rond, sa seconde épouse pousse le « journaliste rentré » à écrire. Il se lance dans la rédaction d'un roman policier ayant le Sentier pour théâtre : *Le Salon du prêt à saigner*. « J'ai pondu trente pages délirantes dont les personnages s'appelaient Trotsky, Lénine, Zinoviev, et la mayonnaise a pris. Alors, j'ai changé les patronymes encombrants pour des prénoms clins d'œil, et j'ai posté mon manuscrit à Gallimard. Trois semaines plus tard, Robert Soulat, alors directeur de la Série noire, m'a écrit : "Vous êtes un vrai écrivain", et le bouquin a obtenu le Grand Prix de littérature policière. »

Les polars à la Bialot – qui n'a pas l'ambition de flirter avec la critique sociale mais ne lésine ni sur la violence ni sur l'humour corrosif – vont s'enchaîner avec succès. Il en écrira une vingtaine et publiera même un roman historique en deux parties (*Le Vent du sud : Elisabeth et Judith*, édité par Bel-fond) pour établir un parallèle entre le « lent étouffement » des protestants après la révocation de l'édit de Nantes et la persécution des juifs. « J'avais écrit un premier livre sur Auschwitz, en 1979, confie Joseph Bialot. C'était une sorte de chant funèbre dans lequel je réglais des comptes avec Maurras, Céline et beaucoup d'autres, mais seize éditeurs l'ont refusé. Je crois qu'il était impubliable. » Plus tard, il a pris le masque de la fiction pour « tourner autour » du camp, notamment dans *La Gare sans nom* (1998), paru au Seuil...

Quand il n'écrit pas, Joseph Bialot va glaner des idées romanesques à travers Paris, dont il connaît toutes les secrètes merveilles, de Belleville aux Halles. Le regard reste affûté, l'esprit en alerte, mais il pourrait faire sienne la formule d'Henri Calet placée en exergue de son livre : « Ne me secouez pas, je suis plein de larmes. » Revenu de tant de choses, il s'efforce de combattre par l'humour (il collectionne les blagues juives) un pessimisme assez radical. Persuadé qu'« il n'y a pas de bonheur individuel possible dans une société où le malheur et l'injustice sont partout », il s'avoue effaré par « l'atmosphère de croisade qui prévaut tous azimuts », tarabudé par la tragédie du Moyen-Orient, atterré par la puissance d'abrutissement de la télé-poubelle. Et ce n'est pas le ciel qui pourra le consoler. Depuis Auschwitz, il a « envoyé Dieu se promener dans les nuages de cendres humaines », et va jusqu'à penser aujourd'hui que, « à part peut-être le bouddhisme, les religions sont fascistes ».

Robert Belleret

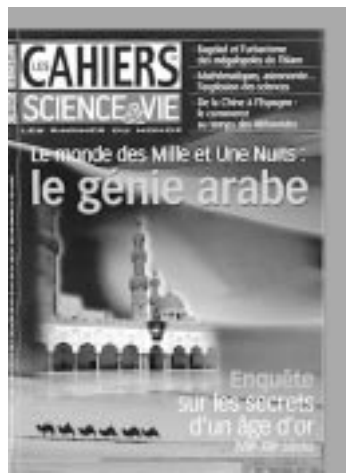


# Les heures de gloire de la civilisation musulmane

Les sciences physiques et humaines ont connu un « âge d'or » sous le califat de Bagdad, qui s'étendait sur tout le Proche-Orient, rappellent opportunément « Les Cahiers de Science & Vie »

À L'HEURE OÙ, dans beaucoup d'esprits, presque tout ce qui est musulman et/ou arabe est globalement assimilé, au mieux à l'irrationalité, au pis à l'extrémisme religieux, le mensuel *Les Cahiers de Science & Vie* a eu la bonne idée de consacrer sa dernière livraison à cet « âge d'or » que connut la civilisation arabo-musulmane entre les VIII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Bagdad, dont la seule évocation se confond souvent aujourd'hui avec la brutalité de l'homme qui la gouverne, et les souffrances de son peuple, y apparaissent pour ce qu'elle fut : la capitale prospère de la dynastie abbasside qui, comme le souligne l'éditorial du rédacteur en chef, Pierre Ickovic, « sera associée aux plus grandes réalisations culturelles et techniques de cet âge d'or ».

Qui sont les Abbassides ? Une introduction allant droit à l'essentiel permet au lecteur de remonter dans le temps jusqu'à la mort de Mahomet, en 632, et aux problèmes posés par sa succession en l'absence d'un héritier désigné. Pour aller au plus court, il suffit de rappeler qu'en 750, après de sanglantes



luttres intestines – dont l'épisode le plus marquant fut l'élimination d'Ali, le gendre du prophète –, la dynastie des Abbassides, du nom de son fondateur, Al Abbas, oncle du prophète, triomphait de celle des Omeyyades. Elle héritait d'un immense empire s'étendant de l'Atlantique à l'Indus, dont elle transféra la capitale de Damas à Bagdad. Bien que son emprise se rétrécit au

fil des années par des mouvements centrifuges et malgré la concurrence d'une autre dynastie, chiite celle-là, celle des Fatimides, son règne s'étendit jusqu'en 1258. C'est avec l'émergence de ce califat que se développèrent toutes sortes de sciences. La clé de ce foisonnement est sans conteste l'enrichissement qu'apporta la diversité des peuples, des langues et des cultures embrassés dans l'empire.

De fait, souligne Floréal Sanagustin, directeur de l'Institut français d'études arabes de Damas, les sciences s'appuient alors « sur un substrat ancien de plusieurs types : grec (...), indien (...), mésopotamien, mais aussi sur les vieux fonds de connaissances empiriques arabiques, et c'est là, sans doute, la principale caractéristique de la science arabe : avoir réussi à réunir en son sein une tradition scientifique très diverse ».

#### « TOUTES CONFESSIONS »

« De toutes les cultures et de toutes les confessions. Musulmans, chrétiens, juifs, sabéens, travaillent ensemble dans un foisonnement d'idées sans précédent depuis des siècles », complète Emmanuel Monnier dans un article sur « L'apogée des sciences arabes ». Il a choisi deux figures, symboles de cet esprit universel qui caractérisait les savants de l'époque : le mathématicien, historien et géographe Al Khwarizmi, auteur du grand livre des *Tables astronomiques*, de nombreux ouvrages sur l'astrolabe et l'astrologie et, surtout, de cette nouvelle discipline, *al-jabr* (l'algèbre), qu'il développe dans son *Kitab al-jabr wa al muqabala*. Et Abdel Rayhan Mohammad Al Biruni, auquel aucune discipline n'échappe, à la fois astronome, historien, géographe et physicien.

Fondée par le calife Al Ma'mun, la Maison de la sagesse (*Beit Al Hikma*), comme son nom l'indique, tient lieu de centre de recherches et de traductions pour toute sorte de travaux, dont la médecine et la pharmacologie ne furent pas en reste. La première profita de l'essor général des sciences pour se développer de manière remarquable, permettant à des médecins tels qu'Avicenne « d'élaborer un système conceptuel que l'on désigna sous

le nom de médecine arabe », qui, « bien que largement imprégnée de médecine grecque, présentait plusieurs aspects originaux, et notamment l'émergence d'une science ophtalmologique ».

L'éventail des sujets traités est suffisamment éloquent et élégamment illustré pour autoriser le titre de couverture : « Le Monde des Mille et Une Nuits : le génie arabe. Des « mille et une villes d'un empire » et des « règles de l'exquise urbanité », thèmes traités par André Miquel, titulaire de la chaire de langue et littérature arabes du Collège de France, à « l'art culinaire » et aux « mille et une portes sur d'autres mondes », en passant par « la magie, l'autre face de l'univers » ou encore « les techniques de l'eau, Damas, les sources du paradis », le lecteur pourra découvrir certaines des mille et une facettes de cet « âge d'or ». Et peut-être avoir envie d'en savoir plus sur une civilisation souvent ignorée.

Mouna Naïm

★ N° 71, octobre 2002, 5 €

## DANS LA PRESSE FRANÇAISE

### ■ LES ÉCHOS

Erik Izraelewicz

Face à la stagnation de l'économie allemande, quelle politique le gouvernement allemand compte-t-il mettre en œuvre ? Deux mois après sa courte victoire, le chancelier Gerhard Schröder démontre qu'il n'a toujours aucune réponse à cette brûlante interrogation. Allemand, il reste toujours profondément marqué par le culte de la stabilité – l'obsession de l'inflation et de l'équilibre budgétaire. Social-démocrate, il reste ensuite influencé par une grande confiance dans l'Etat. S'il veut bien réduire la dépense publique, sa préférence va toujours, pour lutter contre les déficits, à des hausses d'impôts et de taxes. Après avoir relevé les cotisations retraite, il augmente la fiscalité sur les plus-values. Il prend le risque de désespérer ses concitoyens, ménages et entreprises, et de plonger, pour le coup, son pays dans une véritable récession.

### ■ FRANCE-INTER

Pierre Le Marc

La gauche a été la grande bénéficiaire des années noires de la droite. C'est la division de ses adversaires qui lui a ouvert les portes de l'alternance et qui lui a, au fond, permis de dominer la vie politique pendant deux décennies. C'est dire ce que représente de risque, pour elle, la constitution à droite d'une force cohérente sur le plan politique et électoral. Or, face à cette réalité, la gauche et ses formations ne paraissent pas en état de réagir très efficacement. L'invention d'une nouvelle architecture rationnelle se heurte, dans l'immédiat au moins, à un certain nombre de difficultés qui relèvent de la nature de ses formations. Mais ce qu'apporte de positif à la gauche cette situation nouvelle, c'est qu'elle lui met un épée dans les reins : ses électeurs ne toléreront pas longtemps son état d'éparpillement et d'impuissance. Tôt ou tard, et comme à droite, la nécessité de l'union fera loi chez elle.

## SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse [www.lemonde.fr/surlenet](http://www.lemonde.fr/surlenet)

### José Bové

■ Le Cirad publie les décisions prononcées en première instance et en appel contre José Bové, René Riessel, Dominique Soullier pour la destruction de ses plantations de riz OGM à Montferrier (Hérault) en décembre 1999.

▷ [www.cirad.fr/presse/2001/appel/jugement.pdf](http://www.cirad.fr/presse/2001/appel/jugement.pdf)

▷ [www.cirad.fr/presse/2001/appel/jugement2.pdf](http://www.cirad.fr/presse/2001/appel/jugement2.pdf)

■ L'état de nécessité invoqué par la défense devant la Cour de cassation a déjà été rejeté par cette juridiction lors de l'affaire du « démontage » – le 12 août 1999 – du Mac Donald de Millau (Aveyron).

[www.courdecassation.fr/agenda/arrets/arrets/01-82646.htm](http://www.courdecassation.fr/agenda/arrets/arrets/01-82646.htm)

■ *Midilibre* a constitué un dossier autour de cette affaire qui a conduit le porte-parole de la Confédération paysanne à la célébrité.

[www.midilibre.com/dossiers/bove/](http://www.midilibre.com/dossiers/bove/)

■ Le jugement rendu dans cette affaire est disponible en intégralité sur le site du quotidien.

[www.midilibre.com/dossiers/bove/palais\\_justice/fr/minutes.html](http://www.midilibre.com/dossiers/bove/palais_justice/fr/minutes.html)

■ Dans *Le Monde* n'est pas une marchandise (La Découverte), José Bové raconte sa version des faits.

[www.millau-30juin.ras.eu.org/Textes/MACDO.rtf](http://www.millau-30juin.ras.eu.org/Textes/MACDO.rtf)

■ Le site d'Attac publie le texte du jugement rendu pour le fauchage d'un champ expérimental de colza transgénique à Gaudiès (Ariège) le 13 avril 2000.

[www.france.attac.org/site/page.php?idpage=1684](http://www.france.attac.org/site/page.php?idpage=1684)

[vincent.truffly@lemonde.fr](mailto:vincent.truffly@lemonde.fr)

## AU COURRIER DES LECTEURS

### Laïcité européenne

De culture familiale catholique, devenu agnostique à l'âge adulte, après avoir beaucoup voyagé et travaillé en pays musulmans et chrétiens, il me semble que les Etats européens feraient preuve de sagesse en choisissant la laïcité et la liberté de penser pour l'Europe. Je suis autant choqué par l'application de la charia dans certains pays musulmans que par la mention « *In god we trust* » mentionnée sur les dollars américains.

Tout système religieux, étant par nature dogmatique, contient en germe les poisons de l'ostracisme et de la haine ; il faut que l'Europe s'affirme comme un espace de tolérance et de respect mutuel, ce qu'elle ne pourrait faire en s'appuyant sur une référence « religieuse ». A contrario, il ne me paraît pas choquant qu'elle place parmi ses valeurs historiques de référence la « philosophie chrétienne » au sens du message humaniste de Jésus « Aimez-vous les uns les autres ».

De même qu'une entreprise ne peut pas avoir d'opinion politique (et ne devrait donc pas financer

## LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

# L'affaire Andreotti vue par la presse italienne

La condamnation surprise en appel de l'ancien premier ministre rouvre de vieilles blessures

« SURPRISE », selon le quotidien de gauche *L'Unità*, car « tout le monde croyait que l'on se dirigeait vers une confirmation du jugement de la cour d'assises » de 1999, qui avait acquitté l'homme de 83 ans qui avait été sept fois président du conseil ainsi que les autres accusés du meurtre, en 1979, du journaliste Mino Pecorelli.

Tout comme Giulio Andreotti, le parrain mafieux Gaetano Badalamenti a écopé de vingt-quatre ans devant la cour d'appel de Pérouse. *L'Unità* rappelle que, selon l'accusation, Andreotti aurait demandé à deux percepteurs siciliens liés à Cosa Nostra de « régler le problème Pecorelli ». Directeur de la revue *Osservatorio politico* et proche des services secrets, ce dernier aurait en effet menacé de faire des révélations sur le rôle que le « Divo Giulio » aurait joué lors de l'enlèvement du président de la Démocratie chrétienne Aldo Moro, en 1978.

*Il Corriere della Sera* ajoute que cet arrêt « représente en quelque sorte une réhabilitation posthume du premier "repenti" de Cosa Nostra ». Disparu en 2000, Tommaso Buscetta « avait raconté aux juges, sur la base des confidences de Badalamenti et de son compère Stefano Bontate, que l'assassinat de Pecorelli était « un crime politique voulu par Andreotti ». « Ce meurtre fut sûrement un crime politique », ajoute *La Repubblica*. « Et comme tous les délits politiques,

il restera en partie mystérieux. » La presse est aussi « déconcertée », explique *Il Corriere*, parce que les juges de Pérouse ont « complètement renversé » l'avis de leurs collègues de Palerme sur l'histoire italienne récente, qui « avaient blanchi Andreotti de l'accusation d'association avec Cosa Nostra ». Ceux-ci « avaient rendu à Andreotti son honneur politique. Mais, en refusant le théorème selon lequel il y a, derrière l'histoire officielle des cinquante dernières années, une autre histoire cachée, bien plus sordide et plus vraie, ils avaient également blanchi toute une période de notre vie démocratique ». Sur la même longueur d'ondes, le berlusconien *Il Giornale* estime que, « si la Cour de cassation confirmait la condamnation d'Andreotti, l'histoire de notre vie changerait : nous n'aurions plus été gouvernés pendant un demi-siècle par un parti, mais par une organisation au sommet de laquelle se trouvait un criminel de la pire espèce ».

#### VERS UNE GUERRE FRONTALE ?

Les journaux transalpins s'accrochent aussi pour souligner, comme *La Repubblica*, que cette décision « rallume tous les conflits entre politique et magistrature ». « Est-ce une tentative des juges pour défendre leur autonomie » face à un Silvio Berlusconi qui a fait d'eux sa bête noire, se demande le quotidien d'opposition ? « Ou bien cet arrêt signifie-t-il que le match n'est pas

encore terminé et qu'il y a encore des juges indépendants ? » Selon *La Stampa*, cette décision « a risqué de faire chuter le climat politique dans une guerre frontale dont l'enjeu sera la réécriture judiciaire de l'histoire de l'Italie démocratique. Fruit pervers de la tendance à confier aux tribunaux le jugement sur l'histoire,

elle enterre les tentatives de recoudre, dans la psychologie collective et dans les comportements politiques, le sens d'une histoire partagée par tous ceux qui ne veulent plus vivre dans un pays où l'adversaire politique est traité comme un criminel ».

Gian-Paolo Accardo



ministère  
jeunesse  
éducation  
recherche

**Le ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche vous invite au salon de l'éducation pour vous présenter les innovations du système éducatif**

**au niveau 3**

- les 300 métiers de l'éducation nationale
- professeur, et si l'avenir c'était vous ?
- les métiers de la recherche
- information sur les formations et les métiers (ONISEP)
- orientation - égalité des chances - mixité
- jeunesse et éducation populaire
- formation tout au long de la vie
- enseignement supérieur
- universités

**au niveau 2**

- étudier en France, en Europe, dans le monde
- ouverture aux langues et aux cultures
- technologies de l'information et de la communication à l'école
- scolarisation des élèves en situation de handicap
- prévention de la déscolarisation
- espace des arts
- accompagnement pédagogique (SCEREN - CNDP)
- enseignement à distance (CNED)

**invitation**  
Entrée gratuite valable pour 2 personnes

**le salon de l'éducation**

**20-24 novembre 2002**  
9h30-18h00 Paris Expo Porte de Versailles

Un événement de la Ligue de l'enseignement, avec le soutien du ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche.

Gilbert Lazard  
Paris







## Air France affiche un résultat semestriel qui ouvre la voie à sa prochaine privatisation

Dans un contexte fortement dégradé, la compagnie nationale continue de gagner des parts de marché dans le monde mais perd du terrain en France

L'INSOLENTE santé d'Air France vis-à-vis des autres compagnies aériennes européennes, voire mondiales, ne se dément pas. Surfant pratiquement sur la crise la plus importante qu'ait connue le transport aérien, la compagnie nationale a annoncé, lundi 18 novembre, que son bénéfice d'exploitation pour le deuxième trimestre (juillet

### Participation croisée avec Alitalia

Les conseils d'administration d'Air France et d'Alitalia ont approuvé, lundi 18 novembre, un accord de prise de participation croisée à hauteur de 2%. « Ces deux opérations, qui se feront par achats de titres sur les marchés ou par négociations de blocs à des conditions de marché, devront être finalisées d'ici la fin janvier 2003 », a précisé le groupe français, dont la privatisation est programmée pour le printemps 2003.

Les deux groupes entendent ainsi concrétiser leur volonté « de construire ensemble une alliance sur le long terme, tout en renforçant les liens entre compagnies européennes au sein de SkyTeam », a expliqué Air France. Outre Alitalia et Air France, SkyTeam rassemble l'américain Delta Airlines, le tchèque CSA, le mexicain Aeromexico et le sud-coréen Korean Air. Dans le cadre de leur coopération, les compagnies françaises et italiennes avaient déjà mis en place un échange d'administrateur.

à septembre) de son exercice 2002-2003 avait enregistré un bond de 85,5%. Sur le semestre, Air France a réalisé un résultat d'exploitation, avant cessions aéronautiques et financières, de 293 millions d'euros, soit une progression de 8,1% par rapport au premier semestre de l'exercice précédent – qui intégrait, il est vrai, la chute brutale du trafic aérien après les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis.

« Ce semestre est conforme aux attentes », a précisé Jean-Cyril Spinetta. Le PDG d'Air France a précisé que ce semestre avait été en outre « impacté négativement par la grève des pilotes du 6 au 9 septembre qui a coûté à la compagnie 55 millions d'euros en résultat et 80 millions d'euros en chiffre d'affaires ». Pour le patron d'Air France, l'activité s'est sensiblement redressée à partir du mois d'août et la compagnie continue à gagner des parts de marché sur ses rivales européennes. Avec 16,9% de parts de marché en Europe, elle devance d'une courte tête Lufthansa (16,8%) et British Airways (16,7%).

La compagnie française a expliqué qu'elle continuait de miser sur une progression de son résultat pour l'ensemble de l'exercice. Si les conditions du marché se maintiennent, « Air France devrait présenter un résultat positif avant cessions aéronautiques pour la sixième année consécutive », pronostique M. Spinetta.

### NE PAS ÊTRE EN RESTE

Pourtant, toutes ces bonnes nouvelles nécessitent un bémol. Si la recette unitaire s'améliore sur l'Europe et est stable sur l'Asie, elle diminue en revanche sur les liaisons intérieures. « Air France a perdu 10,2 points de recettes essentiellement à cause de la concurrence des compagnies à bas coûts et du TGV », explique M. Spinetta ajoutant qu'« il subsiste une vision un peu fautive de la réalité. Si l'on croit qu'Air France évolue sur un marché relativement protégé, c'est faux. »

Pour ne pas être en reste, Air France a lancé au début du mois une grille tarifaire très attractive qui pourrait permettre de gagner 600 000 passagers supplémentaires par an et d'améliorer de 38 millions d'euros le résultat d'exploitation. Il faudra toutefois patienter quelques mois avant de savoir si cette politique commerciale por-

tant au total sur 1 million de sièges (soit 8% de l'offre totale de la compagnie) aura porté ses fruits.

Mais la présence des compagnies à bas coûts ne trouble pas outre mesure la sérénité du président d'Air France. « J'ai la conviction que les opérateurs traditionnels ont la capacité à résister aux compagnies low costs même si elles proposent une offre compétitive agressive », estime M. Spinetta ajoutant qu'« on résiste mieux aux compagnies low costs quand on est concurrentiel sur son propre hub [plateforme de correspondance] ».

Sur l'accord salarial intervenu avec les pilotes, le texte paraphé devrait être soumis à référendum par le Syndicat national des pilotes de lignes (SNPL) à ses adhérents. Ce texte définit pour les trois ans qui viennent les éléments d'une politique de rémunération des pilotes dans l'entreprise et prévoit une certaine souplesse dans leurs statuts (notamment dans le cadre des partenariats, de l'affrètement et des franchises). L'accord prévoit notamment une possibilité de procéder à des échanges de salaire contre actions dans le cadre de la

future privatisation de l'entreprise – sans doute la première du gouvernement Raffarin – et doit assurer une relative paix sociale jusqu'en 2006.

Parmi les grands enjeux à venir figure l'éventuelle entrée dans l'alliance SkyTeam des compagnies américaines Continental et Northwest, ainsi que du groupe européen KLM. La décision devrait être prise vers la fin mars 2003, estime M. Spinetta, ajoutant que l'accord de coopération entre Delta (partenaire d'Air France dans SkyTeam), Northwest Airlines et Continental Airlines devrait vraisemblablement obtenir l'aval des autorités américaines. Si le projet aboutissait, KLM – qui est allié à Northwest – rejoindrait vraisemblablement SkyTeam. « L'entrée de KLM dans SkyTeam suppose un volet européen de l'accord (conclu entre américains) pour voir comment s'organise entre Air France, Alitalia et KLM », a expliqué pour sa part Pierre-Henri Gourgeon, directeur général d'Air France. Les discussions avec KLM à ce sujet sont toujours en cours, a-t-il ajouté.

François Bostnavarou

## Casino et Auchan s'allient à l'international pour compenser leur taille modeste

Les achats des deux groupes resteront séparés

LES DEUX distributeurs français Casino et Auchan s'allient à l'international. Ils ont annoncé, lundi 18 novembre, la création d'une société commune de prestations de services internationaux destinées à leurs fournisseurs.

Les alliances entre concurrents dans la distribution sont assez rares pour qu'on marque celle-ci d'une pierre blanche, même si les deux groupes se sont empressés de préciser que cet accord n'était pas un préambule à un accord capitalistique. Ce projet répond à la prise de conscience de la taille modeste des deux distributeurs à l'international. Auchan arrive au 19<sup>e</sup> rang mondial et Casino au 22<sup>e</sup>, loin derrière Wal-Mart et Carrefour. Un handicap lorsqu'il s'agit de s'adresser à des multinationales comme L'Oréal, Nestlé ou Unilever.

### SPÉCULATIONS RELANÇÉES

La structure commune, baptisée International Retail and Trade Services (IRTS), permettra de proposer à ces fournisseurs une couverture géographique plus large lors des lancements de produits ou d'opérations marketing au niveau international. IRTS s'adresse à 120 grands

fournisseurs, représentant un chiffre d'affaires cumulé d'environ 15 milliards d'euros.

Même s'il n'est pas question que les deux groupes échangent des informations sur leurs conditions d'achat, IRTS leur permettra de comparer les différences de prix de vente d'un pays à l'autre et, le cas échéant, de demander des alignements à leurs fournisseurs. Enfin l'accord est aussi censé faciliter le développement à l'international des PME qui travaillent avec Auchan ou Casino.

L'annonce de ce rapprochement a relancé les spéculations sur une alliance plus large entre Casino et Auchan. Mais l'heure ne semble pas venue : Gérard Mulliez, le fondateur d'Auchan, reste campé sur ses velléités d'indépendance. Rien n'empêche toutefois de penser à l'avenir. Casino, qui a retrouvé des marges de manœuvre depuis son divorce avec Cora, semble plus enclin au mouvement. Un premier pas vient d'être fait à l'international. Les nouveaux alliés pourraient en tirer un jour plus profondément les conséquences.

Stéphane Lauer

## François Fillon confirme le rôle des CHSCT sur la prévention des risques

DEPUIS le 8 novembre, les entreprises doivent élaborer un document unique recensant les risques et les dangers auxquels sont exposés leurs salariés. Publié peu après la catastrophe de l'usine AZF de Toulouse, le décret correspondant avait laissé un an aux entreprises pour se mettre en conformité. De cette nouvelle réglementation, novatrice puisqu'elle met l'accent sur la prévention plutôt que sur le traitement des accidents, il fut, faute d'expériences concrètes, peu question lors du colloque sur « les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) : évolutions, nouveaux défis », organisé lundi 18 novembre au Conseil économique et social (CES).

Cette rencontre faisait suite à un rapport rédigé par Gérard Filoche, inspecteur du travail (Le Monde du 5 décembre 2001). Vingt ans après la réforme de cette structure dont les compétences avaient été élargies aux conditions de travail, il dressait un bilan en demi-teinte des capacités des CHSCT à prendre en compte l'évolution de l'organisation des entreprises, l'apparition de nouveaux dangers en matière de santé physique et mentale, sans oublier les risques différés, tels que les cancers dus à l'amiante, aux produits chimiques...

« Notre attachement au devoir fondamental de protéger l'intégrité physique et mentale des salariés sur les lieux de travail constitue un principe non négociable » : dans son intervention introductive, François Fillon, ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité, a signifié qu'il ne remettrait pas en cause certaines dispositions adoptées par ses prédécesseurs. Il en est ainsi du document unique sur l'évaluation des risques dans l'entreprise. Pour le ministre, « la menace d'éventuelles sanctions pénales [en cas de non-respect de cette

obligation] ne doit pas être un motif de paralysie et de rejet ».

Il en va aussi du projet de loi sur les risques technologiques, déposé au Sénat par le gouvernement Jospin, qui sera complété en décembre par un volet concernant les risques naturels, en préparation au ministère de l'environnement, avant son examen devant le Parlement au printemps 2003. M. Fillon a sur ce point précisé que le « volet travail » de ce texte visera à « renforcer le rôle des partenaires sociaux dans les sites "Seveso seuil haut", notamment vis-à-vis de la sous-traitance ». D'ici là, le ministère disposera du rapport

« La menace de (...) sanctions pénales ne doit pas être un motif de paralysie et de rejet »

que le CES a demandé à Charles Fiterman, ancien ministre sur les risques industriels et technologiques.

Pour rassurantes qu'elles aient pu paraître, les confirmations de M. Fillon sur le rôle d'expertise et de contrôle des CHSCT restent éloignées des propositions formulées au colloque par les élus du personnel, syndicalistes, médecins et inspecteurs du travail... Outre une réforme attendue du mode de désignation des représentants des CHSCT et la demande de moyens supplémentaires, les participants ont aussi insisté sur la nécessité de réglementer plus sévèrement les relations entre les entreprises donneurs d'ordres et leurs sous-traitants, de surcroît lorsque ces derniers emploient des intérimaires dans les zones à risques.

Michel Delberghe

**SAMSUNG**

Avec le nouveau SAMSUNG S100, vous pourrez aussi téléphoner.

Des écouteurs de jazz

Écran 18000 couleurs

**Digitalgamer**

NOUVEAU SAMSUNG S100 : écouteurs intégrés et des écouteurs d'autres marques rechargeables, compatibilité Java, un écran 18000 couleurs pour une définition parfaite. Mots n'importe quel prix de rachat. www.samsung.fr

Le nouveau Samsung S100 est disponible dans les Agences France Télécom.

**Agence France Télécom**  
Il y a une vie après l'achat.

## L'allemand Bayer semble résolu à céder sa branche pharmacie

Les candidats se font connaître pour reprendre l'inventeur de l'aspirine, qui ne se remet pas de l'affaire Lipobay, cet anticholestérol mis en cause dans la mort d'une centaine de personnes

ANCIENNE star de l'économie allemande, Bayer, l'inventeur de l'aspirine, va-t-il se retirer de la pharmacie ? Le groupe a annoncé la semaine dernière qu'il était prêt à sceller un partenariat dans la santé humaine, en se résignant à perdre le contrôle de son activité pharmaceutique. Cette précision a eu pour effet de relancer les rumeurs. Lundi 18 novembre, le titre Bayer a flambé à l'ouverture de la Bourse de Francfort et gagné près de 5 % en réaction à une information de *l'Independent on Sunday*, selon laquelle le britannique GlaxoSmithKline (GSK) aurait fait une offre de 8 milliards de dollars. Ni Bayer ni GSK n'ont souhaité commenter cette information. Le laboratoire britannique, confronté à l'expiration, cette année, de plusieurs brevets sur ses médicaments, semble à l'affût d'acquisitions.

Depuis un an, Bayer étudiait la possibilité de trouver un allié pour redresser son activité pharmaceutique. Le géant de Leverkusen a commencé de vaciller, à l'été 2001, après le retrait du marché mondial de son médicament vedette, l'anticholestérol Lipobay, rendu respon-

sable de la mort d'une centaine de personnes et de l'apparition de graves atteintes musculaires pour des milliers d'autres. Aujourd'hui, le groupe doit faire face à 5 700 plaintes de patients, notamment aux Etats-Unis. Les derniers chiffres publiés par la firme à la fin août faisaient état de 2 000 plaintes. Des experts avaient calculé que pour suspendre les poursuites, la facture pourrait s'élever à 5 milliards de dollars, ce qui avoisinait déjà le chiffre d'affaires de la division pharmacie de Bayer (6,1 milliards de dollars), aujourd'hui au seizième rang mondial.

### SE RENDRE À L'ÉVIDENCE

En 2001, Bayer a à la fois enregistré les premières pertes nettes de son histoire (- 183 millions d'euros au troisième trimestre 2001) et sa plus grosse acquisition depuis cent quarante ans : 7,25 milliards d'euros pour Aventis CropScience, les activités agrochimiques d'Aventis. Ce rachat, qui a fait grimper son endettement à 15 milliards d'euros, lui a permis de devenir le numéro deux mondial du secteur, derrière Syngenta. Mais dans le même

### DESCENTE AUX ENFERS

Action Bayer, en euros à Francfort



Dopé lors des attaques terroristes à l'antrax à l'automne 2001, le titre est aujourd'hui tombé au plus bas.

Source : Bloomberg

temps, Bayer n'a jamais voulu choisir son camp. Configuré à l'origine comme un BASF, un Dupont ou un Rhône-Poulenc, en un conglomérat multisecteur, il n'a pas choisi, comme les deux premiers, de se défaire de sa pharmacie pour se concentrer sur la chimie, ou comme Rhône-Poulenc et Hoechst, devenus Aventis, de se spécialiser en santé humaine. Tout au plus Bayer avait-il donné, ce printemps, plus d'autonomie à chacune de ses activités. Il les a réorganisées en quatre entités distinctes (chimie, agrochimie, santé et polymères), afin qu'elles puissent tisser des partenariats stratégiques.

L'allemand a dû, toutefois, se rendre à l'évidence : en voulant garder la haute main sur les alliances futures, il décourageait les associés potentiels pour sa branche pharmacie. « Une chose est claire à présent, un partenariat au sein duquel Bayer conserve la majorité (...) n'est plus

réaliste », a déclaré, mardi 12 novembre, le président de Bayer, Werner Wenning, qui a succédé ce printemps à Manfred Schneider. « En conséquence, nous ne considérons plus désormais cette option comme prioritaire », a-t-il précisé. Parallèlement, Bayer a renoncé à trouver, dans la chimie, un partenaire pour la totalité de sa division. Il envisage à présent de se séparer de certains domaines peu rentables. Cette volte-face stratégique a relancé les spéculations autour de la pharmacie. Les noms de candidats potentiels circulent : GSK, le suisse Roche, l'américain BMS et les français Sanofi-Synthelabo ou Aventis.

### RESTREINDRE ENCORE LES COÛTS

Mais qu'a aujourd'hui à offrir l'inventeur de l'aspirine ? Son médicament le plus prometteur est un concurrent du Viagra, contre l'impuissance sexuelle, dont les ventes pourraient dépasser le milliard d'euros par an après son lancement en 2003. Il est développé en partenariat avec GlaxoSmithKline, qui aurait un avantage à capter le bénéfice économique du produit, en s'alliant avec Bayer. Pour le reste, l'allemand a peu de produits à son catalogue, hormis le Cipro, l'antibiotique qui a connu son heure de gloire contre les attaques à l'antrax aux Etats-Unis à l'automne 2001. Le repreneur serait contraint de restreindre encore les coûts du laboratoire. Bayer pourrait privilégier, de ce fait, une solution allemande. Selon certains analystes, le franco-allemand Aventis pourrait convenir. Mais deux laboratoires allemands, Schering, spécialiste des contraceptifs oraux, ou Boehringer Ingelheim présenteraient aussi cet avantage.

Véronique Lorelle

## Professionnels de la santé : une assurance provisoire

LA FÉDÉRATION française des sociétés d'assurances (FFSA) a annoncé, lundi 18 novembre, la création du Groupement temporaire des assureurs médicaux (GTAM), un pool de coassurance des établissements de soins et professionnels de santé. Ce pool couvrira pendant toute l'année 2003 les professionnels de la santé, les cliniques, les hôpitaux, les producteurs et distributeurs de produits de santé dont les contrats d'assurance ont été résiliés par les compagnies depuis l'application de la loi Kouchner du 4 mars 2002 sur la responsabilité médicale. Selon la FFSA, il s'agit de gérer la période transitoire vers le retour à un marché normal de l'assurance au cours de l'année 2003 avec la modification des textes législatifs sur l'assurance du risque médical. La proposition de loi adoptée par le Sénat le 12 novembre sera examinée par l'Assemblée nationale le 18 décembre.

### DÉPÊCHES

■ **AIRBUS : à l'occasion de la visite à Toulouse**, lundi 18 novembre, du premier ministre russe Mikhaïl Kassianov, le président d'Airbus, Noël Forgeard, et le directeur général d'Aeroflot, Valery Okoulov, ont confirmé l'accord sur l'acquisition par la compagnie aérienne russe de 18 appareils de la famille Airbus A320 (*Le Monde* du 22 juillet). Airbus a également annoncé la création prochaine à Moscou d'un centre technique aéronautique et aérospatial avec la société russe Kaskol.

■ **FRANCE TÉLÉCOM : le groupe américain Liberty Media** a annoncé, lundi, que, à la suite de l'enquête approfondie ouverte par les autorités néerlandaises de la concurrence, il renoncera à acquérir Casema, la filiale câble de France Télécom aux Pays-Bas. L'opérateur français, qui compte sur cette vente de 750 millions d'euros pour contribuer à son désendettement, cherche un autre repreneur.

■ **MICROSOFT : le géant mondial des logiciels** dégage une marge de 85 % sur son produit-phare, le système d'exploitation Windows (soit 2,48 milliards de dollars de profits sur un chiffre d'affaires de 2,90 milliards), selon un document transmis par l'éditeur à la Commission américaine des opérations de Bourse (SEC).

■ **EDF-GDF : Nicole Fontaine, ministre déléguée à l'industrie**, a rappelé, lundi, que la France était favorable à l'ouverture totale du marché du gaz et de l'électricité à partir des années 2007-2009, alors que la Commission européenne propose la date de 2005.

■ **FRANCESCO SMALTO : le groupe Alain Dumenil**, qui possède depuis un an le groupe Francesco Smalto, a pris le contrôle de France Luxury Group (griffes Scherrer, Jacques Fath, Emmanuelle Khanh, Harel). Le nouvel ensemble prépare son introduction en Bourse d'ici à juin 2003, a précisé Mounir Moufarrige, l'un des dirigeants, au *Monde*.

■ **POSTE SUÉDOISE : le PDG de la Poste suédoise**, établissement 100 % public, a été renvoyé, lundi, à la suite de critiques du personnel et d'usagers à l'encontre des réformes qu'il avait engagées : cession de l'équivalent des comptes chèques postaux, fermeture de bureaux de poste, sous-traitance de l'encaissement des factures et projet de privatisation de la distribution du courrier par les facteurs. - (*Corresp.*)

■ **EXPERTS-COMPTABLES : René Ricol, président du cabinet Ricol, Lasteyrie et associés**, a été élu président pour deux ans de l'International Federation of Accountants (IFAC), organisation qui regroupe les experts-comptables au niveau mondial et dont il était déjà vice-président. Il remplace le Japonais Tsugoshi (Aki) Fujinuma.

### Plus de 15 000 emplois supprimés

Pris en étau entre de graves déboires en pharmacie et de piètres résultats en chimie, Bayer ne cesse de se restructurer. Au total, le groupe supprimera, d'ici à 2005, 15 000 emplois, soit 12,8 % de ses effectifs. Cela suffira-t-il à stopper sa lente descente aux enfers ? Dans la pharmacie, le retrait de son médicament anticholestérol Lipobay est encore responsable de la chute de 44 % du résultat d'exploitation au premier semestre. Dans l'agrochimie, le coût d'intégration de CropScience, combiné à la crise argentine, a fait chuter le résultat opérationnel de la branche de 56 % sur les six premiers mois. L'embellie ne viendra pas de la vente des polymères, affectée par l'effondrement de la téléphonie, un gros client, ni de la chimie, durement touchée par la chute de prix du secteur.

Le géant de Leverkusen a vendu cette année sa filiale arômes et parfums, sa participation de 30 % dans Agfa-Gevaert, sa filiale Rhein Chemie Rheingau, ainsi que ses insecticides ménagers, lundi 11 novembre, au fabricant américain SC Johnson. Autant de cessions au service de son désendettement.

# RTL. 1<sup>ÈRE</sup> RADIO DE FRANCE\*



Merci de tout cœur aux millions d'auditeurs qui nous écoutent.

\* P.D.A. source : Médiamétrie, enquête 75 000+ radio, 13 ans et plus, sept-oct 2002, LàV, 5h/24h.

**RTL** VIVRE ENSEMBLE

# La grève se durcit à France Télévisions

Pour la première fois depuis le début du mouvement, les journaux de 13 heures et de 20 heures de France 2 n'ont pu être retransmis, lundi 18 novembre. Les salariés dénoncent surtout l'achat massif d'émissions au secteur privé

**POUR LA PREMIÈRE** fois depuis le début de la grève à France Télévisions, les journaux télévisés de 13 heures et de 20 heures de France 2 n'ont pu être retransmis, lundi 18 novembre, au sixième jour du mouvement. A l'issue de leurs assemblées générales respectives, les grévistes de France 2 et de France 3, réunis au sein de deux fronts syndicaux (CFDT, CGC, CFTC, SNRT-CGT, FO, SITR, SNJ), se sont retrouvés et ont décidé de bloquer l'accès de la régie finale, où sont confectionnés les « JT » en ces jours de grève.

Si ce piquet de grève se voulait « amical », il symbolise un durcissement du conflit : les syndicats entendaient ainsi rendre la grève « visible » : alors que les journaux de France 3 et certaines émissions ont été supprimés depuis le début du mouvement, les programmes de France 2, en particulier les journaux, avaient continué à être diffusés. Si les journalistes reporters d'images (JRI) sont quasiment tous en grève, un tiers des rédacteurs observent, eux, le mouvement. Des journaux peuvent ainsi être fabriqués avec des images tirées d'archives ou achetées à l'extérieur.

L'externalisation semble désormais le dossier le plus délicat dans les revendications syndicales. Il s'agit de l'achat, par une chaîne, d'images ou d'émissions livrées clés en main par des sociétés de production privées. A France 3, l'externalisation représente aujourd'hui 50 % des émissions diffusées par la chaîne, comme « On ne peut pas plaire à tout le monde », de Marc-Olivier Fogiel, ou « Le Choc des cultures », dont les plateaux sont assurés en direct par les équipes de la production de la chaîne,

mais dont le contenu – invités, reportages – est livré par Eléphant and Co, qui appartient à Emmanuel Chain.

Les revendications syndicales portent également sur des augmentations de salaires et sur la sauvegarde du service public. Au cours de leur assemblée générale, lundi matin, les grévistes ont insisté sur

qui avait vu le démantèlement de l'ORTF en 1974, sauf que cette fois-ci c'est encore plus malsain. »

Ainsi, des anciens employés du service aux téléspectateurs sont en attente d'une nouvelle attribution depuis que ce secteur a été confié à une société privée.

Les onze membres de l'équipe de l'émission « Saga-cités » – magazi-

explique l'un des journalistes. « Les expériences et les acquis ne sont pas mis à profit, poursuit un membre de l'équipe. Le savoir-faire et l'expérience de gens qui ont travaillé pendant onze ans sur un terrain très sensible n'existent plus. Aujourd'hui, cette expérience est pulvérisée, on casse la mémoire. » A France 3, une cellule « mobilité » vient pourtant tout juste d'être mise en place.

Les salariés de France 3 sont fatalistes : « Cette grève aurait dû être entamée depuis longtemps, désormais le mal est fait. »

## RUMEURS DE PRIVATISATION

Certains grévistes commencent pourtant à s'interroger sur leur mouvement. « Depuis six mois que le gouvernement tape sur le service public, nous sommes peut-être en train de nous tirer nous-mêmes une balle dans le pied », lâchent quelques employés, qui font également référence aux nombreuses et fréquentes rumeurs de privatisation de France 2.

Au fil des jours, les échanges avec les directions de France 2 et de France 3 tournent au dialogue de sourds, et la situation semble inextricable.

Bénédicte Mathieu

## Dilemme au sein de la rédaction de France 2

Peut-on accepter la dissension entre ceux qui fabriquent le texte et ceux qui fabriquent l'image ? Le syndicat national des journalistes (SNJ) s'inquiète de la « fracture » qui pourrait se dessiner au sein des équipes entre les journalistes reporters d'images (JRI) et les rédacteurs. Le mouvement de grève suivi par la quasi-totalité des JRI et par une minorité de rédacteurs pourrait créer un « effet ciseaux » entre les deux corps de journalistes. « L'adaptation de la convention collective applicable à l'audiovisuel public » relative à la transformation des métiers, fait, depuis une lettre datée du 12 octobre adressée par la commission des finances de l'Assemblée nationale au président de la Cour des comptes, l'objet d'une « réflexion » des pouvoirs publics.

ce point sur lequel « reposent tous les autres problèmes actuels du service public ».

## EN ATTENTE

Aujourd'hui, les syndicats craignent que ce mouvement ne transforme la chaîne en diffuseur. France 3 est l'un des derniers producteurs publics encore en activité depuis la privatisation de la SFP, en octobre 2001.

« Petit à petit, cette externalisation a provoqué un malaise à France 3, explique un salarié de la chaîne. On a l'impression que la direction ne veut plus du petit personnel qui fait marcher la baraque depuis des années. » « L'argent public qui part dans le privé, c'est incohérent », dit un autre. « Nous avons le sentiment d'être au début de la même histoire

ne des villes et des banlieues qui avait été arrêté le 22 juin et remplacé par une émission produite dans le secteur privé – sont toujours en attente d'un nouveau poste, à l'exception de l'un d'eux. « Nous avons l'impression d'avoir été oubliés »,

## Radio France a repris sa programmation habituelle

« SIX JOURS de salaire en moins pour rien, c'est beaucoup. Je propose d'arrêter là », glisse Marie-Hélène Elbaz, déléguée CGT des personnels de Radio France. Lundi 18 novembre au matin, dans la Maison ronde, à Paris, l'issue de l'assemblée générale ne fait guère de doute. Faute de mobilisation, le mouvement de grève, commencé le 13 novembre, est condamné à s'arrêter sans avoir rien obtenu.

Dans l'assistance d'une centaine de personnes, le cœur n'y est plus. Beaucoup sont venus en observateurs : une quarantaine de personnes seulement prennent finalement part au vote, et encore, une vingtaine d'entre elles optent pour l'abstention. « Tenons au moins jusqu'à la manifestation de mercredi », tente un « ancien de l'ORTF », avant de s'emporter : « A l'époque, tout le monde se battait ensemble pour défendre le service public, même les journalistes ! »

Toute action unitaire est impossible depuis quelque temps. CFDT et CGT se livrent une bataille acharnée

Mais l'heure est à la division. Ce mouvement de revendication pour « une augmentation de salaire de 10 % pour tous » est d'abord celui des « métiers obscurs », comme les noms Aline Pailler, productrice d'une émission hebdomadaire à France Culture. Les agents de la sécurité, de l'accueil, de la technique sont en nombre. Les rédactions n'ont pas suivi. Rédacteur en chef de la tranche d'information de 7 heures à 9 heures, Stéphane Paoli vient d'ailleurs protester contre « les modalités de la grève », qui ont empêché la diffusion des chroniques habituelles le matin même. Le gréviste chargé de recenser les droits d'auteur en avait décidé ainsi « deux minutes avant la prise d'antenne », dénonce-t-il sous quelques sifflets.

A Radio France, il est d'usage qu'un arrêt de travail d'un seul

membre des équipes techniques de production – elles sont en général composées de trois personnes par émission – conditionne la diffusion de tout un programme. Le résultat est à double tranchant : les syndicats peuvent aisément faire sentir leur détermination aux auditeurs, mais les salariés ont tendance à « faire grève par procuration », reconnaît-on à la CGT.

Le manque d'unité syndicale est perceptible. Au nom de la CGT, Marie-Hélène Elbaz ne décolère pas contre « les autres syndicats, qui portent une responsabilité énorme » dans l'échec de ce mouvement. C'est son organisation qui appelait, seule, à se mobiliser pour les salaires. Début novembre, c'est la CFDT qui n'avait pas été rejointe dans son combat pour l'accélération de la numérisation, dont dépend la modernisation du matériel. Son dernier préavis de grève avait finalement été suspendu in extremis.

Toute action unitaire est impossible depuis quelque temps à Radio France, note un journaliste. Les deux principales organisations se livrent une bataille acharnée. Historiquement bien implantée à Radio France, la CFDT, qui reste majoritaire à l'échelon national, s'est laissé ravir le comité d'entreprise du siège parisien par la CGT il y a deux ans. Depuis, la rivalité fait rage, sans doute ravivée par l'approche des élections prud'homales.

Face à la « bonne stabilité » des résultats d'audience des différentes antennes de Radio France annoncée le même jour, et tandis que la reprise du travail s'amorce, François Desnoyers, directeur délégué à la stratégie et au développement, se réjouit de la « sérénité » qui règne à la direction des radios du service public.

L'amertume est, pourtant, perceptible parmi les adhérents de la CGT, et, pour la CFDT, dont elle est responsable, Nicole Dalmar souligne qu'elle attend des réponses au sujet de la numérisation. Le Syndicat national des journalistes (SNJ) voit, lui, dans cette grève un « galop d'essai » qui pourrait laisser présager de mouvements ultérieurs.

Martine Valo

# Air France

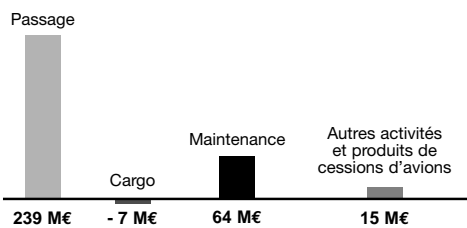
Des résultats semestriels largement positifs  
Maintien des objectifs annuels

Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2002-03 (avril-septembre 2002)

Chiffre d'affaires semestriel

6,55 Mds€

Résultat d'exploitation par métier



Résultat net semestriel  
part du groupe

216 M€

## Air France

- 329 destinations dans 92 pays et plus de 1 600 vols par jour
- 370 avions
- 71 000 employés

## 3 métiers principaux

- Passage**  
1<sup>ère</sup> cie européenne  
3<sup>e</sup> cie mondiale pour le transport de passagers internationaux  
22,3 millions de passagers transportés sur le 1<sup>er</sup> semestre 2002-03  
5,5 Mds € de chiffre d'affaires sur le 1<sup>er</sup> semestre 2002-03
- Cargo**  
4<sup>e</sup> cie mondiale pour le transport de fret international  
723 M€ de chiffre d'affaires sur le 1<sup>er</sup> semestre 2002-03
- Maintenance**  
2<sup>e</sup> opérateur mondial  
Plus de 100 clients  
287 M€ de chiffre d'affaires sur le 1<sup>er</sup> semestre 2002-03

## 3 atouts majeurs

- la performance du hub\* d'Air France à Roissy-Charles-de-Gaulle, le plus puissant d'Europe
- un réseau équilibré et efficace
- l'alliance SkyTeam qui regroupe AeroMexico, Air France, Alitalia, Czech Airlines, Delta et Korean Air autour d'une culture commune de services aux clients et d'une volonté d'étendre l'offre grâce à un système de hubs combinés



Informations actionnaires  
\* plate-forme de correspondances

« Le trafic international d'Air France a connu sur ce premier semestre une bonne performance, permettant de compenser la faiblesse du marché domestique français. Nos résultats continuent d'être largement positifs. Si les conditions de marchés se maintiennent, Air France présentera sur l'ensemble de l'exercice, et pour la sixième année consécutive, des résultats positifs. »

Jean-Cyril Spinetta, Président Directeur Général

## Chiffres consolidés

en millions d'euros	Trimestre au 30 septembre		Variation en %	Semestre au 30 septembre		Variation en %
	2002-03	2001-02		2002-03	2001-02	
Chiffre d'affaires	3 236	3 207	+0,9	6 551	6 581	-0,5
Excédent brut d'exploitation avant loyers opérationnels	525	432	+21,5	1 064	989	+7,6
Résultat d'exploitation avant cessions aéronautiques	141	76	+85,5	293	271	+8,1
Cessions aéronautiques et financières	5	19	-26,3	22	77	-71,4
Résultat net avant impôts	113	88	+28,4	275	292	-5,8
Résultat net, part du groupe	57	88	-35,2	216	283	-23,7
Résultat net par action (en €)	-	-	-	0,99	1,30	-23,7

## > Résultat avant impôts du 2<sup>ème</sup> trimestre : 113 millions d'euros (+28,4%)

Le chiffre d'affaires est en hausse de 0,9% à 3,24 milliards d'euros, malgré une perte de recettes liée à la grève des pilotes estimée à 80 millions.

Le résultat d'exploitation avant cessions aéronautiques et après l'impact négatif de la grève des pilotes (-55 millions d'euros) s'élève à 141 millions contre 76 millions l'année précédente et à 146 millions après plus-values de cessions.

Le résultat net avant impôts s'élève à 113 millions (+28,4%). Après une charge d'impôts de 57 millions dont 55 millions d'impôts différés, le résultat net part du groupe s'établit à 57 millions d'euros.

## > Résultat avant impôts semestriel : 275 millions d'euros (-5,8%)

Le chiffre d'affaires consolidé est quasi stable à 6,55 milliards d'euros (-0,5%).

Les charges d'exploitation s'élèvent à 6,26 milliards d'euros, en baisse de 0,8% en dépit de la hausse des primes d'assurances et des redevances aéronautiques. Les dépenses de carburant ont baissé de 14,9% à 680 millions d'euros.

Le résultat d'exploitation avant cessions aéronautiques s'élève à 293 millions d'euros (+8,1%). Après 18 millions de plus-values de cessions aéronautiques (54 millions l'année précédente), le résultat d'exploitation atteint 311 millions d'euros.

Le résultat net avant impôts s'élève à 275 millions d'euros (-5,8%). Après une charge d'impôt de 59 millions, le résultat net s'établit à 216 millions (283 millions au 30 septembre 2001).

## > Structure financière : un ratio d'endettement stable depuis un an

Les investissements au cours du semestre se sont élevés à 633 millions d'euros et ont été autofinancés par le cash flow opérationnel de 602 millions et le produit des cessions aéronautiques de 141 millions. Par ailleurs, Air France dispose d'une trésorerie nette de 1,1 milliard d'euros et d'une ligne de crédit de 1 milliard d'euros.

Le ratio d'endettement est stable à 0,68 au 30 septembre 2002 (0,67 au 30 septembre 2001), la dette nette ayant diminué de 2,9 milliards à 2,8 milliards.

## Perspectives

### > Maintien de l'objectif

Le mois d'octobre 2002 a confirmé la reprise du trafic avec un niveau supérieur à celui d'octobre 2000. Les réservations pour les prochains mois sont correctement orientées. Par ailleurs, après l'accord avec les pilotes, la compagnie considère qu'elle dispose d'un cadre contractuel favorable pour les prochaines années. En conséquence, Air France maintient son objectif de résultat d'exploitation avant cessions aéronautiques en hausse sur l'exercice précédent.

Prochains rendez-vous  
- Salon Actionaria à Paris : 22-23 novembre 2002  
- Chiffre d'affaires et résultats du 3<sup>e</sup> trimestre : début février 2003  
- Résultats annuels : 20 mai 2003

Relations avec les actionnaires individuels  
N° Vert 0 800 320 310  
www.airfrance-finance.com

Indicateurs de l'action  
- Euroclear 3112  
- Cotation au premier marché Euronext, éligible au SRD  
- Indices d'appartenance : SBF120, Euronext 100

Pour être régulièrement informé, rejoignez notre club d'actionnaires, Actionnaires en ligne. Inscription au 0 800 320 310

AIR FRANCE SKYTEAM





MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mardi 19 novembre 11h30

Table of French stock market values including ACCOR, AFFINE, AGF, AIR FRANCE GPE NOM, AIR LIQUIDE, ALCATEL A, ALCATEL O, ALSTOM, ALTRAN TECHNO. #, ARBELA, AREVA CIP, ASFA, ASOF, ATOS ORIGIN, AVENIS, AXA, BACOU DALLOZ, BAL INVESTIS.CA., BEGHIN SAY, BIC, BNP PARIBAS, BOLLORE, BOLLORE INV., BONGRAND, BOUYGUES, BULL.#, BURELLE (LY), BUSINESS OBJECTS, CANAL +, CAP GEMINI, CARBONE-LORRAINE, CARREFOUR, CASINO GUICH.ADP, CASINO GUICHARD, CASTORAMA DUBOIS, CEGEDIM (LY), CEREL, CFF.RECYCLING, CHARGEURS, CHRISTIAN DIOR, CIC - ACTIONS A, CIMENTS FRANCAIS, CLARINS, CLUB MEDITERRANEE, CNP ASSURANCES, COFAC SVN CA, COFLEXIP, COLAS, CREDIT AGRICOLE, CREDIT FON.FRANCE, CREDIT LYONNAIS, CS COM.ET SYSTEMES, DANONE, DASSAULT-AVIATION, DASSAULT SYSTEMES, DEV.R.N-P.CAL LI #, DEVEAUX(LY)#, DIDOT-BOTTIN, DMC (DOLLFUS MI), DYNACTON, EFFAGE, ELECT.MADAGASCAR, ELIOR SVN SCA, ENTEA(L)EX CDE, ERAMET, ESSILOR INTL, ESSO, EULER ET HERMES, EURAZEO, EURO DISNEY SCA, EUROTUNNEL, FAURECIA, F.F.P. (NV), FIMALAC.

Table of international stock market values including FINAXA, FONCLYON.#, FRANCE TELECOM, FROMAGERIES BEL, GALERIES LAFAYETTE, GAUMONT #, GECINA, GENERALE DE SANTE, GEOPHYSIQUE, GFI INFORMATIQUE, GRANDVIEUX CAH, GROUPE GASCogne, GROUPE PARTOUCHE #, GUYENNE GASCogne, HAVAS, IMERYS, IMMEUBLES DE FCE, IMMOBANQUE NOM, INFOGRAMS ENTER., INGENICO, JC DECAUX, KAUFMAN ET BRAD, KLEPIERRE, LAFARGE, LAGARDERE, LEGRAND (CIE), LEGRAND ORD., LEGRAND ADP., LEGRIS INDUST., LIBERTY, LIBYDUS, L'OREAL, LOUVERE #, LUCIA, LVMH MOET HEN., MARIONNAUD PARFUM., MATUSSIERE FOREST., MAUREL ET PROM, METALEUROPE, MICHELIN, MONTUPET SA., CONTIN.ENTREPR., NATEXIS BQ PPD, NEOPOST, NEXANS, NORBERT DENTRES, NRI GROUP, OBERTHUR CARD SYS., ORANGE, OXIG.EXT-ORIENT, PECHINEY ACT ORD A., PECHINEY B PRIV., PENAUILLE POLY.#, PERNOD-RICARD, PEGUEOT, PINGAULT-PRINT RED., PLASTIC OMN.(LY), PROVIM, PSE INDUSTRIES LY, PUBLICIS GR. SA #, REMY COINTREAU, RENAULT, REXEL, RHODIA, ROUGIER #, ROUD IMPERIALE (LY), SADE (N), SAGEM S.A., SAINT-GOBAIN, SALVEPAR (N.V.), SANOFI SYNTHELABO., SCHNEIDER ELECTRIC, SCOR SVN, S.E.B., SEITA, SELECTIBAIL(EXSEL), SIDL, SILC.

Table of international stock market values including SIMCO, SKIS ROSSIGNOL, SOCIETE GENERALE, SODEXHO ALLIANCE, SOMFY (EX DAMART), SOPHIA, SOPRA GROUP CA#, SPIR COMMUNIC.#, SR TELEPERFORMANCE, STERIA GROUPE #, SUCR.PITHIVIERS, SUEZ, TAITTINGER, TECHNIP-COFLEXIP, TFI, THALES, THOMSON, TOTAL FINA ELF, TRANSICHI #, UBI SOFT ENTERTAIN., UNIBAIL (CA), UNILOG, VALEO, VALLOUREC, VINCI, VIVARET, VIVENDI ENVIRON., VIVENDI UNIVERSAL, WANADOO, WENDEL INVEST., WORMS & CIE NOM, ZODIAC.

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Table of international stock market values in the Euro zone including ALTADIS, AMADEUS PRIV. A, ARCELOR, B.A.S.F.#, BAYER #, DEUTSCHE BANK #, DEXIA, EADS(EX-AER.MAT.), EQUANT N.V., EURONEXT N.V., GEMPLUS INTL, NOKIA A, ROYAL DUTCH #, ROYAL PHILIPS 020., SIEMENS #, STMICROELECTRONICS, TELEFONICA #, UNILEVER NV #.

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Table of international stock market values outside the Euro zone including ERICSSON #, GENERAL ELECT.#, HSBM HOLDINGS, LBSC #, KINGFISHER SIC.#, MIRCOR AND CO.#, NESTLE SA NOM.#, PHILIP MORRIS #, SCHLUMBERGER #, SONY CORP.#, STRATEGIE IND.USA, SIVAC INFO POSTE #.

NOUVEAU MARCHÉ

18/11 : 7,17 millions d'euros échangés

Table of new market performance including AUFEMININ.COM., IMECOM GROUP., LA CIE GPE #, OXIS INTL RPT #, DALET #, SODITECH ING., ALTI #, REGINA RUBENS #, BRIME TECHN.BON 02., OLITEC #, ASTRA #, TISCALI SPA., TRANSGENE # SVN., MEDIDEP #, RECIF #, GAUDIOT #, D.A.B BANK #, CYBERSEARCH., PROLSOFT.BSAR02 A., ALTAMIR & CIE #., CHEMUNEX #.

Table of stock market performance including SYSTAR #., MICROPOLIE UNIVERS., GUILLEMOT #., V CON TELECOM.#., KEYRUS #., GENESYS #., HUBWOOD.COM., Plus forts volumes d'échange: ALTAMIR & CIE #., AUFEMININ.COM., AVENIR TELECOM #., BRIME TECHNO. #., CEREP #., CYBERDECK #., DEVOTEAM #., EUROFINIS SCIENT., GAUDIOT #., GENESYS #., HIGHWAVE OPTICAL., IPSOS #., MEDIDEP #., MEMSCAP #., NETGEM #., NICOX #., PROSODIE #., SOI TEC SILICON #., VALTECH #., WAVECOM #.

Advertisement for Phaeton car, featuring the text 'Passez votre week-end à l'usine.' and the Phaeton logo. Includes contact information for the manufacturer in Dresden.

SECOND MARCHÉ

18/11 : 17,43 millions d'euros échangés

Table of second market performance including UGIGRIP., SOGECLEAR., MGI COUTIER #., GUERBET S.A., SODIFRANCE., JACQUET INDUSTRIES., SYNERGIE (EX SID.), DIGIGRAM., ONET #., STEDIM #., NETRA SYSTEME., GPR FINANCIERE., GIFI., BRICORAMA #., Plus mauvaises performances: IMMVOY.HOTEL #., GUY DEGRENNE #., GRAINES VOLTZ #., OXYMETAL., BISC. GARDEIL (B)., DANE-ELEC MEMORY #., MONEYLINE #.

Table of second market performance including SAIRP COMPOSITES #., STEPH.KELIAN #., ACTIELEC TECHNOL., TECHNOFAN (B)., ULRIC DE VARENS., SYLUS #., C.I.S., Plus forts volumes d'échange: AES LABO. GROUPE #., ALTEN (SVN) #., APRIL S.A.#(LY), AUDIKA., BENETEAU #., BONDUELLE., BRIOCHE PASQ.(NS)#., CAMAIEU., CEGEDIM #., GROUPE BOURBON., HERMES INTL., M6-METR.TV ACT.DIV., PIERRE VACANCES #., PINGUELY HAULOTTE., RALLYE., ROBERTET #., RODRIGUEZ GROUP #., RUBIS #., STEDIM #., TRIGANO.

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 19/11 à 11h

Table of SICAV and FCP values including AGIPI, AGIPI ACTIONS, AGIPI AMBITION, BNP ASSOC.PREMIERE, BNP EURIBOR ASSOC., BNP MONE C.TERME, BNP MONE EURIBOR, BNP MONE PCEAM.C, BNP MONE TRESORE., Fonds communs de placements: BNP MONE ASSOCIAT., CDC IXIS, Multi-promoteurs: LIV.BOURSE INV.D, NORD SUD DEVELOP.C, NORD SUD DEVELOP.D.

Table of SICAV and FCP values including ECUR.MONETAIRE C, ECUR.MONETAIRE D, ECUR.OBLIG.INTER.C, ECUR.TECHNOLOGIESC, ECUR.TECHNOLOGIESD, ECUR.TRIMESTR.D, EPARCOURT-SICAV D, GEOPTIM C, Fonds communs de placements: ECUR.EQUILIBRE C, ECUR.VITALITE C, ECUREUIL PRUDENCECC, ECUREUIL PRUDENCED, NECTRA 2 C, NECTRA 2 D, NECTRA 5 C, NECTRA 5 D, NECTRA 8 C, NECTRA 8 D.

Table of SICAV and FCP values including CA AM MASTER DUO, CA AM MASTER OBL, CA AM MASTER PEA, CAPITOM MONETAIREC, CAPITOM MONETAIRED, CAPITOM REVENUS, OPTALIS DYNAMIQUEC, OPTALIS DYNAMIQUED, OPTALIS EQUILIBREC, OPTALIS EQUILIBRED, OPTALIS EXPANSIONC, OPTALIS EXPANSIOND, OPTALIS SERENITE C, OPTALIS SERENITE D, PACTE SOLIDAR.LOG., PACTE VERT TIERS-M, EUROCO SOLIDARITE, MONELION JOUR C, MONELION JOUR D, SICAV 5000, SLIVAFRANCE, SLIVARENTE, SLIVINTER, TRILION, Fonds communs de placements: ACTION DYNAMI.C, ACTION DYNAMI.D, ACTION EQUILIB, ACTION EQUILIBD, ACTION EQUILID, ACTION PEA DYNAM, ACTION PEA EQUI., ACTION PRUDENCECC, ACTION PRUDENCED, INTERLION, LION ACTION EURO, LION PEA EURO.

Table of SICAV and FCP values including CIC OBLI LONG T.C, CIC OBLI LONG T.D, CIC OBLI M.T.C, CIC OBLI M.T.D, CIC OBLI MONTE., CIC ORIENT, Fonds communs de placements: CIC AMERIQUELATINE, CIC DOLLAR CASH, CIC ECOCIC, CIC EURO OPPORT., CIC EUROPE 50 C, CIC EUROPE 50 D, CIC FRANCEVALOR C, CIC FRANCEVALOR D, CIC GLOBAL C, CIC GLOBAL D, CIC HIGH YIELD, CIC JAPON, CIC MARCHES EMERG., CIC NOUVEAU MARCHÉ, CIC OR ET MAT, CIC PEA SERENITE, CIC PIERRE, CIC PROF.DYNAMIQUE, CIC PROF.EQUILIB.D, CIC PROF.TEMPERE C, CIC TAUX VARIABLE, CIC TECHNO.COM, CIC USA, CIC VALNOUVELLES, CIC EUROPE 50, CIC EUROPE 50 D, CIC EUROPE 50 C, CIC EUROPE 50 D, CIC FRANCEVALOR C, CIC FRANCEVALOR D, CIC GLOBAL C, CIC GLOBAL D, CIC HIGH YIELD, CIC JAPON, CIC MARCHES EMERG., CIC NOUVEAU MARCHÉ, CIC OR ET MAT, CIC PEA SERENITE, CIC PIERRE, CIC PROF.DYNAMIQUE, CIC PROF.EQUILIB.D, CIC PROF.TEMPERE C, CIC TAUX VARIABLE, CIC TECHNO.COM, CIC USA, CIC VALNOUVELLES.

Advertisement for Crédit Mutuel Finance, featuring the text 'Crédit Mutuel FINANCE' and the logo. Includes contact information for various branches.

Table of SICAV and FCP values including STRATEGIE IND.USA, SIVAC INFO POSTE #, ADDILYS C, ADDILYS D, AMPLITUDE AMERIO.C, AMPLITUDE AMERIO.D, AMPLITUDE EUROPE C, AMPLITUDE EUROPE D, AMPLITUDE FRANCE C, AMPLITUDE FRANCE D, AMPLITUDE MONDE C, AMPLITUDE MONDE D, AMPLITUDE PACIF.C, AMPLITUDE PACIF.D, ELANCIEL EUROPE PEA, ELANCIEL F.R.D PEA, EM.EUROPOSTE D PEA, ETHIELIC C, GEOBIOLYS C, GEOBIOLYS D, INTENSYS C, INTENSYS D, KALEIS DYNAM.FCE C, KALEIS DYNAM.FCE D, KALEIS DYNAMISME C, KALEIS DYNAMISME D, KALEIS EQUILIBRE C, KALEIS EQUILIBRE D, KALEIS SERENITE C, KALEIS SERENITE D, KALEIS TONUS D, LIBERT.ET SOLIDAR., OBLITYS C, OBLITYS D, PLENITUDE C, POSTE GESTION C, POSTE GESTION D, POSTE PREM.C, POSTE PREM.D, POSTE PREM.2-3ANCS, PRIMIEL EURO C, PRIMIEL EURO D, REVENUS TRIMESTR.D, SOLSTICE D, THESORA C, THESORA D, TRESORYS C, TRESORYS D, Fonds communs de placements: DEDIALYS FINANCE, DEDIALYS MULTI SEC, DEDIALYS SANTE.

Table of SICAV and FCP values including DEDIALYS TECHNO., DEDIALYS TELECOM, OBLITYS INSTIT.C, POSTE EURO CREDIT, POSTE EUROPE C, POSTE EUROPE D, POSTE PREM.BANS C, POSTE PREM.BANS D, SGM, Société Générale Asset Management, SELECT.DEFENSIF C, SELECT.DYNAMIQUE C, SELECT.EQUILIBRE 2, SELECT.PEA 1, SELECT.PEA DYNAM., SOGEACT EUROPE D, SOGEACT FRANCE DIV, SOGEACT FRANCE RDT, SOGEACT MONDE, SOGEACT OPPRANCEC, SOGEAOB CONV EUROC, SOGEOBL EURO MT D, SOGEOBL REV ANNUEL, SOGEOBL REV TRIM1, SOGEOBL REV TRIM2, SOGEOBL REV TRIM3, SOGEOBLG MONDE, SOGEOB COMMUNES DE PLACEMENTS: SOGEOACT INDICE FCE, SOGESTION C, F&C EURO HY.LVD.B, F&C EUROPEAN EQTY, F&C GLOBAL EQTY, F&C NORTH AMER.EQ, F&C STERLING DISTN, F&C US SMALL CAP.

# AUJOURD'HUI

## SCIENCES

**DEUX LIVRES**, *Au-delà du visible, de l'atome à l'infini* (Phaidon) et *Mondes invisibles* (France Bourély, Editions de la Martinière), qui viennent d'être publiés, rassemblent de spectaculaires photographies scienti-

ifiques. Ces ouvrages permettent de **MESURER LES PROGRÈS** réalisés par les technologies de prise d'images aussi bien dans l'infiniment grand que dans l'infiniment petit. Le recours à de nouvelles

ondes, hors du rayonnement visible, ultrasonores ou magnétiques, fournit des **CLICHÉS SPECTACULAIRES** de la matière inerte, du vivant et de l'espace. Ces images apportent de précieuses informations aux

chercheurs, physiciens, médecins, biologistes ou astronomes, et leur permettent de comprendre les mécanismes cachés de l'univers. Leur **CARACTÈRE VIRTUEL** peut aussi, parfois, les induire en erreur.

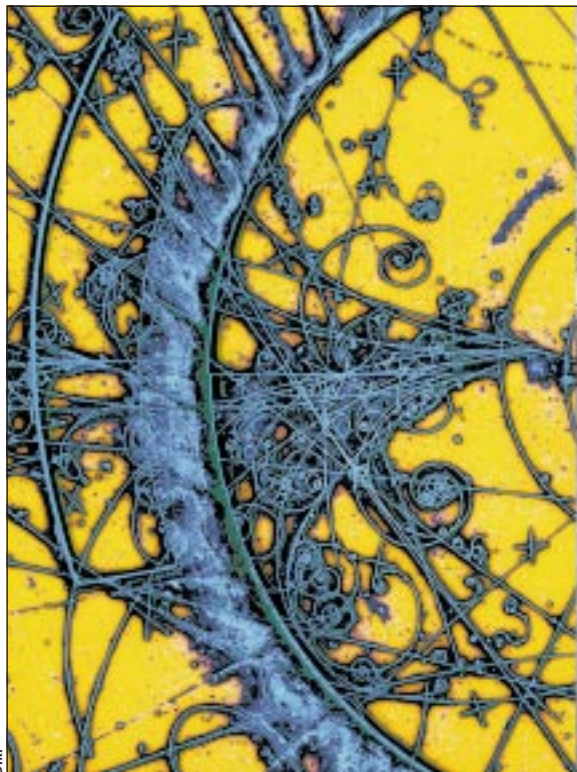
## L'image scientifique repousse les limites de la connaissance

Les progrès de la photographie fournissent aux chercheurs des représentations entièrement nouvelles de l'univers, de l'infiniment petit à l'infiniment grand. De quoi accélérer considérablement les progrès de la science, même si l'imagerie moderne n'est pas sans pièges

**MACHINES** à rayons X et gamma, détecteurs infrarouges et ultraviolets, ultrasons, caméras à positions, résonance magnétique, effet tunnel... Les nouveaux outils de l'imagerie scientifique n'en finissent pas de repousser les limites de la connaissance en explorant aussi bien les entrailles de la matière que les confins des galaxies. Ce nouveau regard sur l'univers permet de distinguer leurs composantes invisibles qui échappent à l'œil comme aux microscopes optiques. Le recours à de nouvelles ondes dessine à l'homme des paysages inconnus, fascinants et souvent troublants par les similitudes qui existent entre les représentations de l'infiniment grand et celles de l'infiniment petit.

Se révèlent alors aux yeux des chercheurs le fonctionnement des cellules, l'activité du cerveau ou l'existence de bien curieux objets célestes sous la forme d'images en fausses couleurs qui ne représentent qu'une facette des phénomènes qu'elles sont censées décrire et n'ont de sens que pour ceux qui doivent les interpréter. En somme, un fantastique voyage entre vérité et virtuel qui est loin d'être sans piège.

Le danger guette en effet le chercheur lorsque la force de l'image qu'il admire et qu'il doit commenter l'emporte sur la prudence. En temps normal, le nécessaire doute permet d'éviter toute dérive mais les choses se compliquent lorsque l'objet étudié est tellement inscrit dans l'inconscient collectif que son image se transforme en mirage. Mars est en la matière un cas d'éco-



De l'invisible des collisions produites par les accélérateurs de particules et révélées par de fausses couleurs (à gauche) à l'immensité des galaxies riches de milliards d'étoiles (à droite), en passant par les mirages de la photographie martienne qui en 1976 laissait deviner un visage là où il n'y avait en fait que des reliefs.

le. Ses descriptions ont à maintes reprises défrayé la chronique scientifique lorsque leurs auteurs ont à tout prix voulu prouver que la Planète rouge était un double de la Terre.

La première de ces aberrations naît au XIX<sup>e</sup> siècle lorsque deux astronomes italiens, le Père jésuite Angelo Secchi et Giovanni Schiaparelli,

dressent le relevé de la topographie martienne. A partir de leur travail commun, Schiaparelli publiera en 1888 une carte de Mars où s'entrecroisent de multiples canaux, œuvres irréelles d'un Ferdinand de Lesseps martien. Enthousiasmé par ces travaux, le millionnaire américain Percival Lowell, poursuivra cet-

te recherche et y trouvera matière à démontrer l'existence d'un colossal système d'irrigation. Ce n'est qu'une illusion due aux grossissements excessifs et à la mauvaise qualité des instruments d'observation de l'Américain mais aussi à ses limites et à ses a priori.

### L'ÉTRANGE VISAGE DE CYDONIA

L'ère spatiale tue cette théorie « canaliste » en 1965, lorsque la sonde américaine Mariner-4 transmet des photographies de Mars. Pourtant naîtront de ces images une nouvelle polémique relative à la face de Cydonia. En 1976, la sonde américaine Viking-1 photographie cette

région de Mars qui, à la faveur d'une fantastique coïncidence, fait apparaître sous les rayons du Soleil un visage de plus de 3 kilomètres de long nous fixant tel un masque antique.

En recherche d'un peu de publicité, la NASA diffuse cette curiosité tout en précisant qu'il ne s'agit que d'« ombres donnant l'illusion d'yeux, d'un nez et d'une bouche ». Mais certains refusent cette vérité et persistent à y voir un message d'extraterrestres. L'engouement est si fort qu'en 1998 la NASA fait à nouveau photographier Cydonia par la sonde Mars Global Surveyor. La résolution des caméras et un ensoleille-

### L'emboîtement des mondes

Deux livres à ouvrir au hasard. A feuilleter comme une suite de devinettes. D'abord les images. Surtout, ne pas se précipiter sur les légendes, mais se laisser porter par la beauté parfois abstraite des clichés. Il sera bien temps ensuite d'apprendre que ce morceau de gruyère bleu était en fait la surface d'une dent. De réaliser qu'on a pris ce protoplasme de mousse pour une planète lointaine. Que le delta du Colorado n'était pas un rein en coupe, que cet étrange totem est une tête de punaise des bois. Bref, garder la surprise, ne pas comprendre trop vite la structure d'*Au-delà du visible*, qui en 350 photographies, court de l'infiniment petit à l'infiniment grand. Et Voyager grâce au faisceau du microscope électronique à balayage de France Bourély. Quelle que soit l'échelle envisagée, ces deux livres montrent que la science, art d'un dévoilement, ne rime pas avec désenchantement.

★ *Au-delà du visible, de l'atome à l'infini*, Phaidon, 400 p., 49,95 €. *Mondes invisibles*, France Bourély, La Martinière, 216 p., 45 €.

Pierre Barthélémy et Hervé Morin

## « C'est comme si les choses avaient avalé leur miroir »

« L'IMAGE ne peut plus imaginer le réel, puisqu'elle l'est. Elle ne peut plus le rêver, puisqu'elle est la réalité virtuelle. C'est comme si les choses avaient avalé leur miroir, et étaient devenues transparentes à elles-mêmes, tout entières présentes à elles-mêmes, en pleine lumière, en temps réel, dans une transcription impitoyable. » Le philosophe Jean Baudrillard dénonce ainsi les conséquences de la « prolifération des écrans » (*Le Crime parfait*, Galilée, 1995) en poussant à l'extrême les nouveaux pouvoirs de représentation de la technologie.

Très vite, les progrès de la photographie scientifique l'ont éloignée de ses origines, photos en grec signifiant lumière. Explorant le spectre du rayonnement non visible (infrarouge, ultraviolet), elle a ensuite débordé sur les rayons X (radiographie, scanner) et les rayons gamma, les ultrasons (échographie), les électrons (rayonnement synchrotron) et le magnétisme (IRM). Mais, en élargissant ainsi sa palette, en s'ouvrant les portes de l'infiniment grand et de l'infiniment petit, la photographie a elle aussi changé.

Délaissant la plaque en deux dimensions que voit l'œil humain, elle est devenue l'instrument d'une autre représentation de la réalité.

Une radiographie du corps humain ne permet pas de « voir » l'intérieur du corps humain, mais d'enregistrer les différences d'opacité des organes et du squelette aux rayons X. Ainsi, seul l'œil exercé du praticien peut distinguer la fine fracture d'un os ou la présence d'une tumeur débutante.

Le scanner va encore plus loin en utilisant des capteurs électroniques et un ordinateur pour reconstruire les coupes du corps. Quant à l'imagerie par résonance magnétique (IRM), elle exploite les propriétés des atomes d'hydrogène contenus dans les tissus, qu'elle stimule avec un champ magnétique et des ondes radio pour enregistrer des signaux traités par informatique. Avec le microscope à effet tunnel, inventé dans les années 1980, ce sont des électrons arrachés à une pointe métallique qui explorent la surface de l'objet étudié.

### UN ÉTONNANT RÉALISME

Les images ainsi obtenues, contrairement aux photographies classiques, ne fournissent pas une représentation visuelle des objets. D'où le nom d'imagerie qui leur est donné. Une imagerie qui ne livre ses secrets qu'à ceux qui ont appris à les interpréter, en établissant des liens entre l'image obtenue

et la réalité des objets qu'elle représente. Pour le profane, la confusion est possible. D'autant que l'image artificielle atteint souvent un étonnant degré de réalisme, doublé d'une esthétique surprenante, grâce aux ordinateurs qui lui donnent, avec des couleurs et des textures artificielles, toutes les apparences du réel.

Contrairement aux photographies dont la technique est intuitivement compréhensible, la lecture d'une image scientifique est intimement liée au procédé qui a permis de l'obtenir : un même objet ne fournit pas la même représentation selon le type de rayonnement choisi pour l'observer. A chaque lumière sa facette de la réalité. D'où l'apparition d'une double virtualité de l'image engendrée par les projecteurs d'ondes invisibles et le traitement numérique.

### SE MÉFIER DES APPARENCES

Avertis par Platon, qui estimait que « l'image est à l'objet qu'elle reproduit comme l'opinion à la science », les scientifiques ont appris à se méfier des apparences. Les nouvelles techniques d'imagerie ne changent rien. « L'image ne sera jamais en soi une preuve, estime le spécialiste en photographie astronomique David Malin, auteur de somptueux clichés du ciel austral et préfacier du livre *Au-delà du visible. La nature de la preuve en science est bien différente : elle est issue d'un débat, d'une discussion et est toujours susceptible d'être remise en question.* »

Le neurobiologiste Jeff Lichtman, qui produit d'étonnantes images des cellules neuronales, insiste sur la tension qui a toujours existé entre description et expérimentation, entre l'approche inductive et la démarche hypothético-déductive. « La preuve en science n'existe pas, rappelle-t-il. Certains expérimentateurs peuvent prétendre qu'on ne peut rien apprendre sans manipuler des variables et tester des hypothèses. Je ne suis pas d'accord : le but ultime de la science est de décrire le monde naturel (...) et de découvrir comment les choses fonctionnent. »

Pour le biologiste Bernard Maro, l'image fait partie d'un réseau d'observation « qui permet d'aboutir à une conclusion ». Et elle n'est en rien objective. « Comme pour le photojournalisme, la manière dont une image est prise change la façon dont elle est lue, insiste-t-il. Il y a une éthique, qui consiste à montrer des images représentatives de la situation observée, mais la subjectivité peut intervenir. » D'autant que l'esthétique que n'en est pas toujours absente. « On peut être fasciné par la beauté de l'image. C'est pour cette raison, dit-il, que les progrès récents en biologie sont si forts, car on se rapproche du vivant. »

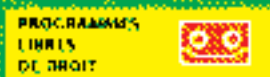
## FRANCE 5 AU SERVICE DE L'ÉDUCATION

La chaîne du savoir et de la connaissance se devait d'être partenaire de la communauté éducative. Dans ce but, France 5 a mis en place un site web spécifique, « Côté Profs ». En partenariat avec le ministère en charge de l'Éducation nationale et le SCEREN/CNDP, France 5 a diffusé en 2002 sur son antenne plus de 400 heures de programmes libres de droit, pour une utilisation en classe par les enseignants.

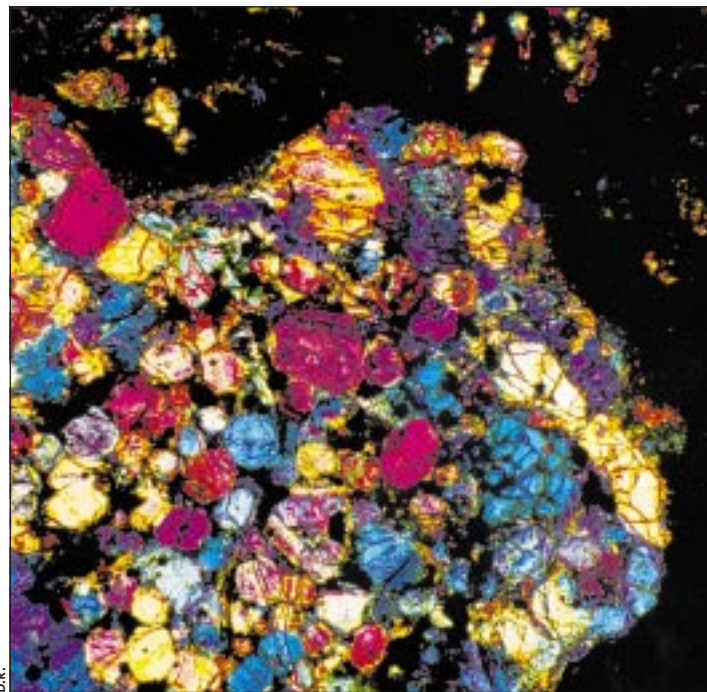
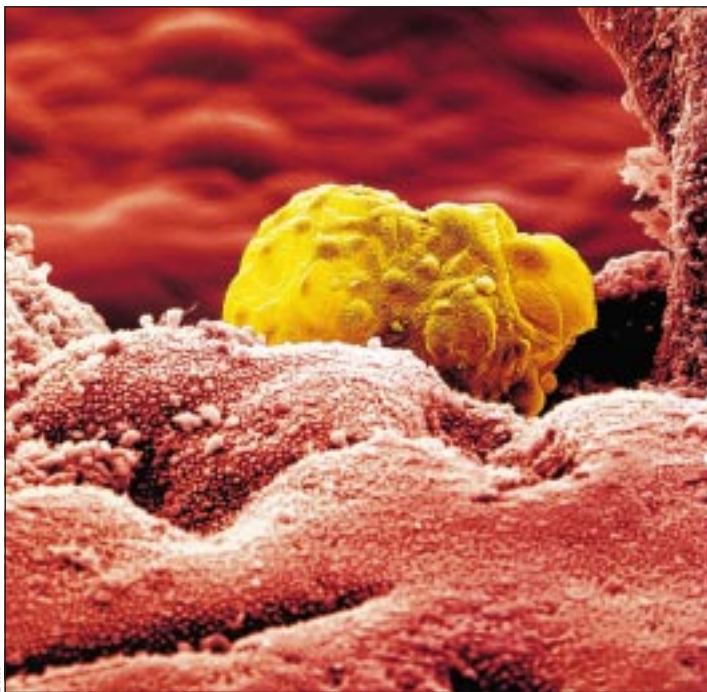
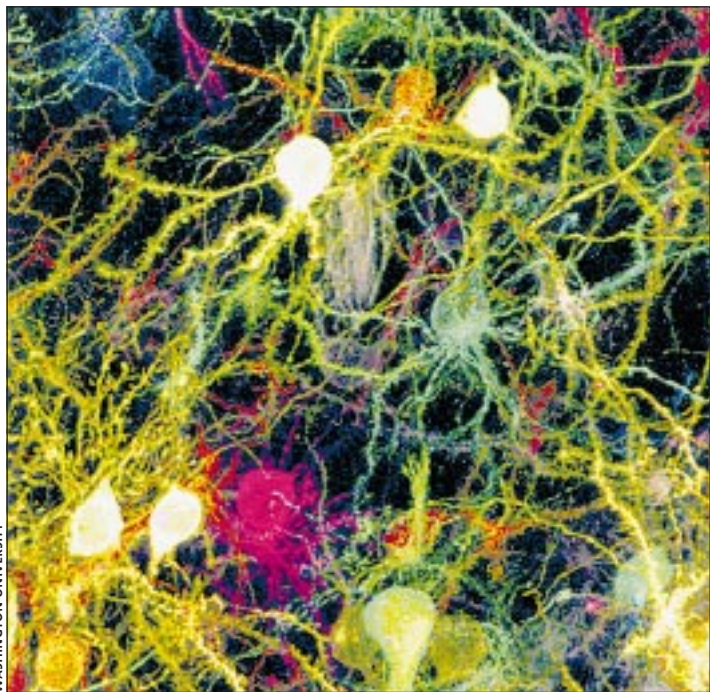
Les émissions concernées, signalées par une cassette vidéo qui sourit, sont entre autres :

- Les Zouzous
- Va savoir
- On aura tout lu !
- Les deniers de la culture
- Le Monde d'Étienne
- Science en conscience
- La guerre d'Algérie
- Mafisse Picasso...

Retrouvez toutes ces informations sur notre espace pédagogique : Côté Profs : [www.france5.fr/education](http://www.france5.fr/education)



Michel Alberganti



De gauche à droite, les connexions synaptiques des neurones d'une souris dopée aux gènes de méduse révélés par la fluorescence, un blastocyste, sorte de bouton embryonnaire de 30 à 150 cellules, fruit de la fécondation, et une mosaïque moderne, fruit du mariage de la lumière polarisée et de minuscules grains de minéraux d'une météorite tombée sur le sol mexicain en 1969.

## En un siècle, la médecine est passée des ombres chinoises à la visualisation du vivant

Molécules radioactives, atomes d'hydrogène et antimatière révèlent désormais le fonctionnement intime des organes du corps humain et leurs dysfonctionnements

**LES OMBRES** chinoises, la dissection in vivo et la vision du vivant. Telles sont, selon le professeur Guy Frija (Hôpital européen Georges-Pompidou, Paris), secrétaire général de la Société française de radiologie, les trois grandes étapes de l'acquisition des images du corps humain à des fins médicales et physiologiques. Après les informations fournies par l'autopsie (terme apparu en 1573 signifiant « action de voir de ses propres yeux ») il fallut attendre la découverte des rayons X en 1895 par Wilhelm Conrad Roentgen pour que l'on commence à saisir la réalité de certaines des structures du corps humain.

« La radiographie classique, dite de projection, est faite d'ombres issues des rayons X ayant traversé le corps ; de ce fait, elle ne fournit que des vues très grossières même si des progrès substantiels ont été réalisés depuis un siècle, explique le professeur Frija. Cette technique s'est très rapidement diffusée dans le monde, autant à des fins médicales qu'à des fins de divertissement. » Au départ, le champ d'activité des premiers radiologues fut le squelette et la

mise en évidence des fractures. Puis vinrent les clichés pulmonaires du fait des ravages de la tuberculose et, plus tard, au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, le développement de l'artériographie qui permet de visualiser le réseau artériel.

C'est aussi à cette époque que l'on s'est autorisé à injecter de l'air dans le liquide céphalo-rachidien pour visualiser certaines régions cérébrales. La dernière étape du développement de cette radiologie classique a vu les spécialistes passer du diagnostic à la thérapeutique via une radiologie dite « interventionnelle ». Il s'agit pour l'essentiel de gestes – accomplis sous le contrôle des images – visant à désobstruer certains territoires artériels ou, à l'inverse, à pratiquer des occlusions.

« D'un point de vue fondamental, rien dans l'usage des rayons X par la radiologie classique n'a changé depuis la découverte de 1895, souligne le professeur Frija. En revanche notre discipline a connu une deuxième étape à partir des années 1980 grâce au développement de l'informatique et des techniques de traitement des images qui ont per-

mis de développer le scanner et l'imagerie par résonance magnétique nucléaire. En d'autres termes, nous sommes parvenus à créer des images du corps humain à partir de données numériques. »

### RÉVÉLER LES FONCTIONS

Avec cette révolution dans leur discipline, les spécialistes de radiologie qui abandonnaient la radiologie de projection disposaient de coupes anatomiques d'un nouveau genre. Ils durent ainsi réinventer leur propre iconographie pour interpréter au mieux les structures correspondant à ces nouvelles images et faire la part du normal et du pathologique. Il fallut un effort analogue pour les images obtenues avec des ultrasons.

Parallèlement, de multiples techniques d'endoscopie usant de fibres optiques et de sondes miniaturisées ont permis l'exploration des organes creux, la thérapeutique venant là aussi le disputer au diagnostic. Entre autres conséquences sur les pratiques médicales, le développement de ces différents procédés d'acquisition d'images anatomiques a eu pour effet, à

la fin des années 1980, d'abandonner la « laparotomie exploratrice » qui voyait le chirurgien ouvrir un corps dans le seul but de tenter de comprendre l'origine de la maladie.

Aujourd'hui, la radiologie voit ses spécialistes quitter l'exploration du monde des structures pour aborder l'univers des fonctions, grâce encore une fois à l'informatique qui non seulement fournit des données sur la forme d'un foie, d'un rein ou d'une tumeur mais peut aussi en produire sur la circulation et le débit du sang dans ces zones. Les perspectives thérapeutiques de ces techniques sont immenses, car la visualisation des consommations sanguines d'une tumeur maligne solide permet d'espérer mieux mesurer l'efficacité des traitements mis en œuvre pour en bloquer le développement.

Il faut enfin ajouter à cet arsenal les apports grandissants de l'imagerie du système nerveux central dont le fonctionnement intime commence à se révéler.

Jean-Yves Nau

## Des souris dopées aux gènes de méduse pour visualiser la machine cellulaire

L'objectif : observer l'évolution des protéines

« **NATURALISTE neuronal.** » Jeff Lichtman, de l'école de médecine de l'université de Washington (Missouri), revendique haut et fort cette appellation. Depuis bientôt dix ans, il travaille à la mise au point de lignées de souris transgéniques auxquelles ont été greffés des gènes de méduses qui rendent fluorescentes certaines cellules nerveuses. « En croisant ces lignées, nous avons obtenu des souris dont on pouvait révéler les connexions synaptiques », explique-t-il.

Les images produites sont époustouflantes. On peut y distinguer jusqu'à sept types de cellules différentes, brillant chacune d'une couleur distincte. Et étudier la façon dont elles se connectent les unes aux autres. Le microscope à laser infrarouge qui les illumine peut même « voir » à travers le crâne des souris et mettre en évidence la dynamique de phénomènes tels que le remodelage des circuits synaptiques au cours du développement ou le vieillissement cellulaire. C'est cette capacité à observer l'évolution d'un neurone au sein de son écosystème qui donne aux travaux de Jeff Lichtman cette teinte « naturaliste » que la toute-puissance de la génétique a parfois tendance à gommer.

Cinquante ans après la découverte fondatrice de la structure en double hélice de l'ADN, déduite par Watson et Crick d'une plaque photographique impressionnée par diffraction des rayons X, ces travaux sont typiques de l'évolution récente de l'imagerie biologique. Elle permet désormais d'explorer les tissus en quatre dimensions, celles de l'espace, mais aussi celle du temps : moins destructrice, elle offre la possibilité d'observer in vivo et in situ l'évolution des cellules, voire des protéines.

Bernard Maro, de l'Institut de biologie intégrative de Jussieu, a vécu de l'intérieur cette révolution entamée il y a une trentaine d'années avec l'avènement de l'immunofluorescence. « Elle a permis de visualiser des protéines à l'intérieur de cellules en utilisant des anticorps marqués par une enzyme ou des marqueurs fluorescents, rappelle-t-il. Ça a été fantastique : on a mis en lumière la structure du noyau, du cytoplasme. On se demandait quel était le

rôle de ces structures. » Mais le matériel était fixé et pour reconstituer le « film » des événements, il fallait en passer par une fastidieuse succession d'images.

A la fin des années 1980, le microscope confocal a apporté un nouveau confort, offrant une vision tridimensionnelle des échantillons, au sein desquels il faisait des coupes optiques. C'est à la même époque qu'est intervenue la découverte des GFP, ou Green Fluorescent Proteins. Tirées de méduses et de coraux, ces protéines ont la particularité d'être fluorescentes. « L'idée a donc été de construire des gènes hybrides afin de les faire produire par la machinerie cellulaire en même temps que la protéine qu'on souhaitait observer », résume Bernard Maro, qui a pu étudier par ce biais les toutes premières étapes de la formation des embryons de « souris vertes ».

L'avenir ? Il faudra trouver des moyens de réduire la taille des molécules fluorescentes, pour qu'elles altèrent le moins possible l'expression des protéines auxquelles elles se rattachent. Et trouver des systèmes d'observation moins toxiques pour les tissus étudiés.

### « RÈGNE DE L'IMAGE VIRTUELLE »

Mais la biologie ne se contente pas d'observer les cellules et les protéines qu'elles expriment. Elle tente aussi de découvrir la forme de ces protéines, dans l'espoir de cerner les mécanismes qui guident leur action. Cette structure en 3D est désormais visible grâce à la cristallographie par rayons X durs, à des échelles auxquelles les systèmes optiques n'ont pas accès.

Cette méthode d'imagerie s'appuie sur le rayonnement synchrotron – un rayonnement parasite découvert sur les premiers accélérateurs de particules – qui, en émettant des photons diffractés par l'objet observé, fournit non pas une image, mais un diagramme. Diverses opérations mathématiques permettent ensuite de déduire la structure tridimensionnelle de la molécule exposée au faisceau. « Ces représentations sont le règne de l'image virtuelle, on peut choisir les couleurs, mettre en évidence les structures », indique Roger Fourme, chercheur au synchrotron d'Orsay (Lure) et responsable des expériences concernant les sciences de la vie au futur synchrotron Soleil, qui produira ses premières « lumières » en 2006.

Ces rayonnements permettent aussi de sonder la matière et renseignent aussi bien le physicien que le chimiste ou le biologiste. Selon Roger Fourme, à l'heure de la post-génomique, le synchrotron est un passage obligé pour le « design » des molécules thérapeutiques, car c'est la connaissance même de la structure des protéines cibles qui peut guider la mise au point des composés susceptibles de bloquer leur activité. L'image, même si elle est désormais obtenue de façon indirecte, et essentiellement virtuelle, aura donc en retour un indéniable impact sur le réel.

P. B.

H. M.

## Des clichés qui accèdent rarement au statut d'œuvre d'art

**UNE GOUTTE BLANCHE** tombe sur une fine couche de lait dans une assiette. L'éclaboussure dessine une forme saisissante : une couronne que n'aurait pas reniée le roi Richard. L'événement est trop rapide pour que l'œil puisse le saisir. Un procédé photographique – l'éclairage ultrarapide du stroboscope – permet d'admirer le phénomène. Il est inventé en 1931 par un ingénieur, l'Américain Harold Edgerton.

La goutte de lait qui figure dans *Au delà du visible* est une icône de la photographie, exposée dans les musées, utilisée en publicité et en illustration. Edgerton est le seul photographe du livre qui soit aujourd'hui reconnu comme artiste, le seul dont les images ont glissé de statut, quand les autres – des scientifiques qui travaillent par l'image ou des techniciens de laboratoire – sont cantonnés dans leur spécialité. Et ils s'y trouvent sans doute très bien. Bref, l'étanchéité entre les deux mondes est totale.

Ce ne fut pas le cas au XIX<sup>e</sup> siècle, comme on a pu s'en rendre compte avec l'exposition « Le champ des étoiles » (l'astronomie photographiée) au Musée d'Orsay en 2000. « Si ces photographies étaient d'abord des documents scienti-



fiques, elles ont été exposées aussi pour leurs qualités plastiques », disait Quentin Bajac, responsable de l'exposition. La personnalité de Jules Janssen, directeur de l'observatoire de Meudon et président de la Société française de photographie, résume le lien entre les deux disciplines.

Les images de Janssen, Flammarion, Whipple, Bond, Bertsch ou Humbert, le temps passant, ont perdu en actualité scientifique ce qu'elles

ont gagné en valeur artistique. On ne compte plus les vues pionnières de planètes qui occupent leur place dans les musées et le marché de l'art, à des prix conséquents. Le phénomène est similaire pour Etienne-Jules Marey, médecin et physiologiste, dont les chronophotographies – décomposition de la course de l'homme ou du vol de l'oiseau – sont maintenant des œuvres plastiques.

Mais que voyait-on du XX<sup>e</sup> siècle dans « Le champ des étoiles » ? Une lune tribale de Man Ray ou un ciel étoilé en très grand format de Thomas Ruff, soit des artistes d'hier et d'aujourd'hui qui se contrefichaient de l'astronomie.

Finalement, les captivants documents en couleur pris par les astronautes américains, dans l'espace ou sur la Lune, à la fin des années 1960, ainsi que des montages de vues topographiques sur notre satellite désertique, restent les dernières images ayant fait une entrée remarquable dans le monde des galeries. Mais la force de l'événement et la magie du motif expliquent largement ce qui restera comme une curiosité artistique.

Michel Guerrin

## L'évolution conjointe des connaissances et de l'imagerie astronomiques

**SCIENCE** d'observation, l'astronomie progresse essentiellement en fonction de ses outils et de ses techniques. Depuis la première lunette de Galilée et la découverte que le savant italien fit des satellites de Jupiter en 1610, les chercheurs de cette discipline n'ont cessé de vouloir perfectionner leurs instruments. Comme l'explique Pierre Léna, astronome à l'Observatoire de Paris-Meudon, « les efforts se sont portés dans trois directions principales : collecter toujours plus de lumière à l'aide de télescopes de taille croissante, qui permettent d'observer des astres moins lumineux ou plus lointains ; étendre l'observation à des domaines de longueurs d'onde de la lumière toujours plus étendus (radiofréquences, ultra-

violets, infrarouges, rayons X) ; enfin obtenir des images toujours plus détaillées de l'objet observé ».

### COURSE À LA FINESSE

Pour arracher toujours plus de savoir à la lumière tombée du ciel, les astronomes ont su exploiter les ressources techniques de leur époque. C'est d'abord la photographie, qui remplace l'œil et le dessin de l'observateur. Puis, couplée à la spectroscopie, elle donne naissance à l'astrophysique en permettant de déterminer, par l'analyse du spectre lumineux, la nature, l'abondance et certaines propriétés physiques des atomes présents à la surface de l'objet étudié. Autant d'informations que ne contient pas l'ima-

ge classique, essentiellement pourvoyeuse de détails morphologiques.

Dans sa course à la finesse, l'imagerie astronomique a connu plusieurs révolutions. L'accès à l'espace a été la première. C'est l'exploration des planètes géantes du système solaire photographiée par les missions Voyager. Ce sont les célèbres images du télescope spatial Hubble montrant des pouponnières d'étoiles ou des collisions entre galaxies. C'est la plongée dans les mécanismes complexes de notre étoile, effectuée par le satellite d'observation du Soleil SOHO.

Autre révolution, l'arrivée fracassante de l'électronique et de l'imagerie numérique avec le remplace-

ment des traditionnelles plaques photographiques par les caméras CCD (dont chacun se sert dans son Caméscope) qui transforment le photon en signal électrique. Le procédé dispose d'un excellent rendement : alors que la plaque photographique garde la trace de seulement quelques pour cent des particules de lumière qui la touchent, une caméra CCD de bonne qualité en collecte neuf sur dix.

Deux autres astuces vont encore améliorer la qualité des observations : l'optique adaptative (qui permet de s'affranchir des limites qu'imposent les turbulences de l'atmosphère terrestre en corrigeant en permanence l'onde lumineuse venue de l'étoile visée) et l'interfé-

rométrie. Employée depuis des décennies par les radioastronomes, cette technique, qui consiste à coupler les mesures de plusieurs télescopes pour reconstruire une image à très haute résolution, gagne le domaine optique. Elle est actuellement en phase de test au Very Large Telescope dont dispose l'Observatoire européen austral (ESO), au Chili. Les astronomes envisagent même aujourd'hui de lancer dans l'espace des interféromètres capables, d'ici une quinzaine d'années, d'accomplir leur nouvelle quête du Graal : la détection d'autres Terres abritant la vie et tournant autour d'autres Soleils.

## Insoumis au maillot bleu, Nicolas Anelka risque d'être suspendu

Football • « On peut me comprendre », dit-il

NICOLAS ANELKA a indiqué, lundi 18 novembre, sur son site Internet, que sa décision de refuser d'être sélectionné en équipe de France « n'était en rien une réaction sur un coup de tête ou un caprice ». « Tout cela est mûrement réfléchi et je crois qu'on peut me comprendre. Du moins je l'espère », a précisé l'attaquant de Manchester City avant de revenir sur sa rencontre, il y a dix jours, avec Jacques Santini, le sélectionneur des Bleus : « Il m'avait demandé de montrer mon envie de reporter le maillot bleu, et je peux vous dire que c'est ce que j'ai essayé de faire de mon côté depuis longtemps. Malheureusement, je n'ai pas senti la même envie de sa part. (...) Il m'a expliqué qu'il ne m'avait pas sélectionné parce qu'il ne me connaissait moins bien que certains autres joueurs. Puis, lors de la dernière sélection, j'ai constaté qu'il avait retenu des joueurs qu'il ne connaissait pas plus que moi... Je n'ai pas compris. Voilà ! »

En déclinant la sélection, Nicolas Anelka savait-il qu'il s'exposerait à une sanction ? La Fédération française de football (FFF) a fait savoir, lundi, qu'elle allait demander à la Fédération internationale (FIFA) d'appliquer l'article 40 de son règlement en vertu duquel tout joueur refusant d'être sélectionné est interdit de terrain pour une période de cinq jours. Nicolas Anelka ne devrait donc pas être en mesure de jouer en déplacement à Middlesbrough, samedi 23 novembre. Le club de Manchester City devait contre-attaquer en expliquant, mardi 19 novembre, qu'il n'a pas reçu de la part de la FFF la demande de mise à disposition de son joueur quinze jours avant le match, comme l'exigent les règlements. Or la FFF était dans l'incapacité de fournir de document, Nicolas Anelka ayant été appelé au dernier moment par Jacques Santini pour pallier le forfait de Sidney Govou.

La nouvelle bravade de l'enfant terrible du football français fut, bien sûr, au cœur des discussions, lundi, à Clairefontaine (Yvelines) où les Bleus se sont retrouvés en vue de leur match amical contre la Yougoslavie, mercredi 20 novembre, au Stade de France. « A croire que vous êtes tous passionnés par cette rencontre... », a lancé Jacques Santini en découvrant un nombre inhabituellement important de journalistes. Le sélectionneur a ensuite éludé toute question embarrassante dans l'attente de la confirmation de son absence volontaire : « J'ai seulement appris ce

matin en ouvrant mes journaux qu'il annonçait son refus de nous rejoindre. Il m'est difficile de commenter quelque chose qui n'est pas officiel. » Il était alors midi, il restait une heure et quinze minutes à Nicolas Anelka pour rejoindre Clairefontaine.

A l'heure fatidique, l'attaquant aux 28 sélections n'avait pas franchi le portail de Clairefontaine et Jacques Santini n'était plus face aux micros et aux caméras. Cinq minutes plus tard, assis à l'arrière d'une puissante berline, Sidney Govou – qui aurait dû être remplacé par Anelka après sa blessure à la cuisse – quittait le Centre technique national. On apprenait dans l'après-midi que le Lensois Daniel Moreira viendrait prendre la place définitivement laissée vacante par Nicolas Anelka. Un peu plus tard, face aux incertitudes pesant sur la santé de Patrick Vieira (blessé au mollet), Jacques Santini décidait de convoquer le jeune milieu de terrain de Sochaux, Benoît Pedretti, 22 ans.

### « IL DOIT AVOIR SES RAISONS »

La décision de l'ancien attaquant du Paris SG, d'Arsenal et du Real Madrid n'a pas laissé indifférent, non plus, les internationaux présents lundi matin à la conférence de presse. Emmanuel Petit s'est dit d'abord « surpris ». Puis, il a dit « respecter cette décision, certainement très réfléchi. Nico doit avoir de bonnes raisons de dire et de faire cela. On connaît son historique avec les Bleus. Son sentiment d'être écarté ne date pas d'aujourd'hui... Ce choix ne l'empêchera pas de dormir ce soir. Le franc-parler ne fait pas bon ménage avec le monde de communication qui est le nôtre ».

De son côté, Eric Carrière a déclaré qu'il ne se verrait pas « refuser une sélection ». « Après avoir manqué la Coupe du monde, a-t-il avancé, Nicolas a dû passer des moments difficiles. C'était une chance pour lui de rebondir... Je suis bien placé pour savoir ce que cela fait de ne pas être retenu. J'ai vécu cela au moment de la sélection pour la Coupe du monde 2002 mais j'ai relativisé. On m'avait alors également demandé de me préparer au cas où il y aurait un blessé de dernière minute. » William Gallas, proche de Nicolas Anelka, est, lui, resté évasif : « Il doit avoir ses raisons. Je préfère avoir sa réaction de vive voix pour me faire une opinion. »

Pierre Lepidi et Frédéric Potet

## Les pouvoirs publics s'inquiètent de la situation à la Fédération française des sports de glace

Patinage • Une mission de l'inspection générale et une enquête de la Cour des comptes révéleraient des « dysfonctionnements » au sein de l'organisation présidée par Didier Gailhaguet

UN DIRECTEUR technique national qui demande à ne pas être reconduit dans ses fonctions, une mission d'inspection diligentée par le ministère des sports, une enquête menée par la Cour des comptes, des pôles France « délabellisés », des entraîneurs soupçonnés de confondre leur mission de cadres d'Etat et leurs intérêts privés, des tensions au sein du bureau : Didier Gailhaguet a beau se féliciter de l'effort de redressement consenti depuis quatre ans qu'il occupe la présidence de la Fédération française des sports de glace (FFSG), la situation de celle-ci suscite de nombreuses interrogations, voire un certain malaise, y compris au sein de son ministère de tutelle.

« Des mesures vont être prises rapidement, assure-t-on au ministère des sports. Notre passivité n'est qu'apparente. » Ni la mauvaise publicité faite au sport français par le scandale des Jeux olympiques de Salt Lake City (2002) ni la suspension pour trois ans de toutes fonctions internationales infligée au président de la FFSG à la suite de cette affaire n'avaient suscité de réaction des pouvoirs publics. Cependant, dans une lettre du 15 avril 2002, adressée à Didier Gailhaguet, Joël Delplanque, directeur des sports du ministère, toujours en poste, dénonçait « de nombreux dysfonctionnements dans l'organisation et le fonctionnement de la FFSG ». « La situation de certains cadres techniques (...) appelle une clarification, y notait-il. La filière d'accès au sport de haut niveau doit être revue dans sa conception et ses règles de fonctionnement. (...) Les modalités de délivrance des

aides personnalisées [aux sportifs de haut niveau] ne peuvent se poursuivre. »

Depuis cet épisode, les ponts sont rompus entre la direction des sports et le président de la FFSG, qui préfère s'adresser directement à Jean-Richard Germont, conseiller dans le cabinet du ministre Jean-François Lamour. Dans une lettre à Jean-Richard Germont datée du 26 juillet 2002, Didier Gailhaguet dénonce notamment les prises de position « unilatérales » et « jamais (...) soumises à l'autorité fédérale » de sa propre direction technique nationale, fait rarissime qui dénote une situation de crise au sein de la FFSG.

Celle-ci a, par ailleurs, vu ses pôles France (centres d'entraînement) de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne) et de Lyon-Charlemagne suspendus pour manque de transparence.

« Le malaise relatif aux conditions de fonctionnement de la fédération », selon les termes de Jean-François Vilotte, directeur de cabinet de Jean-François Lamour, a conduit le ministre des sports à demander une mission d'inspection conjointe menée par l'inspection générale et la cellule de la Préparation olympique.

Les premières conclusions ont été remises au cabinet du ministre. « Elles sont défavorables à la fédération », affirme une source bien informée. Jean-François Vilotte estime que des décisions seront prises avant la fin de l'année.

La mission d'inspection pointe notamment la situation d'un certain nombre de cadres techniques nationaux. Celle d'Annick Gailhaguet,

l'épouse du président de la FFSG, entraîneur au pôle de Champigny-sur-Marne, est notamment mentionnée, en raison de sa position de gérante de la SARL Ice Promotion Internationale, fonction incompatible avec le statut d'agent de l'Etat.

Il est également apparu que la FFSG avait réglé à la mairie de Courchevel des frais de location de la patinoire locale pour des stages payants organisés par cette société privée. Le 7 mars 2002, la FFSG a ainsi payé à la ville une somme de 13 574 euros pour des heures de glace utilisées par Ice Promotion. Selon la fédération, la situation aurait été régularisée.

### « UN SCORE CHIRAQUIEN »

Le cas de Muriel Boucher-Zazoui, entraîneur des champions olympiques de danse sur glace Marina Anissina et Gwendal Peizerat, dont le mari, Brahim Zazoui, par ailleurs président du pôle France de Lyon-Charlemagne, est actionnaire majoritaire d'une société organisatrice de stages privés qu'elle encadre, a aussi été relevé par la mission d'inspection, de même que celui de Patrick Faure, directeur des équipes de France de bobsleigh, soupçonné d'avoir touché une commission sur des équipements fournis à titre gratuit.

« On s'acharne sur nous, sur notre sport, se plaint Didier Gailhaguet. Si les gens ne sont pas contents, il ne fallait pas qu'ils me réalisent en mai [lors de l'assemblée générale de la FFSG] avec un score chiraquien [de 89%]. »

Selon lui, le rapport de la Cour des comptes consacré en cours de

finalisation, émettrait seulement « quelques réserves ». Mais un salarié de la fédération fait part de la « stupéfaction » de la conseillère chargée de l'enquête devant le fonctionnement de la FFSG.

Elle a notamment pu constater que Bernard Goy, ancien président de la FFSG, qu'il a conduite en 1997 à un déficit de 53 millions de francs et à une mise en redressement judiciaire, est toujours présent dans les locaux parisiens de la fédération : bien que désormais prestataire extérieur (il négocie les contrats de partenariat de la FFSG moyennant une commission de 8 %), il dispose d'un bureau, d'un téléphone et d'un logement au sein même du siège fédéral. « Il reste le patron de la fédération, assure un ancien salarié. Lors de mon embauche, c'est avec lui que j'ai négocié mon salaire. »

Enfin, Didier Gailhaguet et Jean-Michel Oprendeck, directeur technique national (DTN) des sports de glace depuis 2000, s'opposent. Le ministère des sports a demandé au DTN d'aller au bout de son contrat, qui s'achève le 31 décembre 2002. Jean-Michel Oprendeck sera alors appelé à d'autres fonctions. Son prédécesseur, Pierre Montheillet, n'avait, lui aussi, tenu que deux ans. Au plus haut niveau du mouvement sportif français, on s'inquiète de l'absence de politique sportive suivie à la FFSG. « Actuellement, s'alarme le ministre, l'hypothèse pour les Jeux olympiques de Turin, en 2006, c'est zéro médaille pour les sports de glace. »

Gilles van Kote

## Le « conte de fées » de Magali Sauri a mal tourné

PARFOIS, les yeux bleus de Magali Sauri se perdent dans le vague. Peut-être se remémore-t-elle son arrivée à Lyon en 1988, à l'âge de dix ans, pour « faire du haut niveau » et devenir une championne de danse sur glace, quand tous les espoirs étaient permis, quand elle croyait encore que le patinage était un monde merveilleux, fait de sourires étincelants et de robes de contes de fées ? Le prince charmant, cette jolie jeune femme blonde croyait l'avoir trouvé en la personne de Mikhaïl Stifunin, Russe ténébreux auréolé d'un titre de champion du monde juniors.

Au bras de son partenaire, avec lequel elle patinait depuis 1999, Magali Sauri s'imaginait conquérir les foules, les juges, le monde... En mars 2001, les deux jeunes gens ont obtenu le droit de représenter la France aux championnats du monde, à Vancouver (Canada). Aujourd'hui, Mikhaïl vit à Bordeaux et encadre les jeunes du club de Villenave-d'Ornon (Gironde). Magali a rejoint sa mère dans leur appartement lyonnais et tente d'oublier les antidépresseurs.

Le conte de fées a mal tourné. Depuis quand les princes et les princesses en sont-ils réduits à vendre des DVD sur les marchés, comme l'ont fait les deux patineurs pendant l'été 2002 ? « J'ai touché le fond, assure Magali Sauri. La fédération a brisé notre carrière. Je n'ai plus rien à perdre, mais je demande justice. »

Depuis quelques jours, la jeune femme a rechaussé les patins, seule, en attendant de retrouver son partenaire. Et les rêves ont resurgi.

« Mikhaïl m'a dit qu'il ne me laisserait jamais tomber. Quand Didier Gailhaguet [le président de la Fédération française des sports de glace], il y a quelques mois, lui a affirmé que je ne valais rien et que, s'il acceptait de patiner avec une nouvelle partenaire, la fédération l'aiderait à obtenir sa naturalisation et le soutiendrait financièrement, il est assis et venu tout me raconter. »

### « ON S'EST FAIT MASSACRER »

Depuis un peu plus de trois ans, Magali Sauri expérimente à ses dépens la difficulté de vivre en dehors d'un système verrouillé. Jusqu'en 1999, la patineuse évoluait au sein du seul pôle France de danse sur glace, celui de Lyon-Charlemagne, animé par Muriel Boucher-Zazoui, entraîneur des champions olympiques Marina Anissina et Gwendal Peizerat (l'ex-petit ami de Magali). Mais quand Mikhaïl Stifunin est arrivé en France et qu'on lui a fait comprendre qu'il était indésirable à Charlemagne, Magali a décidé de rejoindre, avec son nouveau partenaire, la patinoire « ennemie » de Lyon-Baraban. « A partir de cet instant, la haine s'est déchaînée, assure la jeune femme. Muriel [Boucher-Zazoui], la famille Peizerat, la fédération, tout le monde s'y est mis. On s'est fait massacrer. »

Interrogés par Le Monde, plusieurs cadres techniques nationaux attestent d'irrégularités dans la notation du couple Sauri-Stifunin, notamment à l'occasion des championnats de France 2000, que les deux danseurs terminaient quatrièmes alors que seules les trois premières places étaient

qualificatives pour les championnats d'Europe. Avant les championnats du monde 2001, Marina Anissina est intervenue directement, mais en vain, auprès de la direction technique nationale pour exiger que Magali Sauri et Mikhaïl Stifunin ne soient pas sélectionnés. « Pendant la compétition, les autres athlètes de l'équipe de France nous ont ignorés, assure Magali Sauri. Aux repas, personne ne nous adressait la parole. »

Début 2002, après une saison en partie gâchée par les ennuis de santé de la jeune femme, les deux danseurs, désormais sans entraîneur et quasiment sans autres ressources que les honoraires d'infirmière de la mère de Magali, persuadés d'être l'objet d'une cabale, étaient sur le point de mettre un terme à leur carrière. Une demande de rendez-vous auprès du ministre des sports aboutissait à une entrevue avec Jean-Richard Germont, conseiller de Jean-François Lamour. « Il nous a promis de nous aider dans notre reconversion », raconte la patineuse. Nous attendons toujours. »

Magali Sauri et sa mère paient sans doute le fait d'avoir rêvé trop fort. « J'ai vendu mes meubles, dépensé le prix de la revente de notre maison, pris un crédit quand il a fallu régler 10 000 dollars à la fédération russe, sur un compte en Suisse, pour que Mikhaïl obtienne le droit de venir en France », affirme la maman. C'est chèrement payé pour avoir fait connaissance avec l'envers du décor.

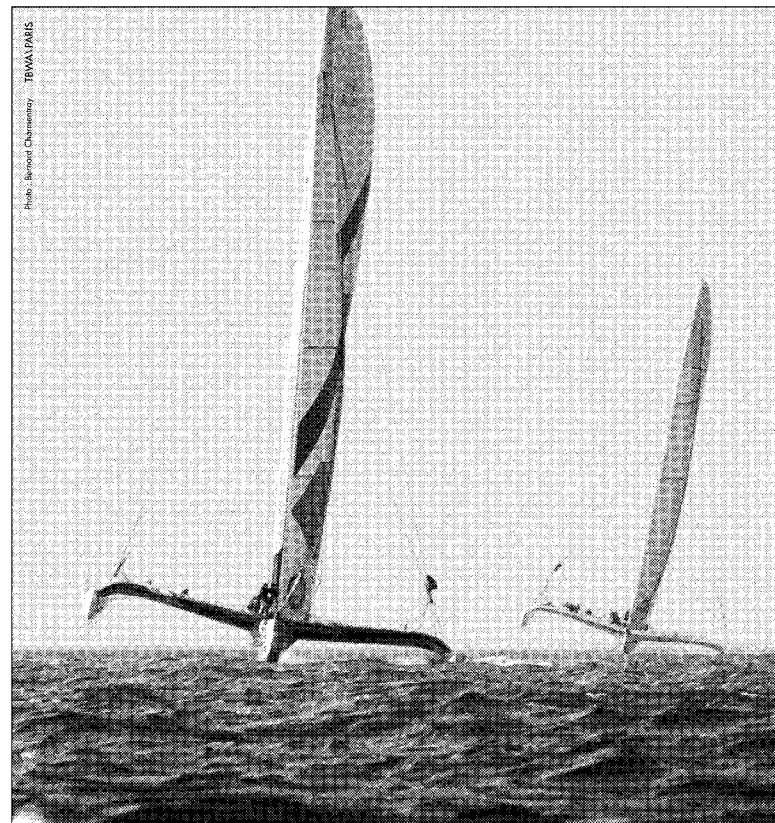
G. v. K.

### DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : la finale de la Ligue des champions d'Afrique opposera les Marocains du Raja Casablanca aux Egyptiens du Zamalek. La finale aller aura lieu samedi 30 novembre à Casablanca, le retour étant prévu au Caire vendredi 13 décembre.

■ **RUGBY** : l'aillier anglais James Simpson-Daniel, victime d'une mononucléose, a déclaré forfait pour le test-match contre l'Afrique du Sud, samedi à Twickenham.

■ **VOILE** : Jean Le Cam, en escale au Portugal, a abandonné lundi 18 novembre la Route du rhum, estimant que son trimaran Bonduelle exige une trop longue réparation pour pouvoir revenir dans la course.



## Vivez la Route du Rhum 2002 en direct

France Télécom, solutions de communication dans le sport.

appelez le **N° 3-2-2-3** depuis votre téléphone fixe ou depuis votre mobile Orange (0,34€ la minute + coût d'appel).

connectez-vous sur le site [www.routedurhum.org](http://www.routedurhum.org)

# Le mangeur du XXI<sup>e</sup> siècle

Trois jours durant, à Dijon, sociologues, historiens, économistes et cuisiniers vont tenter de décortiquer nos pratiques culinaires

DIJON, capitale incontestée de la moutarde, revendique le titre de capitale du goût et de la gastronomie. L'ambition paraît légitime si l'on songe aux innombrables vertus médicinales et aux multiples usages culinaires de ce que le Ménager de Paris appelle le « moût ardent », d'où le nom de moutarde. Dijon règne déjà sur le pain d'épices et la liqueur de cassis, et sa foire gastronomique, qui célèbre le terroir, n'a d'autre concurrent que La Courneuve au temps de la Fête de L'Humanité.

Il n'empêche, l'ambition de François Rebsamen, le nouveau maire de Dijon, qui accueille un colloque consacré au « Mangeur du XXI<sup>e</sup> siècle », n'est pas anodine : « En dessinant le portrait du mangeur du XXI<sup>e</sup> siècle, c'est tout simplement le XXI<sup>e</sup> siècle lui-même que nous tenterons d'imaginer. » Quatre-vingt-dix intervenants, sociologues, historiens, économistes et cuisiniers, trois jours durant (du 20 au 22 novembre) vont s'atteler à cette tâche. On peut espérer que ces travaux redonnent du sens aux interrogations actuelles sur l'avenir de la cuisine, à moins qu'elles ne traduisent, au fond, que le désarroi de la clientèle.

À Angoulême, l'ambition des Gastronomades (dimanche 24 novembre) est moindre, mais le propos essentiel : « Avoir confiance dans les acteurs de la chaîne alimentaire ». C'est Périgieux qui clôturera la réflexion – en marge du 7<sup>e</sup> Salon du livre gourmand (du 28 novembre au 1<sup>er</sup> décembre) – avec les Devisées gourmandes, le 30 novembre, sous la forme de conférences sur le thème : « Les desserts, plaisirs sucrés ».

Périgieux a donné son nom à une région dont l'évocation fait d'ordinaire saliver les gourmards. Mais le foie gras d'oie vient aussi de Hongrie, d'Israël, de Pologne, de Bulgarie, ou bien d'une cinquantaine de départements français dont la vocation au gavage des oies n'est parfois que la compensation de la politique des quotas laitiers. Le tableau peut paraître chargé. *The Economist* du 16 novembre ne s'y est pas trompé (*Le Monde* du 19 novembre), qui observe en ricanant la fameuse exception culinaire française comparée à la soudaine augmentation du nombre des hypermarchés !

C'est en effet moins l'absence de modèles que le trop-plein d'initiatives contradictoires ou éphémères qui hante aujourd'hui le monde des cuisines. Il est heureux de voir les grands ancêtres saluer le talent de Ferran Adria, le cuisinier d'El Bulli (Espagne), en se remémorant les folles années de la nouvelle cuisine, au lendemain de mai 1968. C'était le temps de la contestation d'Escoffier, accusé d'avoir figé le savoir-faire culinaire français et de la critique radicale de la cuisine bourgeoise, du miroton comme de la blanquette.

Le paradoxe est qu'Escoffier – cuisinier des palaces et auteur d'un opusculé : *Quatre-vingt-deux recettes pour accommoder la morue* – n'avait de cesse de se préoccuper de la nourriture du plus grand nom-

bre ; quant à la nourriture « bourgeoise », elle fait à nouveau florès chez Senso, l'un des nouveaux lieux branchés de la capitale.

« Au fond, le Français oscille entre une hyperesthétisation de sa cuisine et le souci de ne passer à côté des choses simples », écrit Jacques Demougin, en avant-première du colloque de Dijon. Cette valse-hésitation, après tout, pourrait être porteuse de richesse et de compétition, si ne se profilait, en arrière-plan, l'abandon de ce que Jean-Paul Aron, auteur du très brillant *Le Mangeur du XIX<sup>e</sup> siècle* (Livre de poche, 1989), avait posé comme règle d'obligation pour les cuisiniers : l'investissement d'un héritage culturel relevant d'une approche sémiotique – unité de goût, de textures, de parfums – dont la mise en mémoire conditionne le savoir-faire et l'exercice d'un art.

## LA CUISINE À DISTANCE

Point de mise en mémoire, à l'Hacienda Benazusa, près de Séville, dont Ferran Adria pilote la cuisine à distance. Le repas débute par les saveurs sucrées d'une paella de Kellogg's (*sic*), d'une mousse de maïs au suc de truffe et d'un plat d'anguille fumée aux arômes anisés ! Cette cuisine de rupture se veut démonstrative du kaléidoscope de la modernité. Cuisine expérimentale, elle est aussi un jeu. Parfois un jeu de mots : « Pour moi le terroir, c'est l'historicité », dit le bouillant Catalan.

D'une année sur l'autre, il explore de nouvelles technologies, abandonne les mousses au profit de textures plus consistantes – au grand dam des suiveurs – mais pas les seringues pour faciliter l'assemblage instantané des saveurs dans la pipette. En ce sens, il est bien un « cuisinier » de notre époque, manipulateur de saveurs et d'arômes. Naturels ou artificiels, les arômes ? La ménagère trouve désormais les fonds en substituts industriels, le jus de rôti en cubes, les



DESSIN ESCOFFIER

saveurs d'échalotes et de persil en tablettes au glutamate de sodium.

La vague à tendance écologique qui vante les produits naturels est elle-même récupérée par le bio et l'allégé, vendus en grande surface. La standardisation de l'agriculture, qui a entraîné un amoindrissement des goûts – c'est le défi que relève Alain Passard en cultivant désormais ses légumes près de Mans –, a aussi provoqué l'essor de préparations aromatiques destinées à remplacer les ingrédients traditionnels de la cuisine d'abord collective et maintenant familiale.

L'on sait désormais, à côté des arômes naturels rares et coûteux, créer toute une série d'arômes artificiels, y compris dans le domaine des saveurs salées, à plus fortes marges. Les spécialistes estiment qu'actuellement un tiers de la ration alimentaire d'un Européen est aromatisé, et plus de la moitié aux États-Unis. Les utilisateurs d'arômes en cuisine font volontiers la distinction entre arômes naturels et artificiels. La biotechnologie ignore cette distinction. Mais on serait bien inspiré, en revanche, de faire le distinguo entre les cuisiniers utilisateurs d'arômes et ceux qui, conscients des valeurs de leur métier, s'y refusent au nom d'une éthique encore largement partagée. Déjà les fils de José Bové le proclament : « Il faut cesser d'être esclave de Nestlé quand on mange, et esclave des images quand on rêve. »

Jean-Claude Ribaut

« Colloque « Le mangeur du XXI<sup>e</sup> siècle ». Grand Théâtre de Dijon, 20 et 21 novembre. Renseignements ANCR, tél. : 03-85-48-54-26.

## Le salami sur les cimaises d'une ancienne chapelle de jésuites

AVEZ-VOUS déjà vu des salamis de 1 mètre de haut et 80 cm de large ? Ceux-là pourraient figurer au Livre des records ou dans une chanson à la Prévert, ils existent pourtant bel et bien... en photo tout du moins. Ces monumentales pièces de charcuterie font l'objet d'une exposition qui débute mercredi 20 novembre à Dijon.

Dans la ville qui accueille le colloque intitulé « Le mangeur du XXI<sup>e</sup> siècle » au théâtre, l'ancienne chapelle des jésuites – devenue bibliothèque municipale – héberge les œuvres d'un photographe suisse, Hans Gissing. C'est dans un studio de mode milanais qu'il a pris en photo pendant plusieurs semaines une soixantaine de salamis, expressément rapatriés de diverses provinces italiennes.

Car le salami est un objet avant tout transalpin. Le Larousse gastronomique le définit d'ailleurs ainsi : *Produit de la charcuterie italienne, proche du saucisson sec, mais de plus gros diamètre, fait d'un hachage assez fin de porc ou d'un mélange de viandes, avec une proportion abondante de gras, régulièrement réparti en grains de*

*grosseurs variables.* » Ce qui, pour être précis, n'en est pas moins à moitié faux. En tout cas pour ce qui est du format, car les Italiens utilisent aussi volontiers le terme de salami pour certains modèles d'envergure fort modeste.

### UN VOYAGE INITIATIQUE

Moins diffusés que le jambon de Parme ou le San Daniele, les salamis sont donc plutôt méconnus en France. Nos compatriotes trouvent plus facilement dans leurs charcuteries du salami danois, à la pâte fumée, abondamment salée et colorée. Et qui ne mérite pas qu'on s'y arrête.

Selon le code des usages charcutiers, on donne aussi le nom de « salami de Strasbourg » à un saucisson alsacien, fabriqué à l'aide de gras de porc et de maigre de bœuf. Toutefois, les plus beaux salamis à découvrir se trouvent encore de l'autre côté des Alpes. C'est ce voyage initiatique qu'a fait Gérard Oberlé et qu'il raconte dans un livre à la fois farci d'humour et bardé de science culinaire, simplement intitulé *Salami* (Editions Actes Sud, 89 p, 19 €) et accompagné des fameuses pho-

tos de Hans Gissing, cette fois-ci au format de poche.

Les amateurs de cochonneries géantes peuvent toutefois se procurer ces portraits de salamis en grand. L'artiste a fait de chacun d'entre eux un tirage de 200 exemplaires numérotés et signés. Ceux qui veulent simplement goûter l'objet pourront s'en offrir quelques tranches dans l'une des épiceries italiennes qui tient l'article. A Paris, l'un des meilleurs, le salami Felino, se trouve chez Pastavino, rue de Buci. Il est fabriqué à Bologne.

Guillaume Crouzet

« Salami Felino, 34 € le kilo chez Pastavino, 22, rue de Buci, 75006 Paris ; tél. : 01-44-07-09-56.

« Exposition « Salami » jusqu'à fin décembre à la bibliothèque municipale de Dijon (entrée gratuite) ; tél. : 03-80-44-94-14. Tirages géants des photos de Hans Gissing (200 € pièce), en vente chez Transform ; tél. : 01-42-00-02-42.

J.-C. R.

**GASTRONOMIE**

Publicités

**PARIS 1<sup>er</sup>**

**A La Galtouse**

le vrai bistrot des Halles  
Escargots, soupe à l'oignon,  
foie gras de canard et chaque jour  
un plat traditionnel différent.

2 formules 13 et 19 €

15, rue Pierre-Lescot - 01.45.08.04.61 - TLJ

**Renseig. Publicité :**

01.42.17.39.63

**PARIS 3<sup>e</sup>**

**CÔTÉ PLACE**

sandwichs  
assiettes  
salades  
viennoiserie

2, rue des Francs-Bourgeois  
01.42.71.27.40 - Fax 01.42.71.25.69

**PARIS 5<sup>e</sup>**

**AU COIN DES GOURMETS**

depuis 1981

CUISINE AUTHENTIQUE  
D'INDOCHINE

5, rue Dante - Tél. : 01.43.26.12.92

**PARIS 6<sup>e</sup>**

**Vagenende**

Maison classée, fondée en 1904

Cuisine traditionnelle  
et du marché

Service continu TLJ de midi à 1h du matin  
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

**PARIS 6<sup>e</sup>**

**LE POLIDOR** depuis 1845

Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire

Menu midi 9 €, midi et soir 18 €  
Carte 18/20 € - 41, rue Monsieur Le Prince  
01.43.26.95.34 - O.T.L.J. jusqu'à 0h30

**PARIS 7<sup>e</sup>**

**LE PETIT NICOLIS**

Bouillabaisse 25 €, Paella 21 €,  
Morue fraîche à l'ailloli 20 €  
Formule déjeuner 16 €. Menu 28 €

10, rue Amélie - 01.45.51.83.65. Ouvert tous les jours

**Restaurant de Haute Mer**

le bar à huîtres

Malin le menu St. Jacques 34 €

Joujours les Huîtres élevées à l'Ile d'Oléron

MONTPARNAISE : 112, Bd du Montparnasse Paris • 01 43 28 71 01  
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques St Michel • 01 44 67 27 37  
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais Bastille • 01 43 37 98 92  
http://www.lebarahuîtres.com

**PARIS 9<sup>e</sup>**

**TY-COZ** 01.48.78.42.95 et 34.61 - climatisé

PLATEAU DE FRUITS DE MER  
POISSONS - CRUSTACÉS

"Menu de la mer" le soir  
35, rue St Georges - Fermé dim et lun.

**PARIS 14<sup>e</sup>**

**Bistrot Montsouris**

En lisère du Parc, une bonne cuisine de terroir :  
Œufs en meurette, terrine de queue de bœuf, Huîtres  
(direct Bretagne). Tête de veau ravigote, Andouillette  
au Maçon Fuisé, Poulet aux écrevisses, Pauchouse.  
Suggestions du marché à l'ardoise. Formule 20 €. Carte 35 €.

27, av. Rellie (angle av. R. Coty) 01.45.89.17.05 - Ferm. dim./lun.

**L'IDÉE GOURMANDE DE LA SEMAINE**

**LE RETOUR DE LA CARTE TRADITIONNELLE D'HIVER AU CONGRÈS AUTEUIL**

Pour qui aime les vraies brasseries, où l'ambiance, le cadre et la cuisine sont inimitables, le Congrès Auteuil est une référence. D'autant qu'avec le changement de saison, le restaurant retrouve sa traditionnelle carte d'hiver Fruits de mer, coquillages, crustacés et poissons feront quotidiennement le bonheur des amateurs, quant aux autres entrées et plats, ils contiendront les plus gourmands. Au registre des spécialités, on mentionnera tout particulièrement les généreux morceaux de bœuf, estampillés viande française de qualité (côte de bœuf de 1 kg pour deux, entrecôte persillée de 400 g), le carré d'agneau fermier de l'Aveyron, les rognons de veau et bien sûr le Menu Club Affaires qui, pour 32 €, vous régale de l'entrée au dessert, café et vin compris. Pour les gourmandises, les grands classiques - baba géant, crêpes flambées ou encore profiteroles - sont à l'honneur. Autre formule, plus typique encore de l'esprit bistrot, les déjeuners et dîners au bar, qui sont l'occasion de déguster par exemple 6 huîtres n°3 accompagnées d'un verre de Mâcon.

**Congrès Auteuil**  
144, bd Esplanade 75016 Paris.  
Tél. : 01 46 51 15 75

Ouvert 7 jours sur 7, jusqu'à 1 h du matin  
Service votateur



# CULTURE

## CINÉMA

**Le Bruit, l'odeur et quelques étoiles, d'Eric Pittard** • A partir d'un fait divers – la mort, le 13 décembre 1998, d'un jeune Toulousain tué par un policier –, ce documentaire multiplie les angles d'attaque et dresse un état des rapports de force sociaux, perçus au travers du langage et rythmés par Zebda

# Enquête citoyenne sur le discours politique

À L'ORIGINE de ce film, il y a un fait divers, tragique. Celui-ci s'est déroulé le 13 décembre 1998, à Toulouse. A 3 h 30 du matin, Habib Ould Mohamed, un jeune homme de 17 ans, dernier d'une famille de sept enfants et élève en BEP de comptabilité, est tué par un policier lors d'une interpellation en flagrant délit de vol de voiture, boulevard Déodat-de-Séverac, au nord de la ville. Pour la police, il s'agit d'un accident consécutif à un délit de fuite et à une échauffourée. Pour la famille et les jeunes des cités de l'Ouest toulousain où résidait Habib, il s'agit d'un meurtre. Dès l'après-midi du 13, des incidents, tels que la ville n'en a jamais connus auparavant, éclatent dans les quartiers du Mirail, de La Reynerie, de Bellefontaine, de Bagatelle et de La Faourette. Voitures, bus et commissariats incendiés, commerces saccagés, canalisations rompues, jets de pierres et de cocktails Molotov : cela ressemble à une émeute. Elle durera trois nuits consécutives.

Entre-temps, l'enquête menée par l'inspection générale de la police a identifié l'arme qui a tué Habib, laquelle appartient au brigadier Henri Bois, chef de la patrouille qui a interpellé le jeune homme et son comparse. Le policier, qui n'a pas fait mention de l'usage de l'arme dans son rapport, prétend n'avoir pas eu connaissance de la blessure mortelle qu'il a infligée à Habib, dont le corps a finalement été retrouvé à un autre endroit de la ville. Le procureur de la République, Michel Bréard, évoque quant à lui « un tir accidentel dans la confusion de l'action ». Mis en examen pour homicide involontaire, le brigadier Bois est remis en liberté après que le rapport des médecins légistes a conclu à la validité de sa thèse, le décès d'Habib étant consé-

cutif à l'hémorragie causée par la blessure. Enfin, le jeudi 6 septembre 2001, le tribunal correctionnel de Toulouse reconnaît Henri Bois coupable d'homicide involontaire, le condamne à trois ans d'emprisonnement avec sursis et à l'interdiction d'exercer le métier de policier.

Là-dessus, Eric Pittard, directeur de la photo chez Robert Kramer, et Nicolas Philibert, lui-même réalisateur d'une quinzaine de documentaires, décident de consacrer un film à cette affaire, pour le moins douloureuse et délicate. Son biais est original : il consiste à multiplier les angles d'attaque, en donnant la parole à quelques témoins des événements, en reconstituant l'itinéraire de trois jeunes des cités qui ont monté, à la suite des émeutes de 1998, une association de quartier, et en mettant enfin en scène le groupe Zebda, dont les chansons ainsi que des textes composés pour l'occasion scandent le film à la façon du chœur antique.

Au final, ce qui aurait pu n'être qu'un assemblage hétéroclite revêt une cohérence qui tient – d'abord – à l'évocation documentée du fait divers qui passe insensiblement au second plan – à la place singulière accordée par ce film à la langue et à ses usages. Le fait que l'identité des personnages n'y soit, à rebours de l'usage en vigueur dans le genre documentaire, jamais déclinée, rend cette caractéristique particulièrement sensible et significative. Chaque protagoniste du film est ainsi essentiellement défini par sa parole, c'est-à-dire par la manière spécifique dont il s'empare de la langue et dont – en vertu du vrai désir de mise en scène de cette parole par Eric Pittard – il s'inscrit, corps et âme, dans ce paysage censément commun. C'est une des grandes vertus du film de suggérer, par ce biais,

que la question du langage, loin d'être indifférente, recoupe celle, proprement politique, des rapports de forces sociaux, en formant un horizon devant lequel chacun est tenu de définir, selon une conformité à géométrie très variable, son appartenance individuelle à la collectivité.

On pourrait ainsi distinguer dans le film de multiples niveaux de langue, selon l'identité sociale des protagonistes, délibérément remis en situation par le cinéaste. La langue démocratique de l'enseignant dans le cadre de son lycée, la langue simple et crue du CRS filmé dans l'anonymat d'un bureau, ou encore l'éblouissante rhétorique de l'avocat de la famille de la victime, qui résonne dans un prétoire désespérément vide.

Mais faudrait-il désigner, dans ce film choral, les sonorités les plus riches d'émotion et en même temps les plus rétives à toute velléité de normalisation, que les suffrages se

*Chaque protagoniste se définit par sa parole : langue démocratique de l'enseignant, mots simples et crus du CRS, rhétorique éblouissante de l'avocat...*

porteraient sur deux groupes d'individus, que d'aucuns, croyant les insulter, nomment volontiers des métèques. C'est ne pas voir que ce statut – qui renvoie par l'étymologie à celui qui change de maison – est la condition même de la langue et de la vie ! La preuve par le groupe Zebda – ces derviches troubaours – qui délivre dans ce film quelques épigrammes bien senties et

rythme depuis les profondeurs d'un local qu'on croirait clandestin la plus savoureuse insurrection prosodique advenue dans la chanson française depuis Claude Nougaro.

La preuve, non moins éclatante, par le trio formé de Kader et des deux Farid. Ces trois-là ont participé aux émeutes de 1998, puis ont monté une association (le 9 bis) dans leur quartier pour prouver aux édiles qu'ils étaient capables de se prendre en main, tout en réclamant justice pour Habib. Devant l'indifférence des élus, ils ont inexorablement recruté lors d'un voyage un peu désespéré à Paris qui les a menés tout droit en prison. Qui n'aurait pas entendu, de la bouche de ces trois savoureux lascars filmés à chaque fois in situ, le récit tragico-comique de leur confrontation avec l'ex-maire de Toulouse Dominique Baudis, la déconfiture désopilante de leur virée avortée à Paris ou l'ex-gèse circonstanciée du mythe platonicien de la caverne risque fort de

passer à côté d'un des plus grands numéros d'inventivité et d'exultation verbales qui ont retenti depuis longtemps sur un écran.

Face aux mots qui tuent – depuis le « sale Arabe » de base jusqu'à « le bruit et l'odeur » mis en chanson par le groupe Zebda à partir d'un discours tristement célèbre de Jacques Chirac –, cette démonstration de vitalité linguistique incite finalement à l'optimisme. En remettant en scène – et en valeur – la parole des exclus sans verser dans l'angélisme ni la diabolisation ordinaires, en leur offrant la liberté cinématographique de devenir des personnages à part entière, le film d'Eric Pittard leur donne tout simplement l'opportunité de conquérir, comme en se jouant, ce que la société française leur a trop longtemps refusé : le droit de cité.

Jacques Mandelbaum

Film documentaire français. (1 h 50.)



Kader et les deux Farid, trois savoureux lascars qui reprennent droit de cité à l'écran dans un numéro d'exultation verbale.

Richard Copans, producteur de « Le Bruit, l'odeur et quelques étoiles »

## « Il y a une autre voie que la fracture pure et simple »

RICHARD COPANS a créé, dans le sillage de Mai 68, le collectif Cinélutte, avant de fonder, en 1984, Les Films d'Ici, une des plus importantes sociétés de production documentaire en France, qu'il dirige aujourd'hui avec Serge Lalou. Il a travaillé comme chef opérateur avec Robert Kramer, Nicolas Philibert ou Claire Simon, et est lui-même réalisateur de documentaires, depuis la prolifique série *Architectures* jusqu'aux *Frères de frères* (1992), consacré à la guerre d'Algérie. Il vient d'achever un long métrage autobiographique, *Racines*.

Comment avez-vous fait la connaissance d'Eric Pittard ?

Nous nous connaissons depuis l'époque de Cinélutte et nous avons travaillé ensemble sur certains films de Robert Kramer, alternativement à la lumière et au cadre. Nous sommes devenus amis, nous nous sommes fâchés, puis nous nous sommes retrouvés à la fin des années 1980, jusqu'à ce que je produise *L'Usine*, le précédent film d'Eric, qui évoque l'application des 35 heures dans une fonderie.

Qu'est-ce qui vous a incité à vous impliquer dans ce nouveau projet ?

Tout est parti d'une manifestation lycéenne à Paris, que des jeunes des cités ont fait dégénérer avec une brutalité incroyable, en

cassant tout ce qui leur tombait sous la main, depuis les commerces jusqu'aux jeunes manifestants. Eric et moi, nous avions été frappés de cette sauvagerie et nous avions eu une longue discussion sur la fracture qu'elle traduisait, en nous demandant notamment si elle ne mettait pas en faillite toute espèce de projet politique et tout espoir de vivre ensemble. Sur ces entrefaites, est survenue la mort de Habib à Toulouse, ainsi que les émeutes qui ont suivi. Eric est tout de suite parti là-bas, pour essayer de comprendre.

Comment a-t-il procédé ?

Il n'est absolument pas passé par les associations, mais a voulu rencontrer les gens sans intermédiaire, en traînant sur place, en passant du temps, en se faisant accepter pour ce qu'il était. Rien d'évident pour un « fromage », et j'en sais quelque chose pour avoir produit plusieurs films sur les banlieues. Mais ça a marché. Et d'emblée, il a eu l'idée de la musique, façon *Opéra de quat' sous*, avec des lignes narratives différentes, et avec pour ligne directrice non pas le fait divers lui-même, mais la manière dont les gens de la cité faisaient leur deuil de ce drame.

Comment le projet s'est-il monté ?

Il a été lancé en 1999 et a mis très longtemps à prendre forme. Pour nous, il était clair que c'était

un film de cinéma, car aucune case télévisuelle n'aurait accepté quelque chose d'aussi hétéroclite. Nous avons donc obtenu l'avance sur recettes sans problème, mais les chaînes de télévision ne nous ont pas suivis. Canal+ était intéressée, mais craignait, vu la teneur du sujet et des propos, un procès. Il est vrai que nous n'avions pas prévu, de notre côté, que les trois héros du film iraient en prison au beau milieu de la préparation. Il a donc fallu faire preuve de patience et d'obstination, et Canal+ nous a finalement rejoints très tardivement.

Le film répond-il aux questions politiques qui l'ont suscité ?

D'une certaine manière, oui. Le parcours de ces jeunes, avec toutes les conneries qu'ils ont pu faire, nous montre que quelque chose est quand même possible, qu'il y a une autre voie que celle de la fracture pure et simple. La disqualification du discours politique par ces jeunes est elle-même une question politique. Le film aborde cette question de leur point de vue, en montrant qu'elle n'interdit pas l'engagement, le souci de la collectivité.

Vous venez vous-même de réaliser un film où vous évoquez vos origines étrangères...

Je suis parti à la recherche de mes origines, dont je ne connaissais à peu près rien. Je suis notamment allé en Lituanie, d'où mon

grand-père paternel, qui était juif, a émigré aux Etats-Unis. J'y ai retrouvé les traces de la maison familiale et comme je suis un admirateur de Michel Leiris, qui compare l'autobiographie à une tautomachie, j'ai mêlé à cette quête des origines mes voyages chez mon dentiste, qui avait diagnostiqué chez moi, à la même époque, de graves problèmes de racines. Ce n'est pas la même histoire que celle du film d'Eric, mais on peut en tirer la même leçon politique : on ne peut se retrouver soi-même qu'en s'intéressant aux autres.

Propos recueillis par J. M.

ODEON  
THEATRE DE L'EUROPE  
aux Ateliers Berthier

LOCATION OUVERTE

# Phèdre

de JEAN RACINE

mise en scène  
PATRICE CHÉREAU

avec Nathalie Bécue, Dominique Blanc,  
Michel Duchaussoy, Pascal Gregory,  
Marina Hands, Michelle Marquais,  
Eric Ruf, Agnès Sourdillon

production : Odéon-Théâtre de l'Europe, RUHRTRIENALE

du 15 janvier au 20 avril 2003

LOCATION uniquement par téléphone 01 44 85 40 40  
ou [theatre-odeon.fr](http://theatre-odeon.fr), [ticketclac.fr](http://ticketclac.fr),  
FNAC et agences.

Ateliers Berthier - 8 Bld Berthier - Paris 17<sup>ème</sup>

Inter

Théâtre de la Ville  
PARIS

DU 19 AU 23 NOV. AFRIQUE DU SUD

## Robyn Orlin

CITY THEATER & DANCE GROUP

Ski-Fi-Jenni... and  
the Frock of the New

création pour 6 danseurs

2 PLACE DU CHÂTELET PARIS 4  
01 42 74 22 77  
[www.theatredelaville-paris.com](http://www.theatredelaville-paris.com)

**La Chatte à deux têtes**, de Jacques Nolot • Les déchirements amoureux de personnages venus chercher refuge contre la dureté du monde dans la pénombre d'un cinéma pornographique

## Sur et sous l'écran, le chassé-croisé des désirs interdits

À LA FIN du XX<sup>e</sup> siècle, la pointe du triangle formé par l'avenue de Clichy, la rue Biot et la rue des Dames, dans le 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris, était occupée par un cinéma à la triste mine. La cage de verre de la caissière commandait l'accès à un escalier qui s'enfonçait dans le sol, et des affiches à dominante bleue, sans jamais aucune illustration, annonçaient les titres des films que le Méry, car c'était le nom de l'établissement, se proposait de projeter cette semaine-là à ses clients. Au fil des années, il y fut d'abord question d'extases et de plaisirs interdits, puis, au fil des ans, d'actes nommés avec une précision sans cesse croissante. Jusqu'à appeler une chatte une chatte.

Fermé depuis quelques années, le Méry a rouvert ses portes à Jacques Nolot, comédien, cinéaste, qui y a organisé une cérémonie à la fois orgiaque et nostalgique, placée sous le totem de *La Chatte à deux têtes*, film à caractère pornographique inventé pour servir de prétexte au film à caractère autobiographique de Nolot.

Ce caractère autobiographique se signale d'abord par la présence du réalisateur dans le rôle d'un poète malade qui hante régulièrement cette salle, mais aussi par l'évocation assez précise d'un paradoxe souvent ignoré : les salles projetant des films classés X montrant des coïts hétérosexuels servaient de lieu de rencontre aux homosexuels. Le commerce amoureux que montre Nolot dans cet environnement d'une forte couleur sordide (avant de s'asseoir, les habitués examinent leur fauteuil à la lueur d'un briquet) n'a rien de ragoûtant. Les premières fois qu'il montre ces corps plus qu'imparfaits, que le travestissement tire encore vers le ridicule, la répulsion guette. Mais Nolot est un metteur en scène patient, qui, en même temps qu'il épate le bourgeois, compose une toile d'araignée de désirs et de relations amoureuses qui fait la vraie substance de *La Chatte à deux têtes*.

À l'entrée du cinéma, il y a la caissière (Vittoria Scognamiglio), la seule femme biologique du film. Elle a

*Autour du bocal de la caissière du cinéma s'agitent d'étranges personnages au physique plus ou moins extravagant. Chacun cherche sa place, sans forcément trouver celle qu'il espérait.*



le visage triste et un sourire doucement ironique. Elle est amoureuse du poète que joue Nolot, mais celui-ci n'a d'yeux que pour le jeune projectionniste récemment arrivé de son Sud-Ouest natal, qui lui-même est fasciné par la madone dans sa cage de verre. Ce triangle s'inscrit dans un cercle fait de professionnels et d'amateurs, qui utilisent la salle de cinéma comme un refuge contre la dureté du monde.

Le film va et vient entre les mouvements qui agitent les trois pointes du triangle et des séquences qui font apparaître des personnages au physique plus ou moins extravagant, qui contredit souvent leur comportement. Cet homme un peu gros, sûr de se transformer en beauté andalouse par le pouvoir d'un chemisier bleu et d'un rang de fausses perles, ce trouffion au physique de brute qui se comporte comme un garçonnet, chacun cherche sa place dans ce très douillet cercle de l'enfer, et finit toujours par en trouver une, même si ce n'est pas celle qu'il espérait.

Cette intimité anonyme du sujet finit par gagner tout le film jusqu'à susciter une impression de chaleur et de sécurité. Et l'on s'aperçoit de l'emprise que Nolot a réussi à établir à l'occasion d'une descente de police, filmée sans violence et sans indignation. Cette unique irruption de corps étrangers dans cette communauté d'étranges corps suffit pour prendre la mesure du pouvoir d'attraction qu'exercent les créatures de *La Chatte à deux têtes*, on se croyait encore spectateur, on est devenu l'un d'entre eux.

### UNE ÉLÉGIE PLUS QU'UN ÉLOGE

Ce portrait d'un lieu défunt tué par le porno du samedi soir sur Canal+ relève plus de l'élegie que de l'éloge. Nolot n'est pas si fou qu'il veuille faire d'une salle porno un remède au manque d'amour. Mais les soins palliatifs qu'offre l'obscurité de la salle semblent bien anodins à côté des déchirements que provoquent les grands sentiments, ceux qui agitent les trois protagonistes qui s'agitent autour du bocal de

la caissière. C'est finalement cette région-là du film de Nolot, située en haut des marches, qui est la moins confortable. Les personnages échangent des aphorismes, les dialogues sont un peu empesés. La caissière raconte sa vie, le projectionniste s'interroge sur ces mœurs nouvelles pour lui qui n'avait connu jusqu'alors que les vestiaires d'après-match, et le poète se sert de l'une pour mettre l'autre dans son lit avec une maladresse émouvante, comme si cet homme que le scénario présente comme un parfait roué avait perdu la main, l'âge et la maladie venus. Plus que dans la provocation, c'est dans cette gaucherie que le cinéaste a placé l'essence de son film, il faut y voir le symptôme de la plus incurable des maladies, la souffrance que provoque le temps qui passe.

Thomas Sotinel

Film français. Avec Jacques Nolot, Vittoria Scognamiglio, Sébastien Viala. (1 h 27.)

**Au plus près du paradis**, de Tonie Marshall • Une comédie sentimentale cinéophile

## De l'Europe à l'Amérique, toutes les nuances discordantes du rouge

RAREMENT un film aura commencé de manière aussi déstabilisante. Pourtant, rien de plus rassurant en apparence que cette rencontre avec un des visages les mieux connus et les plus aimés du cinéma, celui de Catherine Deneuve, dans la situation pas particulièrement inquiétante d'attendre un taxi à une porte de Paris, et d'y retrouver Bernard Le Coq en vieux ami d'adolescence. Mais quelque chose ne va pas. D'abord, la manière dont jurent le sweater rouge de Deneuve et la peinture de la fausse Ferrari de Leocoq. L'aigreur de leur voix, ce klaxon intempestif, jusqu'à un geste d'une brutalité inouïe, ou plutôt qui semble telle dans ce contexte soudain déstabilisé.

Qui peut dire jusqu'à quel point les deux meneuses de cette aventure, Tonie Marshall et Catherine Deneuve, ont voulu le déséquilibre qui traverse tout le film et sera, comme on voudra, sa première qualité ou son pire défaut ? Emouvant et dérangeant, le film voyage dans ces eaux incertaines, où toute côte salvatrice est un leurre pour la naufragée de la vie, Fanette, dont l'histoire est ici contée.

### LES DÉPRESSIFS ET LES ÉGOÏSTES

Le courage trouble de ce projet tient à la fois à la manière dont il construit ses personnages et à la relation qu'il instaure avec ses spectateurs. Tous les personnages sont dessinés d'une encre très noire, et l'héroïne pas plus que son entourage ne bénéficie d'un portrait flatteur. Cernée de caractériels, de dépressifs et d'égoïstes immatures, Fanette, historienne d'art au caractère hautain, est à l'évidence largement responsable de son infortune sentimentale. Un seul moment, très beau et encore magnifié par ce statut exceptionnel, échappe à cette tension maligne qui court dans le film : la visite de Fanette au peintre François Arnal, sur lequel elle écrit un livre, exact moment de grâce.

Lorsque Fanette n'affronte pas un quotidien peuplé d'adversaires (sa fille, sa meilleure amie, son frère, son éditeur, etc.), elle va au

cinéma revoir *Elle et lui* (version 1957, avec Cary Grant et Deborah Kerr). Le film de McCarey sert de médium avec le fantôme de l'homme qu'elle a aimé, qui l'a quittée. Le départ de Fanette pour New York, où elle doit compléter son livre, semble la promesse de retrouvailles comparables à celles d'*Elle et lui*, après l'échec de la rencontre en haut de l'Empire State Building, « au plus près du paradis ». Tout autant que le Philippe tant aimé, l'Amérique fait figure d'eldorado offert en rédemption des souffrances et des mesquineries de la vieille Europe. Rêve de midinettes (des deux sexes), rêve, surtout, de spectateurs de cinéma.

La radicalité du film de Tonie Marshall consiste à prendre à rebours les espoirs de ses spectateurs, en tant que spectateurs de cinéma. En se plaçant sous l'égide d'un genre, la comédie du remariage, dont on sait, depuis le livre de Stanley Cavell *A la recherche du bonheur* (Éditions de l'Étoile), le rôle central dans la construction de l'imaginaire contemporain, elle joue avec le socle le mieux assuré d'un public, celui qu'il est le moins disposé à voir mettre en crise.

Or, du choix des couleurs comme évidemment des beautés hollywoodiennes conventionnelles à la masculinité lasse de William Hurt en guise de réceptacle des fantasmes amoureux, le parcours du film est celui d'un évidement progressif de tous les points d'appui possibles et désirables. Le travail tout à fait admirable de l'actrice Catherine Deneuve, en permanence à l'extrême limite entre rétractation glacée et abandon sentimental, répond geste pour geste, mot pour mot aux choix d'une cinéaste prenant le contrepied systématique de son précédent film, le si convivial *Venus Beauté Institut*.

Jean-Michel Frodon

Film français, avec Catherine Deneuve, William Hurt, Bernard Le Coq, Hélène Fillières, Nathalie Richard, Patrice Chéreau, Emmanuelle Devos. (1 h 40.)

**Meurs un autre jour**, de Lee Tamahori • Effets spéciaux et clin d'œil volent la vedette à 007

## James Bond se perd dans la mise en abyme

SI L'ON s'en réfère au très réussi prégénérique de *Meurs un autre jour*, James Bond va beaucoup mieux. Le vingtième épisode de ses aventures - exception faite des deux tentatives dissidentes, *Casino Royale*, de John Huston et Val Guest, et *Jamais plus jamais*, d'Irvin Kershner - marque un retour bienvenu à une vision cohérente du métier d'espion, dénuée de tout second degré.

James Bond débarque en funboard sur une côte de la Corée du Nord. Compromise par un traître non identifié, sa mission échoue. Son adjoint est tué. L'ennemi nord-coréen - l'un des pays membres de l'axe du Mal selon le président américain George W. Bush - peut désormais menacer avec plus d'insistance son frère ennemi sud-coréen. 007 est mis au cachot et torturé pendant quatorze mois par le général Moon. Il ne devra sa libération qu'à un échange de prisonniers, organisé par la National Security Agency, qui renvoie en contrepartie dans son foyer le terroriste Zao.

Après la sortie en 1999 de *Le monde ne suffit pas*, l'épisode le plus catastrophique de la série, où l'agent secret troquait son Aston Martin pour la dernière BMW et se transformait en mannequin pour le catalogue de La Redoute, on pouvait craindre que 007 n'ait définitivement quitté l'univers raffiné et élitiste de l'espionnage international pour devenir un personnage de *La Vérité si je mens !* Le retour à un 007 haut de gamme est symbolisé dans *Meurs un autre jour* par sa nouvelle Aston Martin, susceptible de devenir invisible.



Halle Berry, plantureuse James Bond Girl de ce vingtième opus.

Cette renaissance d'un James Bond névrosé et impulsif, selon le vœu même de son interprète Pierce Brosnan, est bienvenue. L'idée d'un agent secret privé de ses prérogatives, dont son permis de tuer, par sa propre hiérarchie, soucieuse de ne plus exposer un élément traumatisé par son séjour en Corée du Nord, renvoie à une vision cynique du monde de l'espionnage qui faisait la force des meilleurs Bond comme *Bons baisers de Russie*.

### HALLE BERRY EN BIKINI

Pourtant, rapidement, l'édifice s'écroule. James Bond retrouve ses privilèges et se rend à Londres sur les traces de Gustav Graves, un milliardaire qui s'approprie à inaugurer en Islande un programme de cultures transgéniques, supposé résoudre le problème de la faim dans le monde. Par un chemin des plus

extravagants, la route de l'Islande mène directement à celle de la Corée du Nord et à une menace fatale pour notre civilisation occidentale.

La série des James Bond fonctionne selon une combinaison narrative de ne plus exposer un élément traumatisé par son séjour en Corée du Nord, renvoie à une vision cynique du monde de l'espionnage qui faisait la force des meilleurs Bond comme *Bons baisers de Russie*. Les références récurrentes aux précédents épisodes de la série - quarantième anniversaire de l'agent secret oblige - fonctionnent comme un jeu de l'oie qui retire progressivement 007 du cadre géopolitique pour en faire le centre d'une absurde mise en abyme. L'apparition de la plantureuse Halle Berry

en bikini sur une plage de La Havane constitue ainsi un hommage à l'irruption tout aussi magique d'Ursula Andress dans *James Bond contre D. No*.

L'installation de James Bond dans l'univers des effets spéciaux numériques scelle, définitivement semble-t-il, la fin de son statut de héros. Des séquences aussi absurdes qu'une poursuite sur un lac gelé qui fond à toute allure, où Pierce Brosnan n'a rien d'autre à faire que de plisser le visage devant une image entièrement reconstituée par ordinateur, ou une course entre une Jaguar et l'Aston Martin invisible de 007 augurent mal du devenir du personnage, de plus en plus cantonné dans le virtuel.

*Meurs un autre jour* est obsédé par la cosmétique, de l'opération de chirurgie faciale subie par Gustav Graves aux incrustations en diamant sur la joue de Zao, son acolyte. Significativement, l'un des gadgets mis au point dans cet épisode par l'ineffable Q est un simulateur d'action. En revêtant des lunettes adaptées on peut se mettre dans la peau de James Bond et éliminer de dangereux terroristes. Ou, mieux, rêver à un orgasme procuré par le torride agent secret. N'importe qui peut alors devenir James Bond. Heureuse perspective pour le spectateur, mais qui signe la disparition de l'agent secret imaginé par Ian Fleming.

Samuel Blumenfeld

Film anglo-américain avec Pierce Brosnan, Halle Berry, Toby Stephens, Rick Yune. (2 h 14.)

**Grill Point**, d'Andreas Dresen • La faillite de deux couples traitée de façon originale

## Marivaudage amoureux à Francfort-sur-l'Oder

PRÉSENTÉ en 2001 au Festival de Berlin où il a remporté l'Ours d'argent, *Grill Point*, le film d'Andreas Dresen, est un signe d'espoir cinématographique venu d'Allemagne. Ils sont suffisamment rares pour qu'on le signale, d'autant plus que celui-ci, tourné en caméra numérique avec des moyens de fortune dans la ville de Francfort-sur-l'Oder, attire la sympathie jusque dans la modestie de sa mise en œuvre.

Comme il en va souvent, les contraintes liées au budget ont été plutôt productives sur l'esprit et la matière du film, qui décline par ailleurs une histoire, désormais bien ordinaire, sur le thème du marivaudage amoureux. Transposé en Allemagne de l'Est avec un souci évident de documenter son intrigue, ce thème rebattu du cinéma français prend un relief très singulier, qui semble sceller l'improbable rencontre d'Eric Rohmer et de Ken Loach.

Deux couples arrivés au bout de leur histoire constituent les protagonistes principaux du film. Uwe et Ellen forment le premier, où l'alliance d'un tenancier de buvette et d'une vendeuse romantique est en train de tourner au vinaigre. Chris et Katrin forment le second, où l'entente entre un animateur de radio désabusé et une caissière de parking exténuée n'offre guère plus de satisfaction. Les deux femmes sont amies, et un repas en commun avec leurs hommes suffit à déclencher la catastrophe.

Chris et Ellen se revoient clandestinement,

commettent l'irréparable, rêvent ensemble, sous les auspices d'une jeunesse et d'une passion retrouvées, de tout arrêter et de recommencer leur vie. Tourné en caméra portée, au plus près d'acteurs qui parviennent à donner à leur personnage une véritable épaisseur, le film affirme son originalité par sa construction elliptique, presque désinvolte, qui installe une distance critique avec les étapes obligées de son sujet, sans rien ôter à la passion que vit chaque personnage.

Il conquiert aussi le spectateur par sa manière de confronter les espoirs de ce couple illégitime au paysage urbain bétonné, à la faillite humaine et économique sur le fond desquels il voudrait prendre son envol. Mais comment prendre son envol quand les barres d'immeubles bouchent l'horizon et quand les baignoires servent désormais à entreposer les jarrets de porc, voire à se faire surprendre avec son amante dans une pose grotesque ? De sorte que cette histoire très simple renvoie, sans y toucher, à la question politique de la réunification des deux Allemagnes, mais vue d'un point quelconque de la frontière orientale, où toutes les révolutions semblent ramener les protagonistes à leur point de départ.

J. M.

Film allemand avec Steffi Kühnert, Gabriela Maria Schmeide, Axel Prah, Thorsten Merten. (1 h 45.)







# Gérard Fromanger, l'énergie faite art

Boule de feu, agitateur des couleurs brutes, le peintre Gérard Fromanger expose à Vienne et à Paris (Espace Ernst-Hilger) sa « Série noire »

**VERRE** cathédrale, un atelier de plain-pied à 53 pas et demi de la Bastille, la cour pavée : à l'intérieur, un ordre très intéressant. Tiroirs, cartons, les dernières toiles impeccablement accrochées, un piano fermé, le lit bordé, une longue table noire, les livres, rien qui dépasse : « Au début, j'ai tout fait dans le désordre, le peintre angoissé, les chiffons épars, des taches au plafond, tubes écrasés, mains barbouillées. L'image de Soutine en tête, ou la photo de Bacon, génie prométhéen tout petit dans sa jungle de pincesaux usagés. Et puis je me suis séparé de ça. J'ai besoin d'un bloc opératoire, bistouri, ciseau : avoir tout sous la main sans perdre de temps. » Traits au burin, séduction brève, éloquence drôle. Fromanger parle comme il danse, en relançant la balle.

En fait, il s'est renseigné : « Pour Bacon, je n'y croyais pas à cause de sa peinture même : raisonnée, logique, mélange exact de chaud et de froid, très propre, impossible à imaginer dans le lieu de la photo. "Tu as raison, m'a dit Carlos Freire, il avait refusé de poser dans l'atelier. Son atelier était nickel. Il s'est fait photographe dans la réserve." » Eclat de rire aussi étincelant que celui de Foucault sur la toile (Michel, 1976). L'atelier comme translation lente des mythes de jeunesse : « A quoi ça sert de s'en mettre partout ? Juste un petit chiffon à la ceinture, les mains de plus en plus propres. En fait, ranger aide à penser, et aussi à en finir avec ces bêtises, les faux-semblants de l'émotion. Pas vrai ! Bidon ! » Sec. Coup de trique. Spontanément parfaitement maîtrisée. Et en Toscane, dans la splendeur des paysages ? « Comme ici. Les choses à la même place, pour pouvoir enchaîner dès l'arrivée. Faire le moins bête possible avec le moins de mensonge. C'est objectif. Ça précède l'essence (de térébenthine). » A partir de diapos, à la fin des années 1960, il peint dans le noir : « J'avais 600 couleurs dans la tête. C'est en ouvrant les rideaux que je découvrais le tableau. Ne jamais regarder ce qu'on fait, sinon ça devient mauvais. Deleuze m'a permis de comprendre ça, ce qui passe sur la toile, la vie, la méthode, l'instantané. »

Pour un fils et petit-fils d'artistes voyageurs, peintre, c'est tout à la fois : « Metteur en scène, écrivain, acteur, et personne l'emmerde : tu es seul. » Donc, apprentissage dans les ateliers, à la Grande Chaumière, dix-huit jours – pas un de plus – aux Beaux-Arts, quatre ans de dessin (« l'intelligence du monde, l'invention totale ») en s'interdisant de peindre. Fromanger étudie chez César et chez Giacometti, bouillonne la nuit avec Prévert. 1964 : son atelier flambe, Rauschenberg triomphe à Venise, Paris réplique. Figuration narrative, batailles dérangées, Merri Jolivet, Aillaud, Biras, Arroyo, Rancillac, la bande du Salon de la jeune peinture.

## BIOGRAPHIE

► **1939**  
Naissance à Pontchartrain.

► **1965**  
Expose chez Maeght.

► **Mai 1968**  
Atelier populaire aux Beaux-Arts.

► **1980**  
Expose au Centre Pompidou. S'installe en Toscane.

► **2002**  
Exposition « Série noire ». Publication de « Fromanger », texte de Serge July (éditions Cercle d'art).

On les retrouve aux Beaux-Arts, qu'ils occupent un soir de manif, le 13 mai 1968 : « Tu penses ! On était très préparés. On n'attendait que ça. Bien avant, les jésuites m'ont viré parce que j'avais mis le feu. Au lycée d'Evreux, tous les enfants de révolutionnaires du tiers-monde étaient là. Ils avaient des idées flamboyantes sur le monde. Nous, on nous avait raconté des conneries, vallée de larmes et compagnie, qu'il y aura toujours des riches et des pauvres, etc. Après les jésuites, le lycée, c'était le bonheur : de vrais profs, de vrais pions et pas le saint sacrement derrière toutes les portes. »

Aux Beaux-Arts changés en « atelier populaire », ils exécutent 30 lithos dans la nuit sur le mot d'ordre : « Usines, universités, union. » Pendant un mois, 200 acteurs dans l'atelier où défilent 10 000 personnes. Les copains aidant, on passe à la sérigraphie. Huit cents sont réalisées, tirées par mille, distribuées à tous les comités d'action. Le papier est fourni par les ouvriers en grève. Fromanger et Jolivet tirent la dernière après leur évacuation musclée : « La police s'affiche aux Beaux-Arts, les Beaux-Arts affichent dans la rue. » Bon moment.

Au terme d'un débat nuancé (huit heures en amphi de nuit), l'AG des Beaux-Arts refuse son rouge dégouliné sur le drapeau : son rouge Fromanger, dixit Prévert. Succès mondial. Godard, à qui il apprend le dessin, réalise avec

lui une trentaine de ciné-tracts. Un jour de février 1971, avec Elie Kagan, il fait des clichés de rue sans recherche, les change en silhouettes à vif. Son balayeur africain, le rire de ses Chinois, entrent dans les têtes : *Le désir est partout* (préface de Michel Foucault, 1974).

## « SOYONS IMPOSSIBLES »

Foucault, Deleuze, Prévert, Félix Guattari : rencontres essentielles. Dix ans de triomphe, de compagnonnage avec les mao-spontex, ce qu'il en reste, sans compter les ruptures, les anciennes (avec la famille, Aimé Maeght, puis Jaeger) ; sans compter les combats, les refus ; sans compter l'insolence, l'orgueil fou, l'acquiescement à soi, ce malin plaisir à provoquer : Fromanger troque le « Soyons réalistes, demandons l'impossible » pour « Soyons impossibles, demandons la réalité. »

A-t-il changé ? Le monde, ses couleurs et ses corps, s'en chargent autour de lui. Portrait de Pierre Overney endormi mort sous une pluie de fleurs. Chine de Hu Xian pop amère. Tunix (Allemagne), où Guattari lui confie le rassemblement contestataire européen, bouleverse sa vie. Il revient de « Tout est allumé » à la Documenta de Kassel, fonce vers la forme-couleur, surprend, le mot est faible, avec sa grande exposition de Beaubourg en 1980. Laisse sur les bas-côtés force déçus, des mar-

chands et des réprobateurs, continue de coller à l'époque, dans un accouplement joyeux de quarante ans avec les techniques, les lumières dominantes, les sciences, la philosophie et l'action – « de toutes les couleurs ».

Il sait se défaire du trop. Scandalise Sienna avec sa banderole du Palio. Aligne 660 noms de la peinture (1995), autant de corps embringués (*Rouge, nus*, 1994), les amis disparus (*Rhizomes*, 1999) ; torée, à leur heure exacte, le drame intime d'abord, puis le cancer. Rebondit joyeux comme un enfant tombé : « Le trouble, c'est le pinceau qui court sur la toile, l'autre peau du monde. Ça finit par emballer toutes les prétentions, les orgueils, les politiques. J'aimerais faire passer sur la toile ce presque rien, la même émotion que j'ai ressentie deux fois, dans un ascenseur à Londres avec Godard, ou avec Ornette Coleman dans le métro, la main dans la main. Une émotion d'enfant amoureux qui n'aurait même pas l'idée de l'équivoque ou de l'amour : ce dont on n'est pas maître, l'énergie pure, le non-savoir. »

Francis Marmande

Exposition « Série noire ». Espace Ernst-Hilger, 4, rue du Roi-de-Sicile, Paris-4<sup>e</sup>. Tél. : 01-42-74-20-41. Jusqu'au 11 janvier. Galerie Ernst-Hilger, Dorotheergasse 5, Vienne. Tél. : 43-01-512 53 15. Jusqu'au 7 décembre.



## LES GENS DU MONDE

■ **Marie-Claude Pietragalla** a été déchargée de ses fonctions d'administratrice générale du Ballet national de Marseille tout en conservant la direction artistique. La danseuse étoile est remplacée par **Marc Sadaoui**, le tuteur du ministère de la culture, qui s'était vu confier en mai « une mission de six mois pour engager un plan de redressement ». Le conseil d'administration du Ballet doit être saisi d'ici à la fin de l'année de ce changement qui a obtenu l'aval des collectivités publiques et de l'Etat. La mission faisait suite à une lettre, signée en juin 2001 par des employés du Ballet, qui faisait état de « licenciements abusifs, de harcèlement moral et de violences verbales » de la part de Marie-Claude Pietragalla, en poste depuis 1998.

■ *Harry Potter et la chambre des secrets*, deuxième volet des aventures à l'écran du jeune sorcier créé par l'écrivain britannique **J. K. Rowling**, a engrangé 87,7 millions de dollars de recettes pour son premier week-end d'exploitation aux Etats-Unis, ce qui représente le troisième meilleur résultat de l'histoire du box-office américain. Le film de **Chris Columbus** n'a cependant pu faire mieux que le premier épisode, *Harry Potter à l'école des sorciers* – qui avait récolté 90,3 millions de dollars – et reste loin derrière le recordman *Spiderman* (114,8 millions de dollars). L'intrusion du garçon dans le classement provoque l'effondrement de *8 Mile*, œuvre semi-autobiographique consacrée au « bad boy » **Eminem**. D'un week-end l'autre, ce portrait du rappeur chute de 58 % et rétrograde en deuxième position, avec 21,3 millions de dollars de recettes (contre 51,2 millions).

■ Mieux connu sous le nom d'artiste **Compay Segundo**, Francisco Repilado a fêté lundi 18 novembre, à La Havane, ses 95 ans. Une fête de trois jours était organisée à l'Hôtel Nacional en l'honneur du vétéran du son et membre du Buena Vista Social Club, né le 18 novembre 1907 dans la ville portuaire de Siboney (à l'est de Cuba). Samedi 16 novembre, Compay Segundo a donné un concert en compagnie du chanteur **Manu Chao** et du groupe Los Bravos.

■ Critique musical d'un journal d'Atlanta (Géorgie), **Bill Wyman** a été prié, sous peine de poursuites pénales, de « cesser immédiatement » de signer ses articles sous son nom par l'avocat de son homonyme britannique, anciennement bassiste des Rolling Stones. Le journaliste, qui travaille depuis plus de vingt ans dans ce secteur, a reçu un courrier lui notifiant qu'il pourrait cependant conserver son identité à la condition expresse qu'il indique systématiquement ne pas être le musicien. Rappelons que l'ex-Rolling Stone est né William George Perks.

## DOMINIQUE DHOMBRES

### Le furet public

**LA GRÈVE** dans l'audiovisuel public est comme le furet.

Elle est passée par ici, vous la trouverez par là. Elle s'en va de la radio. Elle revient à la télé. Sur France 2, lundi à 20 heures, il n'y avait plus de journal télévisé. Un redoutable programme de remplacement s'annonçait. Il fallait fuir au plus vite. « Le grand patron », sur TF1, n'était guère attirant, d'autant qu'il était suivi de Bernard Tapie. A tort ou à raison, l'auteur de ces lignes attend désormais, pour regarder à nouveau TF1, certains lundis soir, le départ d'un bateleur impudique et menteur.

Une voie de salut s'offrait : M 6. C'était une soirée Sergi Lopez, le remarquable acteur catalan. On avait droit d'abord à l'ami qui vous veut du bien, ce dingue de Harry, celui qui est prêt à assassiner vos parents, votre frère et jusqu'à votre femme et vos enfants pour que vous vous mettiez enfin à écrire de la fiction. Le film de Dominik Moll est toujours aussi efficace que lors de sa sortie en salles, il y a deux ans. Le scénario est rudement bien ficelé. Mais le film d'horreur, genre avec lequel flirte sérieusement Harry, peut, comme son nom l'indique, faire vraiment peur. Il n'était plus possible de

regarder tranquillement la suite dès lors que l'assassin se dirigeait, un couteau à la main, vers la chambre des enfants.

Tant pis pour le second film de la soirée, avec Nathalie Baye, qui s'annonçait moins sanglant et plus intéressant pour les adultes.

Un petit retour sur le service public, et voilà que la grève a disparu. L'excellente Arlette Chabot est en train d'interroger le ministre de la ville, Jean-Louis Borloo, sur ce qu'il a fait, ce qu'il compte entreprendre. Il la joue modeste. Malek Boutih, président de SOS-Racisme, lui donne la réplique. Il rappelle que la République, depuis vingt ans, a laissé s'entasser dans les « quartiers » ceux qui étaient plus colorés que les autres et surtout plus pauvres. Cette transformation progressive des grands ensembles en ghettos a provoqué une montée de violence.

Celle-ci, à son tour, a atteint le centre des villes, généralement bichonné par les élus locaux grâce à l'argent normalement destiné, entre autres, aux « quartiers ». Un cercle vicieux. Il était tard, certes, mais on avait au moins appris et compris quelque chose, lundi soir grâce au service public télévisé français.

## TÉLÉVISION

### Docteur Courage

Il aurait pu continuer sa vie tranquillement, à Zurich. Beat Richner, « héros » de ce documentaire inédit de Thierry Fournet et Patrick Schmidt, était pédiatre, et son cabinet tournait bien. Mais son devoir l'appela ailleurs. Au Cambodge où, jeune médecin, il atterrit une première fois en 1974, et qu'il dut fuir pour échapper aux tueries perpétrées par les Khmers rouges. En 1991, il retourne dans ce pays où la situation sanitaire est catastrophique et où les hôpitaux manquent de tout. Avant son départ, il a amassé de l'argent en donnant des concerts et des spectacles – médecin, Beat Richner est aussi clown et violoncelliste à ses heures.

Dès 1992, un premier hôpital pour enfants voit le jour dans la capitale cambodgienne. Très vite il est surchargé. Une deuxième structure ouvre ses portes en 1996, et les familles affluent de tout le pays pour bénéficier de soins de bonne qualité et gratuits. En 1999, un troisième hôpital est construit à Siem-Rep, dans le nord du pays. Au total, les trois établissements soignent environ 500 000 enfants chaque année. Beat Richner, pestant contre les ONG et les lourdes administrations, continue de se démener pour faire venir du matériel moderne, parce que « les pauvres ont droit aux mêmes soins que les riches ». – S. Ke.

« Il est minuit docteur Richner », mercredi 20 novembre, 10 h 45, Odysée.

## RADIO

### MERCREDI 20 NOVEMBRE

► **Le Premier Homme**  
11 heures, France-Culture  
Didier Bezace interprète le récit d'Albert Camus. Du lundi au vendredi jusqu'au 29 novembre.  
► **Tout arrive**  
12 heures, France-Culture  
Marc Voinchet reçoit Jacques Nolot, réalisateur du film *La Chatte à deux têtes*, qui sort

ce jour sur les écrans, Daniel Auteuil pour son livre *Il a fait l'idiot à la chapelle* (Seuil), et Georges Aperghis pour la création d'*Entre chien et loup* à l'Opéra de Nancy.  
► **Valérie Durier**  
14 heures, Europe 1  
Thème du jour : « Mère-enfant : mais d'où me vient tout cet amour ? », avec Catherine Bergeret-Amselek, psychanalyste, et Katherine Tuil, auteur de *Du sexe féminin* (Plon).

### MERCREDI 20 NOVEMBRE

► **C'est pas sorcier**  
17 h 45, France 3  
Jami, Fred et Sabine s'intéressent aujourd'hui au vol à voile.  
► **Les mercredis de l'Histoire : (A)fgghanistan, un Etat impossible ?**  
20 h 40, Arte  
Comment l'Afghanistan est-il devenu ingouvernable ? Pourquoi a-t-il sombré dans le chaos et la violence ? Pour comprendre l'instabilité et le désordre qui ont fait suite aux quarante ans de règne de Zahir Shah, le réalisateur et écrivain Atiq Rahimi, exilé en France depuis 1985,

remet en perspective les étapes de l'histoire récente. Ce film ouvre une programmation spéciale Afghanistan proposée par Arte un an après la chute des talibans. Deuxième volet, vendredi 22 : *Samira et l'alphabet afghan*, du cinéaste iranien Mohsen Makhmalbaf.  
► **Culture et dépendances**  
23 h 20, France 3  
Sur le thème « Télé-culture : le couple infernal », Franz-Olivier Giesbert reçoit Jean-Jacques Aillagon, ministre de la culture et de la communication, le chanteur Alain Bashung, l'écrivain Philippe Sollers et le directeur de la rédaction du *Monde*, Edwy Plenel.

Grand Théâtre du 20 novembre au 20 décembre 2002

**RETOUR DÉFINITIF ET DURABLE DE L'ÊTRE AIMÉ**

texte **Olivier Cadiot** mise en scène **Ludovic Lagarde**

Théâtre National de la Colline 01 44 62 52 52



PIERRE GEORGES

## Pavillon noir

UN IMPROBABLE bateau grec, appartenant à une société libérienne, naviguant sous pavillon bahamien, avec un équipage essentiellement philippin. Un raffiot, présumé tanker, usé par 25 ans de mer, à coque simple et non double, affrété par on ne sait qui pour aller on ne sait encore où, Singapour peut-être, transporter 77 000 tonnes de fioul lourd russe chargées à Riga. Une tempête sévère illustrée façon Route du rhum. Un capitaine grec, Apostolos Mangouros, qui refuse l'assistance, trop chère, d'un remorqueur chargé d'éloigner le pétrolier, donnant de la gîte, déjà éventré par les vagues et en perdition, le long des côtes de la Galice.

Et il arriva ce qui devait arriver. Après plusieurs jours d'efforts pour tenter d'écarter le danger, d'au moins essayer de pousser ce monstrueux baril semi-flottant au large, le *Prestige*, joli nom pour un fer à polluer, s'est brisé en deux, ce mardi matin.

Le simple récit factuel, et comme répétitif trois ans après le naufrage de l'*Erika* au large de la Bretagne, dit assez que si la catastrophe risque d'être majeure, elle ne sera pas nouvelle. Tous les ingrédients, toutes les négligences et toutes les complaisances sont ici réunis pour attester une réalité : non seulement le commerce maritime du pétrole n'a rien appris des drames et catastrophes précédents. Non seulement, il se moque, du tiers comme du quart, des règlements et contrôles qu'il feint d'observer pour rassurer le cochon de terrien. Non seulement, il fait en sorte de laisser naviguer, soigneusement planqués dans le maquis des sociétés à tiroirs et des irresponsabilités à pavillon fantôme, des poubelles hors d'état de navi-

guer. Mais il se moque du monde. Après lui, le désastre !

Et le désastre est là, à nouveau, dont l'habitude dicte déjà les conséquences prévisibles : des côtes souillées, des ressources halieutiques saccagées, une faune, une flore maritimes, des milliers d'oiseaux détruits. Des populations ruinées, des coûts de nettoyage exorbitants, une catastrophe écologique doublée d'une catastrophe économique.

L'argent de l'or noir, l'argent à pavillon noir plutôt poussé jusqu'à l'absurde flibusterie institutionnalisée. Des contrôles bidon pour des bateaux-bidon, dès lors que la mer, au large, est à tout le monde. C'est-à-dire à personne. Ou plutôt ici à des armateurs sans scrupules, sur les moyens de traire leur propre flotte. Des fortunes se font ainsi qui accessoirement peuvent bien se payer de désastres pour et chez les autres.

Le droit maritime existe, les règlements et contrôles aussi. Mais sont-ils faits pour être appliqués, respectés, imposés par les Etats ? Ou ne sont-ils que des textes vides, théoriques et vains, dès lors que, en toute impunité ou presque, et au risque de quelques procès, au long cours eux, ou de quelques dommages et intérêts sans rapport avec le préjudice provoqué, les affruteurs et armateurs des raffiots les plus improbables savent pouvoir continuer leur commerce ?

Plus les *Prestige* coulent, moins cela change. Et il faudra bien pourtant que cela change. Que les Etats, et les communautés d'Etats, à commencer par l'Europe, voient et exigent un peu plus loin et un peu plus que leurs eaux territoriales. Qu'ils organisent, contrôlent et obtiennent. Sauf à ne pratiquer que l'indignation de complaisance

## La victoire de Youcef, une de ces victimes de la double peine

LYON

*de notre correspondante*

Youcef Ayadi a dit au revoir à sa compagne et à son petit garçon de quatre ans, puis il a franchi les portes de l'hôtel de police de Lyon, peu après 11 h 30, lundi 18 novembre accompagné de son avocat, Jacques Debray. Après quinze ans de clandestinité, cet Algérien de 40 ans sous le coup d'un arrêté d'expulsion a décidé de se rendre à la police. Aussitôt placé en garde à vue et interrogé par la police aux frontières, Youcef Ayadi a attendu toute la journée pour être fixé sur son sort. Menacé d'être renvoyé devant le tribunal correctionnel ou placé au centre de rétention de Lyon-Saint-Exupéry, il a finalement retrouvé la liberté, après avoir obtenu en fin de journée du ministère de l'intérieur son assignation à résidence, assortie d'un droit au travail. Le pari était risqué. Le résultat s'apparente à une véritable victoire pour les adversaires de la double peine.

L'idée de se rendre à la police lui était venue en fin de journée du meeting au Zénith à Paris organisé le 26 octobre par la campagne contre la double peine. Après avoir épuisé toutes les voies de recours, Youcef Ayadi avait senti que le moment était venu pour lui de tenter le tout pour le tout. Non pas pour abdiquer mais dans l'espoir de bénéficier des retombées de la campagne et de forcer l'attention des autorités sur sa situation. « *Je demande à Nicolas Sarkozy de tenir ses engagements et d'étudier personnellement mon cas* », a-t-il déclaré à quelques mètres de l'hôtel de police.

Père de deux enfants français, Youcef Ayadi est né à Sétif, en Algérie. Il est arrivé en France à l'âge de 4 ans pour rejoindre, avec ses frères et sœurs, son père, ouvrier chez Berliet. En 1983, il a 20 ans et sa vie dérape. Avec deux copains, il braque une banque dans l'Ain. Jugé devant la cour d'assises de ce département, il est condamné à cinq ans de prison. La peine n'est pas assortie d'une interdiction du territoi-



Youcef Ayadi avec son fils et sa compagne devant l'hôtel de police de Lyon.

re. C'est le ministère de l'intérieur qui lui signifie, à sa sortie de prison en 1987, un arrêté d'expulsion, malgré l'avis défavorable émis par la commission d'expulsion du Haut-Rhin.

Le jeune homme entre dans la clandestinité. Lorsque toute sa famille se rend en 1988 à l'enterrement de son père à Sétif, lui est obligé de rester terré en France. La police l'arrête alors qu'il tente de renouveler son titre de séjour.

Il est expulsé une première fois le 7 août 1988, le jour de la naissance de son premier enfant, une petite fille, âgée aujourd'hui de 14 ans. En Algérie, Youcef ne connaît personne, toute sa famille est en France. Il se rend sur la tombe de son père et retourne aussitôt en France, son pays, explique-t-il. Il reprend sa vie de clandestin : travail au noir, hébergement chez ses frères et sœurs, jusqu'au jour où la police l'arrête lors d'un contrôle en 1990.



Cette fois, il est déferé devant le tribunal correctionnel pour s'être maintenu illégalement sur le territoire français mais les magistrats le relaxent. Le parquet fait appel. Sans attendre la décision des juges, le préfet le renvoie une deuxième fois vers l'Algérie en lui promettant de le laisser revenir le jour de l'audience. Fausse promesse : lorsque la citation à comparaître tombe, les autorités françaises refusent de lui délivrer un laissez-passer. L'avocat se rend seul à l'audience. Les juges considèrent qu'il ne peut représenter son client et condamnent par défaut Youcef Ayadi à dix-huit mois de prison ferme et cinq ans d'interdiction du territoire. Malgré cette situation kafkaïenne, le jeune Algérien parvient à regagner la France. Il rencontre une Française, fonctionnaire, avec qui il a un petit garçon. Youcef n'a pas le droit de travailler. Il s'occupe de son enfant, va le chercher à l'école, fait les courses. Une vie « impossible » explique-t-il : « *Depuis 1983, je n'ai jamais commis la moindre infraction, et pourtant je continue à payer pour une faute commise il y a vingt ans et pour laquelle j'ai été condamné. Je ne veux plus de cette vie. On est humain même si on a commis dans sa jeunesse une bêtise. Je veux pouvoir utiliser mon nom, exister, vivre comme tout le monde. Je ne sais pas ce qui va se passer, mais je préfère prendre le risque de me rendre.* »

Son avocat, Jacques Debray, s'était montré confiant dans l'ultime tentative de son client, estimant qu'il « *correspond exactement à la description faite par Nicolas Sarkozy sur certaines personnes qui ne pourront plus être frappées de double peine* ». « *Ses paroles se transforment en actes. C'est un très bon signe* », s'est-il réjoui, en annonçant la décision du ministre de l'intérieur. L'avocat espère désormais obtenir l'abrogation de l'arrêté d'expulsion.

Sophie Landrin

 IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

## Le procès de la Gestapo de la rue de la Pompe

« *ÇA N'INTÉRESSE PERSONNE* », ont décrété ceux qui connaissent les goûts de l'opinion publique. Et c'est vrai : le procès de la Gestapo de la rue de la Pompe qui s'ouvre aujourd'hui - et va se prolonger pendant un mois - n'a aucune vertu excitante. Mais il ne manquera pas de susciter un étonnement exaspéré en montrant qu'au bout de sept ans il reste encore dans les prisons des hommes qu'on n'a pas trouvés le moyen de juger. Tout le problème est là. Car

l'indignation a le souffle court. Les trains bondés de cadavres, les morts squelettiques, ont fini de faire recette. On arrive même à trouver indécemment ce rappel des tortures et des misères. Ceux qui les ont connues ont reçu leur part de la curiosité et de la reconnaissance nationales. On leur a accordé les vivats brûlants d'août 1944. Des yeux embusés de larmes ont accueilli les revenants de la nuit et du brouillard. On a fusillé allégrement un bon contingent de ceux

désignés comme responsables de leurs souffrances. N'est-ce pas assez ? Les cent soixante-cinq rescapés de la rue de la Pompe, appelés à venir raconter à la barre du tribunal militaire leurs douloureux souvenirs, en sont réduits à se convaincre qu'ils ne vont remuer - aux yeux du plus grand nombre de leurs concitoyens - que des cendres froides.

 Jean-Marc Théolleyre  
(20 novembre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **Repères.** Peut-on parler aujourd'hui d'une crise du capitalisme ? Les mécanismes de cette crise et son impact sur l'économie. A la « une » et en séquence Entreprises.

■ **Hors-série.** Un an après la chute du régime taliban, une animation Flash « Afghanistan, année zéro ». A la « une » et en séquence Internationale.

■ **Aden.** Le guide hebdomadaire des sorties culturelles. <http://aden.lemonde.fr>

CONTACTS

► **RÉDACTION**  
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris  
Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ;  
télécopieur : 01-42-17-21-21 ;  
téléc : 202 806 F

► **ABONNEMENTS**  
Par téléphone : 01-44-97-54-54  
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>  
Par courrier : bulletin p. 14  
Changement d'adresse et suspension :  
0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► **INTERNET**  
Site d'information : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)  
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>  
Site nouvelles technologies :  
<http://interactif.lemonde.fr>  
Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :  
<http://emploi.lemonde.fr>  
Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>  
Marché de l'immobilier :  
<http://immo.lemonde.fr>

► **TÉLÉMATIQUE**  
3615 lemonde

► **DOCUMENTATION**  
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► **COLLECTION**  
Le Monde sur CD-ROM :  
01-44-09-43-21  
Le Monde sur microfilms :  
03-88-71-42-30

► **LE MONDE 2**  
Abonnements : 01-44-97-54-54  
En vente : « Télé-réalité : les nouveaux maîtres de l'écran ».

Tirage du Monde daté mardi 19 novembre 2002 : 568 980 exemplaires. 1-3

A toute épreuve (John Woo) L'Adorable voisine (Richard Quine) L'Affaire Thomas Crown (John McTiernan) A.I. (Steven Spielberg) Les Ailes du désir (Wim Wenders) L'Amour par terre (Jacques Rivette) Anno Uno (Roberto Rossellini) Asylum (Roy Ward Baker) L'Aventure intérieure (Joe Dante) Les Aventures de Buckaro Banzai (W. D. Richter) Badlands (Terrence Malick) Les Barbouzes (Georges Lautner) La Bande des quatre (Jacques Rivette) La Belle Noiseuse (Jacques Rivette) Les Belles Manières (Jean-Claude Guiguet) Betty (Claude Chabrol) Blade of Fury (Sammo Hung) Blue Velvet (David Lynch) Blow out (Brian De Palma) Carrie (Brian De Palma) La Cambrioleuse (Fred Coppola) Coffret Chaplin, Christmas (Abel Ferrara) Christophe live (Dominique Gonzalez-Foerster) Comment l'esprit vient aux femmes (George Cukor) Les Contes de Canterbury (Pier Paolo Pasolini) Le Convoi de la peur (William Friedkin) Le Décaméron Pier Paolo Pasolini) La Dernière Vague (Peter Weir) Dirty Dancing (Emilio Ardolino) Dracula (Tod Browning) Double messieurs (Jean-François Stevenin) L'Enfer (Claude Chabrol) L'Été de Kikujiro (Takeshi Kitano) Faubourg Saint-Martin (Jean-Claude Guiguet) La Fièvre du samedi soir (John Badham) Flashdance (Adrian Lyne) Frankenstein (James Whale) Foodoose (Herbert Ross) Furie (Brian De Palma) Gertrud (Carl Dreyer) Ghosts of Mars (John Carpenter) Grease (Randal Kleiser) Happiness (Todd Solondz) Haut bas fragile (Jacques Rivette) Hurlevent (Jacques Rivette) L'Homme invisible (James Whale) L'Homme qui voulut être roi (John Huston) 8 Femmes (François Ozon) Iguana (Monte Hellman) Johnny Got his Gun (Dalton Trumbo) Jour de colère (Carl Th. Dreyer) La Ligne rouge (Terrence Malick) Le Matamore (Dino Risi) Meurtre à Hollywood (Blake Edwards) Les Mille et Une Nuits (Pier Paolo Pasolini) Le Mirage (Jean-Claude Guiguet) Mischka (Jean-François Stevenin) Misery (Rob Reiner) Les Moissons du ciel (Terrence Malick) La Momie (Karl Freund) Monstres & Compagnie (Pete Docter) Le Mouchard (John Ford) Moulin Rouge (Baz Luhrmann) Mullholland Drive (David Lynch) Naya Daur (B.R. Chopra) Nous avons gagné ce soir (Robert Wise) Onze Fioretti de François d'Assise (Roberto Rossellini) Ordet (Carl Th. Dreyer) Paris-Texas (Wim Wenders) Les Passagers (Jean-Claude Guiguet) Passe-Montagne (Jean-François Stevenin) Phantom of the Opera (Arthur Lubin) Phantom of the Paradise (Brian De Palma) Piège de cristal (John McTiernan) Pulsions (Brian De Palma) Retour de flamme 01, Retour vers le futur 1, 2 et 3 (Robert Zemeckis) Revolver (Sergio Sollima) Rollerball (John McTiernan) Salo (Pier Paolo Pasolini) Secret défense (Jacques Rivette) Shree 420 (Raj Kapoor) Staying Alive (Sylvester Stallone) Storytelling (Todd Solondz) Tai-Chi Master (Yuen Woo-ping) Le Temple du lotus rouge (Ringo Lam) The Shooting (Monte Hellman) The Wicker Man (Robin Hardy) Les Tontons flingueurs (Georges Lautner) Le Treizième Guerrier (John McTiernan) Tron (Steven Lisberger) Le Vent nous emportera (Abbas Kiarostami) La Vierge des tueurs (Barbet Schroeder) Viva l'Italia (Roberto Rossellini) When a stranger calls (Fred Walton) Who Saw Her Die? (Aldo Lado) Wolfman (George Waggoner)

Cahiers du cinéma SPÉCIAL DVD ■ 6 €.

